

**Studia Romanica
de Debrecen**
Redigit Sándor Kiss
Series Linguistica
Fasc. VII.

ISTVÁN CSÚRY
LE CHAMP LEXICAL DE *MAIS*

**Étude lexico-grammaticale
des termes d'opposition du français contemporain
dans un cadre textologique**



Debrecen, 2001

Maquette : József Varga
Mise en page de l'auteur

Ouvrage réalisé avec le soutien
de l'Institut Français de Budapest

ISBN 963 472 584 8
ISSN 0418-4572

© Csúry István

Felelős kiadó: Dr. Győry Kálmán
Készült a Debreceni Egyetem Könyvtárának
sokszorosító üzemében 300 példányban
Terjedelme: 30,48 A/5 ív

AVANT-PROPOS

Mais, ou bien *pourtant* ? Ou *néanmoins*, tout de même ? Et, de toute façon, où est la différence ?

Il se peut que nos incertitudes persistent même après la consultation d'un dictionnaire.

Ce livre s'adresse à ceux qui estiment que l'on n'a pas encore décrit avec assez d'exactitude le „sens” et l'usage des mots de type *mais*.

Il s'adresse, en même temps, à ceux aussi qui estiment que tout en a déjà été dit.

Il se veut synthétique et, surtout, il indique plusieurs axes de réflexion qui mériteraient d'être suivis.

Les remerciements de l'auteur vont à tous ceux dont l'aide et les observations lui ont permis de mener son projet à terme : à Sándor KISS, premier lecteur, attentif et perspicace, des chapitres à suivre, à Jolán KELEMEN et à Sándor János PETÓFI dont la critique a rendu possible nombre d'améliorations, et à Andrea CSÚRY dont les relectures lui ont été plus que précieuses. Il reste également redevable au Gouvernement Français d'une bourse de deux mois qui lui a été accordée en 1996 par le Service Culturel, Scientifique et de Coopération de l'Ambassade de France en Hongrie.

1. INTRODUCTION

L'objectif de la présente étude est la représentation lexicologique (sémantique et syntaxique) d'un ensemble de termes et d'expressions du français contemporain qu'il est d'usage d'appeler des **connecteurs (pragmatiques ou argumentatifs)**. Étant donné l'approche textuelle et la prise en considération de la pragmatique, notre travail est, en même temps, un essai d'intégration des acquis récents des recherches menées dans ces deux domaines à un cadre d'analyse plus traditionnel.

1.1

Plusieurs précisions doivent être apportées à cette première formulation de nos visées. La première concerne les éléments et phénomènes linguistiques à étudier, la deuxième, les orientations possibles des recherches qui s'en occupent, et la troisième, les relations entre lexicologie (et syntaxe) d'un côté, et linguistique textuelle¹ et pragmatique², de l'autre.

¹ Nous utilisons le terme *linguistique textuelle* malgré les ambiguïtés qu'il présente aux yeux de certains. Étudier ici dans le détail les problèmes posés par ses emplois divers et par sa définition exacte nous forcerait à un détour démesuré par rapport aux visées essentielles de l'ouvrage. Le lecteur comprendra donc à travers nos développements que la *linguistique textuelle* se fonde, à notre sens, sur la conviction que nulle représentation complète, pertinente des structures lexicales et syntaxiques ni de leurs fonctionnements n'est possible sans dépasser l'horizon fixé traditionnellement aux bornes de la proposition (ou, tout au plus, de la phrase complexe). Ainsi conçue, elle correspond aussi, pour nous, à ce que PETŐFI nomme le secteur lexico-grammatical de la textologie sémiotique, ayant pour objet les produits de communication multimédiatiques à dominante verbale. — Voir aussi (CSÜRY, à paraître).

² Voir note 7, p. 8.

1.1.1

D'abord, le seul fait que le premier chapitre du présent ouvrage est consacré à la problématique des connecteurs en général et à la définition du connecteur, en particulier, laisse supposer que ce terme n'est encore utilisé ici qu'avec une valeur assez vague. En effet, il serait difficile d'entendre par là une seule et même chose rigoureusement définie d'après la multitude de textes dans lesquels le terme apparaît. On doit y voir moins un manque de clarté terminologique qu'une variété de prises de position théoriques et/ou méthodologiques. **Il est essentiel de préciser que par l'utilisation du terme de connecteur, nous n'entendons pas introduire une nouvelle classe morpho-lexicale, ni en rebaptiser une ancienne** en effectuant, éventuellement, un redécoupage par rapport au classement traditionnel. **Ce terme désigne, à notre sens, une fonction textuelle/discursive**, ou, si l'on veut, une marque pragmatiquement pertinente dans la „grammaire” du texte. Qu'on ne nous juge pas inconséquent s'il nous arrive pourtant de l'employer non seulement en le faisant référer à cette fonction mais aussi aux mots eux-mêmes qui la remplissent : il faudra le comprendre alors „le(s) mot(s) qui fonctionne(nt) normalement comme connecteur(s)”, à la manière du terme *verbe* (désignant normalement la nature morpho-lexicale d'un mot) employé comme synonyme du *prédicat* (désignant la fonction syntaxique de ce mot dans une phrase).

On aura également remarqué l'article indéfini et l'adjectif *argumentatif* (ou *pragmatique*) contournant le terme *connecteur*. Notre travail n'a, en effet, ni le connecteur en général pour objet, ni la totalité des mots pouvant figurer comme connecteurs argumentativement marqués. Nous nous intéresserons ici exclusivement aux **lexèmes et expressions présentant le trait logico-sémantique de l'opposition** qui, du point de vue pragmatique, indiquent l'orientation argumentative des constituants du discours qui les contiennent.

1.1.2

Les précisions faites à propos de l'usage du terme *connecteur* nous amènent à une deuxième question : celle des domaines de recherche impliqués. La plupart des travaux auxquels nous ferons référence s'inscrivent dans la pragmatique ou dans la linguistique textuelle mais, tout d'abord, ces deux appellations ne correspondent pas (toujours) à deux disciplines à frontières étanches. De plus, toute une gamme de sciences est concernée par la problématique des connecteurs : la lexicologie, la grammaire, la rhétorique, la logique, la théorie de la communication et l'étude de l'intelligence artificielle... Que plus d'une discipline se penche sur un objet identique n'a rien

d'extraordinaire ; le problème, dans le cas des connecteurs, consiste en la difficulté d'en mener à bien une étude qui ne soit pas pluridisciplinaire. Ils ont, pour la plupart, une fonction syntaxique – formelle – plus ou moins évidente (la jonction de propositions, de constituants ou de séquences textuelles), sans être pour autant des outils de construction entièrement désémasés. La façon dont on accède à leur „sens” est cependant très complexe (pour ne pas dire „mystérieuse”) suivant le cotexte et les contextes possibles.³ Il pourrait donc sembler inévitable qu'à l'issue de la recherche de la valeur lexicologique des connecteurs, nous produisions un ouvrage hétéroclite.

Or, nous tenons à éliminer dès le début, un certain nombre d'orientations, toutes séduisantes qu'elles soient, que notre travail pourrait plausiblement suivre. **Il ne s'agira ni d'un essai de pragmatique ni d'un traité de grammaire textuelle⁴, encore moins d'une réflexion sur les problèmes généraux de l'argumentation ou sur les processus inférentiels.** Nous pourrions, bien entendu, dans les ouvrages de tous ces types, et en discuterons certains points si nécessaire mais dans l'unique but de démêler ce qui appartient au connecteur-mot et au connecteur-fonction et de **dire ce qui est strictement linguistique dans les connecteurs.** Il est clair qu'un tel projet risque d'être utopique ; nous estimons cependant qu'une amélioration substantielle de la représentation lexico-sémantique et syntaxique de ces mots est tout à fait faisable. Ce sont, en effet, des éléments du lexique qu'apparentent leurs caractéristiques morphosyntaxiques communes, leur sémantisme et leur

³ (BERRENDONNER 1983 : 221) va même jusqu'à affirmer que les connecteurs pragmatiques ne présentent aucune homogénéité formelle si bien qu'il est impossible de les décrire dans le cadre d'un modèle explicite et formalisé :

D'une part, en effet, puisque ces connecteurs semblent aptes à opérer sur des objets de natures diverses (tantôt propositions, tantôt énonciations, tantôt événements extra-linguistiques), ils ne pourront être figurés comme des fonctions stables mettant en correspondance telle et telle classe bien précise d'unités linguistiques. D'autre part, le résultat de leur application semble assez difficile à caractériser, car le statut des entités complexes construites à l'aide de ces connecteurs est pour le moins bizarre.

⁴ La note 1 au sujet de la *linguistique textuelle* est valable (à plus forte raison peut-être) pour la notion de *grammaire textuelle* / *grammaire du texte* aussi. Par l'emploi de ces termes, nous nous référons à l'étude des moyens lexico-grammaticaux à relations transphrastiques, assurant la connexité du texte. Ainsi, l'examen du marquage de la relation d'un constituant textuel avec la structure d'ensemble ou celui des marques/moyens grammaticaux permettant de reconnaître les relations de coréférence relève de la *grammaire du texte* tandis que l'examen de la progression thématique ou des structures sémantiques (de l'interprétation) des isotopies n'en relève pas.

fonction identique dans la constitution du discours, mais dont l'aspect paradigmatique et des traits essentiels échappent généralement aux grammairiens et aux lexicologues - lexicographes. Or, il nous semble que l'étude systématique des analyses des différents aspects des connecteurs et de leur fonctionnement conjuguée avec celle des occurrences dans des corpus est susceptible d'aboutir à des résultats formalisables.

1.1.3

L'étude des connecteurs est très à la mode depuis plus de quinze ans dans la linguistique française, plus particulièrement en linguistique textuelle et en pragmatique, si bien qu'on peut se demander s'il est encore possible de dire quelque chose de nouveau à leur sujet.

Sans vouloir nous prononcer sur l'intérêt de multiplier les travaux théoriques sur ce domaine, nous sommes convaincu qu'il y a encore quoi faire pour qu'il ne reste pas le terrain exclusif des spécialistes de pragmatique, de logique (non formelle) ou d'intelligence artificielle. Il se trouve par exemple, en effet, que la maîtrise de l'usage (correct et nuancé) des connecteurs s'acquiert assez difficilement (dans l'apprentissage du français langue étrangère). Nous avons nous-mêmes observé chez nos étudiants une réticence et une incertitude importantes par rapport à leur emploi, au niveau de la compréhension et, *a fortiori*, dans l'expression. Le problème s'explique sans doute aussi par la négligence qui frappe en général le développement de la compétence discursive-textuelle⁵ mais surtout par l'insuffisance des renseignements fournis par les grammaires et les dictionnaires sur les connecteurs et leur emploi dans le discours idiomatique. Ce qui plus est, nous avons détecté un désaccord flagrant entre leurs représentations par des ouvrages de référence français et hongrois (des dictionnaires en premier lieu)⁶.

D'une manière générale, on constate actuellement que les dictionnaires, se nourrissant largement d'une conception traditionnelle du lexique et de son étude, se trouvent défaillants dans le traitement de bon nombre d'unités lexicologiques à valeur pragmatiquement marquée. Une preuve en est donnée par (HEINZ 1995) concernant les locutions figurées, une autre par (SCHNEIDER 1989) portant sur les EIS (expressions d'illocutoire stéréotypé). (SARFATI 1995 : 226) affirme même que

⁵ Cf. (CSÜRY 1994)

⁶ Cf. (CSÜRY 1996)

l'enquête épistémologique permet de souligner l'éviction de toute prise en compte explicite du point de vue de l'interaction linguistique dans le dictionnaire de langue

et y ajoute plus loin (227) que

les dictionnaires de langue traitent de l'usage linguistique en méconnaissant les usages ordinaires du langage, parce qu'ils reposent sur une théorie du signe entendu comme vecteur de la représentation des états du sujet et du monde, et non pas sur une théorie interactionnelle et transactionnelle de la communication.

Il en conclut (228), à juste titre,

qu'une exploitation complète du paradigme pragmatique (...) doit (...) dégager les grandes lignes d'une lexicologie en prise directe sur la qualité énonciative des différentes catégories d'items.

Aussi trouvons-nous pleinement justifiable un effort consistant à redéfinir, en termes de lexicologie, les connecteurs que nous nous proposons d'examiner.

1.2

Ce à quoi nous comptons aboutir n'est pas tout à fait original dans la mesure où l'analyse des diverses propriétés de quelques connecteurs repose largement sur des recherches et publications antérieures. Si notre étude a cependant quelque originalité, elle est sans doute à chercher, avant tout, dans l'effort de synthèse par lequel nous essayons de représenter un **ensemble** lexical en tant que tel tout en nous efforçant de donner aux points de vue **textuel** et pragmatique⁷ la place qui leur revient. On mettra aussi sur notre compte le recours à un large corpus informatisé.

1.3 Conventions de notation

Nous avons choisi de ne recourir qu'à un strict minimum de notation symbolique pour plus d'une raison. Le lecteur comprendra intuitivement le „sens” et la fonction des signes/symboles, utilisés surtout pour faire mieux

⁷ Par *pragmatique*, on entend des choses assez variées. Nous tenons donc à préciser que les propriétés pragmatiques des connecteurs sont, pour nous, celles qui sont (1) **linguistiquement (lexicologiquement) codées**, donc constantes et liées au connecteur lui-même, non pas aux aléas co(n)texte, et qui (2) en définissent les conditions d'emploi et les normes interprétatives **en co(n)texte**.

ressortir les relations inhérentes à un ensemble plus complexe ; cependant, pour une plus grande univocité, la liste qui suit en donne une explication préliminaire.

| | | | |
|-------|---|-----|--|
| {...} | = délimitation d'un constituant textuel (de grandeur et de niveau arbitraires) | | conceptuelles sous-tendant l'opposition) |
| [...] | = indication paraphrastique de contenu | → | = parcours/relation sémantico-logique/ argumentatif (effectif) |
| <...> | = élément du discours non effectivement réalisé tel quel (p. ex., contenu implicite ou inférable) | ⇒ | = parcours/relation sémantico-logique/ argumentatif (potentiel) |
| '...' | = sens/acception | ⇔ | = relation sémantico-logique/ argumentatif réciproque (parcours possible dans les deux sens) |
| ∀ | = quantificateur universel | L | = lexie |
| ¬ | = négation | L | = langue |
| ⊃ | = implication | L | = locuteur |
| ↔ | = double implication | ssi | = si et seulement si |
| ∧ | = conjonction | | |
| ~ | = disjonction/opposition (sur le plan du texte explicite) | | |
| ∇ | = disjonction (sur le plan de l'implicite/des entités | | |

PREMIÈRE PARTIE

2. ÉLÉMENTS DE TERMINOLOGIE

Ce chapitre ne constitue pas une étape obligatoire du parcours du présent ouvrage : il n'est pas exclu que les chapitres suivants soient suffisamment clairs sans la consultation de celui-ci. En tout état de cause, l'arrangement alphabétique permet d'y repérer tel ou tel terme à tout moment de la lecture.

Cependant, il nous a semblé bon de l'insérer dans la partie initiale de l'ouvrage car, d'une part, il s'y manifeste notre prise de position par rapport à certains problèmes fondamentaux, et, d'autre part, c'est plus qu'un simple glossaire.

En effet, à part les définitions qui rappellent seulement le sens de quelques termes plus spécialisés ou qui indiquent notre choix parmi leurs acceptions usuelles, nous y avons inclus un certain nombre d'éléments essentiels des résultats auxquels nos réflexions et nos investigations portant sur le champ lexical de *mais* ont pu aboutir.

Les mots imprimés en petites capitales italiques dans le corps des articles sont eux-mêmes mots-vedettes de cet index terminologique.

✱

ACTE DE LANGAGE

Dans l'analyse conversationnelle, l'~

est la plus petite unité monologique constituant l'intervention. Le problème de la détermination du nombre d'~s dans l'intervention [...] est un problème plus empirique que théorique. [...] Minimale-ment, [...] l'~ est le segment discursif associable à un seul contenu propositionnel (celui-ci pouvant être complexe si les contenus sont reliés par les conjonctions logiques *et* et *ou*). (MOESCHLER 1985 : 81)

ANTÉCÉDENT

Ce terme s'impose chaque fois où l'on veut rendre compte de la nature anaphorique du fonctionnement du *CONNECTEUR*. L'~ peut coïncider avec le

premier *PÔLE* de l'opposition ou avoir une étendue plus large ; en ce cas-là on considère comme ~ tout ce qui, dans le *TERME* gauche du *CONNECTEUR*, concourt directement à fournir le premier pôle de l'opposition. Lorsque, par exemple, le premier *PÔLE* résulte de la prise en considération de plusieurs alternatives, c'est l'ensemble de tous les constituants (textuels) faisant référence à ces alternatives que l'on considère comme ~ du *CONNECTEUR*. — NB : tout comme le terme d'anaphore, celui d'~ est à prendre au sens que leur confère la conception „dynamique”, cognitiviste.

BLOC VERBAL

Dans les dictionnaires et grammaires, en général, la description des *LEXIES* fonctionnant comme *CONNECTEURS* adversatifs souffre d'un manque de précision choquant qui se manifeste clairement au niveau de la terminologie. Cela ne permet pas, bien entendu, de rendre compte de cette composante du langage d'une façon pertinente et suffisamment nuancée. Aussi nous voyons-nous contraint d'introduire un certain nombre de termes techniques dont l'usage systématique nous semble garantir la distinction des entités discursives et des niveaux auxquels celles-ci appartiennent, affectés par la présence (ou l'absence) d'un *CONNECTEUR*.

En effet, **matériellement**, le *CONNECTEUR* relie, d'une manière plus ou moins perceptible, des entités physiquement présentes et linguistiquement structurées : des constituants, des propositions, des phrases, des ensembles de phrases. Mais ce n'est que la surface de la relation car celle-ci se réalise entre **contenus sémantiques** d'une complexité imprévisible qui sont véhiculés par des portions du signifiant dont la structure, l'étendue et l'emplacement ne sont pas universellement définissables. De plus, locuteur et sujet interprétant doivent régulièrement faire appel à des **contenus implicites**, auxquels on accède parfois par plusieurs étapes intermédiaires du calcul interprétatif. Finalement, comme l'opposition se fonde sur une relation binaire primitive, l'énoncé articulé par un *CONNECTEUR* adversatif est soutenu par une **entité conceptuelle** souvent abstraite et/ou complexe à laquelle se rapporte ladite relation.

En ce qui concerne le **niveau matériel**, premièrement, nous nous proposons d'appeler **bloc verbal** une portion quelconque du *DISCOURS* sans égard à son statut structurel et à ses dimensions pourvu qu'elle forme un tout homogène du point de vue dont elle est considérée à telle ou telle étape de l'analyse. Plus particulièrement, il se trouve, par exemple, que bon nombre de *CONNECTEURS* ont la capacité de marquer la relation de syntagmes simples aussi bien que de *MACRO-PROPOSITIONS*. Or, pour noter une caractéristique sémantique qui est commune à tous les *COTEXTES* du *CONNECTEUR* en

question, quelle que soit leur constitution, il est préférable de remplacer l'énumération des structures que le *CONNECTEUR* est susceptible de relier par ce terme simple. (Notons que tout autre terme, comme, par exemple, *énoncé*, serait ici d'une ambiguïté indésirable.)

Deuxièmement, à un certain niveau de l'analyse, il devient nécessaire de désigner de façon univoque la position des blocs verbaux articulés par rapport au *CONNECTEUR*. Normalement, celui-ci est entre les deux blocs qu'il connecte, ou, plus précisément, il est contenu dans le second (idéalement, il l'introduit). Tout en rendant compte de la linéarité de la forme écrite du *DISCOURS* qui sert de matière, en dernier lieu, à toute analyse, et aussi du caractère polarisé de cet arrangement, nous réserverons les expressions **terme gauche / terme droit du connecteur** (ou de la relation) à la désignation, respectivement, du bloc qui précède et du bloc qui suit (ou contient) le *CONNECTEUR*. Cela peut être utile notamment lorsque l'un ou l'autre des blocs connectés doit être caractérisé à part, mais abstraction faite de ce qui, sémantiquement, participe à l'opposition. On notera que ces termes ont un aspect métaphorique dans la mesure où les configurations „irrégulières” ne manquent pas : les deux termes peuvent se trouver chacun du côté droit, i. e. suivre le *CONNECTEUR*, comme on le verra dans le cas de **importe* ; de même, il est à se demander quel est le terme gauche dans le cas où un *CONNECTEUR* a une *FONCTION DÉICTIQUE*.

En ce qui concerne le **niveau sémantico-pragmatique**, il n'y a pas de correspondance biunivoque entre les contenus participant à l'opposition et la matière verbale à laquelle ils sont liés ; leur rapport, en plus, n'est pas proportionnel. Si, par exemple, le terme gauche est une unité de *MACRO-NIVEAU*, il peut s'y trouver des *CONSTITUANTS TEXTUELS* qui n'entrent pas dans la relation d'opposition à proprement parler : ils sont appelés à illustrer, appuyer, développer, etc. celui qui y participe effectivement. On pourrait donc dire que les deux termes de l'opposition contiennent chacun „quelque chose”, des éléments entre lesquels s'établit l'opposition. Parfois, c'est vrai, mais très souvent, ce n'est qu'à l'issue du calcul interprétatif d'implicites que nous accédons à des contenus opposables. Il est donc plus exact d'affirmer que les termes de l'opposition **fournissent** ce que nous proposons d'appeler le **premier pôle de l'opposition** et le **second pôle de l'opposition**. Là aussi, nous faisons référence à la linéarité du *DISCOURS* qui fait que le premier précède le second, en enserrant, normalement, le *CONNECTEUR* ; toutefois, comme il ressort également de nos analyses, l'ordre dans lequel ces éléments se succèdent est loin d'être un accident de surface.

Ce que l'on identifie en tant que pôle d'une opposition a en général la forme d'une proposition (aussi simple que possible) dont les relations sémanctico-logiques avec le pôle inverse sont manifestées aussi clairement que possible. Les pôles peuvent être très faciles à formuler, voire coïncider littéralement avec les termes de l'opposition (nous nous servons d'exemples de ce type dans le chapitre traitant de l'opposition en général). Il se peut aussi que les pôles soient au contraire difficilement accessibles et que plusieurs hypothèses puissent être formulées à leur sujet. L'examen attentif du *CONTEXTE* et un certain „bon sens commun” nous viennent alors en aide, mais force est de reconnaître qu'il reste de la recherche à effectuer dans le domaine.

En ce qui concerne le **niveau sémanctico-logique**, il convient de considérer, à notre sens, la négation comme se ramenant à la relation binaire d'un contenu propositionnel avec sa négation. L'opposition, bien sûr, n'apparaît que rarement sous cette forme primitive dans le *DISCOURS* mais elle n'en reste pas moins sous-tendue par celle-ci dans tous les cas. Lorsque nous nous référons à ce niveau, nous invoquons des **entités conceptuelles** sous-jacentes, souvent abstraites, générales et complexes, qu'il peut être aussi difficile de saisir que les pôles de l'opposition. Néanmoins, l'opposition cesserait d'être clairement définissable sans ce concept.

| | L | | I |
|---|----------|-----------------|----------------|
| matière verbale | ↗ | terme gauche | terme droit ↘ |
| | | | |
| | | CONNECTEUR | |
| contenus sémanctico-pragmatiques | ↖ | premier pôle | second pôle ↗ |
| | ↗ | de | de ↘ |
| entités conceptuelles | ↖ | l'opposition | l'opposition ↗ |
| | | $p \vee \neg p$ | |

Cette figure récapitule schématiquement ce qui vient d'être exposé de l'organisation de l'opposition dans le *DISCOURS* marquée par le *CONNECTEUR*. Les lettres *L* et *I* signifient respectivement *Locuteur* et *sujet Interprétant*. Nous ne nous étendons pas sur l'examen et la représentation des problèmes de la référence et des processus de mise en *DISCOURS*/d'interprétation, mais nous reprenons l'exemple (4) de 5.6.2.5 pour illustrer ce que la procédure d'analyse reflétée par la figure *supra* est susceptible de relever.

(1) Cette expérience du Minitel est-elle un atout ou un handicap pour la France ?

(Philippe LEMOINE) [BV1 On peut considérer que c'est un atout puisque depuis des années les sociétés françaises s'étaient habituées à relier leur système informatique à des terminaux grands publics.] [BV2 EN REVANCHE, le Minitel était un outil strictement français et personne ne s'était habitué à vendre pour l'international.] (*Le Nouvel Observateur*)

BV1 et BV2 sont les *BLOCS VERBAUX* connectés, qui coïncident ici respectivement avec le *TERME GAUCHE* et le *TERME DROIT* du *CONNECTEUR*, ce qui n'est pas toujours le cas. (Dans l'exemple (4) de 5.5.2.2, p. 138, ce n'est que la partie imprimée en caractères gras de la première phrase qui est le *TERME GAUCHE* du *CONNECTEUR au contraire*, tandis que le premier ~ va du début de ladite phrase jusqu'à celle qui contient *au contraire* et comprend toutes les phrases imprimées en italiques.) Le *TERME GAUCHE* du *CONNECTEUR en revanche* dans (1) fournit le premier *PÔLE* de l'opposition que l'on pourrait formuler ainsi : [*les sociétés françaises ont une expérience dans le domaine du commerce électronique*] ; le *TERME DROIT* fournit, à son tour, le second *PÔLE* : [*l'expérience dans le domaine du commerce électronique des sociétés françaises se limite au marché intérieur*]. La relation des deux *PÔLES* est sous-tendue par celle des entités conceptuelles <*suffisance de cette expérience*> vs <*insuffisance de cette expérience*>.

Il existe un très grand nombre de cas qui ne laissent pas observer aussi clairement tous ces facteurs. En effet, les *PÔLES* de l'opposition peuvent contenir directement les entités conceptuelles sur lesquelles elle est fondée, et ils peuvent même être explicités, par exemple : *On peut considérer que c'est un atout puisque les sociétés françaises ont une expérience dans le domaine du commerce électronique, mais cette expérience est insuffisante car elle se limite au marché intérieur*. Toutefois, il est préférable d'appliquer une procédure plus complexe à l'analyse de cas „simples” que de nous priver d'un dispositif d'analyse pouvant aussi rendre compte des cas „compliqués”.

CHAMP LEXICAL

Pour définir cette notion, nous recourons à (MEL'ČUK et al. 1995). Il convient d'en citer préalablement la définition de champ sémantique :

Nous appelons champ sémantique l'ensemble des lexies qui ont une même composante sémantique identificatrice de champ. (173)

(Pour la définition des autres termes utilisés, ☞ *LEXIE ; VOCABLE*.)

Nous appelons champ lexical d'un champ sémantique l'ensemble des vocables dont les lexies de base appartiennent à ce champ sémantique. (176)

Nous nous servons du terme de ~ pour désigner l'ensemble des *LEXIES* apparentables à *mais*. L'emploi que nous en faisons peut paraître quelque peu problématique par rapport à la définition citée. En effet, tout comme les réflexions sur les signes linguistiques en général et sur la sémantique lexicale en particulier, les investigations et les définitions de MEL'ČUK sont fondées essentiellement sur des éléments lexicaux „sémantiquement pleins”, c'est-à-dire doués d'une autonomie référentielle ; or, l'ensemble lexical qui nous intéresse est d'une tout autre nature. La composante sémantique identificatrice devrait être, en leur cas, quelque chose comme 'opposition' (nous ne tentons pas ici de préciser cette „composante sémantique identificatrice”). Cela donne lieu à rassembler tant de *LEXIES* que l'ensemble que nous cherchons justement à démarquer s'y perd totalement. La constitution d'un ~ à cette base ne ferait qu'aggraver le problème. Pourtant, il est intuitivement indiscutable que les *LEXIES* apparentées à *mais* constituent un sous-ensemble cohérent du lexique et qu'il serait imprécis d'appeler cet ensemble un paradigme (grammatical). On pourrait certes essayer d'inventer un terme à part à cet effet (comme, par exemple, *famille*), mais cette solution nous semble plus hasardeuse que d'utiliser le terme ~ dans un sens plus restreint, en proposant de définir, le cas échéant, la „composante sémantique identificatrice” d'une façon fort abstraite et fort complexe.

CONNECTEUR

Fonction de la structure textuelle, le ~ est un *ORGANISATEUR* qui, en activant des procédures interprétatives-inférentielles particulières, indique que les *CONSTITUANTS TEXTUELS* qu'il articule sont à concevoir l'un par rapport à l'autre comme éléments d'une relation sémantique (sémantico-logique, sémantico-pragmatique) bien définie. La fonction de ~ est assurée par des moyens verbaux sans autonomie référentielle dont la présence „rend la connexion non ambiguë et univoque” (MOESCHLER – REBOUL 1994 : 465). Les ~s peuvent être appelés des *MARQUES*, pour mettre l'accent sur leur distinction des *MARQUEURS*.

NB : Le terme ~ est très fréquent mais il s'emploie dans des acceptions assez variées : tantôt il est appelé à désigner non pas une *fonction* mais le *terme* qui l'assure (habituellement ou occasionnellement), tantôt il signifie 'n'importe quel élément de connexion'. Si nous pouvons admettre le premier emploi pour simplifier l'expression là où il ne résulte pas d'ambiguïté de cette simplification, nous devons rejeter le second.

CONSTITUANT TEXTUEL

Nous appelons ~ toute construction verbale, indépendamment de sa structure interne (et donc de son appartenance à tel ou tel *NIVEAU*), qui participe directement à la constitution d'une structure textuelle de *NIVEAU* supérieur en y apportant une composante sémantique (le cas échéant complexe). Par ~ **proprement dit**, nous désignons les phrases et les blocs de *NIVEAUX* différents qui en sont construits.

CONTEXTE

☞ *COTEXTE*

COTEXTE

En linguistique textuelle, il est usuel de distinguer le ~ d'un objet d'analyse du **contexte** de celui-ci. Le premier terme sert à désigner l'environnement verbal de l'objet considéré, i. e. tout ce qui est de nature strictement linguistique dans le *DISCOURS* qui l'englobe. Dans un sens plus large, le terme ~ peut désigner l'ensemble des relations cohésives et connexives observées dans un *TEXTE*.

Le **contexte** d'un objet d'analyse donné comprend l'ensemble des faits définissant la situation de discours dans laquelle il a été produit et/ou interprété, tels les conditions institutionnelles de l'acte de communication et l'univers cognitif de ses participants. Le *CONTEXTE* est donc constitué (aussi) d'éléments extralinguistiques.

Il arrive qu'à certains points de l'analyse, la distinction du ~ et du *CONTEXTE* ne soit pas nécessaire ou possible. Nous nous servons alors de la notation **co(n)texte**.

DEC (DICTIONNAIRE EXPLICATIF ET COMBINATOIRE)

Le ~ **du français contemporain** est en cours d'élaboration au GRESLET (Groupe de Recherche en Sémantique, Lexicologie et Terminologie) de l'Université de Montréal sous la direction d'Igor MEL'ČUK. Il s'agit d'une entreprise purement scientifique dont l'objectif est la défense et l'illustration d'une théorie et d'une méthode lexicologiques se voulant absolument rigoureuses et visant une description lexicologique formelle, cohérente, uniforme et exhaustive. Il a été publié jusqu'ici quatre volumes du DECFC. Les principes de la recherche et de la rédaction en sont présentés dans (MEL'ČUK et al. 1995).

DÉICTIQUE (FONCTION ~ DU CONNECTEUR)

Il arrive (surtout dans les situations de discours oral et dans le discours dialogal) que le premier *PÔLE* de l'opposition ne soit pas fourni par le *COTEXTE* ou par un contenu que celui-ci véhicule explicitement ou implicitement. Dans ces cas, c'est souvent le fait même d'avoir énoncé le *TERME* gauche du *CONNECTEUR* qui fournit le premier *PÔLE*, ou bien l'attitude ou le comportement de(s) interlocuteur(s). L'*ANTÉCÉDENT* du *CONNECTEUR* est donc alors une entité extra-textuelle, si bien qu'il nous semble justifié de dire qu'un *CONNECTEUR* susceptible de ce type d'emploi a une fonction ~.

DIALOGAL

1. Au sens ordinaire (que nous ne définissons que pour mieux le comparer au sens plus spécial *infra*, défini sous 2), la *SÉQUENCE* ~e est un type de *SÉQUENCE* textuelle ; elle est constituée (majoritairement ou exclusivement) de propos, donnés en discours direct, des personnages (des énonciateurs) qui sont mis en scène dans le *TEXTE*, ce qui correspond à un *DISCOURS* constitué d'énoncés de plusieurs locuteurs agissant comme co-énonciateurs.

2. L'école de Genève d'Eddy ROULET, s'inspirant (aussi) de BAKHTINE, considère que l'objet de la linguistique est, avant tout, le *DISCOURS* en tant qu'interaction verbale car le dialogue est la forme la plus naturelle du langage. Il en résulte une typologie de tout *DISCOURS* qui se résume comme suit (cf. ROULET et al. 1985 : 60-71) :

| DISCOURS | MONOLOGAL (un locuteur/scripteur) | DIALOGAL (deux locuteurs/scripteurs) |
|---|--|---|
| MONOLOGIQUE (structure d'intervention) | monologal monologique | dialogal monologique |
| DIALOGIQUE (structure d'échange) | monologal dialogique | dialogal dialogique |

(MOESCHLER 1985 : 191) définit ainsi les couples dialogal/monologal et dialogique/monologique :

dialogal/monologal : Propriété de surface d'un discours, déterminée par le nombre de ses locuteurs (plusieurs vs un) ;

dialogique/monologique : Propriété fonctionnelle d'un discours, déterminée par le nombre des énonciateurs (plusieurs vs un).

Si l'on n'a pas de mal à se représenter les *DISCOURS* monologaux monologiques et dialogaux dialogiques, il est moins évident de comprendre

d'emblée à quel type d'exemples renvoient les deux autres catégories. Dans l'un des cas,

on a affaire à un (fragment) de discours monologique dialogal chaque fois qu'une intervention constitutive d'échange comporte des échanges enchâssés (ROULET et al. 1985 : 61).

Dans l'autre cas, les voix des énonciateurs se répondent dans un DISCOURS monologal, tout en restant distinctes (id. : 70).

DIALOGIQUE

☞ DIALOGAL

DISCOURS

☞ TEXTE

ÉCHANGE

L'~ est la plus petite unité dialogale composant l'interaction. [Étant donné] que l'~ est composé d'au moins deux contributions conversationnelles (tours de parole) de locuteurs différents, l'~ est [...] un constituant complexe. Un ~ ne comprenant que deux tours de parole est un ~ minimal. (MOESCHLER 1985 : 81)

ENCHAÎNEMENT SUR L'ALTERNATIVE NÉGATIVE

Dans les règles interprétatives d'un certain nombre de *CONNECTEURS*, comme *du moins* ou *de toute façon*, il entre régulièrement en jeu un certain type d'hypothèse négative, soit formulée explicitement dans le *TERME* gauche du *CONNECTEUR*, présentant des alternatives envisageables, soit implicite, devant être calculée à partir du *TERME* gauche, en fonction justement des indications liées au *CONNECTEUR*. (En effet, dans la dynamique de la conversation, le locuteur trouve, dans ce dernier cas, qu'une objection pourrait avoir lieu à ce qu'il vient d'énoncer et essaie d'y anticiper tout en s'en défendant.) Le *CONNECTEUR* fait enchaîner le second *PÔLE* de l'opposition sur l'alternative négative, implicite ou effectivement présente. Il convient de souligner que *négative* n'est pas à prendre au sens grammatical ou logique du terme : quoiqu'on y découvre souvent aussi de la négation à proprement parler, il s'agit d'une **alternative défavorable** du point de vue des visées argumentatives du locuteur. Exemple :

(2) Même profonde, jamais la foi n'est entière. Il faut la soutenir sans cesse ou, **DU MOINS**, s'empêcher de la ruiner. (*Les mots*)

Le premier *PÔLE* de l'opposition est ici l'alternative négative du contenu du *TERME* gauche du *CONNECTEUR*, i. e. <même si l'on ne la soutient pas sans cesse>.

ENVERGURE

L'~ d'un *CONNECTEUR* sera dite grande s'il est capable de marquer des oppositions „à grande distance”, c'est-à-dire avoir un *ANTÉCÉDENT* fourni par une construction de *MACRO-NIVEAU* qui contient un (des) *CONSTITUANT(S) TEXTUEL(S)* ne participant pas directement à l'opposition, intercalé(s) entre le *CONNECTEUR* et le *CONSTITUANT TEXTUEL* qui fournit lui-même le premier *PÔLE DE L'OPPOSITION*. Pour illustrer ce phénomène, nous renvoyons le lecteur à l'exemple (4) de 5.5.2.2, p. 138 : la partie imprimée en caractères gras de la première phrase est le terme gauche du connecteur *au contraire*, et il se trouve entre les deux une séquence de cinq phrases qui, tout en étant subordonnées aux deux pôles de l'opposition sur le plan de l'argumentation, ne sont pas directement reliés par le connecteur. Cette séquence, imprimée en italiques, pourrait même être supprimée sans que la relation des constituants textuels restants, marquée par *au contraire*, cesse d'être clairement interprétable.

INTERVENTION

L'~ est la plus grande unité monologale composant l'échange. Une ~ est composée, en principe, d'actes de langage, mais peut se réduire à un seul acte de langage. Je distinguerai donc l'~ complexe (composée de plus d'un acte de langage) de l'~ simple. (MOESCHLER 1985 : 81)

L'auteur de cet ouvrage précise plus loin (89) qu'à part d'*ACTES DE LANGAGE*, une (des) intervention(s) et/ou un (des) *ÉCHANGE(S)* peuvent également entrer dans la composition d'une intervention.

LEXÈME

Un lexème est un mot pris dans une seule acception bien déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans un texte. (MEL'ČUK et al. 1995 : 56).

LEXIE

Une lexie est soit un lexème, soit un phrasème. (MEL'ČUK et al. 1995 : 57).

Les éléments du champ de *mais* sont donc à appeler indifféremment des ~s puisqu'il s'en trouve des *LEXÈMES* (par exemple, *mais*) aussi bien que des *PHRASÈMES* (par exemple, *quoi qu'il en soit*). Nous estimons que chacun de

ces éléments est non seulement pris dans une seule acception bien déterminée mais qu'il n'y a pas lieu de les supposer polysémiques. (Pour la définition des termes utilisés, ☞ *LEXÈME* ; *PHRASÈME*. Nous estimons que chacun de ces éléments est non seulement pris dans une seule acception bien déterminée mais qu'il n'y a pas lieu de les supposer polysémiques.)

MACRO-NIVEAU

☞ *NIVEAU*

MACRO-PROPOSITION

☞ *NIVEAU*

MARQUE

☞ *CONNECTEUR*

MARQUEUR

Fonction de la structure textuelle, le ~ est un *ORGANISATEUR* qui sert à

- indiquer la place d'une unité de la macro-architectonie (d'ordre de grandeur de la phrase, du bloc de phrases ou de la *SÉQUENCE*) ou à
- lui assigner un rôle particulier

dans la structure d'ensemble du *TEXTE*. Les ~s articulent la représentation du référent. Les termes utilisés comme ~s sont dotés d'une signification lexicale propre leur assurant une (certaine) autonomie référentielle.

MONOLOGAL

☞ *DIALOGAL*

MONOLOGIQUE

☞ *DIALOGAL*

MONTÉE DU CONNECTEUR ADVERBIAL (RÈGLE DE LA ~)

La plupart des *LEXIES* fonctionnant comme *CONNECTEURS* sont des adverbies ou des locutions adverbiales. Comme le note (RUBATTEL 1982 : 59),

Les propriétés syntaxiques des adverbiaux fonctionnant comme connecteurs pragmatiques ne les distinguent en rien des autres adverbiaux de la même classe.

Cela signifie que leur place est variable dans la trame syntaxique, même s'ils ont une tendance marquée à se mettre en tête de phrase (ou de proposition). Or, le degré de mobilité varie d'une *LEXIE* à l'autre, et l'acceptabilité d'une phrase peut dépendre de la place occupée par le *CONNECTEUR* ou de la disposition des *CONNECTEURS* s'il s'en trouve plus d'un. Selon (RUBATTEL

1982 : 54), „aucun principe connu n’explique ces différences d’acceptabilité”. Néanmoins, à l’issue d’analyses de corpus, il nous a été possible d’établir la règle suivante :

- 1§ Admettons que la position de base des éléments adverbiaux (compléments de phrase) est la position finale (dans une structure canonique S-V-O-C).
- 2§ Les *CONNECTEURS* adverbiaux sont déplacés à gauche de sorte qu’ils occupent la position initiale de la proposition.
- 3§ Lorsque cette position est bloquée pour des raisons syntaxiques ou textuelles (à cause d’une subordination ou en raison du *PRINCIPE DE LA PRIMAUTÉ DE LA CONNEXION*), la montée du *CONNECTEUR* a pour destination le groupe verbal.
- 4§ Si celui-ci contient une forme verbale composée, une suite de copule + attribut ou une périphrase verbale, le *CONNECTEUR* monte et se met avant le participe passé, l’attribut ou l’infinitif ; dans les autres cas, le *CONNECTEUR* occupe la position la plus proche prévue pour un complément adverbial ou il reste à sa place d’origine.

Il convient de souligner que la ~ n’est pas absolue : pour des raisons diachroniques, stylistiques ou emphatiques, elle peut ne pas être respectée, mais de tels cas sont plutôt marginaux.

NIVEAU

Il convient de distinguer les ~x de l’organisation textuelle du fait qu’il n’y a pas de rapport structurel direct entre le *TEXTE* et ses constituants (élémentaires). Tout comme à l’intérieur d’une phrase, où s’observe une hiérarchie de structures qui s’emboîtent les unes dans les autres, il se distingue des *CONSTITUANTS TEXTUELS* de nature et de complexité différentes ; les ~x sont à définir en raison de leurs relations de dépendance.

La chose semble bien simple ; cependant, l’établissement des constituants (hiérarchiquement ordonnés) de la structure textuelle ne passe pas sans difficultés. En effet, si l’on cherche à définir le *CONSTITUANT TEXTUEL* minimal, unité élémentaire spécifique du *TEXTE*, on s’attend tout naturellement à pouvoir le repérer au niveau phrastique. Mais la proposition, au sens grammatical, ne saurait pas répondre à cette attente puisque les propositions subordonnées, constituants sub-phrastiques, ne participant qu’indirectement à la constitution du *TEXTE*, rendraient l’emploi de ce terme au moins ambigu. Autant vaudrait ne pas distinguer les *CONSTITUANTS TEXTUELS* des constituants de phrases. De l’autre côté, la phrase n’est pas, elle non plus, l’unité minimale du *TEXTE* : nous avons dû constater, lors de l’analyse des

CONNECTEURS, qu'une proposition (coordonnée ou juxtaposée), quoiqu'enserrée dans les cadres d'une phrase, entre, le cas échéant, dans la construction sémantique du *TEXTE* de façon autonome. La solution pourrait donc consister à définir le *CONSTITUANT TEXTUEL* minimal comme une structure syntaxique caractérisée par l'autonomie syntaxique (relative) et par la complétude sémantique propres à la phrase simple, et à appeler cette structure, par exemple, une proposition indépendante ou une proposition textuelle. Toutefois, le caractère vague ou insolite de ces termes ainsi que l'hétérogénéité du concept qu'ils seraient appelés à désigner rendent préférable d'y renoncer.

Tout bien considéré, nous avons intérêt à ne pas tracer une ligne de démarcation trop marquée entre le ~ de la phrase et les ~x de la structure textuelle. Il est plus utile de définir, en adoptant un point de vue global, les ~x selon lesquels les constituants de signes les plus élémentaires s'organisent en structures de plus en plus complexes, pour former, à la fin, le signe le plus complexe possible : le *TEXTE*, et de dire quels sont les éléments et les structures linguistiques dont se compose (potentiellement) une construction des niveaux respectifs. Les ~x ainsi définis ne coïncideront pas (entièrement) avec ceux de l'analyse linguistique (grammaticale) traditionnelle. Les ~x architectoniques de l'organisation compositionnelle du *TEXTE* établis par PETŐFI sont conçus de cette manière. Il distingue les ~x de la sub-architectonie, de la micro-architectonie, de la méso-architectonie et de la macro-architectonie, dont chacun s'articule en unités complexes, s'articulant à leur tour en unités élémentaires ; chaque ~ a donc ses unités de premier, de deuxième, de n-ième degré (Cf. PETŐFI, BENKES 1998 : 58).

Nos objectifs actuels nous ont permis de ne pas observer la même précision dans la distinction des ~x. En effet, les deux *TERMES* mis en relation par les *MARQUES* de l'opposition peuvent bien être englobés par une seule et même phrase, auquel cas le plus commode est de les appeler, de façon traditionnelle, *constituants* (de propositions, ou *syntagmes*) ou *propositions* ; si, au contraire, ce sont des *CONSTITUANTS TEXTUELS PROPRESMENT DITS*, la différence essentielle se fait selon qu'ils peuvent être des blocs de phrases ou seulement deux phrases voisines. Nous reprenons donc ici une distinction simplifiée des ~x, telle qu'ADAM les a définis à l'origine : dans (ADAM 1990), il distingue le **micro**-~ (contenant des (micro-)propositions) et le **macro**-~ qui est composé d'ensembles de propositions de complexité variable, appelés *MACRO-PROPOSITIONS*, unités constitutives des *SÉQUENCES*. L'unité minimale du micro-~ est un constituant de proposition pouvant apparaître comme élément minimal d'une isotopie / de la structure thématique d'un texte donné, comme *ma mère* ou *pleurer* dans l'exemple (7) du chapitre de

pourtant, cité aussi *infra*, (3), p. 28, tandis que son unité maximale est la proposition non autonome. L'unité minimale du macro~ est la proposition autonome, comme *ma mère s'enferma dans sa chambre pour pleurer* dans le même exemple. Sur les pages de ce livre, toutefois, le terme *unité de macro~* ne se réfère pas en général à des unités minimales mais à des séquences de propositions / de phrases de complexité variable que permettent d'identifier les articulations thématiques et/ou les moyens de la connexion, et ceci pour des raisons purement pratiques.

ORGANISATEUR

Sont appelés ~s les *STRUCTURANTS DE TEXTE* dont le rôle consiste à articuler le signifiant du *TEXTE* conformément aux relations sémantiques auxquelles le *TEXTE* sert d'expression. La catégorie des ~s comprend, à notre sens, les fonctions de *MARQUEUR* et de *CONNECTEUR*.

PHRASÈME

Un phrasème est une locution prise dans une seule acception bien déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans un texte. (MEL'ČUK et al. 1995 : 57).

PLAN DISCURSIF

Un ~ est un (sous-)ensemble de la structure sémantique du *DISCOURS* caractérisé par un réseau d'isotopies (potentiels) plus étroit. Les ~ (tant qu'il y en a plusieurs dans un *DISCOURS* donné) sont hiérarchiquement ordonnés, i. e. les uns font partie intégrante des autres. L'existence de ~s se révèle surtout à l'occasion de changements de plan, où l'on emprunte un point de vue plus particulier ou, au contraire, plus général, global par rapport à un objet de *DISCOURS*.

PÔLES DE L'OPPOSITION

☞ *BLOC VERBAL*

PRIMAUTÉ DE LA CONNEXION (PRINCIPE DE LA ~)

Les régularités observées au sujet des positions occupées par les *CONNECTEURS* adverbiaux permettent de formuler le ~ :

1§ Dans la syntaxe du français contemporain, l'extrémité gauche d'une proposition est une position de connexion (à l'intérieur de la phrase ou du *TEXTE*). Dans les cas non marqués, elle est occupée par un élément thématique, anaphorique ou par un *ORGANISATEUR*.

- 2§ Par conséquent, dans l'interprétation, l'élément le plus à gauche d'une phrase ou d'une proposition est considéré par défaut comme établissant la connexion avec la phrase ou la proposition qui précède immédiatement. On évite donc d'y mettre un constituant qui, dans cette position, romprait la connexion ou, au contraire, l'établirait abusivement, en rendant l'énoncé ambigu.
- 3§ La fonction connexive et la fonction de *MARQUE* pragmatico-sémantique peuvent être dissociées et assurées par des constituants distincts, auquel cas la première a la primauté par rapport à la seconde dans la trame syntaxique de la proposition.
- 4§ Les *CONNECTEURS* ont une double valeur (une potentielle, connexive-anaphorique : ils articulent le signifiant du *TEXTE*, et une obligatoire, sémantico-pragmatique : ils marquent la valeur pragmatico-relationnelle de ses composantes). Ils ne figurent en tête de proposition qu'au cas où les deux valeurs sont activées (cf. la *RÈGLE DE LA MONTÉE DU CONNECTEUR ADVERBIAL*).

PRISE EN CHARGE ÉNONCIATIVE

Une proposition n'est jamais « directement » assertée par un locuteur. Comme le suggère la théorie polyphonique de l'énonciation (ANSCOMBRE et DUCROT 1983), le locuteur (L) peut s'engager ou se dégager en prenant ou non en charge la proposition énoncée. Cette possibilité de dégagement est à l'origine du fait qu'un énonciateur (E) est toujours à la source de la proposition, mais que le locuteur peut présenter cette dernière comme valide ($E = L$) ou non ($E \neq L$) dans son espace de « réalité » en l'assumant ou en marquant ses distances. Soulignons, à ce propos, avec H. NÖLKE, que « la notion de *présenter* (ou *montrer*) est cruciale dans cette théorie qui concerne uniquement la question de savoir comment le locuteur *présente* son énonciation, abstraction faite de ce qu'il peut penser réellement » (1985 : 58) :

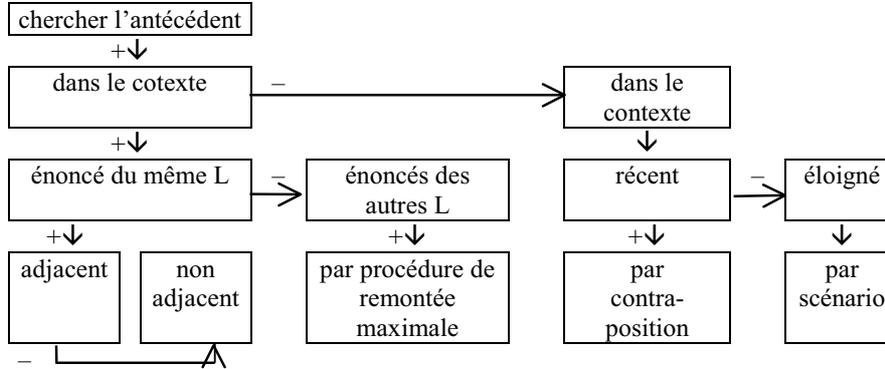
- si $E = L$: la proposition est valide dans l'espace du locuteur ;
- si $E \neq L$: la proposition est valide dans un autre espace ;
- si $E = \emptyset$: la proposition est posée comme valide dans l'ordre des choses.

(ADAM 1990 : 39)

RECHERCHE DE L'ANTÉCÉDENT

La question la plus épineuse à laquelle se heurte l'interprétation de tout énoncé contenant un *CONNECTEUR* du champ de *mais* est celle de savoir

quelle entité du co(n)texte est à considérer en tant qu'*ANTÉCÉDENT* du *CONNECTEUR*. (MOESCHLER 1989 : 243) représente la procédure de ~ d'un *CONNECTEUR* par le schéma suivant :

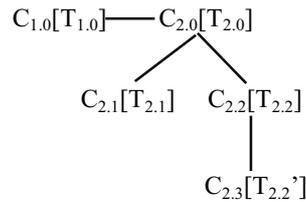


Sans entamer une discussion des termes particuliers utilisés par MOESCHLER, nous ferons remarquer d'abord que le schéma ne représente pas tout à fait bien l'algorithme, conforme d'ailleurs au „principe d'économie” qui, selon l'auteur, préside à l'interprétation des énoncés contenant un *CONNECTEUR* : les flèches indiquant les parcours négatifs devraient toutes partir du bas, i. e. des noeuds terminaux : comme elles vont de *adjacent* à *non adjacent*, elles devraient aller également de *non adjacent* à *énoncés des autres L*, de *par procédure de remontée maximale* à *dans le contexte* et de *par contra-position* à *éloigné*.

D'autre part, cet algorithme, tout plausible qu'il soit, ne dit rien de la façon dont une portion du *COTEXTE* ou une entité du *CONTEXTE* est identifiée en tant qu'antécédent, c'est-à-dire des principes en vertu desquels on peut s'assurer que le résultat de cette identification soit correct.

Nous n'avons point l'intention de nous hasarder à décrire le processus cognitif sans doute très complexe qui en répond. Tout au plus ajouterons-nous une prolongation à cet algorithme consistant en une précision sur la ~ dans le *COTEXTE*. Pour délimiter, lors de l'interprétation, le *TERME* gauche, il faut identifier les changements thématiques en remontant de droite à gauche à partir du *CONSTITUANT TEXTUEL* contenant le *CONNECTEUR*. C'est le *CONSTITUANT TEXTUEL* compris entre le premier et le deuxième changement thématique que l'on considérera comme le *TERME* gauche. (Cette procédure ne s'applique pas, bien entendu, aux *CONNECTEURS* suivis de chacun de leurs *TERMES*, comme cela arrive parfois, par exemple, avec **importe*.)

Il y a changement thématique entre deux *CONSTITUANTS TEXTUELS* contigus chaque fois qu'ils correspondent à deux unités (ou constituants) thématiques différent(e)s. Lorsque deux *CONSTITUANTS TEXTUELS* contigus sont dans une relation thématique de dominance/dépendance, il n'y a pas de changement thématique. Toutefois, il y a changement thématique même entre deux *CONSTITUANTS TEXTUELS* en relation thématique hiérarchique dans le cas où différents thèmes partiels dérivés du thème global d'un *CONSTITUANT TEXTUEL* d'un niveau hiérarchique supérieur correspondent aux *CONSTITUANTS TEXTUELS* de niveau inférieur qui le composent.



Le schéma représente donc un cas où on trouve un changement thématique entre les *CONSTITUANTS TEXTUELS* $C_{1,0}$ et $C_{2,0}$ ainsi qu'entre $C_{2,0}$ et $C_{2,2}$, mais pas entre $C_{2,2}$ et $C_{2,3}$. On peut illustrer cela plus concrètement par l'exemple (7) du chapitre qui traite de *pourtant* :

(3) [...] je regardai avec bienveillance mes boucles rouler le long de la serviette blanche qui me serrait le cou et tomber sur le plancher, inexplicablement ternies ; je revins glorieux et tondu. Il y eut des cris mais pas d'embrassements et ma mère s'enferma dans sa chambre pour pleurer : on avait troqué sa fillette contre un garçonnet. Il y avait pis : tant qu'elles voltigeaient autour de mes oreilles, mes belles anglaises lui avaient permis de refuser l'évidence de ma laideur. Déjà, **POURTANT**, mon oeil droit entraînait dans le crépuscule. Il fallut qu'elle s'avouât la vérité. (*Les Mots*)

Le tableau suivant est censé représenter la structure thématique de notre exemple :

| | | | |
|--|---------------------------------|--|---------------------------------|
| | T ₁ : la mère pleure | | |
| | ↙ [parce que] ↘ | | |
| T ₂ : on avait troqué sa fillette contre un garçonnet | + | | T ₃ : il y avait pis |
| | | ↙ [jusqu'ici : possibilité] ↘ | [maintenant] il fallut |
| | | ↙ [parce que] ↘ | T ₅ : de refuser |
| | | ↓ | T ₃ '': s'avouer |
| T ₄ : mes belles anglaises voltigeaient autour de mes oreilles (≈T ₆ '!) | | T ₆ : l'évidence de ma laideur | T ₆ '': la vérité |
| | | T ₆ '': mon oeil droit entraît dans le crépuscule | |

Le terme gauche de la relation marquée par *pourtant* est donc *tant qu'elles voltigeaient autour de mes oreilles, mes belles anglaises lui avaient permis de refuser l'évidence de ma laideur* ; on ne peut rien y ajouter ni en couper sans compromettre l'interprétation correcte de la relation.

RÈGLE DE LA MONTÉE DU CONNECTEUR ADVERBIAL

☞ MONTÉE DU CONNECTEUR ADVERBIAL (RÈGLE DE LA ~)

REFORMULATIF (CONNECTEUR ~)

Selon (ROULET 1987b),

un connecteur reformulatif subordonne rétroactivement un mouvement discursif antérieur, ou un implicite, à une nouvelle intervention principale, en indiquant un changement de perspective énonciative. Il intègre les deux constituants qu'il articule dans une intervention de rang supérieur. Le changement de perspective énonciative opéré varie selon le connecteur reformulatif utilisé. (p. 117)

Il convient, bien entendu, que nous étendions la validité de cette définition à tous les cas, que les *CONNECTEURS* articulent des *SÉQUENCES* textuelles *DIALOGALES* ou, au contraire, *MONOLOGALES*.

REFORMULATIF (ENCHAÎNEMENT DE TYPE ~)

Selon (ROULET 1987b), l'~ se distingue de l'enchaînement de type argumentatif. À la différence de ce dernier, l'~ couvre des relations thématiques beaucoup plus lâches, la *REFORMULATION* pouvant avoir une portée variable (sur un constituant de discours antérieur de dimensions variables ou sur quelque implicite). L'interprétation de ce type d'enchaînement est cependant toujours possible car

la reformulation vise souvent davantage à marquer un changement de perspective par rapport au discours antérieur qu'à reformuler (au sens étroit du terme) un constituant déterminé de celui-ci. (id. p. 116)

REFORMULATION

Ordinairement, la ~ signifie une opération discursive de reprise, par des moyens d'expression différents, d'un contenu sémantique déjà présenté dans le *COTEXTE* antérieur (appelé ~ **paraphrastique**). Prise dans une acception spéciale, la ~ (**non paraphrastique**) est

un processus de subordination rétroactive d'un mouvement discursif antérieur qui implique une réorientation argumentative de celui-ci. (ROULET 1987b : 115)

En effet, les énonciateurs tiennent normalement, dans leur *DISCOURS*, à la complétude (interactive) de manière à garantir la cohérence de celui-ci et, par là, la coopération attentive du co-énonciateur. Or,

cette complétude n'est pas facile à atteindre d'un coup ; en outre, comme cette complétude est évaluée en dernier lieu par le destinataire, l'énonciateur ne peut pas être certain de l'avoir atteinte tant qu'elle n'a pas été ratifiée par celui-ci. Aussi [...] l'énonciateur est contraint à des ajustements successifs, voire à des changements de perspective énonciative, qui témoignent du caractère fondamentalement dialogique du discours même le plus monologal [...]

On observe alors que l'énonciateur intègre son premier mouvement discursif dans un mouvement discursif plus vaste et mieux à même de satisfaire à la complétude interactive, soit que, changeant de perspective, il subordonne rétroactivement l'intervention précédente à un nouvel acte principal, soit qu'il introduise simplement après coup des arguments supplémentaires. (id. pp. 113-114)

Il est à noter que la ~ caractérise le *DISCOURS MONOLOGAL* aussi bien que le *DISCOURS DIALOGAL*, que ce qui est reformulé peut être énoncé par le locuteur lui-même aussi bien que par son (ses) interlocuteur(s) et, finalement, que la ~ peut avoir pour objet des contenus implicites également. Les **instructions d'interprétation** propres à certains *CONNECTEURS* indiquent une opération de ~ particulière à effectuer sur le *COTEXTE*. (SCHELLING 1982) suppose même deux grandes classes de *CONNECTEURS* : ceux dont les instructions sont argumentatives et ceux dont les instructions sont fonctionnelles ; parmi les derniers, on trouve des *CONNECTEURS* proactives et rétroactives. Les *CONNECTEURS* conclusifs sont rétroactives ; c'est ce dernier type qui déclenche les mécanismes de ~.

(ROSSARI 1990) propose de distinguer, parmi les opérations de ~ non paraphrastique les types suivants : récapitulation, reconsidération, distanciation, invalidation.

La ~ non paraphrastique effectue donc **une prise de distance** (de degré et de nature variables) par rapport à des constituants du *COTEXTE*. Cette prise de distance peut être **de type modal**, l'énoncé introduit par le *CONNECTEUR* étant à considérer „indépendamment des modalités concernant le problème posé dans la première formulation” (ROSSARI 1990 : 351), **de type factuel**, l'énoncé introduit par le *CONNECTEUR* remettant en cause la valeur factuelle des propositions formant son *ANTÉCÉDENT*, et **de type évaluatif (descriptif)**, l'énoncé introduit par le *CONNECTEUR* introduisant seulement une sorte de changement de point de vue.

SÉQUENCE (TYPES DE ~S)

Les ~ sont des *CONSTITUANTS TEXTUELS* de *MACRO-NIVEAU* d'ordre hiérarchique supérieur à la *MACRO-PROPOSITION*. Ce terme, que nous utilisons d'après ADAM, permet de remplacer utilement les expressions usuelles de *texte descriptif/narratif/argumentatif* etc. En effet, rares sont les textes „purs”, i. e. entièrement représentatifs de l'une ou de l'autre de ces formes. Il est tout à fait normal qu'elles se combinent et qu'il y ait donc dans les textes de la description, de la narration, de l'argumentation, etc. à la fois. En revanche, les passages descriptifs, narratifs, etc. présentent un certain nombre de traits spécifiques, constants, et on peut leur reconnaître le statut de constituants (complexes) de la structure textuelle. Si, à partir de ces constats, nous introduisons la catégorie de ~, il nous est possible de rendre compte de l'organisation de textes homogènes aussi bien qu'hétérogènes (composés uniquement de description, de narration, d'argumentation ou, au contraire, de la combinaison de celles-ci) : on dira qu'un *TEXTE*

est une structure hiérarchique complexe comprenant n séquences – elliptiques ou complètes – de même type ou de types différents (ADAM 1990 : 91),

où $n \geq 1$. Pour ADAM, la ~ est une structure qu'il définit comme

- **un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent ;**
- **une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie. (84)**

Les types de ~s de base qu'ADAM définit sont au nombre de six : ~ narrative, injonctive-instructionnelle (ou procédurale), descriptive, argumentative, explicative et conversationnelle-dialogale.

SÉQUENCE DE CONNECTEURS

Nous empruntons la définition de (LUSCHER 1994 : 221-2) :

Par le terme de *séquence*, on qualifera les suites de connecteurs contenus dans le même énoncé et intervenant entre les mêmes propositions. Autrement dit, si un énoncé comporte une séquence de connecteurs, alors la relation *conn(P,Q)* est rendue par plus d'un morphème.

Notons bien qu'en règle générale, une ~ est composée de deux *CONNECTEURS* mais la définition n'exclut pas la possibilité de ~s plus complexes. De même, il n'est rien dit de la place des constituants de la ~ dans la structure syntaxique de l'énoncé. En général, ils appartiennent à la même proposition, mais, d'après nos investigations, le contraire arrive aussi, cf. le cas de *quand même* combiné avec *même si*.

LUSCHER distingue deux types de ~ : la ~ **additive** et la ~ **compositionnelle**. Les *CONNECTEURS*, tout en ayant une „portée syntaxique” identique, ont chacun des instructions dont la portée ne coïncide pas dans le premier type. La transformation de l'énoncé permet alors de détacher les *CONNECTEURS*. Dans le deuxième type, même les instructions des *CONNECTEURS* sont (partiellement) communes :

les deux connecteurs ne sont pas sur le même plan : un des deux est à emplois multiples, l'autre est d'usage plus restreint. Dans la composition, le second connecteur joue le rôle de renforçateur : il force à sélectionner un des emplois du premier connecteur. Le rôle de celui-ci, en revanche, est d'enrichir l'interprétation par un apport d'instruction(s).

Dans la grosse majorité des cas, les ~ ont *mais* (ou *et*) comme premier constituant.

Pour des exemples, nous renvoyons aux sections consacrées à la description des *LEXIES*, plus particulièrement à celle qui porte sur *quand même*. Éventuellement, on y trouvera également des éléments qui peuvent servir à enrichir et/ou à préciser la définition citée.

STRUCTURANT DE TEXTE

Le terme ~ désigne la fonction de tous les moyens qui sont employés spécialement pour assurer la connexité du *TEXTE* et/ou pour en marquer, dans le signifiant, les rapports sémantiques et/ou pragmatiques.

TERMES GAUCHE ET DROITE (DU CONNECTEUR / DE LA RELATION)

☞ BLOC VERBAL

TEXTE

1. Il convient de distinguer le terme ~ de son synonyme **discours**. D'après ADAM, le ~ est une structure linguistique considérée en soi, abstraction faite de tout facteur extralinguistique, tandis qu'un discours est au ~ ce que l'énoncé est à la phrase : un produit concret de l'énonciation, considéré dans le cadre de ses conditions de production, qui ne pourrait pas être analysé avec des moyens purement linguistiques. Le rapport du ~ avec le discours s'exprime bien dans la formule „mathématique” suivante :

DISCOURS = Texte + Conditions de production

TEXTE = Discours – Conditions de production (ADAM 1990 : 23).

L'emploi conséquent des deux termes s'avère parfois malaisé. Si l'on peut se servir du mot ~ sans problème chaque fois où le caractère strictement linguistique des constructions examinées est à mettre en évidence, le mot *discours* est d'une polysémie beaucoup plus gênante. En effet, à part ses acceptions (i) 'produit (production) linguistique oral(e)', (ii) 'discours oratoire et/ou argumentatif', il a également (iii) 'ensemble de discours relevant d'un type ; ce type lui-même', comme, par exemple, dans l'expression *discours littéraire*. Lorsque cette polysémie et les ambiguïtés qui risquent d'en résulter sont inévitables, et l'objet de l'analyse peut, en même temps, ne pas être considéré d'un point de vue rigoureusement linguistique, nous sommes permis de nous servir du terme ~ dans son sens courant.

2. Le langage commun entend par ~ un discours écrit, construit d'un nombre plus ou moins important de phrases selon des conventions diverses. Or,

tout comportement humain dans l'élément du symbolique, et en particulier dans l'élément du symbolique linguistique, a le caractère de la texticité (GALAY 1974 : 43).

Cela nous amène à appeler ~ des produits non seulement écrits, mais aussi oraux, éventuellement même non (seulement) linguistiques. PETŐFI, en baptisant *textologie sémiotique* la discipline ayant pour objet les ~s, insiste sur la nature multi-médiatique de la multitude des produits de la communication et distingue, dans ce vaste ensemble, les textes dont le signifiant est (uniquement ou partiellement) verbal. Par conséquent, l'emploi du terme ~ dans le présent ouvrage est restrictif : ~ est à entendre comme ~ uni-médiatique, à signifiant verbal.

Le sens que l'usage général attribue au mot ~ est du reste inacceptable en linguistique (en sémiotique) pour d'autres raisons aussi. Rappelons que, d'après PETŐFI, la définition du terme se présente *grosso modo* comme suit :

Sont ~s des signes complexes, indépendamment de leur ordre de grandeur, ayant un signifiant multi-médiatique (au sens plus étroit ou plus large du terme) à composantes uniquement ou partiellement verbales, lesquels signes satisfont aux attentes des sujets interprétants relatives à des situations de communication et qui peuvent être considérés, quant à leur essentiel, comme clos, même s'ils sont en relation de dépendance d'avec d'autres signes complexes. (Cf. PETŐFI, BENKES 1998 : 34).

TEXTICITÉ

La ~ est le caractère de tout objet (en premier lieu verbal) qui, utilisé dans un acte de communication, présente les traits d'un *TEXTE* bien formé (connexe, cohésif, cohérent).

UNIVERS DE DISCOURS

1. Dans un sens plus général, ~ est synonyme de *monde possible* ; il est attaché, sur le plan du *TEXTE*, aux *prédicats créateurs d'univers* (cf. (ADAM 1990 : 62)).

2. Les *STRUCTURANTS DE TEXTE* appelés *MARQUEURS D'~* servent à articuler le *TEXTE* en fonction des espaces sémantiques à l'intérieur desquels les contenus liés aux parties du *TEXTE* ainsi délimitées sont valides.

3. Plus particulièrement, il convient d'entendre par ~ l'ensemble des données co(n)textuelles liées à un énonciateur précis : les informations véhiculées explicitement et implicitement par le *DISCOURS*, les informations disponibles sur le *CONTEXTE*, le savoir et les croyances de l'énonciateur en question ...

VOCABLE

Un vocable est l'ensemble de toutes les lexies L_1, L_2, \dots, L_n qui satisfont simultanément les deux conditions suivantes :

1. les signifiants de L_1, L_2, \dots, L_n sont identiques ;

2. les signifiés de deux lexies quelconques parmi L_1, L_2, \dots, L_n sont liés (directement ou indirectement). (MEL'ČUK et al. 1995 : 159)

Nous utilisons ce terme en prenant une certaine liberté par rapport à la définition citée. En effet, le champ de *mais* contient quelques *LEXIES* qu'il nous semble utile de regrouper en ~s, étant donné leurs traits formels aussi bien que sémantico-fonctionnels communs. Cependant, leurs signifiants ne sont

pas tout à fait identiques. La différence formelle de *quand même* et de *tout de même* ou de *n'importe*, de *peu importe* et de *qu'importe* n'est pas une raison suffisante, à notre sens, de ne pas en faire des sous-ensembles solidaires. Comme nous n'avons pas trouvé de meilleure appellation pour désigner ce type de sous-ensemble, nous l'avons appelé \sim . Ceci attire en même temps l'attention à un problème lexicologique très particulier, concernant avant tout des *PHRASÈMES*.

3. LA PROBLÉMATIQUE DES CONNECTEURS

3.1 Les types de connecteurs

Partons de l'idée qu'un sujet non averti peut se faire de ce que l'on entend par *connecteur*. S'il consulte à cette fin le dictionnaire Robert, il apprend qu'à part de désigner des dispositifs électriques, ce terme a également cours en logique et en linguistique où il signifie un

„symbole ou mot qui permet de former une proposition complexe à partir de plusieurs propositions élémentaires”.

Cette définition, estompant les différences entre les usages que font du terme les deux disciplines en question, a le seule mérite d'indiquer que, à la manière d'autres termes techniques de la linguistique, celui-ci est emprunté à la logique. Pour des raisons de clarté, il est donc utile de dresser un inventaire de ses emplois dans les domaines différents avant d'aborder l'examen des connecteurs qui nous intéressent ici.

Notons au passage que si l'on accepte la définition citée, le mot *connecteur* apparaît comme équivalent de *conjonction*. Effectivement, les conjonctions sont des connecteurs par excellence. Or, il est étonnant que cette synonymie ne soit pas signalée dans ce dictionnaire *analogique*. Qui mieux est, aucun développement grammatical n'y est donné bien que ce soit la norme dans le Grand Robert pour les termes techniques de grammaire essentiels. On peut d'ailleurs y voir un avantage parce que s'il est vrai, en linguistique, que les connecteurs sont des éléments de jonction, il n'en est pas de même pour le reste de la définition car ni les entités par eux jointes ne sont uniquement des propositions (surtout pas toujours élémentaires), ni le résultat de la jonction ne devrait être appelé simplement une proposition

complexe. Ceci est universellement admis par les spécialistes de la question mais nous devons y revenir plus loin.

3.1.1 Les connecteurs en logique

Il serait hors de propos d'expliquer des notions de logique dans la présente étude. Pour une présentation plus détaillée des connecteurs logiques du point de vue du langage, nous renverrons le lecteur à (MOESCHLER – REBOUL 1994). Nous ne faisons ici que d'en rappeler succinctement les principaux points afin de mieux saisir la spécificité des éléments que nous examinerons.

En logique, sont appelés connecteurs les foncteurs de conjonction (*et*, noté \wedge), de disjonction (*ou* inclusif, noté \vee), de conditionnalité (*si... alors*, noté \rightarrow) et de biconditionnalité (*si et seulement si*, noté \leftrightarrow). Les arguments d'un connecteur logique sont une paire ordonnée de propositions et la valeur de cette fonction est une nouvelle proposition (ce qui est en parfait accord avec la définition citée plus haut du dictionnaire). Les connecteurs en langue naturelle n'ont pas le caractère véridictionnel des connecteurs de la logique ou de la sémantique formelles ; c'est-à-dire que les derniers sont caractérisables par les valeurs *vrai* et *faux* tandis que les premiers non : comme on verra plus tard, les connecteurs en langue naturelle se caractérisent par leurs conditions d'emploi et leurs conditions d'interprétation.

Les différences que nous voulons mettre en évidence peuvent être illustrées par des exemples d'emplois pragmatiques de connecteurs logiques, comme dans (1), cité par (MOESCHLER – REBOUL 1994 : 183) :

(1) **Si** tu as soif, il y a de la bière dans le frigo.

où la première proposition, introduite par *si*, n'explicite pas une condition suffisante de la deuxième. La prise en considération des connecteurs non logiques (qui nous intéressent plus particulièrement) donne des résultats encore plus éloquents. On comprend, en effet, qu'à la différence des connecteurs logiques, ils relient des entités qui ni ne correspondent tout à fait aux segments verbaux qui les entourent ni ne sont forcément de même nature (cf. id. : 186) :

(2) Je sors, parce que je veux **quand même** prendre l'air.

(3) Il y a du poulet dans le frigo, **parce que** je n'ai pas envie de faire à manger.

En (2), *quand même* exprime une opposition entre la proposition qui la contient et une entité sémantique (une proposition) non formulée mais inférrable à partir du contexte (p. ex. 'il fait mauvais'). En (3), *parce que* ne

donne pas la cause de la présence de poulet dans le frigo mais introduit la justification de l'énonciation de la première proposition ; ceci dit, la relation s'établit entre une proposition et une énonciation.

Notons finalement que la signification vériconditionnelle des connecteurs logiques ne dépend ni du contenu (sémantique) des propositions reliées ni du contexte, tandis que les connecteurs pragmatiques

... sont sensibles au contenu, à l'ordre séquentiel et au contexte dans lesquels il faut interpréter l'énoncé. (ibid.)

Voilà, pour illustrer cette règle, encore deux exemples empruntés à la même source :

- (4) a. Max est intelligent, mais brouillon.
b. Max est brouillon, mais intelligent.

De point de vue strictement logique, les deux phrases sont équivalents, mais dans le discours, ils ne présentent pas les mêmes possibilités inférentielles : (4) a. oriente le destinataire vers quelque conclusion négative, mais pas (4) b.

3.1.2 Les connecteurs en linguistique

La vraie difficulté ne vient qu'après la distinction des connecteurs en logique et en linguistique. En effet, *linguistique* n'est pas le seul adjectif qui s'emploie avec *connecteur* : la consultation de diverses études sur leur problématique nous apprend quelles divergences (et parfois inconséquences) règnent dans l'analyse et dans la terminologie. Il suffit d'ailleurs de considérer la page de couverture du n° 77 (février 1988) de la revue *Langue française* pour se rendre compte du caractère mal établi du terme même : le titre donné par ses auteurs à ce numéro (*Syntaxe des connecteurs*) n'ayant certainement pas eu de sens aux yeux de l'imprimeur, il s'est vu transformer en *Syntaxe des correcteurs*, ce qui est bien loin de manquer d'humour ... C'est donc le manque d'univocité qui nous oblige d'ailleurs à faire précéder l'exposé de notre véritable sujet par ce long chapitre de préliminaires terminologiques et théoriques.

3.1.2.1 Leur analyse dans différents cadres théoriques

D'après (LUSCHER 1994), sans compter les „coïncidences terminologiques malheureuses” (176) trouvées chez JAKOBSON et chez FAUCONNIER qui utilisent le mot dans un sens totalement différent, il se distingue quatre conceptions du connecteur en linguistique. D'abord, il est question de connecteurs syntaxiques dans la linguistique distributionnelle de HARRIS. Pour lui, ce sont des opérateurs binaires qui servent à transformer deux phrases en une seule et qui se répartissent dans les groupes des conjonctions de subordina-

tion, de comparaison et de coordination et qui, à l'intérieur de ces catégories, sont distingués suivant des critères strictement formels (id. : 177). Cette description ne rend pas compte, bien sûr, de toutes les propriétés liées aux connecteurs dans les cadres du discours. C'est, du reste, la conception que rejoint le numéro mentionné de la *Langue française* qui, par conséquent, présente peu d'intérêt de notre point de vue actuel. D'autres chercheurs (GRICE, ALLWOOD, ANDERSSON, DAHL) pensent surmonter cette difficulté en essayant d'appliquer le formalisme vériconditionnel des connecteurs logiques aux langues naturelles en y ajoutant un niveau pragmatique de l'interprétation, gouvernée par des normes communicatives ou par des principes conversationnels (id. : 178). Les différences s'observant entre les emplois du même connecteur aux différents niveaux de l'organisation des énoncés (connexions intra - et inter-phrastique) paraissent trouver une explication plus pertinente dans la sémantique formelle de KEENAN et de FALTZ qui analysent les connecteurs sémantiques au niveau de la forme logique mais des questions concernant l'interprétation sur un plan plus globale restent sans réponse (id. : 179-180). Ce n'est que l'analyse pragmatique qui, en prenant en considération l'organisation globale du discours, est à même de résoudre les problèmes d'interprétation. Cependant, elle n'est pas sans divergences, elle-même non plus.

Les connecteurs pragmatiques (ceux qui sont au coeur de la présente étude) sont, en effet, des marques linguistiques référentiellement vides, ne faisant sens qu'en situation et ne pouvant être interprétés qu'en contexte. Or, cette vacuité référentielle (le manque de signification lexicale propre ou d'autonomie référentielle) permet plus d'une description du fonctionnement des connecteurs.

Ces descriptions s'inscrivent toutes de manière cohérente dans le cadre d'une théorie pragmatique et ont une finalité théorique. Ainsi, loin d'être élaborées strictement comme descriptions linguistiques, elles constituent des arguments théoriques. Le fait que les connecteurs soient référentiellement vides invite en effet à les investir de rôles en fonction du but que l'on cherche à atteindre ou de l'hypothèse que l'on tente d'étayer. Cette constatation est renforcée par le caractère téléologique de la plupart des descriptions : il ne s'agit pas d'explicitier la place et le rôle dans la langue des éléments concernés, mais de les intégrer dans une démarche qui vise à éclairer un des aspects de l'usage de la langue. Cela explique pourquoi certaines de ces études proposent des approches très différentes sans qu'elles ne soient pour autant ni contradictoires, ni complémentaires : elles ne visent tout simplement pas le même but, ni ne comblent l'absence de référence des connecteurs de la même substance. (id. : 181)

Dans la pragmatique intégrée de DUCROT, „les connecteurs ne peuvent pas être étudiés isolément mais toujours sous la forme d'une structure sémantique *P connecteur Q*.” (id. : 182) Les connecteurs logiques „relient des segments toujours présents et identifiables, alors que les [connecteurs pragmatiques] ne concernent pas des segments matériels, mais des contenus sémantiques ou des actes de parole”. „L'interprète a donc pour tâche d'identifier les propositions *P* et *Q* et celles-ci ne correspondent pas nécessairement aux éléments linguistiques encadrant le connecteur.” (ibid.)

La pragmatique conversationnelle de ROULET s'inspire de la pragmatique intégrée tout en concentrant son attention sur l'articulation du discours. Dans ce cadre d'analyse, „une des deux principales fonctions assignées aux connecteurs est de marquer un constituant comme directeur (principal) ou subordonné, l'autre étant de lui assigner un statut argumentatif” (id. : 184).

Enfin, la pragmatique de la pertinence considère le contexte comme une variable qui correspond au sous-ensemble de l'environnement cognitif que le sujet interprétant sélectionne de tout ce qui lui est immédiatement accessible au moment de l'interprétation de l'énoncé. Comme le principe de pertinence veut que l'interprétant „appréhende l'énoncé comme *a priori* optimalement pertinent” et construise „un contexte d'interprétation adéquat pour obtenir une interprétation satisfaisante”, le connecteur a pour fonction d'optimiser ce traitement „en délivrant des instructions sur les liens entre les énoncés” (id. : 188).

3.2 Un classement grammatical

Il est tout à fait intéressant de voir ce qui se retrouve de tous ces développements théoriques dans une description grammaticale du français contemporain se voulant synthétique et intégrative d'orientations linguistiques différentes. Le chapitre XXI de (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994) est consacré à la présentation de la structuration du texte ; celle des connecteurs en est une partie majeure.

Cet ouvrage considère les connecteurs comme éléments de la grammaire du texte à côté des moyens de progression thématique et de l'anaphore. Il les définit ainsi (616-617) :

Dans l'enchaînement linéaire du texte, les connecteurs sont des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent. Pour rapprocher ou séparer les unités suc-

cessives d'un texte, les connecteurs jouent un rôle complémentaire par rapport aux signes de ponctuation.

Le classement des connecteurs qui y est proposé s'ensuit par conséquence logique de cette définition. (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994) en établit deux classes majeures : celle des „connecteurs” temporels et spatiaux, ordonnant la réalité référentielle, et celle des „connecteurs” argumentatifs, énumératifs et de reformulation, marquant les articulations du raisonnement (618).

Nous reviendrons plus tard aux sous-classes des connecteurs argumentatifs établies dans cet ouvrage ; ce qui demande actuellement une discussion plus approfondie sont les tenants et les aboutissants de la définition elle-même du connecteur, citée *supra*.

Si l'on peut approuver le traitement des connecteurs en tant que pivots de l'organisation grammaticale et sémantique du texte, on peut toujours se demander si l'intention d'enserrer, avec une élégante simplicité, les faits linguistiques responsables de la texticité dans une organisation tripartite n'a pas conduit à des simplifications abusives. Plus précisément, il se présente une certaine incohérence à l'intérieur de la troisième classe de cette organisation qui apparaît ainsi comme une espèce de fourre-tout. En effet, la définition des connecteurs y range tout ce qui sert d'élément de jonction dans un texte.⁸ L'hétérogénéité des entités ainsi réunies est indiquée immédiatement après la définition dans l'ouvrage même : les auteurs proposent de distinguer les connecteurs „au sens restreint” et „au sens large”, les premiers ne comprenant que „les termes qui assurent la liaison à l'intérieur d'une phrase complexe (les conjonctions de coordination et de subordination)” et les seconds embrassant „tous les termes qui assurent l'organisation d'un texte”, en plus, nous remarquons qu'„on rattache même aux connecteurs certains procédés anaphoriques” (617), ce qui met d'ailleurs en doute la pertinence des distinctions effectuées.

Les auteurs pensent se débarrasser du problème que posent les connecteurs capables de fonctionner non seulement entre propositions mais aussi entre des constituants de niveau inférieur en limitant, suivant (SCHNEUWLY et al. 1989), „la liste des connecteurs aux unités linguistiques qui ne font pas partie intégrante des propositions, mais qui assurent leur liaison en organisant leurs relations, sans être des expressions anaphoriques” (ibid.). Or, lorsqu'ils opposent „les unités dont c'est toujours le rôle” (*car, mais, parce que*, etc.) à celles „dont ce n'est pas le seul rôle” (ibid.), on comprend bien que la

⁸ Ce n'est pas, bien sûr, une solution unique inventée par ces auteurs : on trouve à peu près la même conception dans (LUNDKVIST 1980)

difficulté n'est toujours pas dépassée : *mais* relie aussi bien des constituants élémentaires que des propositions ou des séquences textuelles. Nous ne voyons donc pas avec précision ce en quoi réside la spécificité des connecteurs (par rapport aux conjonctions de la syntaxe classique).

Le problème de la spécificité se pose d'un autre côté également. En effet, la subdivision de la classe des connecteurs en deux groupes (éléments qui servent à „ordonner la réalité référentielle” et éléments „marquant les articulations du raisonnement”) se révèle par trop arbitraire, et, d'autre part, les éléments mis ensemble présentent des caractéristiques divergentes. D'abord, il est impropre de parler d'*ordonner la réalité référentielle* : aucun *texte* ne saurait le faire ; ce que l'on peut ordonner *dans* l'expression, c'est sa *représentation*. Ensuite, on conçoit mal la possibilité d'exclure de la réalité référentielle les référents psychologiques ou conceptuels, ce qui pourrait assurer l'immanence de ce classement. (Le fait que des connecteurs classés par les auteurs dans le premier groupe apparaissent dans l'ouvrage même dans le second aussi est d'ailleurs très éloquent ; c'est le cas notamment des „connecteurs temporels”). Enfin, si nous essayons d'appliquer des critères d'analyse plus rigoureux à l'ensemble des entités linguistiques apparentées, nous découvrons une différence très frappante qui en distingue deux types. L'analyse de la distribution des éléments (celle des cotextes et des contextes possibles pour chacun d'entre eux) démontre que les indices d'organisation comme *d'abord - ensuite - enfin, à droite - à gauche, le premier - le deuxième - l'énième*, etc. relie, d'une manière directe (c'est-à-dire sans passer par le biais de l'implicite), des (macro)propositions présentes à gauche et à droite de l'indice en question qui, en plus, forment ensemble un continuum dans leur contenu propositionnel et/ou sur le plan de la référence (i. e. elles se réfèrent à des objets de discours classables directement dans des ensembles conceptuels homogènes : <procès₁ - procès₂ - procès_n>, <objet₁ - objet₂ - objet_n>, <argument₁ - argument₂ - argument_n>). La distribution des connecteurs comme *mais, parce que*, etc. est toute différente : ils servent, dans un nombre substantiel des cas, à relier des (macro)propositions par le biais de l'implicite (des implications, des normes, des maximes ...), sans que les ensembles ainsi reliés soient référentiellement ou cognitivement homogènes (cf. (3), ou encore (5) où sont reliés un fait [un constat] et un acte de langage :)

(5) Le temps n'est pas beau mais moi je ne t'ai rien dit.⁹

⁹ cité par (LUSCHER 1994), p. 200

L'analyse sémantique des „connecteurs” (tels qu'ils figurent dans (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994)) nous apprend que les éléments du premier type que nous venons de remarquer sont des marqueurs dotés d'une signification lexicale propre dont l'actualisation dans les contextes n'active pas de procédures interprétatives-inférentielles particulières tandis que le groupe du deuxième type contient des éléments (marques) dont le „sens” est seulement et justement d'indiquer comment doit être interprétée la relation des (macro)propositions et du contexte : comparer *le premier* = 'ce(lui) qui précède les autres dans un ordre donné; *d'abord* = 'au début d'une séquence' avec *parce que* = '?', *mais* = '?'. L'analyse des phénomènes de prise en charge énonciative révèle, finalement, que les connecteurs du type *mais*, *parce que*, etc. sont investis de la polyphonie du discours et contribuent à sa nature dialogique, tandis que les indices d'organisation du premier type ne sont pas aptes *en eux-mêmes* à rendre les énoncés polyphoniques.

La conclusion que l'on peut tirer de toutes ces observations est donc que la définition des connecteurs que propose (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994) et le classement qu'elle permet (tout comme les classements de nature semblable, comme celui de (LUNDKVIST 1980)) ne sont pas pertinents. S'il est vrai que l'analyse textuelle peut relever, à côté des moyens d'assurer la continuité sémantico-référentielle, des moyens servant à articuler les (macro)propositions textuelles, ce dernier ensemble doit être décrit différemment. (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994) le représente d'une façon que nous pourrions visualiser par la figure a. Nous venons de voir les inconvénients de cette conception et proposons de la remplacer par celle que nous représenterions par la figure b.

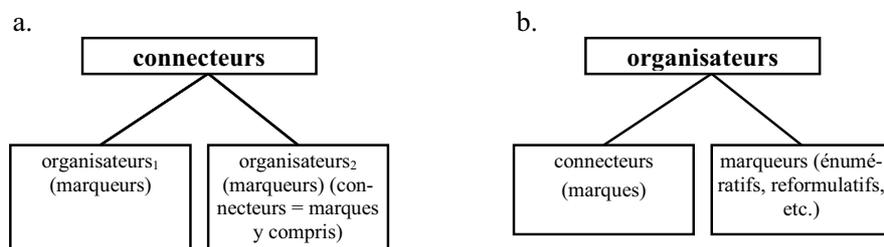


Figure 1

Ajoutons que même la figure b ne représente qu'incomplètement le vaste ensemble des structurants de texte qui s'articule, dans notre conception, comme suit :

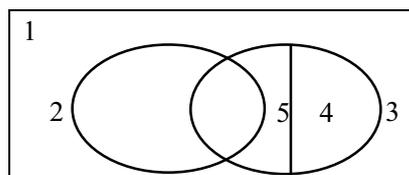


Figure 2

(1 = structurants de texte = {2 = moyens connexifs + [3 = organisateurs = /4 = marqueurs + 5 = connecteurs/]}), cf. (CSÚRY 2001).

3.2.1 Remarques sur la connexité

Il convient de souligner que, pour des raisons terminologiques, la figure b. peut également paraître critiquable¹⁰. Tout en rappelant que ce n'est pas un objectif théorique du domaine de la linguistique ou de la pragmatique textuelles qui est visé sur ces pages et en reconnaissant la possibilité (et la réalité) de la pluralité des vues, nous allons expliciter succinctement nos options théoriques, nécessaires au travail empirique entrepris, sous-jacentes aux développements lexicologiques qui suivront.

Nous estimons, avec (ADAM 1990 : 109), que „le texte est un produit connexe, cohésif, cohérent” ; la cohésion désignant la bonne formation sémantique, la cohérence désignant la pertinence pragmatique et la connexité désignant la bonne formation grammaticale du texte.

La CONNEXITÉ, qui correspond aux rapports grammaticaux des formants linguistiques d'une expression, opère non seulement à l'intérieur de la proposition, mais aussi en exerçant des contraintes textuelles sur les reprises d'unités : nominalisation, ellipse, corréférence, anaphores, articulation des propositions par des chaînes d'organisateur ou de connecteurs, enchaînement des temps verbaux (imparfait dans les relatives par exemple). (ibid.)

Il y a donc des moyens verbaux saillants en tant que structurants de texte (p. ex. certains types de l'anaphore, les connecteurs) et il y en a d'autres qui le sont moins (p. ex. le système des temps verbaux dans une séquence narrative). De toute façon, les connecteurs, autant d'outils servant à connecter les éléments constitutifs d'un texte, semblent bien les garants de la connexité, d'où leur appellation. Ceci pourrait justifier la conception de (LUNDKVIST 1980) ou de (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994). Or, comme on l'a vu, les moyens de connexion forment un ensemble hétéroclite auquel est confrontée

¹⁰ Si elle a encore besoin de justification, celle-ci est à chercher aussi dans l'annexe qui est un dictionnaire raisonné des principaux termes techniques utilisés dans la présente étude.

toute terminologie se voulant rigoureuse. Si l'on y ajoute que les lexies que nous analyserons en tant que connecteurs jouent souvent un rôle sur le plan de la cohésion et de la cohérence, sans connecter effectivement de la matière verbale, on comprend que baptiser tout cet ensemble hétéroclite „connecteurs” et distinguer les sous-types par l'adjonction d'adjectifs (même en effectuant leur classement avec plus de circonspection que ne l'a fait (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994)) pourrait donner lieu à des confusions, étant donné l'usage qui entend par connecteur un des sous-types (celui de *mais*). (ADAM 1990) lui-même emploie les termes *connecteur* et *organisateur* pour désigner des éléments de discours de nature différente, quoique concourant à assurer la connexité. Le problème a consisté pour nous de trouver leur hypéronyme. (ADAM 1990) utilise le terme *marqueur* comme synonyme ou hypéronyme d'*organisateur* mais il est clair que si un organisateur énumératif, par exemple *le premier* ou *en plus*, est bien un marqueur (d'intégration linéaire en l'occurrence), un connecteur ne l'est pas : il est une *marque*. Tel est le cas, au moins, si l'on accepte la distinction entre *marque* et *marqueur*, proposée par (LUSCHER 1994). Comme il nous a semblé préférable d'agir ainsi, et ayant considéré que, dans l'interprétation, les constituants du texte servant à assurer sa connexité fonctionnent comme autant d'indices d'organisation, nous avons réservé le terme *connecteur* pour désigner les marques d'organisation référentiellement vides dont la présence „rend la connexion non ambiguë et univoque” (MOESCHLER – REBOUL 1994 : 465) et choisi le terme *marqueur* pour désigner les autres mots et expressions appartenant à l'ensemble des moyens de connexion que nous proposons d'appeler *organiseurs*. Les *marqueurs* servent à indiquer la place d'une (macro)proposition ou séquence textuelle ou à lui assigner un rôle particulier dans la structure d'ensemble (hiérarchique) du texte.

3.2.2 Remarques sur l'argumentation

Comme point de départ, considérons de nouveau (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994). Rappelons que le deuxième type des „connecteurs” par eux établi marque „les articulations du raisonnement” et les connecteurs argumentatifs en constituent un sous-type. Quoique *argumentation* et *raisonnement* soient tant bien que mal distingués ailleurs dans le texte, ce flou terminologique surprend, surtout à la lumière des recherches, importantes tant par leur quantité que par leurs conséquences épistémologiques, menées sur l'usage de la langue en contexte, sur l'énonciation, sur la rhétorique, sur la pragmatique. En ce qui concerne le *raisonnement*, il est clair que nous devons l'écarter de nos investigations car il s'agit là d'un fait de discours consistant à se servir de procédés logiques (induction, déduction, syllogisme)

afin d'arriver à ses fins dans un acte de communication. Pour ce qui est de *l'argumentation*, considérée comme relevant du domaine de la pragmatique, nous en sommes pleinement concernés (en effet, il est *au moins* un certain nombre d'emplois où un connecteur ne fait pas que de garantir la connexité d'un fragment de texte mais joue également un rôle pour établir sa cohérence, c'est-à-dire guide son interprétation) mais aussi confrontés à quelques problèmes théoriques et terminologiques. Le premier en est, notamment, ce que l'on doit entendre par ce terme ; un autre est le statut des connecteurs par rapport à l'argumentation.

3.2.2.1 *Les acceptions du terme*

Il faut d'abord revoir la distinction de l'argumentation du raisonnement. D'une manière générale, comme la décrit KOPPERSCHMIDT (1985 : 159), l'argumentation est un

communicative process in which statements function as argument for or against the validity of other statements (...); speech process or, more precisely, a dialogue (160). Argumentation is (...) a sign of the willingness to solve problems and conflicts without the use of force.

Une différence essentielle consiste sans doute en une mise en relation plus ou moins relâchée de thèses, prémisses et de conclusions : de l'organisation syllogistique à trois étapes, il reste des combinaisons certes variées mais incomplètes (au sens logique formelle) dans le discours argumentatif.

(...) the conclusion is not deduced (as in the logic forms), but is developed from the arguments. This means that one cannot exactly predict the conclusion as is the case in the syllogism which, therefore, can be described as a circle. The argumentation, however, is more like a spiral, where the conclusion does not reach the point of the thesis but a near-by point on the next level. (RUDOLPH 1989 : 178)

Mais, dans ce sens, l'argumentation reste toujours un fait de discours et il n'apparaît rien qui pourrait justifier une étude *linguistique* (en plus, lexicologique) des connecteurs argumentatifs. Pour cette raison, nous devons renoncer à prendre le terme au sens ordinaire ; l'analyse du discours, la „nouvelle rhétorique”¹¹, la logique non formelle¹², naturelle ou discursive¹³, quoique très instructives pour l'étude des usages de la langue et traitant parfois aussi de mots dont nous nous proposons l'exploration, ont un intérêt très limité du

¹¹ voir (PERELMAN - OLBRECHTS-TYTECA 1988)

¹² voir, par exemple, (BLAIR 1991)

¹³ voir (GRIZE 1984, 1990, 1992), (VIGNAUX 1976, 1988)

point de vue de nos objectifs actuels. Tout au plus espérons-nous tirer quelque profit de l'étude de l'argumentation en tant que fait de discours pour une meilleure connaissance du rôle de l'implicite dans la communication (voir, p. ex., VAN EEMEREN - GROOTENDORST 1984), étant donné la nature très souvent non explicite des propositions connectées dans les textes.

Si l'on regarde de plus près les propriétés linguistiques des énoncés du discours argumentatif, on comprend qu'il puisse y avoir une acception différente, technique du terme. (DUCROT 1981 : 9) en rend compte d'une manière encore assez prudente :

L'argumentation n'est pas toujours surajoutée aux possibilités sémantico-pragmatiques inscrites dans la langue ;

il se trouve des éléments linguistiques qui peuvent imposer des contraintes argumentatives. On lit une formule pareille en (PLANTIN 1990 : 148) :

L'argumentation est l'opération linguistique par laquelle un énonciateur avance un énoncé-argument dont la structure linguistique oriente le destinataire vers certains enchaînements. (...) Les enchaînements d'énoncés sont préformés „argumentativement” dans la langue.

(ANSCOMBRE et DUCROT 1983 : 174) sont plus radicaux en évaluant le rôle respectif de l'informativité et de l'argumentativité comme fonctions du langage :

(...) toute une classe d'énoncés apparemment informatifs – les énoncés évaluatifs – [sont] fondamentalement argumentatifs, l'informatif étant un dérivé délocutif de l'argumentatif. Nous espérons par là pouvoir rendre compte de leur fonctionnement informatif dans le discours ordinaire sans être pour autant obligés, en tant que théoriciens, d'accepter dans notre métalangage des concepts correspondant à une valeur informative pour nous illusoire.

L'argumentation au sens technique est donc un fait de langue. Il s'agit alors de „discours comportant au moins deux énoncés E_1 et E_2 dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre ; le premier est l'argument, le second la conclusion” (id. : 163), l'énoncé conclusion pouvant être implicite mais inférable à partir du cotexte. Lorsqu'un sujet utilise E_1 en faveur de E_2 , il réalise un acte d'argumentation. Plus précisément :

Tout énoncé, qu'il serve ou non de prémisse dans une argumentation, est l'objet d'un acte d'argumenter qui, pour nous, fait partie de son sens. Nous entendons par là qu'il se présente toujours comme attribuant à un ou plusieurs objets un certain degré dans l'ordre d'une qualité. (id. : 166)

Cette vision de l'argumentation relève de la conception ascriptiviste selon laquelle le langage n'a pas pour fonction primordiale de représenter le monde extralinguistique mais de réaliser des actes de langage. L'argumentation, en outre, est une relation d'ordre sémantique qui a pour caractéristique la **scalarité** (les arguments se situant sur des **échelles** mises en rapport et étant plus ou moins **forts**) et qui repose sur des *topoi* (des lieux communs argumentatifs). Les énoncés (complexes) sont **polyphoniques**, c'est-à-dire le locuteur qui les produit y met en scène un ou plusieurs énonciateurs réels ou virtuels tout en s'en démarquant et/ou s'identifiant (à l'un d'entre eux).

Pour illustrer quelles interprétations peut recevoir un énoncé selon la théorie de l'argumentation, prenons deux exemples d'ANSCOMBRE et DUCROT (1983) :

(6) Cet hôtel est bon.

(6) doit être compris non pas comme la description d'un état de fait mais comme un argument favorable orienté vers quelque conclusion Q, plus précisément, comme un acte de recommandation. L'enchâssement de (6) dans un autre énoncé peut cependant rendre cette interprétation problématique, un acte de recommandation pouvant „normalement” difficilement amener la conclusion de (7).

(7) Si cet hôtel est bon, il doit être cher.

La difficulté est surmontée si, en vertu de ce qui a été dit de *l'acte d'argumenter*, l'on paraphrase la première proposition de (7) par „Si cet hôtel a les propriétés légitimant l'acte d'argumenter que l'on accomplit en disant *Cet hôtel est bon*” (id. : 174).

Même si cet exemple ne rend pas compte de toute l'étendue de la théorie de l'argumentation, il met en évidence d'une part la différence qu'il y a entre le sens ordinaire et le sens technique du terme examiné et, de l'autre, la nature et le rôle de la relation argumentative dans le langage. On aura également compris l'intérêt que cette problématique représente pour nous : un connecteur comme *mais* met en relation argumentative des contenus sémantiques dont la présence concurrente à l'intérieur du même énoncé rend celui-ci **polyphonique**. Cela signifie que l'argumentation de *p* à *q* est attribué à un énonciateur E_1 et celle de *r* à *non-q* à E_2 , la structure *p mais q* indiquant que le locuteur qui réalise cet énoncé s'identifie à E_2 (voir (8)). Il est à voir ce qui est dû en cela seulement et uniquement au connecteur et non pas au co(n)texte, mais il n'en reste pas moins que la syntaxe et/ou une sémanti-

que „pure” ne sauraient suffire à donner raison des effets de sens liés aux énoncés contenant le connecteur.

3.2.2.2 *Connecteurs argumentatifs*

Il convient de revenir maintenant au problème du classement des connecteurs et à celui des appellations. En effet, comme nous avons dit au début de l'*Introduction*, nous nous occuperons des connecteurs que l'on appelle souvent *argumentatifs*. Quoique nous ayons fourni des indications plus précises aussi sous 1.2.1. sur les caractéristiques générales des connecteurs à étudier, il faudrait savoir s'il est juste de les nommer *argumentatifs* et, dans l'affirmative, sous quelles conditions.

Théoriquement, le schéma 2, qui est le prolongement du schéma 1 b., pourrait représenter les subdivisions de la classe des connecteurs. Le terme *connecteur* tout court désignerait alors les *marques* d'organisation textuelle contribuant à assurer la connexité, c'est-à-dire la bonne formation grammaticale du texte. Les *connecteurs pragmatiques* s'en distingueraient par le fait de jouer un rôle aussi sur le plan pragmatique, i. e. du point de vue de la cohérence. Ils guideraient les mécanismes d'inférence à partir des (macro)propositions reliées. Les *connecteurs argumentatifs* en constitueraient un sous-ensemble en vertu de leur fonction consistant à relier des propositions-arguments et/ou des propositions-conclusions en leur assignant une orientation argumentative.

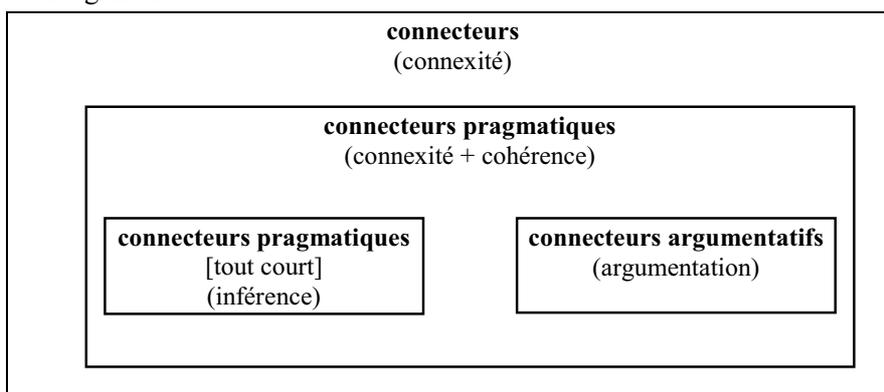


Figure 3

Cette répartition des connecteurs nous paraît cependant purement théorique. Il serait tout d'abord certainement problématique de trouver des connecteurs ayant une fonction purement connexive. (Si l'on a pourtant proposé de ne pas appeler la classe entière des entités linguistiques à fonction con-

nexive *connecteurs*, c'est pour éviter toute confusion avec les marqueurs présentant des traits radicalement différents.) Ensuite, l'utilité de distinguer les connecteurs argumentatifs au sein des connecteurs pragmatiques peut se heurter à des difficultés à son tour : d'une part, si l'on accepte, conformément à la théorie d'ANSCOMBRE et DUCROT, la primauté de l'argumentation sur l'information, on voit mal l'intérêt de postuler une telle catégorie ; d'autre part, même si ce n'est pas le cas, les emplois „argumentatifs” et „non-argumentatifs” du même connecteur (p. ex. *mais*) ne font que compliquer la situation.

Enfin, *connecteur argumentatif* est bien loin de désigner le même ensemble pour tous les chercheurs. (ROULET et al. 1985), en étudiant l'articulation du discours conçu comme l'espace de l'interaction, appelle ainsi l'une des quatre catégories des soi-disant connecteurs interactifs. Ces derniers

marquent la relation entre un (ou des) constituant(s) subordonné(s) (acte, intervention ou échange) et l'acte directeur d'une intervention. (111)

Ils se subdivisent en connecteurs argumentatifs, consécutifs, contre-argumentatifs et réévaluatifs. Les lexies que nous étudions seraient à classer dans les deux dernières catégories. Or, nous estimons qu'il y a lieu de les rapprocher plutôt que de les séparer, sans compter le fait qu'il se trouve des occurrences où elles ni ne relient des contre-arguments ni ne réévaluent les arguments présentés préalablement.

Aussi choisissons-nous, certes pour des fins avant tout pratiques pour le moment plutôt que mû d'une ambition purement théorique, d'utiliser désormais le terme *connecteur* sans complément de relation. Tout au plus pouvons-nous espérer être à même, à la fin de nos investigations, de donner quelques éléments de réponse à cette question aussi.

3.3 Des théories à la recherche empirique

Nos recherches sont censées aboutir à une représentation lexicologico-sémantique des connecteurs, avons-nous dit. Est-ce possible sans nous rallier à l'une ou l'autre des conceptions pragmatiques ? Quelles sont les lignes directrices, d'après les différentes théories, qui s'offrent au lexicologue voulant tenir compte des dimensions textuelle et pragmatique dans son travail ?

Les propriétés textuelles formelles des connecteurs sont descriptibles, bien sûr, sans référence à des théories pragmatiques. Cela veut dire que leurs

caractéristiques dans la structure (macro)propositionnelle du texte (position, envergure, nature des segments textuels connectés) peuvent être connues à partir d'un corpus pragmatiquement non interprété, c'est-à-dire sans la prise en compte des facteurs situationnels aléatoires. Les relations paradigmatiques (lexico-sémantiques : synonymiques, hypo- et hypéronymiques) qui relient dans une classe lexicale ces items se prêtent également assez bien à une analyse empirique. En revanche, pour y apporter des précisions et pour fournir des renseignements nuancés sur leur sémantisme, il est inévitable de passer par des spéculations sur le déroulement de l'interprétation des énoncés. Mais n'oublions pas que l'objectif essentiel est d'obtenir une caractérisation utilisable (dans un dictionnaire, par exemple) des items lexicaux examinés et non pas de trancher dans de vieilles polémiques. C'est ce que nous garderons à l'esprit en discutant, dans les lignes qui suivent, de quelques problèmes que soulèvent les explications des emplois de *mais* proposées à partir de théories différentes.

3.3.1 Implicatures et „double syllogisme”

Les tableaux ci-après représentent des „syllogismes” mis en parallèle qu'il serait possible de détecter, suivant *grosso modo* le modèle de BÉKÉSI (1993), à la base des structures sémantiques des énoncés contenant le connecteur *mais*. Les inférences seraient déterminées par les implicatures conventionnelles et conversationnelles ; les articulations des prémisses et des conclusions sont nuancées par des modalisateurs. (Nous ne tiendrons pas compte ici de ces derniers, étant donné le caractère limité de nos objectifs immédiats.) Les minuscules *p* et *q* désignent des propositions, *s* figure pour *syllogisme*, les majuscules *P* et *Q* sont des prédicats. Les trois lignes des tableaux contiennent dans l'ordre les prémisses et la conclusion selon le modèle classique du syllogisme. Les propositions imprimées en caractères gras sont explicites, le reste étant implicite.

(8) Le temps n'est pas beau mais je sors.

| p (<i>s</i> ₁) | q (<i>s</i> ₂) |
|------------------------------------|------------------------------------|
| $\forall t (P(t) \supset \neg q)$ | $\forall t (Q(t) \supset q)$ |
| P(t) (=p) | Q (t) |
| $\neg q$ | q |

(où *t* = temps (dans les sens chrono- et météorologiques du terme), *Q* peut signifier quelque chose comme „je sors lorsqu'il est temps pour moi de x”)

A la première vue, (8) éclaire les structures de sens syllogistiques sous-jacentes à nos énoncés quotidiens argumentativement marqués et démontre combien le rôle de l'implicite est essentiel tant dans leur production que dans

leur interprétation. En effet, *mais* relie une proposition conclusive à un argument appartenant à deux ordres opposés en vertu de sa capacité d'évoquer des contenus de sens non exprimés. Comme on voit bien, il n'y a pas de contraste sémantico-logique direct entre p et q : ce sont les conclusions des deux parcours logicoïdes qui contrastent.

Mais l'interprétation syllogistique n'est point indispensable pour prouver le rôle de l'implicite et pour faire ressortir la teneur de *mais* : le carré argumentatif ferait aussi bien l'affaire. Elle produit plutôt un résultat non escompté en révélant l'inadéquation du syllogisme (logiquement correcte) pour la représentation de l'argumentation puisque, premièrement (sans parler de problèmes mineurs), la majeure ne peut pas être formulée convenablement pour p (parce que, si l'on utilisait une formule traduisant avec précision la prémisse sous-entendue, c'est-à-dire qu'*en général*, on ne sort pas quand le temps n'est pas beau, le syllogisme deviendrait impossible), deuxièmement, il est *stricto sensu* logiquement impossible d'accepter p et q en même temps (pour le même t) si les deux majeures sont simultanément valides. Certes, il serait possible de sauver la formule en y introduisant des marqueurs d'univers mais il ne s'agirait plus tout à fait de syllogismes au sens classique du terme et on ne pourrait toujours pas comprendre pourquoi la place des deux propositions par rapport à *mais* est conditionnée co(n)textuellement. On peut d'ailleurs se demander s'il est juste de supposer que les sujets parlants et interprétants accomplissent des opérations mentales compliquées, dans une bonne partie régressives, avec deux structures syllogistiques mises en parallèle.

(9) Le temps n'est pas beau mais la pluie va arroser les champs.

| $p (s_1)$ | $q (s_2)$ |
|-----------------------------------|------------------------------|
| $\forall t (P(t) \supset \neg q)$ | $\forall t (Q(t) \supset q)$ |
| P(t) (=p) | Q (t) |
| $\neg q$ | q |

Ce deuxième exemple ne se distingue du précédent que par le fait que matériellement, *mais* relie deux arguments et la conclusion reste implicite ; le sujet interprétant est tenu à l'identifier car c'est toujours grâce à elle que la présence de *mais* est justifiable. A part les problèmes signalés plus haut, considérons que, pour comprendre l'énoncé, le destinataire devrait rétablir un s_2 qui se présenterait comme 'Chaque temps où il y a de la pluie arrosant les champs est à considérer comme une bonne chose'. Ne serait-ce que de demander un effort trop grand et absurde de l'usager en lui imposant le schéma syllogistique de l'interprétation ? La reprise de (5) nous en fournit un exemple encore plus éloquent ; en effet, il s'y agit d'actes de langage

indirects et les syllogismes devraient être fondés entièrement sur des propositions implicites.

(5) Le temps n'est pas beau mais moi je ne t'ai rien dit.

| s_1 | s_2 |
|--|---|
| Si p est un argument pour r, alors émettre p revient à vouloir faire admettre r à son destinataire. | Si on ne dit rien à son interlocuteur, alors on ne veut pas l'influencer. |
| X émet p devant Y. | X prétend n'avoir rien dit à Y. |
| X veut faire admettre r à Y. | X ne veut pas influencer Y. |

Même si l'on „sauve” ces syllogismes à l'aide de marqueurs d'univers (en opposant les univers [mondes] d'attentes aux mondes de ce qui est) et qu'on ne se soucie pas des règles co(n)textuelles, il reste à trouver la raison de l'impossibilité de substituer entre eux les connecteurs théoriquement synonymes dans certains énoncés. Nous pourrions tenter d'expliquer l'acceptabilité de *pourtant* ou de *quand même* à la place de *mais* en (8) mais pas en (9) en disant que dans le premier, il s'agit de connecter un argument et une conclusion tandis que, dans le second, deux arguments sont mis ensemble (encore faudrait-il le prouver). Cependant (10) et (11) montrent combien il est difficile, pour d'autres énoncés, de rétablir au moins l'un des prétendus syllogismes et de décider si leurs propositions sont des conclusions ou des arguments ; par ailleurs, si l'on regarde de près, il en va de même pour (9).

(10) Pierre est intelligent mais brouillon.

| p (s_{1j}) | q (s_{2a}) | q (s_{2b}) | q (s_{2c}) |
|--|--|--|--|
| $\forall x$ (intelligent (x)) $\supset \neg$ brouillon (x)) | $\forall x$ (brouillon (x)) $\supset \neg$ intelligent (x)) | $\forall x$ (\neg intelligent (x)) \supset (brouillon (x)) | $\forall x$ ('normal' (x)) $\supset \neg$ (intelligent (x) \wedge brouillon (x)) |
| intelligent (Pierre) | brouillon (Pierre) | \neg intelligent (Pierre) | intelligent (Pierre) \wedge brouillon (Pierre) |
| \neg brouillon (Pierre) | \neg intelligent (Pierre) | brouillon (Pierre) | \neg 'normal' (Pierre) |

Les indices *a*, *b* et *c* marquent les différentes hypothèses forgées sur la deuxième syllogisme, l'expression 'normal' veut dire 'conforme au monde d'attentes' (pour une meilleure illustration, nous avons utilisé des mots au lieu de symboles). Il est à remarquer que ni s_{2a} ni s_{2b} ne sont plausibles ; s_{2c} l'est mais il ôte tout le pouvoir explicatif du double syllogisme.

Le cas de (11) est tout à fait pareil ; de surcroît, *pourtant* et *quand même* ne sont pas incompatibles ici avec *mais*.

(11) Pierre est intelligent mais il échoue à tous ses examens.

| $p(s_1)$ | $q(s_{2a})$ | $q(s_{2b})$ | $q(s_{2c})$ |
|--|---|--|--|
| $\forall x$ (intelligent (x) $\supset \neg$ (échoue aux examens (x))) | $\forall x$ (\neg intelligent (x) \supset (échoue aux examens (x))) | $\forall x$ ((échoue aux examens (x)) $\supset \neg$ intelligent (x)) | $\forall x$ ('normal' (x) $\supset \neg$ (intelligent (x)) \wedge échoue aux examens (x))) |
| intelligent (Pierre) | \neg intelligent (Pierre) | échoue aux examens (Pierre) | intelligent (Pierre) \wedge échoue aux examens (Pierre) |
| \neg (échoue aux examens (Pierre)) | échoue aux examens (Pierre) | \neg intelligent (Pierre) | \neg 'normal' (Pierre) |

L'hypothèse selon laquelle un connecteur comme *mais* déclencherait un mécanisme interprétatif suivant un double syllogisme s'écroule sur (12).

- (12) A : – Le temps n'est pas beau.
B : – Mais un rayon de soleil éclaire le salon.

| $p_a(s_1)$ | $p_b(s_1)$ | $q(s_2=s_1)$ |
|---|---|---|
| $\forall t$ (P(t) \leftrightarrow Q(t)) | $\forall t$ (P(t) \leftrightarrow Q(t)) | $\forall t$ (P(t) \leftrightarrow Q(t)) |
| (?) | \neg Q(t) | P(t) |
| \neg Q(t) | \neg P(t) | Q(t) |

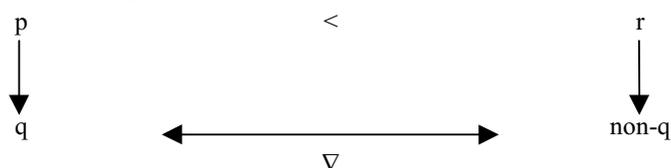
Le tableau montre bien ce qui autorise *mais* mais il serait difficile de trouver deux syllogismes différents au lieu d'un seul, tautologique (avec la majeure 's'il fait du soleil alors il fait beau et s'il fait beau alors il fait du soleil') au départ de ce double parcours argumentatif ; la manière dont il faudrait décrire *p* demeure également mal élucidée.

Il se trouve donc que nous ne pourrions pas atteindre notre but en n'opérant qu'avec les catégories extralinguistiques des implicatures et avec le modèle (doublement) syllogistique comme moyen de description.

3.3.2 Interprétation dans le cadre de la théorie de l'argumentation

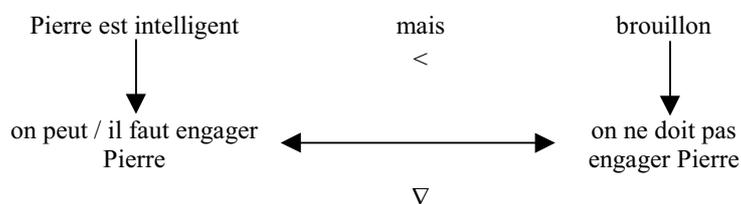
Pour décrire les fonctionnements de *mais*, on doit recourir aux notions de *force* et de *contradiction* argumentatives. Les arguments (réels ou virtuels) appartenant à la même classe argumentative (i. e. servant la même conclusion dans l'acte du même énonciateur) sont caractérisés par leur relation de force en vertu de laquelle ils sont situés sur une échelle. Un argument *p* est considéré comme plus fort qu'un argument *p'* ssi la conclusion de *p* à *q* implique celle de *p'* à *q*, l'inverse n'étant pas vrai. Lorsque deux énoncés contiennent des arguments appartenant à la même classe, ils sont coorientés ; si,

en revanche, l'énoncé E_1 contient l'argument p servant la conclusion q et l'énoncé E_2 contient l'argument r servant la conclusion $non-q$, ils sont dits anti-orientés, c'est-à-dire qu'ils ont des orientations argumentatives opposées. Lorsqu'un locuteur réalise E_1 et E_2 en les connectant par *mais*, il relie les échelles de q et de $non-q$ tout en indiquant la supériorité de force de r et obligeant ainsi la conclusion $non-q$ ainsi que l'annulation de q , comme le représente le carré argumentatif :



Ce carré illustre très bien le mécanisme interprétatif de (10), il faut seulement trouver q , tâche prétendument facile dans une situation de discours. Par exemple, il peut être question d'engager Pierre comme collaborateur.

(10)



Le fait que les mêmes enchaînements ne sont pas possibles après p mais q et q mais p est mieux expliqué sur les bases de la théorie de l'argumentation car on peut affirmer que les propositions reliées par ce connecteur sont argumentativement anti-orientées et celle qui le *suit* est présentée comme argumentativement plus forte, l'enchaînement devant se faire sur le „terme droit” (i. e. le bloc verbal connecté se trouvant du côté droit) du connecteur. Mais ce même exemple peut également illustrer l'inconvénient de ce type d'explication : quoiqu'on s'abstienne de considérer les énoncés en dehors de leur co(n)texte, la recherche de la conclusion peut parfois se révéler aussi difficile (et forcée) que celle de syllogismes dans le cadre d'analyse précédent. Ajoutons aussi les co(n)textes où p mais q est un ensemble d'arguments coorientés. Prenons (13) :

(13) Pierre est intelligent mais brouillon. Marie l'a aimé déjà à cause de son intelligence ; son caractère brouillon l'a rendu (on ne sait pourquoi) irrésistible pour elle.

La difficulté est surmontable en supposant des *topoi* différents à la base de (10) et de (13) mais il est clair que refléter la théorie à tous points dans la représentation lexicologique / lexicographique serait alourdir la dernière considérablement.

3.3.3 *Interprétation dans le cadre de la pragmatique de la pertinence*

Rappelons que selon cette théorie, la fonction du connecteur est d'optimiser le traitement des énoncés dans l'interprétation. Selon (LUSCHER 1994 : 189),

L'information pragmatique est le propre des marques linguistiques. Elle constitue un pont entre le système de la langue et les données extra-linguistiques de la communication (187) [...] Pour nous, les instructions véhiculées par le connecteur sont pragmatiques, et cela pour les raisons suivantes :

(i) elles guident l'interprétation et le type d'opérations sur lesquelles elles portent ressortit bien à la pragmatique ;

(ii) le moteur d'inférence qui pousse à continuer ou à cesser le processus d'interprétation [...] est le principe de pertinence ;

(iii) pour un même morphème, nous distinguons les emplois consistants d'opérateurs sémantiques des emplois variables de connecteurs pragmatiques.

La figure 4, empruntée (avec les exemples (5), (8), (9) et (12)) à (LUSCHER 1994 : 199-200), présente les quatre emplois argumentatifs de *mais* dans un schéma de traitement procédural. Dans cette conception, les connecteurs sont définis par le couple de leurs règles d'interprétation et de leurs conditions d'emploi ; les premières devant être lues, dans ce schéma, sur les axes verticaux et les secondes, sur les alignements horizontaux.

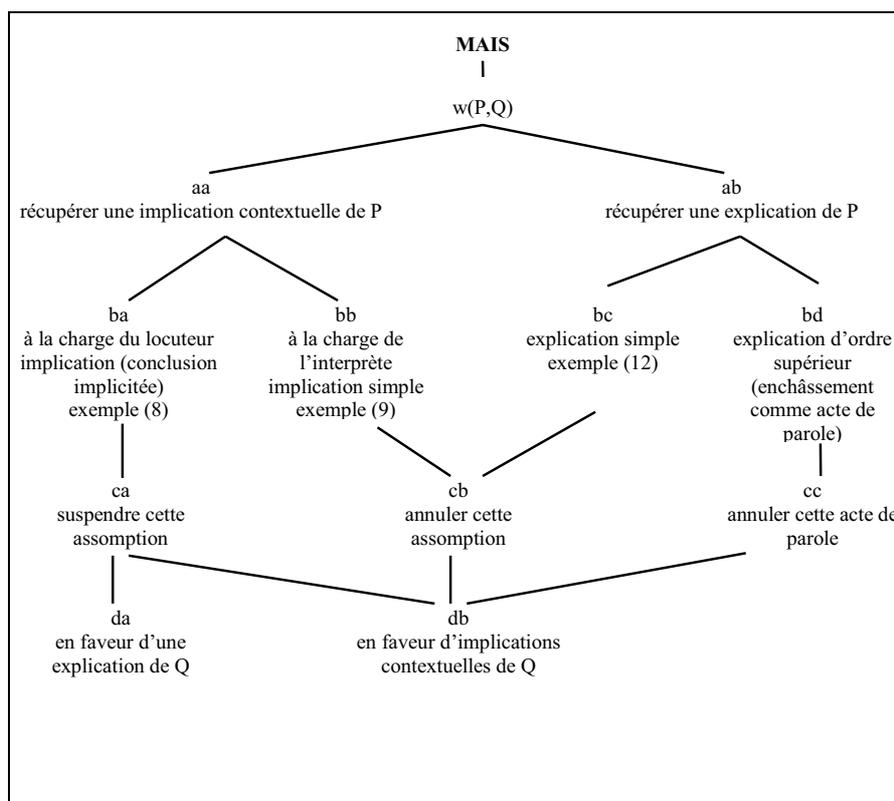


Figure 4

Il serait pour nous hors de propos de discuter du caractère effectif ou non d'une telle procédure interprétative dans la communication. Si cette conception nous paraît avantageuse par rapport à une représentation syllogistique, c'est premièrement parce qu'elle tient compte aussi des conditions d'emploi dans l'enchaînement argumentatif, c'est-à-dire des paramètres co(n)textuels liés à l'interprétation à choisir, deuxièmement parce que la surcharge en propositions implicites à récupérer est éliminée, tout comme les opérations cognitives régressives auxquelles sont substituées des opérations progressives, ce qui rend la représentation plus simple et économique, et troisièmement parce que les connecteurs par ailleurs synonymiques ne devant pas entrer dans le même carcan syllogistique peuvent être dotés de couples de

<règles interprétatives¹⁴, conditions d'emploi> différents, ce qui permet d'expliquer des incompatibilités dont on vient de voir des exemples. Ces couples de caractéristiques semblent d'ailleurs mieux représenter l'emploi créatif du langage dans les contextes différents en suggérant un choix parmi possibilités simultanément présentes plutôt que l'application de règles logiques rigides.

Un avantage supplémentaire résulte du fait que l'interprétation est conçue comme un traitement séquentiel des énoncés (il est ainsi possible d'expliquer les phénomènes liés à l'ordre) et de la prise en considération des séquences de connecteurs comme *mais pourtant*.

Malgré les aspects avantageux de la description des connecteurs dans le cadre de la théorie de la pertinence, nous devons en reconnaître un autre qui est de prime abord décourageant pour notre entreprise. Il a été dit, en effet, que les connecteurs sont des marques sémantiquement vides, ce que l'on pourrait paraphraser en 'dépourvues de sens'. Est-ce pour autant nécessaire que toute tentative de leur description lexicologique ou lexicographique (i. e. toute opération visant à saisir leur « sens ») soit vouée à l'échec ? Nous ne le pensons pas. Ce dont les connecteurs sont dépourvus est *l'autonomie référentielle* et non pas, bien entendu, la *valeur lexicologique*. Si les prépositions comme *dans* ou *à* doivent être représentées dans le dictionnaire, les connecteurs doivent aussi y être définis, et définis d'une façon pertinente. Tout au plus devons-nous prendre les distances méthodologiques nécessaires dues aux cadres disciplinaires différents, sans pour autant renoncer à intégrer dans notre description tout ce qui a été apporté par ces disciplines à une connaissance plus exacte de notre objet.

Par ailleurs, la distinction opérée par (LUSCHER 1994 : 189) entre „les emplois consistants d'opérateurs sémantiques” et les „emplois variables de connecteurs pragmatiques” du même morphème laisse également ouverte la possibilité d'une représentation lexico-sémantique „traditionnelle”. Seulement, une telle représentation doit rendre compte du second type d'emploi aussi. Il est alors à se demander si, par exemple, l'article de dictionnaire traitant d'un connecteur doit être scindé en fonction de ces deux types d'emploi et si la représentation lexicologique de „l'emploi variable de connecteur pragmatique” équivaut à l'algorithme présenté dans la *Figure 4*, p. 57. On verra, d'une part, que la distinction radicale de ces emplois est pour le moins problématique, d'autre part, que les algorithmes de ce genre per-

¹⁴ Terme de LUSCHER ; on trouve aussi *instructions* (MOESCHLER 1989) avec, pratiquement, le même sens.

mettent moins de saisir les spécificités lexicales de tel connecteur particulier que de représenter des processus interprétatifs généraux.

3.4 Connecteurs et anaphore

Une propriété essentielle des connecteurs est donc qu'ils servent à « cimenter » les (macro)propositions du texte, tout en établissant parfois des jonctions à longue distance¹⁵ et/ou en fournissant des indications relatives au contexte, à la situation de discours sans avoir une valeur référentielle propre. Or, cette propriété est également celle d'une autre catégorie de la grammaire textuelle, à savoir l'anaphore.

Si l'on considère le champ lexical faisant l'objet de la présente étude, on y trouve des éléments particulièrement représentatifs de ce comportement analogue. L'expression *de toute façon*, par exemple, est capable de relier des macropropositions volumineuses en les mettant en relation d'opposition-concession (à la façon de *mais* dans (10)). Tel est le cas, notamment, lorsque *de toute façon* figure en tête de paragraphe. La macroproposition ou la séquence entière qui le précèdent (pouvant s'étendre à plusieurs paragraphes) sont alors à considérer comme son antécédent car ce n'est ni une proposition concrète ni un contenu implicite qui constitue le premier argument du connecteur (celui de gauche) mais un contenu complexe explicité dans la séquence précédente entière et repris comme tel par *de toute façon*, analogiquement à une expression comme *ces événements* reprenant anaphoriquement toute une séquence narrative. Sans la présence de ce connecteur, non seulement la relation sémantique entre deux macropropositions ou séquences tendrait à s'effacer mais la première séquence ne serait pas considérée comme un argument (complexe). Nous pensons donc qu'une hypothèse sur la capacité rétroactive du connecteur en tant que trait distinctif par rapport aux marqueurs d'organisation textuelle (définis à la p. 45) peut être avancée.

Les analogies entre anaphore et connecteur ont été remarquées par d'autres chercheurs aussi. (SKUTTA 1998) évoque cette possibilité à propos des conjonctions de coordination (en l'étendant sur un cercle quelque peu

¹⁵ Celles-ci n'ont pas encore été examinées dans le présent travail mais nous anticipons ici sur les développements à suivre. En effet, nous trouvons dans les discussions théoriques presque exclusivement des exemples de dimension phrastique au lieu de séquences textuelles, les premiers servant sans doute mieux les fins de la démonstration, or, la perspective pour laquelle il nous a semblé nécessaire d'opter est textuelle (nous renverrons le lecteur à la citation (p. 39) concernant les finalités théoriques des descriptions existantes).

plus large d'organisateurs textuels qu'il ne nous semble justifiable) ; ses exemples parallèles (*pour cette raison* et *donc, ceci dit* et *cependant*) mettent en évidence la nature anaphorique des connecteurs du côté morphologique et étymologique aussi.

On pourrait trouver étonnant que ce fait n'ait pas été incorporé dans la description des connecteurs en linguistique textuelle puisque, selon (BERRENDONNER 1983 : 236) qui en propose d'ailleurs une raison possible,

penser que les „connecteurs pragmatiques” ne sont qu’un cas particulier d’anaphoriques ne constitue certes pas une bien grande découverte : suggérée par de solides évidences étymologiques, l’idée s’en trouve déjà un peu partout. Mais il me semble qu’elle n’a pas été suffisamment exploitée jusqu’ici, faute d’une théorie du processus anaphorique qui fût vraiment opératoire.

Si l'on n'entend pas par *anaphore* qu'une relation d'un élément du texte avec un autre auquel il faut attribuer un référent par l'intermédiaire du premier (= l'antécédent), qui est un segment du cotexte précédent ou subséquent, mais, suivant une conception plus dynamique, plus „large”, cognitive (cf. KLEIBER 1994), une relation du terme anaphorique avec quelque entité présente dans la mémoire à court terme des interlocuteurs grâce non seulement aux informations textuelles mais aussi aux éléments pertinents de l'environnement cognitif, il devient plus aisé d'expliquer la nature anaphorique des connecteurs en général (et non seulement de ceux qui ont la transparence morphologique de *cependant*). Une telle interprétation paraît d'autant plus souhaitable à BERRENDONNER qu'elle permet une description unifiée de *mais*, y compris le *mais* phatique en début d'interventions dans les dialogues puisque „*mais p* présuppose : *Il y a une information q telle que p est un argument pour non-q*” (238).

Est-ce qu'il faut maintenant concevoir les connecteurs comme un type d'anaphore (ou, plus précisément, comme des expressions anaphoriques) ? (BERRENDONNER 1983) semble préconiser cette solution en affirmant que la seule différence entre les anaphoriques et les connecteurs consiste, *grosso modo*, en le fait que les premiers se ramènent, en dernier lieu, aux objets du monde extralinguistique tandis que les seconds à des informations ou plutôt à des propositions. Mais on pourrait ainsi classer dans la catégorie de l'anaphore toutes les manifestations linguistiques de la texticité car il s'agit partout, dans un texte, d'établir des liens suprasyntaxmatiques, transversaux entre les segments. Ce serait à notre avis une généralisation abusive qui ne permettrait pas de mieux connaître le fonctionnement particulier de telle ou telle classe de constituants textuels. La reconnaissance des **traits anaphori-**

ques¹⁶ de l'emploi et du traitement interprétatif des connecteurs est, en revanche, souhaitable et utile sans doute dans la mesure où elle nous permet d'entendre par *connecteur* moins un **mot** qu'une **fonction** dans la structure textuelle que peuvent remplir des lexèmes de nature grammaticale différente, voire des syntagmes, propositions ou énoncés entiers¹⁷. Un autre avantage vient du traitement simplifié des informations non explicitées : il suffit de supposer un „principe fondamental de décodage” qui nous pousse à chercher les contenus implicites des messages qui en contiennent tous en raison de l'économie du langage.

3.5 Conclusion : nos options théoriques et terminologiques

Nous avons défini dans l'*Introduction* les traits textuels et sémantico-logiques de base de l'ensemble lexical à étudier. Par la suite de la discussion de diverses possibilités d'analyse et de classement, nous avons décidé de distinguer, parmi les organisateurs responsables avant tout de la connexité des textes, la classe des marqueurs et celle des marques, tout en réservant aux dernières l'appellation de *connecteur*. Nous avons trouvé pratique de n'utiliser aucun complément de relation avec ce terme et éliminé de notre terminologie (d'une manière certes locale) les expressions *connecteur pragmatique* et *argumentatif*. Nous avons également proposé de réserver l'usage du terme *connecteur* à une fonction de la grammaire du texte. En effet, un mot peut avoir un rôle de joncteur aussi bien au niveau transphrastique que phrastique ; en même temps, la même fonction de connexion peut être assurée par des expressions variées. Comme il a été dit au début de l'ouvrage, il nous arrivera cependant d'utiliser le mot *connecteur* métonymiquement pour les éléments du champ lexical à étudier, en raison de leur emploi en tant que connecteurs.

Le fait que les descriptions de connecteurs en pragmatique ont été faites jusqu'ici avant tout au service de la théorie peut justifier notre intention de

¹⁶ En plus, on trouvera même des exemples d'emploi déictique dans le cas de certains connecteurs.

¹⁷ La prédisposition de certaines lexies à l'emploi anaphorique est cependant manifeste tandis que d'autres ne sont pas transparentes en ce sens, comme on va le voir.

mettre les acquis de la recherche théorique au service d'une description plus complète et systématique d'un ensemble d'éléments lexicaux fonctionnant comme connecteurs. Comme un seul et même mot peut avoir des rôles différents dans la connexion et peut acquérir des valeurs différentes selon les cotextes, une description lexicographique en termes de polysémie paraît justifiable, ce à quoi nos analyses unifiées pourront servir de fondement. En ce qui concerne les diverses approches théoriques, le lexicologue-sémanticien se voit obligé de prendre ses distances par rapport à elles, tout en déployant un effort de synthèse.

4. LES CADRES EMPIRIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE L'ÉTUDE DU CHAMP LEXICAL DE *MAIS*

4.1 Le champ lexical de *mais* et les aspects de son étude

Dès l'*Introduction*, nous avons fait référence à l'ensemble lexical qui est au coeur du problème étudié sans le définir avec le maximum de précision possible. Cela n'a sans doute pas empêché de suivre les réflexions présentées jusqu'ici ; en revanche, celles que nous entamons exigent que l'on procède avant tout à des concrétisations. Elles concernent l'objet de nos investigations, les problèmes que cet objet pose et les principes observés ainsi que les méthodes appliquées dans son exploration.

Reprenons ce que nous avons dit au début de l'ouvrage en indiquant les points à préciser : nous nous pencherons sur les lexèmes et expressions **(a)** qui ont (peuvent avoir) un rôle de connecteur dans le texte **(b)**, qui présentent le trait logico-sémantique de l'opposition **(c)** et qui indiquent (peuvent indiquer) l'orientation argumentative des constituants du discours qui les contiennent.

(a) Les items à étudier sont de nature grammaticale (morpho-lexicale) variée : il s'agit en effet de conjonctions (de coordination, mais aussi de subordination), d'adverbes et de locutions (adverbiales et autres) à la fois. Si l'on utilise le terme *connecteur* pour référer non pas au rôle que tel élément remplit dans un texte mais au terme lui-même, c'est parce qu'il partage la capacité de remplir ce rôle avec d'autres éléments, appartenant à des classes grammaticales différentes et ayant donc des appellations différentes qui cachent cette propriété commune. Pour ne pas confondre les cadres d'analyse et pour préserver l'univocité de la terminologie grammaticale „classique”,

nous préférons n'appeler tel élément un connecteur que lorsqu'on le considère en co(n)texte, c'est-à-dire dans une perspective textuelle et/ou pragmatique. En lexicologie, nous garderons son nom de conjonction, d'adverbe, etc., tout en soulignant l'appartenance des items de ce type au même **champ lexical**. En même temps, pour simplifier et homogénéiser notre terminologie, nous appellerons dorénavant *mais* (conjonction), *pourtant* (adverbe), *de toute façon* (locution), etc. uniformément des **lexies** (dans l'esprit de (MEL'ČUK et al. 1995)).

(b) Si nous appliquons notre conception du *connecteur* avec rigueur à tout discours qui puisse être analysé, nous nous heurterons inévitablement à des cas où ce rôle d'organisateur textuel n'est pas rempli par une lexie. Comparons les variantes possibles de *mais* dans (10') :

- (10') A : – Pierre est intelligent.
 B : – **Mais** brouillon. / **Il n'en est pas moins** brouillon. / **Ce qui ne l'empêche pas d'être** brouillon. / **Au lieu de cela, tu devrais considérer** qu'il est brouillon. / <accent/geste/mimique> Il est brouillon!

Il est clair que les composants (ou événements communicationnels) en caractères gras ont la même fonction dans l'organisation du discours : celle de *mais*¹⁸. Ils sont donc à considérer uniformément comme autant de connecteurs. La relation entre *mais* et *au lieu de cela, tu devrais considérer que* ou un geste dont le locuteur accompagne ses paroles reste, bien entendu, à étudier et nous ne pouvons pas nous en charger ici. Mais nous devons préciser que notre travail NE portera QUE sur les **lexies** fonctionnant typiquement et habituellement comme connecteurs. Remarquons la difficulté qu'il y a à distinguer les collocations / locutions (comme *N/Pron + n'en + V + pas moins* ou *N/Pron/Ø + ne + empêcher + pas/Ø*) des assemblages fortuits de mots : si nous écartons carrément les seconds, nous ne pourrions pas en faire autant des premières.

(c) L'opposition est une relation sémantique simple qui, paraît-il, se conçoit facilement, c'est au moins ce que l'on peut déduire de l'évidence avec laquelle le mot est utilisé dans les grammaires et les dictionnaires. Or, ce n'est qu'un miroir aux alouettes : on le comprend vite en étudiant quelque peu les manifestations de l'opposition dans le lexique (les cas d'antonymie, par exemple) ou le sémantisme de la concession. L'opposition fera, en quelque sorte, un des principaux objets de nos discussions ; pour le moment, nous nous contentons de cette idée primitive de l'opposition, accessible à

¹⁸ malgré leurs différences non seulement structurales mais aussi stylistiques et malgré leur degré de probabilité différent dans le français standard contemporain

l'intuition de tous, qui se reflète dans la formule du *Bon usage* concernant l'une des quatre espèces principales de la coordination traditionnellement distinguées :

3° La coordination adversative, qui marque l'opposition : Elle est petite, MAIS vigoureuse. (p. 406)

L'article *opposition* du dictionnaire Robert nous donne un exemple qui conduit tout droit à des synonymes :

Mots servant à exprimer l'opposition entre deux idées (ex. : cependant, loin de, mais, néanmoins, par contre, en revanche...).

En fait, même si la distinction (explicite) entre leur „sens” s'avère difficile pour le locuteur moyen, il n'a point de mal à énumérer quelques termes de jonction marquant l'opposition ; en d'autres termes, on a affaire là à un champ lexical bien présent dans l'intuition (voire dans la conscience) linguistique du locuteur moyen auquel y correspond une image assez nette. Puisque la fréquence, l'importance et la variété des usages de *mais* ainsi que ses capacités combinatoires en font le terme emblématique de ce champ lexical, rien ne nous paraît s'opposer à appeler (pour les fins de commodité) l'ensemble des lexies à étudier **le champ lexical de *mais***.

Comme le sens du terme *opposition*, les (principaux) éléments de ce champ lexical ainsi que leurs interrelations devront bien sûr être précisés par la suite. Ce sont par ailleurs les aspects les plus importants de l'étude du champ de *mais* : En quoi consiste l'opposition marquée par ces lexies et entre quelles entités s'établit-elle ? Quelles sont les lexies formant ce champ lexical et qu'est-ce qui détermine leur distribution ? Nous estimons que la prise en considération des perspectives textuelle et pragmatique conjuguée avec une démarche lexicologique systématique peut aboutir à une réponse plus pertinente que l'on n'en trouve dans les dictionnaires et grammaires actuels.

4.2 L'identification des éléments du champ lexical

4.2.1 *Le dictionnaire, point de départ*

Pour des raisons pratiques (mais sans courir le risque de l'incohérence ou de l'inexactitude), faire d'un dictionnaire le point de départ de l'exploration d'un champ lexical semble tout à fait convenable, même si l'on part de l'hypothèse que la représentation de ce champ lexical y est probablement défectueuse. Encore faut-il que ce soit un **bon** dictionnaire, c'est-à-dire re-

connu en tant que tel par les spécialistes aussi bien que par le commun des usagers, bref, un dictionnaire largement utilisé et faisant autorité. Le dictionnaire Robert¹⁹ satisfait à ces critères à tous égards.

Comme le Robert est un dictionnaire analogique, rien ne doit être plus facile que d'établir la liste des lexies qui sont en relation quasi-paradigmatique avec *mais* : il suffit de retracer, à partir de l'article *mais*, tous les renvois de synonymie et d'analogie, en reprenant aussi ceux trouvés dans les articles-cibles de ces renvois, *ad infinitum* (en espérant quand même que la boucle sera fermée à un certain point). Voici, dans l'ordre alphabétique et en regroupement selon la nature des items, ce que l'on obtient en procédant de la sorte²⁰ :

conjonctions (4) : *cependant, mais, néanmoins, quoique* ; **locutions conjonctives (5)** : *bien que, encore que, nonobstant que, (il) reste que, toujours est-il (que)* ; **locution de coordination (1)** : *(il) n'empêche (que)* ; **prépositions (4)** : *contre, malgré, nonobstant, quoique (~ ça)* ; **locution prépositionnelle (6)** : *à l'encontre, au mépris de, au préjudice de, en dépit de, en regard de (cela), sans égard à/pour* ; **adverbes (11)** : *autrement (tout ~), cependant, contrairement, mais, moins (n'en ... pas ~), néanmoins, nonobstant, pourtant, seulement, toujours, toutefois* ; **locutions adverbiales (17)** : *(bien) au contraire, à l'opposé, de toute manière, en compensation, en contrepartie, en échange, en récompense, en retour, en revanche, en tout (tous) cas, dans/en tous les cas, en tout état de cause, moins (du ~), par contre, pour autant, quand (bien) même, tant s'en faut, tout de même* ; **locutions (4)** : *avec (tout) cela, de toute(s) façon(s)* ; **locutions figées (2)** : *quoi qu'il arrive, quoi qu'il en soit*

soit 54 lexies appartenant à 40 vocables et se répartissant entre 9 catégories lexico-grammaticales (parties du discours).

Ce qui nous frappe à première vue est la quantité d'items identifiés. Nous avons déjà rendu compte, dans (CSÚRY 1998), du nombre relativement élevé

¹⁹ Il s'agit du *Grand Robert* (v. *Bibliographie*), mais nous avons consulté, de temps à autre, le *Petit Robert* aussi.

²⁰ nous avons écarté les acceptions et donc les analogies qui n'ont rien à voir avec la connexion et/ou l'opposition ; la conjonction *et* a également été éliminée puisque, dans les exemples de propositions „opposées” par elle jointes, comme *Je le prête et ne le donne pas* ou *Nous t'hébergeons et tu nous voles!* (exemples du dictionnaire), la fonction de *et* est, sinon purement grammaticale, au moins non-oppositive, non-argumentative, le contraste sémantique de ces expressions existant indépendamment de sa présence. Dans le premier exemple, *et* équivaut à un *mais* tautologique (dont il sera question plus tard), dans le deuxième, il semble marquer plutôt la successivité (on pourrait ajouter *ensuite* à *et*).

de connecteurs oppositifs français (par rapport aux équivalents hongrois dans des textes de traduction) mais cette richesse n'en est pas moins surprenante, étant donné qu'on s'attend à des lexies de nature conjonctive, éléments d'une classe lexicale typiquement fermée, ne devant compter normalement qu'un nombre restreint de représentants. La première tâche est donc pour nous d'essayer de voir ce qui sous-tend cette diversité apparente.

Si l'on considère **la répartition des lexies relevées entre les catégories lexico-grammaticales**, l'ensemble ainsi constitué semble par trop hétéroclite. Mais on remarque vite que la catégorisation du dictionnaire Robert n'est pas tout à fait conséquente ; en effectuant les rapprochements qui paraissent justifiables, nous obtenons trois ensembles majeurs. Celui des lexies de nature **conjonctive** compte 10 éléments, celui des lexies de nature **adverbiale** 28 et celui des lexies de nature **prépositionnelle** 10. (Pour l'instant, nous pouvons laisser de côté les 6 lexies dont la nature n'est pas suffisamment précisée dans le dictionnaire. Il sera proposé plus tard une recatégorisation de l'ensemble entier, ou, du moins, de ses éléments étudiés dans le détail.) Le champ lexical est donc plus polarisé qu'il ne l'a paru de prime abord et les propriétés variées de ses membres se ramènent à un petit nombre de catégories fondamentales.

La deuxième remarque qui s'impose porte sur les **classes fermées** représentées, i. e. les conjonctions et les prépositions. Si l'on admet le classement du Robert²¹, 8 items seulement sur les 54 y appartiennent (4 conjonctions et 4 prépositions). En ce qui concerne les conjonctions, il y a une pour la subordination (*quoique*) et trois pour la coordination (*cependant*, *néanmoins* et *mais*). À en croire le dictionnaire, *néanmoins* et *cependant* sont des synonymes presque parfaits, le premier étant avant tout une variante stylistique (littéraire, soutenue) du second ; *mais* est relié avec d'autres analogues. Ce sous-groupe ne contient donc pas, paraît-il, d'éléments redondants. Observons également qu'à l'exception de *quoique*, ces conjonctions sont également répertoriées parmi les adverbes.

Quant aux prépositions, *quoique* rencontré tout à l'heure parmi les conjonctions n'a cette nature que dans l'expression *quoique ça* du langage familier ou régional, *nonobstant* est un archaïsme ou appartient au vocabulaire juridique, et il a un correspondant (*nonobstant que*) parmi les locutions conjonctives, à peu près comme les deux prépositions restantes. À *contre* cor-

²¹ En fait, on pourrait ne pas le faire car la façon dont le classement présenté est fait paraît critiquable à certains égards mais, d'une part, nous y voyons un bon repère pour commencer et, d'autre part, ce que nous pourrions proposer comme amélioration est justement le résultat escompté des réflexions à suivre. Ce classement n'est donc retenu qu'à titre provisoire.

respond *par contre* parmi les locutions adverbiales, et nous devrions y inclure aussi *malgré tout*, enregistré par le dictionnaire sans l'indication de sa nature grammaticale. On pourrait également penser à la locution conjonctive *malgré que*, condamnée par la norme mais existant bel et bien dans un usage un peu plus relâché.

La leçon que l'on peut tirer de l'examen (seulement épidermique dans ce premier temps) des données de dictionnaire est la suivante : il existe, en français, un ensemble quantitativement important de lexies ayant une fonction dans la structuration des constituants (phrastiques et/ou textuels) et exprimant une sorte d'opposition entre les entités reliées. Les variétés structurales et sémantiques qui s'observent au sein de cet ensemble sont vraisemblablement sous-tendues par un nombre restreint de catégories relationnelles, ce qui se reflète certainement aussi dans les nombreuses intersections de ses sous-ensembles. Il est probable que les types de base de l'opposition sont exprimés par quelques items élémentaires ; le reste du champ lexical devant servir **(a)** à satisfaire les critères de bonne formation syntaxique dans toutes les configurations d'expressions possibles ; **(b)** à rendre explicites certains aspects (nuances) sémantiques de la relation d'opposition établie et **(c)** à traduire des options stylistiques. Les éléments du champ lexical gravitent donc autour d'un noyau formé de quelques lexèmes appartenant à des classes morpho-lexicales fermées.

La prise en considération de l'ensemble des lexies relevées devra permettre d'identifier les composantes sémantico-pragmatiques du sens des connecteurs : 1° le marquage d'une espèce de relation de base, 2° des nuances sémantiques (cf. la différence que l'on peut faire intuitivement entre *mais* et *cependant*, *mais* et *en revanche*, *pourtant* et *du moins*, etc.) et 3° l'établissement dans le texte de liens transversaux, i. e. anaphoriques. D'ailleurs, ce que nous avons dit du rapport des connecteurs avec l'anaphore se justifie davantage sous cette lumière : utilisée comme connecteur, une lexie „analytique” comme *malgré tout* illustre clairement que le connecteur associe la fonction d'un terme anaphorique – incarnée en l'occurrence par *tout* – au marquage de l'opposition – assuré par *malgré* qui a le même rôle tout seul en tant que préposition – ; il est en effet facile de trouver autant de co(n)textes que l'on veut où ce *malgré tout* pourrait céder sa place à *mais* sans qu'il s'ensuive dans la séquence un changement de sens substantiel.

Le dictionnaire nous fournit donc un point de départ non seulement par les données „brutes” que l'on peut y collecter mais aussi par ces hypothèses qu'il nous a été possible de formuler à l'issue de l'examen, conduit en surface, de la constitution du champ de *mais*. Aussi tenterons-nous de choisir

les lexies à considérer comme le „noyau dur” du champ lexical et de situer ensuite le reste des éléments par rapport à elles.

4.2.2 *Les travaux de fond*

Cette expression nous servira à désigner tous les articles et chapitres ou parties d’ouvrages qui, tout en visant des fins différentes des nôtres, présentent des analyses de connecteurs détaillées. Comme il a été signalé plus tôt, les études ponctuelles (souvent très approfondies) sur les connecteurs s’inscrivent dans des cadres théoriques différents et/ou sont mises au service de thèses variées²² : le problème central y est, dans la plupart des cas, tantôt l’argumentation dans la langue, tantôt l’articulation du discours, tantôt les mécanismes d’inférence, tantôt le principe de pertinence dans le langage, et non pas les questions lexicologiques qui se posent à propos des lexies relevant du champ de *mais*. L’ensemble est impressionnant tant par la quantité des publications que par leur qualité en général et il constitue, parmi tous les ouvrages dans lesquels ces lexies apparaissent en tant qu’objets d’étude, la source d’informations la plus intéressante quant à l’interprétation des fonctionnements des connecteurs. Un risque pourrait cependant consister en l’utilisation concurrente de travaux d’inspirations hétérogènes, pouvant mener à un résultat peu cohérent. Nous nous proposons, par conséquent, d’y puiser, en premier lieu, les données et les renseignements suivants :

- Quelles sont les lexies sélectionnées et considérées comme représentatives de la fonction de connecteur ?
- En quels co(n)textes ces lexies sont-elles présentées ? Quels exemples d’énoncés acceptables et inacceptables en trouve-t-on ? Y a-t-il des co(n)textes-types révélateurs des différences de valeurs ?
- Quels „sens” attribue-t-on aux différents connecteurs ?
- Quelles combinaisons de lexies sont indiquées qui fonctionnent comme des connecteurs complexes ? Quels rapports paradigmatiques entre les lexies étudiées peut-on déduire des analyses de connecteurs ?

²² Qui mieux est, il se trouve des textes datant d’époques différentes mais du même auteur qui, entre-temps, a dû reconsidérer quelques problèmes théoriques (des titres d’articles en sont parfois les marques les plus éloquentes : *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours* (MOESCHLER 1985) vs *Le dialogue n’est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente* (MOESCHLER & REBOUL 1985)).

En revanche, nous traiterons avec une plus grande prudence tout ce qui y est dit des processus d'interprétation et de la façon dont il convient de représenter les lexies que nous étudions.

Parmi les travaux de fond, on n'en compte qu'un petit nombre qui traitent des connecteurs en tant qu'éléments formant système. On trouve notamment des classements de ce type dans (LUNDKVIST 1980), (DE SPENGLER 1980), (RUBATTEL 1982), (ROULET 1985), (GHIGLIONE 1994), (WARNER 1985 - pour l'anglais). Les théories, hypothèses et idées générales sur la nature, le fonctionnement et les critères de classement des connecteurs sont plus nombreuses mais elles ne sont appuyées que d'illustrations limitées à une lexie ou deux.

Les auteurs semblent se pencher plus volontiers sur les items particuliers pris individuellement ou en petits groupes. Ce groupe des travaux de fond présente un intérêt général double pour nous : il est possible d'y fonder une hypothèse sur ce qui constitue le „noyau” du champ de *mais* et de se faire une idée plus précise des relations paradigmatiques de quelques sous-ensembles du champ lexical étudié.

Les travaux de fond seront cités en temps utile. Nous ne donnons ici que la liste des lexies qui y sont analysées plus ou moins en profondeur ; par là s'effectue une première délimitation des items à étudier comme éléments centraux du champ lexical (du point de vue de l'intérêt que l'on leur accorde probablement en raison de leur charge fonctionnelle) :

| | | | | |
|-----------------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| (après tout ²³) | <i>cependant</i> | <i>en tout cas</i> | <i>par contre</i> | <i>quand même</i> |
| <i>au contraire</i> | <i>de toute façon</i> | <i>mais</i> | <i>pourtant</i> | <i>quoique</i> |
| <i>bien que</i> | <i>en revanche</i> | <i>néanmoins</i> | <i>pour autant</i> | |

soit 13 (14 ?) lexies. Bien entendu, dans la collecte et dans l'observation des données linguistiques non plus, nous ne nous bornerons pas à cet ensemble de sources.

4.2.3 L'analyse de corpus

Toute entreprise lexicologique/lexicographique a un intérêt élémentaire à recourir à des analyses de corpus. Ceci semble indispensable pour la nôtre aussi, et pour plusieurs raisons. Premièrement, dans les travaux de fond, des exemples forgés servent un peu trop souvent les fins de la démonstration ; il convient donc de les confronter à la réalité de l'usage au moins pour les

²³ Voilà une lexie dont il n'a pas été question jusqu'ici et qui, effectivement, semble à la première vue assez éloignée tant par son sens que par son rôle textuel de *mais*. Nous la repreneons donc sous réserve, d'après (ROULET 1990).

contrôler. Deuxièmement, les exemples fournis par ces travaux ainsi que par les dictionnaires ne permettent pas, dans la majorité des cas, la prise en compte des dimensions textuelles, impérative à notre avis pour découvrir certaines propriétés des connecteurs et des lexies qui les réalisent. Troisièmement, le Grand Robert semble méconnaître systématiquement la vraie nature des connecteurs dans ses exemples littéraires : les citations comme

(14) **En tout cas** Tertullien se sera contrefait (...) il faudrait donc laisser là ce dur Africain, sans faire un crime à toute l'Église des absurdités de son style et des irrégularités de ses pensées. (BOSSUET, Sixième avertissement aux protestants..., 94.) ,

figurant dans l'article *cas* pour illustrer la valeur de la locution *en tout cas*, ne servent à rien puisqu'elles ne nous apprennent rien sur ce qui se trouve à gauche du connecteur ; or, il est impossible non seulement de représenter mais simplement de comprendre un connecteur sans connaître ce qu'il connecte.

Les corpus dont nous nous sommes servi jusqu'ici sont, au total, d'une taille d'un million quatre cent mille mots environ. Nous avons travaillé sur diverses bases à des périodes différentes et à différents centres de recherche. Les textes utilisés (sous forme électronique ou, dans une moindre partie, traditionnelle) sont : les *Fascicules 1, 6-7, 27-31 et 52-55 des procès-verbaux et témoignages de la Chambre des Communes* du Canada (1986), explorées à l'Université Nancy 2 et au Département de linguistique appliquée de l'École supérieure de pédagogie Dániel Berzsenyi, Szombathely) ; les *Débats du Sénat* du Canada du vendredi 25 avril 1997 accessibles sur Internet²⁴ ; des documents de l'Union européenne (*l'Agenda 2000*) ; *Les mots* de Jean-Paul Sartre ; *Une vie* et *Bel ami* de Guy de Maupassant ainsi que *Bouvard et Pécuchet* et *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, tous les quatre obtenus de l'Association de Bibliophiles Universels ; des articles du journal *Le Monde* et le magazine *Le Nouvel Observateur* disponibles également sur Internet, ainsi que *Onze extraits de corpus* de (BLANCHE-BENVENISTE 1990).

Après avoir cherché dans ce corpus toutes les lexies des types conjonctival et prépositionnel relevées dans le dictionnaire, nous avons retenu 40

²⁴ Nous nous sommes efforcé, bien entendu, d'éviter les éventuels pièges pouvant conduire à la généralisation abusive des caractéristiques d'une variante territoriale (i. e. canadienne) de la langue française. Par ailleurs, les procès-verbaux contiennent également des passages **traduits** en français, mais, ayant examiné la qualité linguistique (grammaticale, stylistique, textuelle) de l'ensemble, nous avons estimé qu'ils sont susceptibles de fournir des informations pertinentes de nos points de vue.

lexies appartenant à 30 vocables²⁵ sur l'ensemble initial de 54 lexies appartenant à 40 vocables. Voici la liste des vocables sur lesquels notre corpus est susceptible de fournir des renseignements :

- | | |
|--|---|
| 1. <i>au contraire</i> (LocAdv) | 18. <i>malgré</i> (Prép), <i>malgré tout</i> (Loc) |
| 2. <i>n'empêche</i> (que) (LocCoord) | 19. <i>moins</i> (du ~) (LocAdv), <i>moins</i> (n'en ... pas ~) (Adv) |
| 3. <i>à l'encontre</i> (LocPrép) | 20. <i>néanmoins</i> (Adv et Conj) |
| 4. <i>avec</i> (tout) <i>cela</i> (Loc) | 21. <i>nonobstant</i> (Adv et Prép) |
| 5. <i>bien que</i> (LocConj) | 22. <i>pour autant</i> (LocAdv), <i>pourtant</i> (Adv) |
| 6. <i>cependant</i> (Adv et Conj) | 23. <i>quand même</i> (LocAdv), <i>tout de même</i> (LocAdv) |
| 7. <i>contrairement</i> (Adv) | 24. <i>quoique</i> (Conj) |
| 8. <i>contre</i> (Prép), <i>par contre</i> (LocAdv) | 25. <i>quoi qu'il en soit</i> (LocFig) |
| 9. <i>de toute manière</i> (LocAdv) | 26. <i>reste que</i> (LocConj) |
| 10. <i>de toute(s) façon(s)</i> (Loc) | 27. <i>sans égard à/pour</i> (LocPrép) |
| 11. <i>en dépit de</i> (LocPrép) | 28. <i>seulement</i> (Adv) |
| 12. <i>en revanche</i> (LocAdv) | 29. <i>toujours</i> (Adv), <i>toujours est-il</i> (que) (LocConj) |
| 13. <i>en tout</i> (tous) <i>cas</i> , <i>dans</i> (en) <i>tous les cas</i> (LocAdv) | 30. <i>toutefois</i> (Adv) |
| 14. <i>en tout état de cause</i> (LocAdv) | |
| 15. <i>encore que</i> (LocConj) | |
| 16. <i>loin de là</i> (Loc) | |
| 17. <i>mais</i> (Adv et Conj) | |

Certains items de la liste sont, bien entendu, beaucoup moins représentés dans le corpus que d'autres mais nous avons pu aussi y ajouter un élément auquel les renvois du dictionnaire ne nous avaient pas conduit. De l'autre côté, afin de nous constituer un objet d'étude cohérent, nous avons éliminé certains items, pour des raisons formelles (les lexies de nature prépositionnelle et les lexies subordonnantes ne pouvant pas fonctionner comme connecteurs autonomes) aussi bien que sémantico-pragmatiques (toutes les lexies retrouvées dans le corpus ne figurant pas dans des configurations oppositives). Sans entrer pour le moment dans le détail de l'interprétation des résultats (statistiques) des recherches dans le corpus, nous établissons ici une liste plus restreinte des vocables que nous nous proposons d'étudier.

²⁵ Nous effectuons, au point de l'ouvrage où nous sommes, un classement lexicologique hypothétique, largement intuitive des occurrences en lexies et des lexies en vocables.

- | | |
|---|--|
| 1. <i>au contraire (LocAdv)</i> | 11. <i>néanmoins (Adv et Conj)</i> |
| 2. <i>cependant (Adv et Conj)</i> | 12. <i>par contre (LocAdv)</i> |
| 3. <i>de toute(s) façon(s) (Loc)</i> | 13. <i>pour autant (LocAdv), pourtant (Adv)</i> |
| 4. <i>en revanche (LocAdv)</i> | 14. <i>quand même (LocAdv), tout de même (LocAdv)</i> |
| 5. <i>en tout (tous) cas, dans (en) tous les cas (LocAdv)</i> | 15. <i>quoi qu'il en soit (LocFig)</i> |
| 6. <i>en tout état de cause (LocAdv)</i> | 16. <i>seulement (Adv)</i> |
| 7. <i>mais (Adv et Conj)</i> | 17. <i>toujours (Adv), toujours est-il (que) (LocConj)</i> |
| 8. <i>malgré tout (Loc)</i> | 18. <i>toutefois (Adv)</i> |
| 9. <i>moins (du ~) (LocAdv), moins (n'en ... pas ~) (Adv)</i> | |
| 10. <i>n'importe, peu importe, qu'importe (Loc)</i> | |

Cet ensemble de départ est donc légèrement plus large que celui qui est constitué à la base des travaux de fond mais nettement plus restreint que le dictionnaire Robert a permis de nous figurer.

4.3 Problèmes de la représentation lexicologique des lexies de type *mais*

4.3.1 Les exigences à satisfaire

Définir les critères auxquels doit satisfaire la définition lexicologique/lexicographique des lexies oppositives fonctionnant comme connecteurs est chose facile ; les respecter ne l'est sans doute pas. C'est du moins ce que laissent penser les articles de dictionnaire que l'on en trouve. D'ailleurs, ces critères se ramènent à une règle de base qui s'applique à toute représentation du lexique ; nous pouvons l'énoncer avec (MEL'ČUK et al. 1995 : 22) :

un dictionnaire de langue doit fournir à l'utilisateur, pour chaque lexie L, toutes les informations dont celui-ci peut avoir besoin pour utiliser L correctement dans n'importe quel contexte.

Ce que, pour notre part, nous formulons d'une manière plus analytique comme suit²⁶ : la caractérisation lexicologique d'une lexie L de la langue L₀ doit être telle qu'on puisse y fonder une définition lexicographique qui,

²⁶ Qu'on ne pense pas, en lisant nos formules, que nous coupons les cheveux en quatre sans rien apporter de nouveau : on trouvera ici même des définitions tirées de dictionnaires qui sont mauvaises et dont il ne serait pas possible d'identifier les défauts sans tenir compte des précisions que nous proposons.

- dans un dictionnaire monolingue, permette au lecteur-allocataire d'identifier, sans le moindre doute possible, la valeur sémantico-pragmatique précise qu'a L dans n'importe quel cotexte où elle puisse être utilisée, si bien qu'il ait à sa disposition le maximum d'informations linguistiques disponibles de L pour l'interprétation des énoncés qui la contiennent ;
- dans un dictionnaire monolingue, permette au lecteur-locuteur de choisir, dans l'ensemble de lexies $L_1 \dots L_n$, la lexie L_x ayant les propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques permettant de l'intégrer dans un énoncé qui est optimal du point de vue des objectifs visés par le locuteur dans l'interaction ;
- dans un dictionnaire bi- ou plurilingue, fournisse au lecteur, en la (les) langue(s) concernée(s), tous les équivalents de L (y compris zéro s'il le faut) munis de toutes les indications nécessaires à ce que tous les énoncés de L_0 contenant L en n'importe lequel des cotextes où elle peut figurer puissent être traduits en énoncés en $L_1 \dots L_n$ susceptibles de produire les mêmes effets contextuels que l'énoncé correspondant en L_0 et vice versa ;
- dans un système informatisé, puisse servir à désambiguïser les occurrences de L ainsi que les expressions qui la contiennent, par le moyen du listage exhaustif des indices co(n)textuels correspondant à ses différentes valeurs, susceptibles d'un traitement formel.

Certes, le dernier critère qu'il serait à notre avis nécessaire de respecter pour qu'une représentation lexicologique soit bien formée est fort, voire inapplicable avec une rigueur absolue, mais on a un intérêt certain à y insister puisque, justement dans le cas des lexies servant de connecteurs, l'essentiel que la représentation lexicologique peut révéler de leur nature concerne leurs caractéristiques co(n)textuelles.

Pour définir les éléments du champ de *mais*, il convient de mettre en évidence trois aspects de leur fonctionnement. Tout d'abord, étant question de lexies responsables de l'expression de quelque opposition, il faut déterminer ce qu'est l'opposition elle-même, ainsi que ses types (s'il y en a) et la façon dont l'opposition en tant que „sens” est affectée aux lexies respectives. Comme l'opposition n'est concevable en dehors d'une relation entre deux entités et que les éléments du champ de *mais* servent eux-mêmes à relier formellement deux entités, il faut ensuite examiner, d'un côté, sur le plan de la référence, les entités opposées et, de l'autre côté, sur le plan des configu-

rations verbales, les entités reliées. Il faut enfin, à l'issue de l'analyse systématique des lexies individuelles, déterminer leurs relations paradigmatiques.

4.3.2 Types d'opposition

Les travaux de fond (mais les grammaires et les dictionnaires aussi) s'accordent sur le fait que les lexies telles que *mais* sont, en fin de compte, oppositives, même s'ils n'utilisent pas toujours le terme d'*opposition*. Il s'y trouve des exemples et des discussions portant sur leur combinatoire, sur les sens à attribuer à toute la diversité des énoncés qui les contiennent ainsi que sur les procédures interprétatives permettant d'y accéder. En revanche, la curiosité du lecteur qui veut en savoir plus long sur *l'opposition* elle-même en tant que relation sémantique primitive reste peu satisfaite. Or, notre point de vue exige que l'on élimine avant tout les ambiguïtés dont ce terme est susceptible.

Il n'est pas étonnant que le dictionnaire soit peu clair sur ce point aussi. Citons d'abord l'article *opposition* du dictionnaire Robert :

Ling. **Relation entre deux mots, deux termes voisins dans le discours et dont les sens sont contraires. Opposition pertinente.** - Gramm. **Qui marque l'opposition.** - Adversatif.

(Nous avons fait économie de citer les acceptions générales du mot : elles seraient encore moins adéquates ici.) Si l'on poursuit la recherche, on apprend que *contraire* signifie

Qui présente la plus grande différence possible (en parlant de deux choses du même genre); **qui s'oppose à. [...]** *Le contraire de qqch., son contraire : ce qui est logiquement opposé (à qqch.).*

En combinant les deux définitions, nous apprenons donc que *l'opposition* est une relation entre deux mots, deux termes voisins dans le discours et dont les sens présentent la plus grande différence possible. Il est vrai que la condition *en parlant de deux choses du même genre* permet d'éliminer la plupart des paires d'expressions présentant une très grande différence sur tous les plans possibles sans pour autant passer pour opposées (comme *une belle princesse* et *pisser dans un violon*) mais pas toutes. En effet, est-ce que *lundi* et *mardi* font un bon exemple de mots opposés ? Est-ce que *lundi* et *dimanche* en font un meilleur ? Ils sont pourtant „des choses du même genre”, i. e. des noms des jours de la semaine. En plus, on ne comprend pas très bien ce à quoi la condition *voisins dans le discours* doit correspondre et, finalement, avec *ce qui est logiquement opposé*, la boucle est bouclée : voilà un joli exemple de renvoi circulaire, faute capitale dans un dictionnaire. C'est ce qui

apparaît d'une manière encore plus directe dans l'article *adversatif* auquel celui d'*opposition* renvoie également :

Ling. **Qui marque une opposition.**

4.3.2.1 Relations élémentaires et relations dérivées

Comme deuxième approche, nous pourrions penser à tirer profit de l'étude de l'opposition en sémantique lexicale. En suivant (CRUSE 1986), on peut affirmer que l'opposition lexicale est typiquement une relation entre deux lexies que leur sens dispose symétriquement, et d'une façon évidente, sur une échelle unidimensionnelle virtuelle (ou, si l'on veut, sur un axe conceptuel). Plus la partie de leur sémantisme correspondant au concept en vertu duquel les lexies sont opposées est grande et plus leur „sens non propositionnel” les apparente, plus les lexies forment une „bonne” paire d'opposées. Les sous-types de l'opposition lexicale (les antonymes complémentaires comme *mort* : *vivant*, les antonymes gradables comme *chaud* : *froid*, les antonymes directionnels comme *convexe* : *concave* ou *monter* : *descendre* et les antonymes relationnels comme *devant* : *derrière* ou *propriétaire* : *locataire*) sont tous caractérisables par cette disposition symétrique antipodale sur un axe conceptuel.

Si l'on veut maintenant chercher quelque correspondance entre ces paires d'antonymes et les segments phrastiques ou textuels mis en opposition par un connecteur oppositif, la variété des types relationnels énumérés tout à l'heure tend à disparaître. On n'obtient en effet que deux types de base d'énoncés acceptables, bien formés en reliant les (constituants ou propositions contenant les) lexies opposées par le moyen d'un connecteur adversatif, c'est-à-dire en employant le connecteur comme prédicat et les antonymes ou expressions antonymiques comme ses arguments (procédé tout à fait correct si l'on admet que le connecteur adversatif relie des entités opposées). Soient L et \neg L des antonymes ; les deux types peuvent alors être représentés formellement comme suit :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| (i) X est L mais Y est \neg L . | (ii) X n'est pas L mais \neg L ²⁷ . |
|-----------------------------------|--|

²⁷ Remarquons que *mais* n'est utilisé ici qu'en tant que représentant de son champ lexical ; ce qui suit n'est nullement l'étude de ses valeurs même s'il était difficile de trouver un seul autre élément de nos listes initiales qui fasse aussi bien l'affaire dans cette démonstration.

(15a-f) X est $\left\{ \begin{array}{l} \text{mort} \\ \text{chaud} \\ \text{convexe} \\ \text{monté} \\ \text{devant} \\ \text{propriétaire} \end{array} \right\}$ mais Y est $\left\{ \begin{array}{l} \text{vivant.} \\ \text{froid.} \\ \text{concave.} \\ \text{descendu.} \\ \text{derrière.} \\ \text{locataire.} \end{array} \right\}$

(16a-f) X n'est pas $\left\{ \begin{array}{l} \text{mort} \\ \text{chaud} \\ \text{convexe} \\ \text{monté} \\ \text{devant} \\ \text{propriétaire} \end{array} \right\}$ mais $\left\{ \begin{array}{l} \text{vivant.} \\ \text{froid.} \\ \text{concave.} \\ \text{descendu.} \\ \text{derrière.} \\ \text{locataire.} \end{array} \right\}$

Le schéma (i) contient un *mais* tautologique ; en effet, la construction asyndétique des propositions des énoncés (15a-f) est également possible et aurait une valeur sémantico-pragmatique identique. La conjonction *et* pourrait bien prendre la place de *mais* ; les équivalents hongrois seraient *pedig* et *viszont*. Il s'agit d'un simple contraste entre deux individus qui sont arguments de prédicats différents, dont l'un est la négation de l'autre. Il n'existe aucun rapport inférentiel entre les propositions reliées. En revanche, le *mais* du schéma (ii), équivalant à *hanem* hongrois, ne pourrait être ni supprimé ni remplacé par quoi que ce soit. Les contenus reliés sont dans une relation d'inférence.

Intuitivement, nous pouvons obtenir, à partir de (i) et de (ii), les constructions dérivées suivantes :

- (iii) X est L mais Y est aussi/encore plus L²⁸.
- (iv) X est L mais Y n'est pas \neg L non plus.
- (v) X n'est pas L mais X n'est pas \neg L non plus.
- (vi) X est non seulement L mais X est \neg L aussi.

Logiquement, (iii) (avec *aussi*) et (iv) sont équivalents et, en plus, on peut se demander si les deux ne pourraient pas être exprimés en (iii'&iv') *X et Y sont L*. Il n'y aurait donc pas d'opposition. Néanmoins, à en croire notre

²⁸ Il est significatif que les phrases construites selon (*iii) *X est L mais Y est L* sont inacceptables ; pourtant, *être L* et *être L aussi* semblent équivaloir ; cf. : **Pierre est intelligent mais Jean est intelligent*.

intuition linguistique, des énoncés construits sur ces modèles n'auraient rien d'anormal et, effectivement, il est facile de donner des exemples :

(17ab) Pierre est intelligent mais Jean l'est aussi/encore plus.

(18) Pierre est intelligent mais Jean n'est pas bête non plus.

Ces phrases ne supportent pas sans altération sémantico-pragmatique la transformation paraphrastique en (17' & 18') :

(17' & 18') Pierre et Jean sont intelligents.

(17), construit avec *encore plus*, semble différent des deux autres phrases car, logiquement, il repose sur une inégalité :

(17b') Pierre a une quantité x d'intelligence mais Jean a une quantité $\neg x$ d'intelligence,

où $\neg x > x$, la formule réalisée est donc (i) : *X est L mais Y est $\neg L$* . Cependant, si l'on admet que (17a) et (18) sont fondés sur une relation d'égalité, l'emploi d'un connecteur oppositif (marque d'inégalité par définition) est au moins surprenant, ce qui n'est qu'accentué dans (18) grâce à la double négation (syntaxique et lexicale). Ces exemples illustrent donc la différence fondamentale entre relations logiques et relations discursives. En effet, le rapport d'égalité apparent de l'intelligence attribuée à X et de celle attribuée à Y n'est pas à prendre au sens mathématique ou logique du terme. Aussi la transformation paraphrastique en (17'' & 18'') est-elle plus exacte (sans pour autant épuiser le sens des phrases de départ) :

(17'' & 18'') Pierre et Jean ont de l'intelligence.

Or, le degré (et/ou la nature ?) de leur intelligence peu(ven)t bien être différent(s), l'inégalité étant même suggérée par les phrases de ce genre. On comprend également que le connecteur est responsable de cet effet, mais aussi que sa fonction sémantico-pragmatique ne peut pas être interprétée hors co(n)texte : tandis que (17'' & 18'') est (en principe) un énoncé à valeur purement descriptive, le co(n)texte doit être pris en considération pour juger si (17ab) et (18) le sont aussi ou pas.

En ce qui concerne (v) et (vi), ils sont diamétralement opposés. (19a-f) sont basés sur (v) (pour des raisons de clarté formelle et d'économie, nous n'avons pas appliqué tous les „enjolvements” qui auraient rendu les exemples plus naturels). Ces exemples (qui seraient inacceptables si $\forall X(L(X) \vee \neg L(X))$ était vrai) ne sont pas aussi homogènes que (15a-f) et (16a-f).

(19a-f) X n'est pas $\left\{ \begin{array}{l} \text{mort} \\ \text{chaud} \\ \text{convexe} \\ \text{monté} \\ \text{devant} \\ \text{propriétaire} \end{array} \right\}$ mais X n'est pas $\left\{ \begin{array}{l} \text{vivant} \\ \text{froid} \\ \text{concave} \\ \text{descendu} \\ \text{derrière} \\ \text{locataire} \end{array} \right\}$ non

plus.

(19a) n'est acceptable que si l'on interprète comme 'X n'est pas tout à fait mort mais presque', ce qui, logiquement, revient à dire en dernier lieu, conformément à la formule (ii), que 'X n'est pas mort mais vivant' (= (16 a)). L'interprétation littérale d'antonymes complémentaires comme *mort* : *vivant* rend ce type d'énoncé inacceptable. (19b et d) supposent que X est à un degré intermédiaire (entre 'chaud' et 'froid' ou entre un point plus élevé et un point moins élevé), éventuellement exprimable par un terme tiers ; ces énoncés peuvent donc être paraphrasés par (19b' et d') :

(19 b') X n'est pas $\left\{ \begin{array}{l} \text{chaud} \\ \text{froid} \end{array} \right\}$ mais tiède.

(19 d') X n'est pas $\left\{ \begin{array}{l} \text{monté} \\ \text{descendu} \end{array} \right\}$ mais il est resté à sa place.

Bien que le choix de ce qui suit *mais* dans de telles paraphrases ne soit pas prédéterminé dans la langue (c'est ce qui explique la préférence que l'on peut avoir pour la formule en *ni ... ni*), on est par là ramené encore une fois de plus à la formule (ii) $X \text{ n'est pas } L \text{ mais } \neg L$. Enfin, (19c, e, f) supposent une troisième possibilité de cas de figure, situé à l'extérieur de l'axe conceptuel défini par L et $\neg L$: (19c) décrit un objet comme ayant des propriétés géométriques plus complexes que d'être convexe ou concave²⁹, selon (19e), X doit être tout simplement *ailleurs* et, d'après (19f), X est probablement un membre de la famille du propriétaire ou du locataire, ou bien un nomade, ou encore un s. d. f. Il est donc tout à fait possible de rétablir, là aussi, la formule $X \text{ n'est pas } L \text{ mais } \neg L$ en supposant un ensemble de $(\neg L)_1 \dots (\neg L)_n$ dans lequel le choix peut s'effectuer en vue d'une paraphrase. Autrement dit, (v) met L indirectement en rapport avec un (pseudo)antonyme.

²⁹ Les lexies *convexe* et *concave* sont à prendre ici au sens courant ('bombé' vs 'creux') plutôt qu'au sens scientifique.

(vi), logiquement équivalent à $*X \text{ est } L \text{ mais } X \text{ est } \neg L$, devrait être inacceptable et ne devrait pas permettre de réaliser des énoncés acceptables en raison d'une contradiction logique apparente. Effectivement, des antonymes comme *mort* : *vivant* sont pratiquement inconcevables dans ce contexte. En ce qui concerne *chaud* : *froid*, en principe, un corps quelque peu plus étendu peut être *chaud* à certains endroits et *froid* ailleurs, mais ce type d'antonymes produirait également des énoncés douteux pour ce schéma. Pour le reste, voyons quand même (20a-d) :

$$(20a-d) \text{ X est non seulement } \left\{ \begin{array}{c} \text{convexe} \\ \text{monté} \\ \text{devant} \\ \text{propriétaire} \end{array} \right\} \text{ mais } \left\{ \begin{array}{c} \text{concave} \\ \text{descendu} \\ \text{derrière} \\ \text{locataire} \end{array} \right\} \text{ aussi.}$$

Convexe et *concave* semblent convenir, étant donné la possibilité de changer de point de vue et de regarder un corps de son côté concave, s'il en a un. (20 b) implique une succession dans le temps. (20c) est inacceptable hors co(n)texte et le changement de point de vue est également requis : X doit être devant A et derrière B, tout comme en (20d) où X ne saurait être à la fois propriétaire et locataire par rapport au même objet mais il n'y a aucun problème s'il s'agit d'objets différents. Il est possible de formaliser ce qui est commun en (20a-d) sur le plan sémantique comme suit :

(20') X n'a pas la caractéristique (simple) *c* mais X a la caractéristique (complexe) *C*

où $C = c + k$; les expressions *la caractéristique (simple) c* et *la caractéristique (complexe) C* sont aussi antonymiques que les paires $L : \neg L$ des exemples précédents. (La différence entre les antonymes des types *mort* : *vivant*, d'un côté, et ceux des autres types indiqués, de l'autre, s'explique certainement par la propriété des premiers de se référer à des catégories antinomiques binaires dans lesquelles tout individu doit être classé de façon univoque ; pour ceux-ci, $\forall X (L(X) \nabla \neg L(X))$ est valide, mais pas pour le reste. C'est ce qui explique la probabilité de (20a-d) face à l'impossibilité de **X est non seulement mort mais vivant aussi.*)

Tout en reconnaissant que les énoncés utilisés *supra* pour les fins de la démonstration sont simplifiés, „idéalisés” par rapport à la complexité de l'usage et par rapport aux entités connectées par *mais*, nous sommes convaincu qu'ils ont pu illustrer le fait que **l'opposition**, dans les énoncés, **est une relation polaire fondée sur deux entités conceptuelles telles que les conditions de vérité d'une proposition qui les asserterait simultanément à propos d'un seul et même objet ne sauraient être satisfaites en aucun**

cas, étant donné que l'une d'entre elles est (conçue comme) la négation de l'autre. Il s'agit donc d'une **relation conceptuelle de base, prise en charge par le même locuteur**, qui peut se manifester **directement** (cf. les exemples (15a-f) et 16a-f)) aussi bien qu'**indirectement** (cf. les exemples (19a-f) et (20a-d)).

4.3.2.2 *Extensions du modèle*

Les opérations effectuées avec les antonymes n'ont pas permis de rendre compte de la structure sémantico-logique d'un type très important et fréquent de constructions contenant *mais*, i. e. celui où les entités connectées ne sont en aucun rapport antonymique. Ce cas est illustré par les exemples (4), (5), (8), (9), (10), (11). Que ces énoncés expriment une certaine opposition ne fait pas de doute : il serait impossible, par exemple, d'y employer comme connecteur une lexie autre que celles du champ de *mais* sans modifier leur sens et/ou leurs compatibilités co(n)textuelles, ou, le cas échéant, sans les rendre carrément inacceptables. Mais on se heurte à une double difficulté en voulant y appliquer le schéma de représentation de l'opposition en tant que négation d'une entité conceptuelle par rapport à une autre avec laquelle elle est co-catégorisée. D'une part, il est très souvent impossible de considérer les blocs verbaux connectés comme relevant sémantiquement d'une catégorie conceptuelle commune (p. ex. l'occurrence d'un mauvais temps et l'action de sortir). D'autre part, si l'on parvenait, moyennant spéculations, à reconnaître en de telles expressions quelque relation conceptuelle, on prouverait par là même, dans beaucoup de cas, le caractère logiquement inacceptable des énoncés dans lesquels les blocs verbaux sont connectés (ce qui n'est pas le cas) car, après tout, on devrait affirmer que l'énoncé en question pose à la fois une chose et son contraire à propos d'un objet identique, du type **X est L mais X est ¬ L*. Nous avons vu que ce cas de figure se présente pour la formule dérivée (iv) et que cette formule permet quand même un ensemble plus restreint d'énoncés corrects. Or, ces énoncés-là ont pu être acceptés grâce à une opposition entre catégories plus abstraites que les expressions qui y sont matériellement opposées. Nous proposons donc de considérer, en nous inspirant d'ailleurs de plus d'une conception pragmatique, la connexion (oppositive) de blocs verbaux comme la **manifestation en surface de relations antinomiques conceptuelles sous-jacentes qui ne sont pas toujours directement accessibles**. Dans cet esprit, un énoncé comme (9)

(9) Le temps n'est pas beau mais la pluie va arroser les champs.

se ramène, en dernier lieu, à une opposition conceptuelle que nous pourrions expliciter par (9') :

(9') La pluie n'est pas une mauvaise chose mais une bonne chose.

qui exprime deux qualifications possibles, anti-orientées de la pluie, devant être prises en charge par des énonciateurs différents. Bien entendu, il n'est pas question de réduire la signification de (9) à (9'), loin de là : la relation conceptuelle explicitée par (9') **permet** de dire (9) qui est évidemment plus riche et plus nuancé du point de vue sémantico-pragmatique que (9').

Afin de mieux éclaircir la base conceptuelle des expressions oppositives de ce type, partons de l'observation de cas plus simples ; en effet, l'explication de l'opposition trouvée en (9) par (9') paraît arbitraire à première vue.

(21) Il a tourné l'interrupteur mais la lumière ne s'est pas allumée.

Entre les contenus [TOURNER(interrupteur)] et [S'ALLUMER(lumière)], il y a une relation non pas logicoïde ou logique, mais physique dans les situations habituelles du monde réel ; par conséquent, la structure sémantique sous-jacente de (21) sera représentée comme suit :



(Pour simplifier la représentation, il est d'usage de substituer des symboles aux propositions [aux pôles de l'opposition] : dans cette configuration, celle qui est le point de départ du parcours sera notée p , celle qui s'ensuivrait normalement sera notée q , et celle qui y est opposée sera notée $\neg q$. (21) est ainsi construit sur le schéma p mais $\neg q$.)

On conviendra que la deuxième proposition de (21) annule une attente, normalement bien présente chez les interlocuteurs. Nous avons donc réussi à montrer la base conceptuelle, binaire, négative, de l'opposition. Mais il n'en va pas autrement pour (22 – 26) où, pourtant, le caractère nécessaire de la relation entre p et q , observé dans le cas de (21), pour le moins tend à disparaître.

(22) C'est un chat mais il n'a pas de queue.

(23) C'est un instrument à cordes mais ce n'est pas un violon.

(24) Bruno est allé à Paris mais il n'a pas visité la Tour Eiffel.

(25) Bruno est allemand mais il ne boit pas de bière.

(26) Pierre est intelligent mais il n'est pas génial.

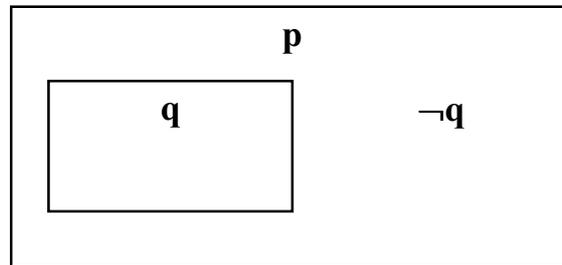


Figure 5

Dans chacune de ces phrases, le contenu propositionnel des propositions reliées par *mais* est dans une relation ensembliste particulière, représentée par la *Figure 5*. La première proposition, *p*, correspond à une catégorie conceptuelle complexe ; *q* et $\neg q$ à ses sous-catégories (étant en opposition privative, selon la terminologie structuraliste classique). Le tableau suivant éclaire cette relation d'une façon plus concrète :

| ensemble | sous-ensemble 1 | sous-ensemble 2 |
|-------------------------|-----------------------------------|---|
| chats | avec queue | sans queue |
| instruments à cordes | violons | autres instruments à cordes (altos, violoncelles, etc.) |
| ceux qui visitent Paris | ceux qui vont voir la Tour Eiffel | ceux qui ne vont pas voir la Tour Eiffel |
| Allemands | buvant de la bière | ne buvant pas de bière |
| intelligents | intelligents et même géniaux | seulement intelligents |

Dans nos exemples, la première proposition affirme la validité d'une catégorie conceptuelle pour tel objet de discours (= son appartenance à un ensemble), la deuxième, à son tour, écarte la validité de l'une de ses sous-catégories par rapport au même objet en posant ainsi, indirectement, celle de l'autre (des autres) sous-catégorie(s). Remarquons aussi que le sous-ensemble 1 (i. e. la sous-catégorie écartée dans $\neg q$) est un sous-ensemble conceptuel saillant et non pas aléatoire : la relation entre *p* et *q* peut aller de la nécessité via une propriété habituelle jusqu'à une propriété probable (possible), mais, dans tous les cas, *q* réfère, sinon à un contenu implicitement lié à chaque occurrence de *p*, au moins à un contenu qui serait compatible avec

les attentes des interlocuteurs éveillées par p . Par conséquent, (22 – 26) s'interprètent de la même façon que (21)³⁰ :



L'acceptabilité douteuse de (27) résulte justement que le contenu [ÊTRE BROUILLON(x)] est incompatible avec les implicites liés au contenu [ÊTRE INTELLIGENT(x)] et avec les attentes que ce dernier suscite chez les sujets interprétants dans une situation de discours ordinaire :

(27) ? Pierre est intelligent mais il n'est pas brouillon.

Pour accepter (27), il faudrait que l'on considère les 'brouillons' comme un sous-ensemble saillant et non aléatoire des 'intelligents', entreprise moins facile que de situer de la même manière les Allemands buvant de la bière par rapport à l'ensemble de la population allemande.

Bien sûr, la deuxième proposition des phrases qui manifestent ce type d'opposition ne doit pas être obligatoirement négative ; nous n'avons choisi de tels exemples que dans l'intérêt d'une plus grande clarté de la démonstration. (28), créé de (25), s'analyse de la même façon que celui-ci :

(28) Bruno est allemand mais il préfère la vodka à la bière.

Par ailleurs, on aura certainement remarqué que les exemples (21 – 28) acceptent tous la transformation subordonnante de la deuxième proposition : il est possible d'en faire ce que la grammaire appelle traditionnellement des subordonnées concessives :

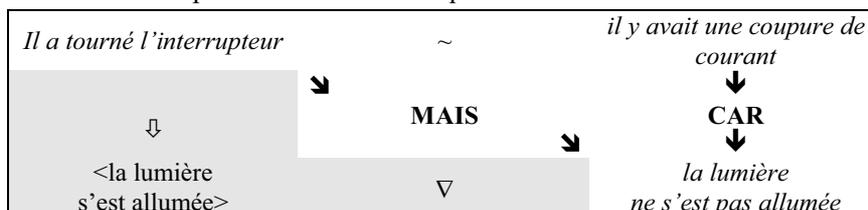
(21') $\left\{ \begin{array}{l} \text{Bien qu'il} \\ \text{Quoiqu'il} \end{array} \right\}$ ait tourné l'interrupteur, la lumière ne s'est pas allumée.

$\neg q$, i. e. la deuxième proposition des phrases examinées, s'ensuit normalement de quelque chose (d'une cause, d'un argument) que le discours subséquent peut éventuellement expliciter où, si ce n'est pas le cas, le sujet interprétant peut, en règle générale, en récupérer une explication à partir du co(n)texte. Ainsi, (21'') est une variante des plus plausibles de (21) :

(21'') Il a tourné l'interrupteur mais la lumière ne s'est pas allumée car il y avait une coupure de courant.

³⁰ Figure qu'appelle (MOESCHLER 1989) le *triangle de la concession causale*.

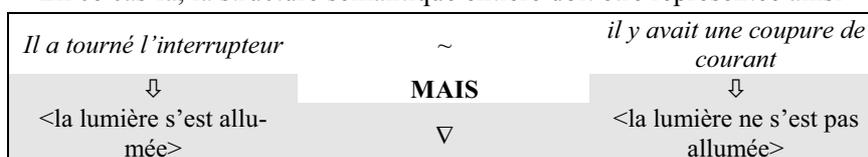
En voilà la représentation schématique :



(21'') est construit sur le schéma $p \text{ mais } \neg q \text{ car } r ; p$ devant amener q et r devant amener $\neg q$. Or, il arrive bien souvent qu'un énoncé oppositif soit construit sur le schéma $p \text{ mais } r$, cf. (21''') :

(21''') Il a tourné l'interrupteur mais il y avait une coupure de courant.

En ce cas-là, la structure sémantique entière doit être représentée ainsi³¹ :



Dans notre exemple initiale, (9), l'opposition se réalise exactement de la même façon. S'il restait néanmoins quelque doute concernant l'universalité de la définition de l'opposition décrite pp. 80-81, il suffirait de considérer (29) :

(29) L'automobile va très vite mais la cuisinière prépare mieux les plats.

L'absurdité de (29), pris dans *La cantatrice chauve* de Ionesco, découle également de l'impossibilité de récupérer, dans le cotexte (que nous ne citons pas car il est connu de tous) et, en général, dans des situations habituelles, deux entités conceptuelles opposées qui le sous-tendent.

Ceci dit, nous avons pu montrer que le modèle opératoire de l'opposition en tant que négation s'effectuant sur un plan conceptuel qui sous-tend l'énonciation est adapté à la représentation des énoncés variés contenant un connecteur oppositif³².

³¹ On peut appeler ce schéma un *carré argumentatif* (cf. (MOESCHLER 1989)).

³² Plus précisément, nous avons pu montrer qu'il est possible de représenter ainsi des énoncés contenant *un* connecteur du champ lexical en question (i. e. *mais*) et se référant à des contenus et à des relations variés. Cependant, la généralisation que nous avons faite n'est pas abusive : l'analyse des différentes lexies confirmera cette hypothèse.

4.3.2.3 Les réalisations de l'opposition

Comme conséquence logique de la démonstration, nous pensons pouvoir formuler l'hypothèse que l'opposition, relation fondamentalement unique, se manifeste **en la surface** des constructions grammaticales (i. e. des syntagmes, des phrases et des unités textuelles) en trois types : elle peut être **contrastive** (exemples (15a-f), (17 – 18)), **réfutative** (exemples (16a-f), (19a-f), (20a-d)) ou **concessive**³³ (exemples (5), (8), (9), (10), (11), (21 – 28))³⁴. Les deux premiers types étant à considérer comme logiquement primitifs, le troisième est un type dérivé. Dans le premier cas, les deux blocs verbaux reliés sont référentiellement indépendants l'un de l'autre et ils „mettent en scène” la coexistence des deux pôles d'une opposition. Dans le deuxième, les deux blocs verbaux reliés sont référentiellement interdépendants l'un de l'autre et représentent les deux pôles d'une opposition de sorte que la validité de l'un des pôles est annulée dans les cadres actuels de l'énonciation. Dans le troisième, les deux blocs verbaux reliés peuvent être référentiellement indépendants aussi bien qu'interdépendants et ils „mettent en scène” deux contenus propositionnels indépendamment valides, l'opposition qui sous-tend leur mise en relation restant toujours implicite. Les types d'énoncés qu'il est possible de distinguer à l'aide de l'ensemble des critères évoqués sont présentés dans le tableau ci-après.

³³ À l'esprit de certains, la concession est strictement liée à la subordination. Nous ne sommes pas de cet avis. On peut très bien distinguer les propositions subordonnées concessives (des coordonnées adversatives, par exemple) tout en reconnaissant l'identité fondamentale sur les plans de la sémantique et de la pragmatique, des phrases comme *Je sors bien qu'il pleuve* et *Il pleut mais je sors*. De même, nous opposerons une conception différente du terme *concessif, -ive* à la traditionnelle, i. e. ce n'est pas le contenu propositionnel de l'une des propositions reliées, à notre sens, qui concède ou permet quelque chose à l'autre mais c'est l'opposition conceptuelle sous-jacente qui permet que les propositions reliées en surface par un connecteur concessif puissent être simultanément valides.

³⁴ Une distinction presque identique se retrouve dans des grammaires classiques comme dans *A mai magyar nyelv rendszere* pour le hongrois mais elle n'est pas définie en termes suffisamment précis. Si ces termes permettent plus ou moins bien de distinguer les énoncés relevant des différents types, ils ne sont pas pour autant compatibles avec les critères de rigueur formelle que nous tenons pour valables.

| | réalisation contrastive | réalisation réfutative | réalisation concessive |
|--|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| opposition se manifestant directement | exemple : (15a-f) | exemple : (16a-f), (20a-d) | exemple : (21 – 28) |
| opposition se manifestant indirectement | exemple : (17), (18) | exemple : (19a-f) | exemple : (9), (21''') |

Sur les quelques pages qui précèdent, nous avons tenté de définir une typologie des relations d'opposition qui s'observent en surface dans les énoncés contenant un connecteur oppositif tout en cherchant les bases conceptuelles potentielles de ces constructions. Nous avons insisté sur le fait que, pour avoir une opposition, il est indispensable de postuler une corrélation entre entités conceptuelles où l'un des corrélats s'obtient par voie de la négation de l'autre. Dans les expressions linguistiques, ces corrélats apparaissent soit en contraste (c'est-à-dire qu'ils y figurent, pour ainsi dire, en tant que prédicats ayant chacun un argument différent et ces arguments sont mis en parallèle), soit en s'excluant parce que figurant parallèlement comme prédicats potentiels mais incompatibles qui ont un argument en commun ; l'un des corrélats est alors renvoyé hors du champ du réel (ou de l'actuel). Ce ne sont pas seulement les expressions linguistiques correspondant directement aux entités conceptuelles opposées qui peuvent constituer les énoncés à l'intérieur desquels la présence d'un connecteur particulier marque l'existence d'une opposition. La corrélation en vertu de laquelle les expressions peuvent être connectées reste souvent implicite, sous-jacente et elle est souvent à chercher à un niveau tout à fait abstrait. L'organisation du lexique en champs conceptuels, les connotations, les stéréotypies ont sans aucun doute une part considérable dans le fonctionnement de l'opposition en tant qu'un principe organisateur du discours. Ceci reste néanmoins hors de notre propos. La nature profonde de l'opposition ainsi que les types de relation possibles entre cette base conceptuelle et les expressions qu'elle sous-tend doivent être pris en considération afin d'obtenir un jeu de critères opératoires pour l'étude des valeurs et des rapports quasi-paradigmatiques des lexies du type *mais*. En revanche, cette étude ne suppose pas celle des **mécanismes** d'accès aux corrélations de base.

4.3.2.4 *Problèmes de l'application du modèle*

Les configurations articulées par les éléments du champ de *mais* sont malheureusement beaucoup plus complexes (syntaxiquement et sémantiquement à la fois) que les exemples utilisés jusqu'ici. C'est d'ailleurs sou-

vent le principal défaut des approches théoriques des connecteurs auxquelles il a déjà été fait allusion : il ne suffit pas d'analyser quelques brefs énoncés bien frappants pour pouvoir arriver à des résultats généralement valides. Nous terminons la discussion des problèmes de l'opposition par une brève démonstration du rôle du co(n)texte dans l'interprétation des énoncés oppositifs et par quelques remarques concernant la détermination du type de réalisation de l'opposition dans les cas problématiques.

Dans les travaux de fond, on illustre souvent la concession directe et indirecte par les exemples suivants :

(30) Il pleut mais je sors. (*concession directe*)

(31) Il pleut mais j'ai envie de prendre l'air. (*concession indirecte*)

On devrait donc les interpréter ainsi :

| | | | | |
|------------------|-----------------------|-----------------|-------------|------------------------------------|
| <i>Il pleut</i> | | <i>Il pleut</i> | ~ | <i>j'ai envie de prendre l'air</i> |
| ↓ | ↘ MAIS ↘ | ↓ | MAIS | ↓ |
| <je ne sors pas> | ∇ | je sors | ∇ | <je sors> |

Or, d'une part, rien ne s'oppose à admettre que la pluie puisse ôter l'envie de prendre l'air (d'autant plus qu'en fin de compte, *sortir* et *prendre l'air* sont des expressions synonymiques, du moins dans le contexte de (30) et de (31)), auquel cas l'interprétation de (31) doit être modifiée :

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>Il pleut</i> | |
| ↓ | ↘ MAIS ↘ |
| <je n'ai pas envie de prendre l'air> | ∇ <i>j'ai envie de prendre l'air</i> |

Cette lecture devient même (quasiment) obligatoire si l'on emploie *mais* en séquence avec *quand même* :

(31') Il pleut *mais* j'ai *quand même* envie de prendre l'air.

D'autre part, (30) se prête à son tour à plus d'une lecture. Insérons-le dans le dialogue suivant :

(30') A : – Il fait mauvais, on pourra donc jouer un jeu de société.

B : – (Certes,) Il pleut *mais* je sors. On ne jouera donc pas.

La phrase originale a beau être la même, elle est maintenant interprétée comme concessive indirecte :



Parler de *mais* „de concession directe” et de *mais* „de concession indirecte” comme de deux valeurs propres à *mais* est donc une erreur ; tout au plus pourra-t-on enregistrer la capacité de *mais* à concourir à ces deux types de réalisation de l’opposition. Pour les mêmes raisons, toute étude non (co)textuelle des connecteurs ne peut aboutir qu’à des résultats à validité limitée.

Cependant, la détermination du type de réalisation de l’opposition reste un problème particulièrement épineux dans un certain nombre de cas même si l’on part de l’interprétation du co(n)texte. Ce n’est peut-être que la réalisation réfutative qui se reconnaît sans ambiguïté, grâce à la négation apparaissant dans le premier pôle et grâce à l’étroite corrélation sémantico-référentielle des pôles. En revanche, la distinction de la concession directe et de la concession indirecte et, à plus forte raison, celle de la concession indirecte et de l’opposition contrastive directe s’avère parfois difficile, d’autant plus que ce dernier type de relation ne pourrait avoir en soi qu’une fonction bien limitée dans le discours. En effet, (32) a un intérêt moindre en tant qu’énoncé oppositif, purement descriptif, qu’en tant qu’énoncé concessif :

(32) Pierre est gai mais Marie est triste.

Parmi les cotextes dans lesquels (32) pourrait figurer, on en trouverait sans doute beaucoup plus qui requerraient une lecture concessive (indirecte), par exemple :

(32’) Tu as pensé que cette nouvelle égayerait tout le monde. Eh bien, Pierre est gai mais Marie est triste. Tu t’étais donc trompé.

Seulement, les composantes d’une structure sémantique de ce genre ne sont pas toujours aussi bien explicitées. La première tâche consiste alors, bien entendu, à déterminer un contenu implicite à la base duquel réside l’entité conceptuelle sous-tendant l’opposition. Dans le cas d’une opposition à manifestation indirecte et/ou de blocs verbaux complexes et/ou de contenus implicites abstraits, plusieurs solutions sont en principe envisageables. Or, dans les cas mentionnés, les différents contenus implicites nous mènent à des conclusions différentes quant à la valeur de l’opposition (le type de sa réalisation).

(33) Mme Leal : Tous les enfants sont admissibles. Ce programme est ouvert à tous les enfants inscrits à l'école. J'irais même jusqu'à dire que tous les enfants qui participent au programme avant et après l'école, à l'heure actuelle, ont des parents qui travaillent. **TOUTEFOIS**, nous en avons eu qui n'étaient là que pour s'occuper. (*Procès-verbaux*)

Le locuteur de (33) oppose les enfants qui, ayant des parents qui travaillent et qui n'ont donc pas assez de temps pour s'occuper d'eux, ont besoin d'un programme périscolaire particulier, et les enfants qui n'en ont pas besoin et y participent seulement „pour s'occuper”. Comme le cotexte n'est pas univoque sur ce point (faute de place, nous ne le citons pas plus longuement), il serait hasardeux de dire qu'il y a seulement une mise en contraste, ou de dire, au contraire, qu'il s'agit là d'une opposition concessive indirecte car le terme gauche pourrait amener comme conclusion que <l'on ne peut pas prouver que le programme est ouvert à tous les enfants> (puisque nous n'avons que des enfants dont les parents travaillent), tandis qu'il ressort du terme droit que <l'on peut prouver que le programme est ouvert à tous les enfants> (puisque nous en avons eu qui n'étaient là que pour s'occuper).

Mais l'essentiel, du point de vue de l'étude lexicologique des lexies fonctionnant comme connecteurs, n'est pas de déterminer la nature de *chaque* opposition réalisée³⁵ : il importe seulement d'apprendre quels sont les types d'opposition à la réalisation desquels elles sont susceptibles de concourir³⁶. Or, le corpus fournit en général assez d'occurrences non ambiguës pour qu'on puisse répondre à cette question.

Lorsque l'occurrence d'un connecteur du champ lexical de *mais* n'est pas conjuguée avec la présence explicite des pôles de l'opposition telle qu'une interprétation univoque en serait immédiatement réalisable, l'analyse doit suivre une démarche heuristique.

La première opération consiste à expliciter les contenus implicites qui fournissent les pôles de l'opposition ou qui le sont eux-mêmes. C'est un procédé analogue à celui dont se sert PETŐFI (*passim*)³⁷ pour mettre en évidence les relations de coréférence dans un texte analysé. L'ajout ainsi constitué doit être le plus simple possible et doit incontestablement découler du co(n)texte. Cela signifie, pour nous, que l'on doit avoir recours au cotexte avant tout, moins qu'aux données extralinguistiques dont les sujets interpré-

³⁵ Même ambigu de ce point de vue-là, (33) peut du reste parfaitement remplir sa fonction dans l'interaction.

³⁶ Nous convenons, en même temps, qu'il est tout à fait légitime de s'interroger sur les mécanismes d'accès aux corrélations de base *dans des cadres différents*.

³⁷ Cf., par exemple, (PETŐFI 1997).

tants peuvent (éventuellement) disposer³⁸. C'est ce qu'exige une approche strictement linguistique. (La pragmatique, bien sûr, pourra ensuite fonder sur cette analyse préliminaire la sienne, en tenant compte du contexte au sens large.)

La deuxième opération consiste à établir si les pôles identifiés sont en relation concessive directe. Si c'est le cas, la transformation de l'énoncé (complété dans la première opération) en subordination concessive est en général faisable, i. e. ce ne sont que les termes de relation qui doivent être modifiés et le sens original est entièrement préservé. Cela a été illustré par (21'), p. 84. On peut recourir à un autre type de vérification en remplaçant le connecteur oppositif par *donc* ou *car* et en inversant (sémantiquement) le second pôle : si le résultat est acceptable, l'opposition est réalisée sous sa forme concessive directe. Exemple :

(21''') Il a tourné l'interrupteur, la lumière s'est donc allumée.

Si ces tests échouent, l'opposition est probablement réalisée sous sa forme concessive indirecte ou bien contrastive. Dans le premier cas, le contexte doit comporter un contenu (explicite ou explicitable de façon univoque) pour ou contre lequel les pôles de l'opposition « argumentent », i. e. il y a entre eux un lien étroit d'inférence, de causalité, d'argumentation, etc.

4.3.3 Types de relation

Dans cette section, nous discuterons les critères d'analyse relatifs aux blocs verbaux connectés par les lexies du champ de *mais* sans égard à la façon dont l'opposition se manifeste dans les expressions ainsi obtenues. Comme il a été montré *supra*, il convient d'examiner ce qui est relié par le connecteur sur le plan des configurations verbales, et ce qui est opposé sur le plan de la référence, c'est-à-dire **l'aspect formel et l'aspect référentiel de la mise en relation**.

4.3.3.1 Capacité connexive

Les lexies du champ de *mais* sont capables, en général, de relier des blocs verbaux de statuts variés : des constituants de niveau inférieur à la proposition (*un garçon intelligent mais brouillon*), des propositions de phra-

³⁸ De ce point de vue, « Pierre est intelligent <il faut donc l'engager>, mais brouillon <il ne faut donc pas l'engager> ». » est une mauvaise façon d'explicitation puisque rien ne rend indiscutables les propositions par lesquelles l'énoncé initial a été complété, même dans la plupart des cas où on aurait affaire à une discussion visant à décider du sort qui sera réservé à Pierre ; en effet, dans les articles de pragmatique où l'on se sert de cet exemple, c'est une phrase isolée et le co(n)texte y est « collé » hypothétiquement.

ses complexes (cf. la plupart de nos exemples jusqu'ici), des propositions textuelles élémentaires ou des périodes, des macropropositions ou des séquences (voir les exemples du chapitre suivant). Prises individuellement, les lexies formant le champ lexical étudié ne présentent pas les mêmes capacités de connecter les blocs verbaux de tous ces niveaux. Premièrement, leurs caractéristiques morpho-syntaxiques imposent un certain nombre de contraintes, d'où la différence des capacités connexives, par exemple, de *bien que* vs *de toute façon*. Les contraintes liées aux changements d'ordre des blocs connectés par rapport au connecteur ou à la cooccurrence de certaines lexies avec la négation et/ou l'interrogation sont aussi à observer. Deuxièmement, même si deux lexies du groupe examiné sont également utilisables en telle ou telle position syntaxique (en parlant de „micro-syntaxe”), il peut se rencontrer des contraintes de syntaxe textuelle qui en distinguent le potentiel connexif : *mais* semble être plus sensible à cet égard que *de toute façon* dans la mesure où le premier, malgré sa grande **capacité connexive**, établit obligatoirement un rapport entre les (macro)propositions qui l'encadrent directement, c'est-à-dire l'énoncé qui le précède immédiatement doit au moins appartenir à la macro-proposition reliée, il ne peut être un fragment de discours intercalé.

4.3.3.2 *Envergure*

Pour mieux élucider ce point, nous renvoyons à ce qui a été dit de la nature anaphorique des connecteurs. Le premier terme ou, autrement dit, le terme gauche qui participe à la relation établie par le connecteur sur le plan formel est un bloc verbal précédant le connecteur lui-même ou la proposition (textuelle) qui le contient. Il explicite ou évoque, pour le sujet interprétant, la base conceptuelle sur laquelle l'opposition est fondée. Le connecteur guide l'interprétation en effectuant un renvoi anaphorique à ce terme ou, plus précisément, au premier pôle de la relation. Or, les constructions de macro-niveau qui réalisent le terme gauche sont très variées tant pour leur structure que pour leurs dimensions, si bien qu'il nous arrive d'y détecter des constituants textuels sans relation (directe) avec le second pôle du connecteur. Tel est le cas, notamment, d'une séquence qui, tout en étant à considérer comme le terme gauche d'un connecteur, contient des propositions (phrases) thématiquement subordonnées au premier pôle proprement dit. Dans (34), *tout de même* relie à l'avant-dernière phrase du fragment de discours cité un échange de trois interventions dont la deuxième et la troisième débattent de l'aspect financier du fonctionnement des garderies. En revanche, M. Nicholson tente d'opposer, à la fin, le comportement de l'administration et, plus particulièrement, du trésorier de *l'Union des étudiants* à celui de ses représentants

élus. En ce sens, même la première phrase de sa dernière intervention, quoique se trouvant à gauche du connecteur, appartient non pas au premier mais au second pôle de l'opposition. La relation établie par le connecteur est donc, de point de vue formel, celle de constituants textuels multiphrastiques, bien qu'une seule phrase de la première intervention soit chargée de représenter ce par rapport à quoi se définit l'opposition instaurée par *tout de même* :

(34) *Mme Thomson* : Chaque année, l'Union des étudiants – si vous connaissez ses politiques – a une nouvelle administration. **Chaque année, le trésorier ne veut évidemment pas avoir de déficit dans ses livres.** Roger peut me corriger, mais je crois qu'avoir un déficit est une tare. Ils n'en veulent pas.

M. Nicholson : Il me semble qu'ils ont besoin d'être renseignés au sujet des garderies. Les garderies ne sont pas des entreprises lucratives et elles ne sont pas censées en être ...

Mme Thomson : Notre garderie ne fait pas d'argent, elle en perd, et ils ...

M. Nicholson : Qu'en est-il de l'Union des étudiants, des représentants élus ? **Ils doivent TOUT DE MÊME être sympathiques à votre cause.** Le sont-ils ? (Procès-verbaux)

Comme *tout de même* permet que le bloc verbal gauche par lui connecté contienne des constituants thématiquement subordonnés, des digressions etc. par rapport au premier pôle de l'opposition, il sera appelé de grande envergure.

La capacité connexive est donc, dans notre terminologie, la caractéristique des lexies utilisées comme connecteurs qui indique la variété des types structuraux des blocs verbaux qu'elles peuvent connecter (pouvant varier, en principe, de deux constituants élémentaires à des séquences s'étendant sur plusieurs paragraphes). Leur **envergure** est, pour nous, leur capacité d'établir des relations à une distance plus ou moins grande. (Notons bien que le terme de *force de connexion* figurant, entre autres, dans (LUSCHER 1989b) concerne les relations des instructions procédurales des connecteurs et non pas leurs caractéristiques matériellement exprimables dans la structure textuelle.)

4.3.3.3 *Discours dialogal et discours monologal*

L'aspect formel de la relation des blocs verbaux connectés par les lexies de type *mais* est également à étudier sous l'angle de l'opposition **discours dialogal vs discours monologal**. D'une part, telle lexie peut être chargée d'une fonction particulière dans l'articulation des interventions et des échan-

ges dans les dialogues ; il suffit de penser à ce que les analyses les plus minutieuses distinguent un *mais* phatique, propre aux conversations. D'autre part, une structure dialogique peut être le cadre d'interprétation adéquat de la portée du connecteur, cf. (35) :

- (35) A : – Il est vrai que Pierre a cent ans et il a eu vingt épouses ?
B : – Effectivement, Pierre a cent ans mais il n'a eu que quinze épouses.

Sans la question de A, l'énoncé de B serait au moins bizarre ; en effet, l'opposition marquée par *mais* n'est pas à chercher à l'intérieur de l'énoncé de B car le dernier entend dire que 'Pierre n'a pas eu vingt épouses mais quinze' (ou encore que 'Il est vrai que Pierre a cent ans mais il n'est pas vrai qu'il a eu vingt épouses', qui est certes une opposition contrastive intérieure à son énoncé mais cette interprétation est également impossible sans la question précédente). Par ailleurs, c'est ce qui explique la nécessité d'observer les **phénomènes de prise en charge** dans l'examen de l'opposition (cf. la définition de la page 81).

Le fait que les éléments du champ de *mais* sont divergents du point de vue de l'emploi dans le discours dialogal ne signifie pas, du reste, que notre définition de l'opposition soit à modifier : pour qu'il y ait opposition, il faut bien qu'un même locuteur prenne en charge les entités conceptuelles qui la fondent. En voilà l'illustration :

- (36) (*A raconte une mésaventure à B*)
A : – J'ai tourné l'interrupteur ...
B : – ... mais la lumière ne s'est pas allumée.

La co-énonciation comme processus de production du discours dialogal se trouve bien éclairée dans (36). Il n'y a pas d'opposition entre les attitudes respectives de A et de B, au contraire : ils manifestent une parfaite coopération énonciative. B prend en sa propre charge l'ébauche d'énoncé de A si bien que les deux interventions constituent ensemble une configuration oppositive (concessive directe) tout à fait normale. On trouve aussi aisément des exemples tout à fait semblables où les interventions sont plus „autonomes” :

- (37) A : – Pierre est intelligent.
B : – Mais il est paresseux.

Dans (37), B admet la proposition de A. En revanche, dans (38), l'opposition est entre les interlocuteurs, sur le plan de leurs attitudes respectives.

(38) (*A et B se disputent dans une chambre noire*)

A : – J’ai tourné l’interrupteur.

B : – Mais non !/ Mais tu n’as pas tourné l’interrupteur !

B dément A. Pour ce faire, il ne peut pas adhérer, bien entendu, à l’énoncé de celui-ci. Faire une phrase des deux est impossible, même si l’on effectue les transformations nécessaires dans le système d’énonciation :

(38’) B : – *Tu as tourné l’interrupteur mais non / mais tu n’as pas tourné l’interrupteur.

(38’) ne paraît compatible avec aucun des types de réalisation de l’opposition qui ont été établis *supra* : on dirait intuitivement qu’il ne relève pas de la concession ; on ne pourrait le rapprocher du modèle de la réalisation contrastive qu’à force de spéculations douteuses ; quant à la réfutation, il pourrait en être taxé immédiatement si l’on prend le mot au sens ordinaire, non technique, mais il ne correspond pas au schéma $X \text{ n'est pas } L \text{ mais } \neg L$. Faut-il maintenant introduire un nouveau type de relation (ou un nouveau modèle formel) qui s’appliquerait aux énoncés dialogaux ?

En effet, on trouve chez plus d’un auteur le terme *réfutation* avec une acception particulière, appliqué à l’emploi de connecteurs dans des dialogues où un échange est construit selon le schéma suivant :

A : P .

B : $\neg P$.

L’intervention de B peut être constituée de la négation explicite de l’énoncé de A ou peut seulement impliquer cette négation. Les sources en question (comme (MOESCHLER 1989)) appellent le premier cas *réfutation directe* et le second *réfutation indirecte*. Comme notre objectif est de proposer un modèle textuel lexico-sémantique universellement valable de l’opposition réalisée par connecteur, il nous paraît indispensable de distinguer l’acte de démentir des types de réalisation de l’opposition qui peuvent en être le moyen. Aussi préférons-nous réserver le terme *réfutation* aux cas d’opposition avec négation explicite, en écartant cette conception qui ne tient compte que d’une configuration particulière d’un type de séquence (de la séquence dialogale). Nous tenterons d’expliquer la susdite *réfutation indirecte*, résultant de l’emploi „réfutatif” de connecteurs concessifs, dans la section consacrée à *pourtant*. Quant aux énoncés du type de (38), la présence possible (voire exclusive) de *non* dans la réplique de B est bien instructive car elle nous permet de faire correspondre tout de même la structure sémantique de cet énoncé, à un niveau plus abstrait, au schéma primitif de la réalisation réfutative de l’opposition :

| |
|--|
| \neg [avoir tourné l'interrupteur(A)] MAIS [\neg (avoir tourné l'interrupteur(A))] |
|--|

ce que l'on pourrait traduire par 'NON(tu as tourné l'interrupteur) mais tu as non-tourné l'interrupteur' ; B prend bien en charge les deux propositions.

4.3.3.4 Cooccurrences

L'étude de l'aspect formel des blocs verbaux connectés doit s'étendre finalement sur les **cooccurrences** régulières des lexies examinées avec autre chose (p. ex. un autre connecteur dans le cotexte).

4.3.3.5 Aspect référentiel

L'aspect référentiel de l'établissement d'une relation d'opposition marquée par un connecteur constitue un problème plus épineux. En effet, à en croire les travaux de fond, les connecteurs véhiculent des instructions d'accès à la référence différentes, or, si l'on dispose de critères clairs pour l'analyse des blocs verbaux enserrant le connecteur en tant que structures formelles, on n'a pas de moyen d'accès direct à ce qui sert de fondement conceptuel à l'opposition marquée dans les énoncés. L'analyse doit passer par l'interprétation, et on a vu combien cette opération est hasardeuse. À notre sens, il est cependant possible de réduire le risque des spéculations en respectant les données du cotexte. On procédera d'abord à la délimitation des termes gauche et droit du connecteur et à la recherche de son antécédent. Ensuite, on analysera la structure sémantico-référentielle des segments textuels ainsi délimités. On veillera à bien distinguer les caractéristiques co(n)textuelles générales des (différents types de) configurations oppositives des spécificités de tel ou tel connecteur. (Prendre les premières pour les secondes est une faute plus fréquente dans les travaux de fond qu'on ne le penserait.) Les traits particuliers des lexies à examiner résident moins dans la relation qu'elles marquent (car l'opposition est unique ainsi que les formes sous lesquelles elle se réalise) ou dans les processus interprétatifs de celle-ci (qui sont généraux) que dans leurs indications concernant la nature et la constitution des pôles de l'opposition. La distinction des cas de figure de la relation sémantico-référentielle entre les blocs verbaux connectés et les oppositions sous-jacentes, combinée avec les autres critères qui auront été retenus dans ce chapitre, devra suffire à assigner une place spécifique à chacun des éléments du champ lexical de *mais*.

4.3.4 Rapports paradigmatiques

Nous avons insisté plus d'une fois sur l'importance de l'établissement précis des rapports (quasi-)paradigmatiques des lexies de la famille de *mais* comme condition *sine qua non* de leur représentation lexicologi-

que/lexicographique pertinente. En effet, on a vu, au début du présent chapitre, quelle est la richesse de cet ensemble lexical : une richesse apparemment excessive par rapport au caractère réduit de la fonction que les lexies en question sont appelées à remplir. Une analyse paradigmatique multidimensionnelle nous permettra de savoir dans quelle mesure le jeu d'outils d'organisation textuelle dont dispose le français contemporain est seulement redondant ou bien finement structuré.

Le terme de *paradigme* ne s'applique pas à l'ensemble étudié au sens strict : la variété des éléments sur le plan de leur nature grammaticale et le manque de l'exclusivité absolue de leurs rapports (leurs cooccurrences fréquentes) ne le permettraient pas. Mais cela ne devrait pas nous empêcher d'y supposer un système de relations quasi-paradigmatique. Les dimensions dont il conviendra de tenir compte pour les items respectifs sont les suivantes : 1° la combinatoire syntaxique locale ; 2° la combinatoire textuelle, i. e. la capacité connexive, l'envergure et les particularités éventuelles par rapport à la structuration des différents types de séquences textuelles ; 3° les combinaisons avec les autres éléments du groupe en séquences de connecteurs ; 4° le(s) type(s) de relation d'opposition marqué(s) ; 5° les composantes sémantiques particulières qui permettent de préciser davantage la relation des blocs verbaux connectés par telle ou telle lexie du champ lexical et leur rapport avec la base conceptuelle sous-tendant l'opposition³⁹ ; 6° les caractéristiques chronoclectales ; 7° les caractéristiques stylistiques ; 8° l'interchangeabilité avec les autres membres du champ lexical et/ou avec le connecteur zéro.

Les rapports quasi-paradigmatiques de l'ensemble sont donc assez complexes. Au début du présent chapitre, un certain nombre de lexies, apparentées par le dictionnaire Robert, a été éliminé. Leur absence de notre corpus motive cette démarche à un double titre. D'une part, elle nous pousse à croire que ce sont des connecteurs rarissimes, et par conséquent marginaux. D'autre part, elle nous prive d'un outil d'exploration indispensable : le corpus lui-même (sans parler des travaux de fond d'où ces lexies sont également absentes). Il nous paraît impossible, à la base de nos ressources actuelles, de les situer correctement dans le réseau de relations quasi-paradigmatiques.

³⁹ L'idée que l'on trouve chez MOESCHLER, LUSCHER et d'autres auteurs selon laquelle chaque connecteur est doté d'une paire de <conditions d'emploi, règles interprétatives> ne nous est point étrangère et sera prise en compte dans les analyses qui suivront. Étant donné cependant la différence de nos approches et des objectifs visés, il nous a paru recommandable de ne pas reprendre cette terminologie à ce niveau de la discussion.

4.3.5 *Le statu quo lexicographique vs le dictionnaire „idéal”*

Si nous avons commencé cette section par l'inventaire des exigences auxquelles la représentation lexicologique/lexicographique des lexies de type *mais* devrait satisfaire et défini leurs aspects à prendre en considération dans un „dictionnaire idéal”, il sied de la terminer en confrontant ce qui vient d'être affirmé à la réalité lexicographique.

Il suffit de chercher au hasard deux ou trois lexies du type examiné dans pratiquement n'importe quel dictionnaire de français pour comprendre que nos *desiderata* relèvent moins d'une conviction scientifique et d'une méthodologie partagées que d'un idéalisme pur. Avant tout, les lexies en question ne sont pas traitées en tant que membres d'un champ lexical ou, même si les autres éléments du groupe sont évoqués, leurs relations quasi-paradigmatiques ne sont pas mises en évidence. On trouve peu ou pas d'indications relatives à leur distribution aux différents niveaux des constructions verbales. Leur définition, non uniforme et pas suffisamment formalisée, contient une très faible quantité d'informations pertinentes ; dans les pires cas, on ne voit le moindre effort d'éviter la circularité, la règle de décomposition de MEL'ČUK et al. (1995, p. 80), valable à notre avis non seulement pour un DEC mais pour tout dictionnaire) est violée même dans le dictionnaire Robert où les lexies comme *cependant*, *malgré* ou *par contre* sont „définies” par leurs synonymes. Or,

Il est interdit de définir par des synonymes : un synonyme n'assure pas la décomposition sémantique du défini. (MEL'ČUK et al. 1995, p. 82)

Les définitions indiquent, en règle générale, que les lexies de type *mais* marquent une opposition mais cela ne repose pas sur une conception bien claire de l'opposition ; il en découle des affirmations ininterprétables, comme l'illustrent les exemples suivants :

pourtant adv. Marque une opposition très forte à ce qui vient d'être dit en reliant deux propositions (DFC)

POURTANT [...] Adverbe marquant l'opposition entre deux choses qui restent liées, deux aspects contradictoires d'une même chose. - Cependant, mais, néanmoins, pour (autant), toutefois. *Pourtant* «marque une opposition moins accusée que celle de *mais*, plus forte que celle de *cependant*» (G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, § 1138) (Robert)

Puisque l'opposition, à notre sens, est basée sur la négation qui n'est pas gradable, *une opposition très forte*, *une opposition moins accusée* ou *plus forte* ne sauraient pas recevoir une interprétation claire et non ambiguë, et

cette opacité caractérise aussi les formules comme *opposition entre deux choses qui restent liées*. Ceci dit, nous sommes convaincu que malgré la quantité de renseignements valables que nos dictionnaires fournissent à leurs lecteurs, le traitement du champ de *mais* y souffre d'imperfections et d'imprécisions plus que gênantes tant dans l'ensemble de sa représentation que dans le détail des articles particuliers.

Notre objectif n'est cependant pas l'analyse critique des dictionnaires. Au lieu de nous livrer donc à la dissection systématique des articles qui touchent à notre sujet, nous nous proposons d'établir, pour chacune des lexies examinées, une documentation lexicologique générale. Les dictionnaires, à leur tour, gagneraient beaucoup à la refonte systématique des articles traitant du champ lexical concerné.

4.4 De la méthode et des techniques

Le chapitre suivant sera constitué de l'analyse des lexies du champ de *mais*. Notre intention est de les soumettre chacune à un traitement uniforme et de recourir à un modèle de représentation unique. Nous présentons ici les principaux points de notre démarche.

4.4.1 Les critères d'analyse

La représentation de chaque élément du champ lexical devra comprendre sa caractérisation du point de vue des critères suivants :

1° Quels sont les types de réalisation de l'opposition (définis p. 87) compatibles avec l'emploi de la lexie en fonction de connecteur ? En principe, seules les incompatibilités seraient à considérer en tant que cas marqués puisque, comme on l'a vu avec *mais*, un élément unique peut servir à réaliser en toutes ses variétés l'opposition qui est fondamentalement aussi unique.

2° Quelle est sa capacité connexive, i. e. à quel niveau des structures linguistiques appartiennent les blocs verbaux connectés par la lexie ? La capacité totale (la polyvalence absolue) sera considérée comme le cas non marqué ; en revanche, il conviendra de souligner si une lexie a pour rôle d'exprimer, préférentiellement ou régulièrement, la connexion d'éléments de tel ou tel niveau (de constituants élémentaires⁴⁰ – éventuellement d'un type

⁴⁰ L'approche textuelle qui est la nôtre n'exclut pas la prise en considération des constituants autres que textuels (reconnus en tant que tels en fonction de leur statut hiérarchique), non seulement parce qu'une lexie utilisée régulièrement dans la mise en relation de phrases ou de blocs de phrases peut fonctionner aussi comme structurant syntagmatique, mais aussi parce qu'un syntagme est parfois chargé d'une portion de sens textuel importante.

particulier –, de propositions de phrases complexes, de phrases, c'est-à-dire de propositions textuelles, de macro-propositions, de séquences).

3° Quelle est son envergure ? Le cas marqué est, en principe, la capacité d'établir des relations à grande distance, même au-delà d'éventuels éléments intercalés entre le connecteur et l'expression qui relève du champ conceptuel sous-tendant l'opposition.

4° De quelles cooccurrences significatives fait-il part ? En d'autres termes, trouve-t-on des particularités dans la constitution lexicale et/ou morpho-syntaxique du cotexte qui accompagnent plus ou moins régulièrement l'élément en question ? Plus particulièrement, avec quel(s) autre(s) éléments du champ lexical se combine-t-il en séquences de connecteurs ?

5° A-t-il un (des) emploi(s) spécifique(s) lié(s) à tel ou tel type de séquence textuelle ? Plus particulièrement, est-il chargé de quelque rôle spécial dans l'organisation du dialogue, ou bien, utilisé en énoncés d'intervention, a-t-il une (des) valeur(s) différente(s) ?

6° Est-il marqué stylistiquement et/ou du point de vue de la stratification diachronique du lexique ? À part quelques rares exceptions, les éléments du champ de *mais* ne sont pas uniformément contenus dans n'importe quel type de discours, au contraire : ils se différencient justement, entre autres, par le fait d'appartenir à quelque „espace linguistique” limité. Pour délimiter cet espace, nous proposons de définir le statut de chaque élément selon les dimensions de la diachronie et des variations institutionnelles, stylistiques et de code. À chaque lexie examinée sera donc affecté, à la base des fréquences relatives dans les différentes parties du corpus, l'un ou plusieurs des traits suivants :

| | | |
|--------------------------------|----------------|-------|
| statut chronolectal : | ancien | [+/-] |
| statut institutionnel : | formel | [+/-] |
| statut stylistique : | soutenu | [+/-] |
| code : | oral | [+/-] |

Par l'**absence d'un trait**, nous signalerons que la lexie en question n'a pas de limites d'emploi selon la dimension envisagée.

En ce qui concerne les tendances qui s'observent sur l'axe de la diachronie, ce sont, d'une part, les textes de romans (surtout ceux de Maupassant et de Flaubert) et, de l'autre, les débats parlementaires canadiens qui nous permettent quelques conclusions si nous les comparons aux parties du corpus relevant du français moderne métropolitain. Une lexie [+ **ancien**] pourrait être qualifiée de vieillie (voire archaïque) tandis qu'une lexie [- **ancien**]

pourrait passer pour un néologisme, du moins par rapport à la première ou à celles qui ne sont pas marquées de ce point de vue.

Comme des discours énoncés dans des situations plus ou moins formelles („officielles”) figurent également dans le corpus, il nous est possible d’indiquer, par les traits [+/- **formel**], si une lexie est réservée à ce type d’usage ou, au contraire, en est exclue.

Tout en sachant qu’une énumération plus détaillée pourrait être faite des registres de langage et des valeurs stylistiques, nous nous contenterons d’indiquer par le trait [+/- **soutenu**] si telle ou telle lexie appartient à un langage plus soigné ou, au contraire, en est exclu, puisqu’un morphème essentiellement grammatical nous paraît peu susceptible d’une spécialisation stylistique et/ou sociolectale plus avancée.

Même si le discours oral spontané, enregistré dans des situations informelles, n’est pas beaucoup représenté dans le corpus, les différentes formes du langage parlé y restent bien identifiables, si bien qu’il nous semble utile de distinguer les connecteurs propres avant tout au langage écrit de ceux qui sont préférés par l’oral. Ceux-ci seront qualifiés [+ **oral**], ceux dont les occurrences relèvent exclusivement (ou presque) du discours écrit auront le trait [- **oral**].

Les traits dont les différents connecteurs seront marqués ne sont pas des valeurs absolues, ni discrètes : nous signalons les tendances qui s’observent dans notre corpus.

Étant donné les limites du corpus, les indications que nous fournissons sont à considérer comme autant d’hypothèses que la recherche devra vérifier et/ou nuancer. Remarquons cependant que cet ensemble d’informations ne figure que très rarement dans les descriptions lexicologiques (surtout dans les cas où une lexie a subi un changement (sémantique) sensible dans le temps), on y trouvera donc sans doute un certain intérêt.

7° À part le marquage d’une relation d’opposition, constituant sémantique de base, a-t-il des composantes sémantiques particulières ? Autrement dit, est-il possible d’établir, en termes de sémantique lexicologique, la contrepartie des règles interprétatives que permet de relever leur étude pragmatique dans le discours ? Y a-t-il des divergences suivant ses variations selon les critères énumérés 1°, 2°, 4° et 5° ?

8° Avec quel(s) autre(s) élément(s) du champ lexical et en quel(s) cas est-il interchangeable ? Est-il supprimable et, dans l’affirmative, sous quelles conditions ?

4.4.2 *L'usage des dictionnaires et des travaux de fond*

Ce sont les deux types de sources dont il est possible de puiser directement des éléments de description analytiques relatifs aux lexies de type *mais*. Les dictionnaires sont cependant d'une utilité limitée pour les raisons que nous avons exposées plus haut. On y relèvera les données élémentaires concernant les propriétés morpho-lexicales et micro-syntaxiques des lexies ainsi que les indications de synonymie (devant être vérifiées et complétées des conditions précises de la substituabilité). En règle générale, les descriptions lexicographiques ne seront pas reflétées directement, telles quelles.

La discussion des différents usages et valeurs des éléments du champ lexical sera basée dans une mesure variable sur les travaux de fond (s'il en existe pour telle ou telle lexie). Ceux-ci nous semblent du plus grand intérêt quant à l'étude de la diversité des manifestations dans les énoncés des relations d'opposition de base. Plus particulièrement, on peut espérer qu'ils contribueront à élucider les composantes sémantiques particulières indiquées sous 4.3.4. Ils entreront également en ligne de compte à l'étude de la combinatoire textuelle des lexies en question ainsi qu'à l'établissement de leurs séquences fonctionnant comme connecteurs complexes. Les travaux de fond seront reflétés directement dans nos développements plus d'une fois mais il ne sera possible, bien entendu, d'en intégrer aucun tel quel à la représentation lexicologique du champ de *mais*.

4.4.3 *L'usage du corpus*

L'examen des occurrences des éléments du champ lexical dans le corpus est essentiel pour notre entreprise. Leurs concordances ont un intérêt beaucoup plus grand que l'amélioration de l'exemplification dont les défauts ont été remarqués sous 4.2.3 : elles constituent à la fois un moyen de vérifier les affirmations des dictionnaires et des travaux de fond et une source de connaissances nouvelles relatives à la combinatoire textuelle des lexies étudiées. Nous pensons notamment à pouvoir détecter les caractéristiques cotextuelles de leur emploi aussi bien que les contraintes typologiques (de types de séquences) et stylistiques auxquelles elles sont sujettes. Cependant, nous nous gardons de prétendre que „tout” est (ou peut être) dans notre (ou n'importe quel) corpus, ou inversement, que ce qui ne figure pas dans le corpus est inexistant.

Le relevé des concordances ne sera pas donné tel quel dans le chapitre qui suit ; en effet, la quantité des données brutes alourdirait trop la présentation, sans compter la taille variable du fragment de corpus qu'il serait opportun de fournir pour chaque occurrence. Nous ne reproduirons donc que des exem-

ples-types (ou encore quelques occurrences singulières, problématiques). En revanche, nous fournirons les données statistiques de l'analyse du corpus telles que le nombre total des occurrences et la fréquence relative des éléments du champ lexical, leur diffusion entre les différents types de textes ainsi que les données relatives aux cooccurrences significatives.

4.4.4 La présentation des résultats

Pour chaque lexie examinée, nous fournirons d'abord une représentation tabulaire de (types d') occurrences, qui sera suivie de commentaires. Il y sera rapporté les résultats des recherches empiriques et c'est là que nous discuterons les problèmes mis en évidence par les travaux de fond. Les relations quasi-paradigmatiques des lexies étudiées seront représentées de façon synthétique au début du chapitre suivant.

DEUXIÈME PARTIE

5. LE CHAMP LEXICAL DE *MAIS*

5.1 Présentation générale

5.1.1 Problèmes de systématisation et de classement

Les lexies à sémantisme oppositif et à fonction de connecteur **ne constituent pas de paradigme** au sens strict du terme : non seulement elles ne sont pas toutes en relation d'exclusivité syntagmatique les unes avec les autres (i. e. certaines d'entre elles apparaissent juxtaposées au même point du même énoncé), mais elles ne se caractérisent pas non plus par une homogénéité catégorielle suffisante.

Premièrement, en effet, du point de vue de leur **nature grammaticale**, même si leur classement n'est pas aussi désordonné que certains dictionnaires le laissent croire, elles appartiennent à quatre catégories différentes⁴¹ : parmi les 22 éléments étudiés, il se trouve **une conjonction** : *mais* ; **six adverbess** : *cependant, néanmoins, pourtant, seulement, toujours, toutefois* ; **douze locutions adverbiales** : *au contraire, de toute façon, du moins, en revanche, en tout cas, en tout état de cause, malgré tout, n'en * pas moins, par contre, pour autant, quand même, tout de même* ; et **trois locutions propositionnelles**⁴² : **importe, quoi qu'il en soit* et *toujours est-il que*.

⁴¹ Sans compter, bien entendu, les prépositions (comme *malgré* ou *nonobstant*) et les conjonctions (locutions conjonctives) de subordination (comme *bien que* ou *quoique*) : elles ont été d'emblée exclues du domaine de la présente étude pour les raisons précisées au chapitre précédent.

⁴² i. e. des locutions ayant la structure non pas d'un constituant syntaxique mais d'une proposition toute faite

Deuxièmement, une autre caractéristique grammaticale : leur **place**⁴³ dans la trame syntaxique, quoique d'importance capitale pour les éléments pris individuellement, manque également de pertinence classificatoire. Le *Tableau 1*, p. 107, présente bien le caractère le plus souvent fortuit des rapprochements effectués à la base des positions que les différentes lexies peuvent ou doivent occuper.

(Note générale sur la lecture des tableaux⁴⁴ des pages suivantes : les signes + et – marquent la validité ou le manque d'un trait dans le cas d'une lexie donnée. Lorsqu'ils se trouvent combinés en +/- ou –/+, l'ordre des signes des deux côtés de la barre oblique est significatif et ils sont à considérer en corrélation avec les valeurs possibles d'une autre catégorie. Si, par exemple, telle lexie est +/- selon le critère X et –/+ selon le critère Y, cela signifie que dans les cas où la lexie en question est [+ X], elle doit être [– Y] et réciproquement. La multiplication du signe + n'a aucune valeur absolue ; elle sert simplement à marquer, dans le cas de catégories non exclusives, les degrés de différence qui s'observent entre les traits et/ou les emplois plus ou moins typiques de la même lexie. Le signe 0 marque que telle ou telle caractéristique n'est pas exclue dans le cas de la lexie donnée. Ainsi, par exemple, dans le tableau représentant les positions des éléments examinés, on aura les critères *pas de position initiale*, *position initiale seulement*, *mobile*. La série –, –, 0 signifie alors que la lexie a une mobilité limitée (par exemple, elle n'apparaît jamais en position finale⁴⁵). La série –, 0, 0 signifie que la lexie en question a tendance à se fixer en position initiale, tandis que la série 0, –, 0 signifie qu'elle tend à n'apparaître qu'en position intérieure (ou, éventuellement, finale).

⁴³ La place des éléments en question n'est pas déterminée par leur seule nature grammaticale.

⁴⁴ Même si nous sommes convaincu de la validité générale de nos constats, on ne devra pas oublier qu'ils sont fondés sur l'analyse d'un corpus concret. L'usage peut présenter une variété (encore) plus grande.

⁴⁵ Ce qui est intéressant du point de vue de l'emploi des connecteurs, c'est, d'une part, la position initiale, et, de l'autre, le degré de mobilité des lexies données. Par conséquent, nous n'avons pas tenu à distinguer les positions intérieure et finale dans ce tableau.

| connecteur | pas de position initiale | position initiale seulement | mobile |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------|
| 1. <i>au contraire</i> | – | – | + |
| 2. <i>cependant</i> | – | – | + |
| 3. <i>du moins</i> | – | – | + |
| 4. <i>en tout cas</i> | – | – | + |
| 5. <i>en tout état de cause</i> | – | – | + |
| 6. <i>malgré tout</i> | – | – | + |
| 7. <i>néanmoins</i> | – | – | + |
| 8. <i>pourtant</i> | – | – | + |
| 9. <i>seulement</i> | – | – | + |
| 10. <i>de toute façon</i> | – | – | ++ |
| 11. <i>toutefois</i> | – | – | 0 |
| 12. <i>*importe</i> | – | + | – |
| 13. <i>mais</i> | – | + | – |
| 14. <i>toujours est-il que</i> | – | + | – |
| 15. <i>en revanche</i> | – | 0 | 0 |
| 16. <i>par contre</i> | – | 0 | 0 |
| 17. <i>quoi qu'il en soit</i> | – | 0 | 0 |
| 18. <i>n'en *pas moins</i> | + | – | – |
| 19. <i>tout de même</i> | + | – | + |
| 20. <i>toujours</i> | + | – | 0 |
| 21. <i>pour autant</i> | 0 | – | 0 |
| 22. <i>quand même</i> | 0 | – | 0 |

Tableau 1

Troisièmement, comme l'indique le *Tableau 2*, p. 108, un classement fondé sur **les propriétés connexives** des lexies étudiées ne coïncide pas avec celui que permet d'effectuer la prise en considération de leurs caractéristiques sémantico-pragmatiques, et cela apparaît déjà à la lumière de la seule intuition linguistique.

Finalement, il serait également impossible de fonder une systématisation uniquement sur **les formes de réalisation de l'opposition** auxquelles les différentes lexies se prêtent. En effet, il y en a une qui est susceptible d'en réaliser toutes, tandis que l'écrasante majorité partagent les mêmes traits de ce point de vue. C'est ce qui est illustré par le *Tableau 3*, p. 109.

| PROPRIÉTÉS CONNEXIVES DES ÉLÉMENTS DU CHAMP DE MAIS | | | | | | | | | |
|---|---------------------|--------------|--------------|---------|------------------------|------------------|----------|-----------|--|
| connecteur | pas de terme gauche | constituants | propositions | phrases | unités de macro-niveau | grande envergure | dialogue | déictique | |
| 1. <i>quand même</i> | ++ | + | +++ | ++ | ++ | 0 | ++ | + | |
| 2. <i>tout de même</i> | ++ | + | ++ | ++ | ++ | 0 | ++ | + | |
| 3. <i>mais</i> | - | + | +++ | ++ | + | - | + | + | |
| 4. <i>seulement</i> | - | ++ | ++ | +++ | ++ | + | + | + | |
| 5. <i>au contraire</i> | - | + | ++ | +++ | + | + | + | - | |
| 6. <i>n'en * pas moins</i> | - | + | +++ | +++ | ++ | + | + | - | |
| 7. <i>pourtant</i> | - | + | ++ | +++ | ++ | + | ++ | - | |
| 8. <i>pendant</i> | - | + | + | +++ | ++ | 0 | + | - | |
| 9. <i>en tout cas</i> | - | + | + | + | + | 0 | + | - | |
| 10. <i>toujours</i> | - | + | ++ | + | ++ | 0 | + | - | |
| 11. <i>néanmoins</i> | - | + | ++ | ++ | +++ | + | - | - | |
| 12. <i>toutefois</i> | - | + | ++ | +++ | +++ | + | - | - | |
| 13. <i>du moins</i> | - | +++ | ++ | ++ | - | - | + | + | |
| 14. <i>malgré tout</i> | - | + | ++ | + | - | - | - | - | |
| 15. <i>de toute façon</i> | - | - | ++ | +++ | ++ | + | + | - | |
| 16. <i>*importe</i> | - | - | + | +++ | + | - | ++ | - | |
| 17. <i>par contre</i> | - | - | + | +++ | ++ | 0 | + | 0 | |
| 18. <i>en revanche</i> | - | - | + | ++ | ++ | 0 | - | - | |
| 19. <i>pour autant</i> | - | - | +++ | ++ | + | - | - | - | |
| 20. <i>quoi qu'il en soit</i> | - | - | - | ++ | ++ | 0 | + | - | |
| 21. <i>en tout état de cause</i> | - | - | + | - | ++ | + | - | - | |
| 22. <i>toujours est-il que</i> | - | - | + | - | + | - | - | - | |

Tableau 2

| connecteur | contrastive | | réfutative | | concessive | |
|------------------------------|-------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| | directe | indirecte | directe | indirecte | directe | indirecte |
| <i>mais</i> | ++ | + | ++ | + | +++ | +++ |
| <i>au contraire</i> | ++ | + | ++ | ++ | - | - |
| <i>en revanche</i> | ++ | + | - | - | + | ++ |
| <i>par contre</i> | + | + | - | - | + | ++ |
| <i>toutefois</i> | 0 | - | - | - | +++ | ++ |
| <i>seulement</i> | - | - | + | - | + | + |
| <i>*importe</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>cependant</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>du moins</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>en tout état de cause</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>malgré tout</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>n'en * pas moins</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>quand même</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>toujours</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>tout de même</i> | - | - | - | - | ++ | + |
| <i>de toute façon</i> | - | - | - | - | + | + |
| <i>en tout cas</i> | - | - | - | - | + | ++ |
| <i>quoi qu'il en soit</i> | - | - | - | - | + | + |
| <i>pourtant</i> | - | - | - | - | + | 0 |
| <i>néanmoins</i> | - | - | - | - | + | - |
| <i>pour autant</i> | - | - | - | - | + | - |
| <i>toujours est-il que</i> | - | - | - | - | - | + |

Tableau 3

Tout compte fait, les lexies à sémantisme oppositif et à fonction de connecteur ne présentent en rien les traits d'un système rigoureusement ordonné. Le lien qui réunit toutes ces lexies n'en reste pas moins évident. Étant donné les raisons avancées dans le chapitre des *Éléments de terminologie*, nous appelons donc cet ensemble **un champ lexical** qu'il est tout de même possible de subdiviser en sous-ensembles cohérents. Les critères en sont fournis par les caractéristiques sémantico-fonctionnelles des éléments.

5.1.2 Proposition pour un classement sémantique-fonctionnel

Notre intuition de locuteur se trouvera confirmée si nous vérifions dans des dictionnaires et dans des grammaires qu'il s'observe entre certaines lexies de l'ensemble examiné une sorte de relation de synonymie. Les renseignements à ce sujet n'y sont pas pour autant toujours exactes, et encore

moins complets. En revanche, à l'issue des analyses à présenter sur les pages qui suivent, il nous a été possible d'explicitier des critères d'une articulation aussi objective et pertinente que transparente du champ lexical de *mais*.

De toute évidence, le critère de base est le potentiel de ses éléments de participer à la réalisation de l'opposition sous ses différentes formes. C'est, en effet, leur fonction essentielle. Ce critère tout seul, on l'a vu, ne saurait cependant suffire à commander un „bon” classement des lexies en question. Nous devons également prendre en considération comment le co(n)texte se construit autour d'elles et quelles y sont leurs spécificités sémantico-pragmatiques. En d'autres termes, comme elles ne peuvent pas être classées à la base de leurs caractéristiques grammaticales, mais comme leur classement sémantique se heurte également à une difficulté que l'on ne connaît pas dans le cas de lexies de nature différente (par exemple, substantive) : celle de l'absence de l'autonomie référentielle, ce n'est que dans la dimension textuelle que leurs traits sémantiques peuvent être repérés. Plus précisément, il convient d'établir, pour chacune d'entre elles, les caractéristiques récurrentes de la constitution du signifié du texte en tant que signe complexe qui sont liées à leur présence dans le signifiant. Par rapport à cela, les spécifications grammaticales déjà citées ainsi que les indications relatives à leur autonomie et/ou à leurs combinaisons, tout comme à leur valeur stylistique, données dans les *Tableaux 6 et 7*, p. 118-119, ont un intérêt secondaire pour le classement.

Nous donnons *infra* un résumé succinct du classement que nos investigations permettent d'établir. Ce n'est que l'ensemble des analyses de connecteurs qui constitue la description (et la justification) détaillée des regroupements effectués.

Le premier sous-ensemble que nous proposons de délimiter à l'intérieur du champ lexical ne contient que **l'élément de base** : *mais*. C'est un connecteur non spécifique puisque capable de marquer l'opposition selon tous les types de réalisation ; en même temps, ses traits sémantico-pragmatiques le rapprochent pratiquement de chaque autre élément, ou, si l'on veut, l'en distinguent.

Le deuxième sous-ensemble, contenant *au contraire*, *en revanche* et *par contre*, est celui des **contrastifs**. Ce type de réalisation de l'opposition a probablement une charge fonctionnelle limitée dans l'interaction verbale, si bien qu'à part le connecteur „généraliste” *mais*, il n'y a que trois lexies susceptibles d'y participer. (Remarquons d'ailleurs aussi que seuls les éléments des deux premiers ensembles sont adaptés à la réalisation réfutative de l'opposition.)

Les dix-huit lexies restantes sont en revanche employées sans exception uniquement dans des structures concessives. Par conséquent, en vue de leur classement, nous devons faire appel davantage à leurs spécificités autres que la nature des constructions oppositives qu'ils permettent de réaliser.

Mais les connecteurs qui appartiennent au troisième sous-ensemble, à celui des **concessifs „purs”** : *pourtant, pour autant* et *néanmoins*, se démarquent justement des autres par le fait qu'ils sont spécialisés dans l'expression de la concession sans véhiculer d'autres nuances additionnelles ; ils ne sont même pas susceptibles d'un emploi concessif indirect et, qui plus est, leur spécialisation va parfois jusqu'à sélectionner des implicites ayant un statut précis (i. e. un statut de nature „cause” ou, inversement, un statut de nature „conséquence”, cf. *pour autant*).

Le quatrième sous-ensemble comprend les **concessifs „vagues”**, en nombre de deux. Il s'agit de *quand même* et de *tout de même* que l'on peut appeler à juste titre, comme on va le voir, des **connecteurs auxiliaires** (du fait de leur manque d'autonomie). Un autre trait essentiel les distingue très nettement du reste des éléments : leur capacité de fonctionner sans terme gauche et de marquer par là des relations bien vagues.

Le cinquième sous-ensemble se constitue des **concessifs de concomitance**, à savoir de *cependant* et de *toutefois*. Ces lexies gardent toujours une partie de leur sens originel, si bien qu'elles instituent une relation qui est basée sur une présence simultanée accentuée des pôles de l'opposition, étant du même degré de validité.

Sont réunis dans le sixième sous-ensemble les **conclusifs-réévaluatifs** : *de toute façon, en tout cas, en tout état de cause* et *malgré tout*. Outre l'élément *tout* qui leur est commun, le fait de marquer la partie conclusive de l'énoncé (de la séquence) les relie fortement. Allant de pair avec une articulation modale, leur présence instruit l'interprétant d'une réévaluation à effectuer sur le premier pôle (complexe) de l'opposition.

Le septième sous-ensemble est formé par les **structurants thématiques** : *n'en *pas moins, quoi qu'il en soit, toujours est-il que*. Ils ne font pas que marquer une opposition : ils articulent, en même temps, des ensembles thématiques plus ou moins grands et/ou effectuent un changement de plan discursif.

Le huitième sous-ensemble regroupe des **lexies convergentes** : *du moins, seulement, toujours* et **importe*. Leur sémantisme n'est pas purement oppositif et leur fonction principale n'est pas celle de connecteur. Néanmoins, il s'en rencontre des occurrences dans lesquelles elles ont exactement la même valeur que tel ou tel autre élément du champ lexical de *mais*. Entre cet em-

ploi et celui qui n'a indiscutablement rien à voir avec les connecteurs oppositifs s'étend un vaste ensemble d'occurrences ambiguës, d'une analyse particulièrement problématique.

Les différents items ne sont évidemment pas tous strictement cantonnés dans l'un ou l'autre des huit sous-ensembles : *quoi qu'il en soit*, par exemple, se rapproche également des conclusifs-réévaluatifs.

5.2 Mode de lecture des analyses de connecteurs

La présentation de chaque connecteur suivra un modèle unique. Comme nous espérons en avoir rendu la structure suffisamment claire, nous nous bornons ici à quelques précisions.

Après le titre de section, nous indiquons **la** ou **les formes** sous lesquelles se manifeste le vocable ou la lexie en question, ainsi que **son statut** dans l'usage.

Le tableau des occurrences fournit des données chiffrées⁴⁶ concernant **la position** du connecteur dans la trame syntaxique et **le niveau** des constituants textuels dans l'articulation desquels il intervient. Les **séquences** qu'il forme avec d'autres éléments de jonction sont également notées. Les indications concernant sa position sont sommaires : à part les cas où le connecteur apparaît à l'initiale d'une proposition (seul ou en séquence) ou à sa fin, les différentes configurations éventuellement possibles à l'intérieur des limites phrastiques sont notées indifféremment *position intérieure*. En effet, les objectifs que nous visons ne semblent pas nécessiter une plus grande précision à ce point.

La partie explicative des sections essaie de rendre compte de toutes les particularités du connecteur donné, syntaxiques aussi bien que sémantiques et pragmatiques. Les affirmations jugées essentielles des travaux de fond (s'il en existe pour le connecteur en question) y sont également discutées. Ce n'est peut-être que la septième subdivision des sections respectives qui demande un commentaire. Si nous y parlons de **synonymes**, cela reflète moins une prise de position générale de notre part que l'habitude lexicographique. En effet, en tant que lexie à sémantisme oppositif et fonctionnant normalement comme connecteur, chaque élément de l'ensemble serait à considérer comme synonyme de chaque autre. Mais, sans compter qu'il n'en est pas tout à fait ainsi, l'indication de la synonymie n'aurait alors aucun

⁴⁶ Les chiffres correspondent, bien entendu, aux quantités trouvées dans le corpus.

sens. En même temps, les rapports de correspondance entre les éléments de ce champ lexical ressemblent plutôt à ceux que (CRUSE 1986 : 97-98) appelle *pseudo-relations* et *para-relations*⁴⁷. En règle générale, tant de paramètres décident de l'applicabilité de tel connecteur concret (cf. aussi les tableaux *supra*) qu'il vaut mieux renoncer à en chercher les paires synonymiques. Cela reste valable pour les cas où l'élément zéro „équivaux" au connecteur : il est possible de découvrir, pratiquement pour chaque élément de l'ensemble, des occurrences où sa suppression ne modifierait en rien (ou presque) l'interprétation de l'énoncé, mais un connecteur n'est jamais supprimable **en général**, et même les paramètres qui en décident sont multiples, à examiner cas par cas.

5.3 Tableaux statistiques récapitulatifs

Le *Tableau 4* résume les données relatives à la **fréquence** des items étudiés en les présentant en ordre décroissant suivant la fréquence absolue. Le nombre des occurrences a d'abord été comparé au nombre total des mots contenus dans le corpus, ensuite au nombre des mots figurant dans les documents individuels qui contiennent effectivement la lexie en question puisque, bien entendu, toutes les 22 lexies ne sont pas utilisées dans toutes les parties du corpus. Pour faciliter les comparaisons ultérieures avec d'autres données du même genre, la fréquence est indiquée à la fois en pourcentage de la quantité totale de mots et sous la forme du quotient de la quantité totale de mots par le nombre des occurrences.

⁴⁷ Ces catégories y sont définies par rapport à des lexies sémantiquement pleines, référentiellement autonomes ; les appliquer aux items du champ examiné ne peut donc se faire qu'approximativement.

| lexie | fréquence absolue | | | |
|-------------------------------|---------------------------|---------------------|------------------------------------|---------------------|
| | dans l'ensemble du corpus | | dans les textes contenant la lexie | |
| | % | 1 occurrence / mots | % | 1 occurrence / mots |
| <i>mais</i> | 0,351 | 285 | 0,35 | 284 |
| <i>cependant</i> | 0,04 | 2476 | 0,04 | 2329 |
| <i>pourtant</i> | 0,019 | 5259 | 0,021 | 4682 |
| <i>toutefois</i> | 0,019 | 5132 | 0,022 | 4465 |
| <i>néanmoins</i> | 0,0088 | 11408 | 0,014 | 7343 |
| <i>toujours</i> ⁴⁸ | 0,0074 | 12079 | 0,008 | 82391 |
| <i>au contraire</i> | 0,0057 | 17655 | 0,0077 | 12822 |
| <i>du moins</i> | 0,0057 | 17655 | 0,0076 | 13067 |
| <i>quand même</i> | 0,0042 | 23920 | 0,0064 | 15596 |
| <i>seulement</i> | 0,0040 | 24717 | 0,0056 | 17724 |
| <i>*importe</i> | 0,0038 | 26483 | 0,009 | 10432 |
| <i>tout de même</i> | 0,00364 | 27464 | 0,0061 | 16233 |
| <i>de toute façon</i> | 0,00357 | 27982 | 0,0065 | 15371 |
| <i>en tout cas</i> | 0,0033 | 30266 | 0,0060 | 16415 |
| <i>par contre</i> | 0,00297 | 33706 | 0,005 | 19658 |
| <i>en revanche</i> | 0,0022 | 44941 | 0,0063 | 15833 |
| <i>n'en * pas moins</i> | 0,0019 | 52966 | 0,004 | 25010 |
| <i>pour autant</i> | 0,0017 | 57040 | 0,00442 | 22573 |
| <i>quoi qu'il en soit</i> | 0,0015 | 67411 | 0,00441 | 22674 |
| <i>malgré tout</i> | 0,00054 | 185381 | 0,003 | 36305 |
| <i>en tout état de cause</i> | 0,00047 | 211864 | 0,0052 | 19013 |
| <i>toujours est-il que</i> | 0,00034 | 296609 | 0,001932845 | 51737 |
| TOTAL | 0,49073 | 197 | | |

Tableau 4

Le *Tableau 5* tente de donner une idée de la **dispersion** des items dans l'ensemble du corpus moins par le nombre des types de textes dans lesquels ils ont été attestés que par leur pourcentage par rapport au nombre total des

⁴⁸ Les données relatives à *toujours* sont calculées par estimation, étant donné l'énorme fréquence de ce mot en général et sa fréquence beaucoup moins élevée en tant que lexie oppositive en fonction de connecteur.

mots des documents individuels contenant effectivement la lexie en question.

| lexie | types de textes | dans % du corpus |
|------------------------------|-----------------|------------------|
| <i>mais</i> | 5 | 99,83 |
| <i>cependant</i> | 4 | 94,07 |
| <i>toujours</i> | * | 89,50 |
| <i>pourtant</i> | 5 | 89,03 |
| <i>toutefois</i> | 4 | 87,01 |
| <i>du moins</i> | 4 | 74,01 |
| <i>au contraire</i> | 4 | 72,62 |
| <i>seulement</i> | 4 | 71,79 |
| <i>quand même</i> | 4 | 65,20 |
| <i>néanmoins</i> | 4 | 64,37 |
| <i>tout de même</i> | 3 | 59,11 |
| <i>par contre</i> | 3 | 58,32 |
| <i>de toute façon</i> | 5 | 54,93 |
| <i>en tout cas</i> | 3 | 54,24 |
| <i>n'en * pas moins</i> | 3 | 47,22 |
| <i>pour autant</i> | 3 | 39,57 |
| <i>*importe</i> | 3 | 39,39 |
| <i>en revanche</i> | 4 | 35,23 |
| <i>quoi qu'il en soit</i> | 2 | 33,63 |
| <i>malgré tout</i> | 4 | 19,58 |
| <i>toujours est-il que</i> | 2 | 17,44 |
| <i>en tout état de cause</i> | 1 | 8,97 |

Tableau 5

L'ensemble des occurrences des 22 items (d'un total de 7536) ayant été considéré comme 100%, la proportion qu'y représente chacun a également été calculée afin d'exprimer **les différences de leur charge fonctionnelle**. C'est ce qu'illustre la *Figure 6*, p. 116.

Ce dernier type de calcul nous a semblé d'ailleurs le meilleur moyen de comparer les résultats de nos recherches à **d'autres sources** fournissant des données chiffrées de l'emploi des connecteurs en question. Plus particulièrement, nous avons essayé de vérifier la validité de nos constats relatifs à la fréquence à l'appui de (JUILLAND et al. 1970) et du TLF. Le problème essentiel consiste en le fait que, dans ces sources, les **lexies** par nous distinguées font partie d'articles traitant de **vocables** et les données statistiques, en concernant l'ensemble, sont indifférenciées. Aussi n'est-il possible que de tenir compte des items morphologiquement simples et non polysémiques. Des 22 lexies, il ne nous reste donc que cinq qui permettent la comparaison :

cependant, mais, néanmoins, pourtant et toutefois, mais, heureusement, il s'agit d'éléments bien caractéristiques, pouvant servir d'indices des tendances d'usage. La Figure 6, p. 117, présente en trois diagrammes la fréquence comparée de ces cinq items. L'ordre qui s'établit entre eux et leurs proportions par rapport à l'ensemble sont très convaincants : à part la différence du rang qu'occupent *cependant* et *pourtant* l'un par rapport à l'autre, il n'y a pas de divergence notable entre nos données et celles des sources citées. Les nôtres peuvent donc être considérées comme représentatives, d'autant plus que l'écart constaté est à mettre sur le compte de la constitution différente des trois corpus, et l'on nous reconnaîtra peut-être le mérite d'avoir pris en considération, à côté du français „bien”, le français „réel” aussi.

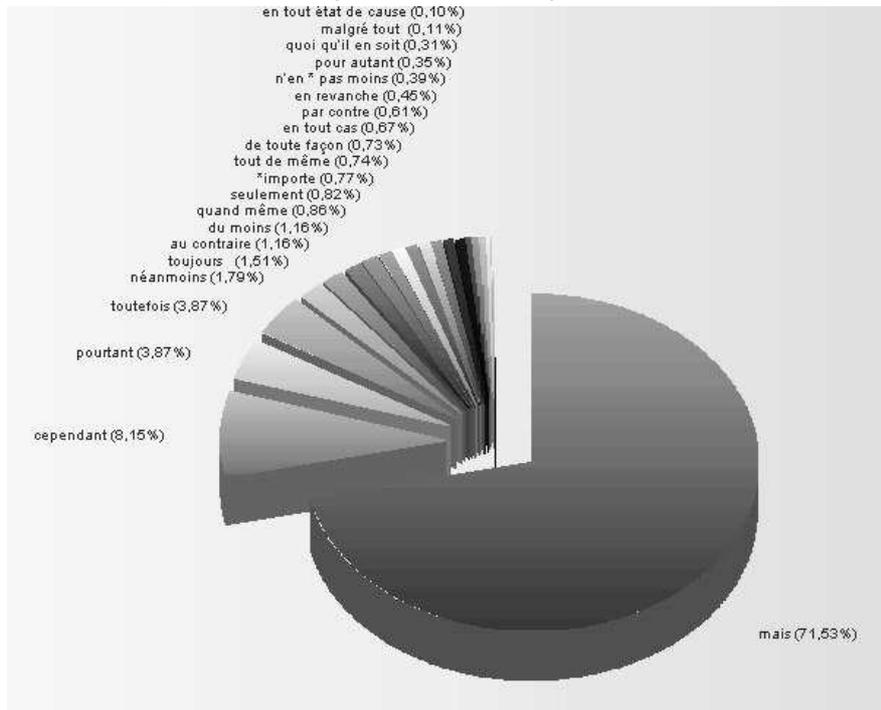


Figure 6

Le *Tableau 6*, p. 118, récapitule les séquences que les lexies examinées forment, en tant que connecteurs, avec d'autres éléments de jonction présents dans leur proposition. On ne s'étonnera pas de ne trouver aucune indication de séquence à côté de *mais*, par exemple : pour chaque item, sont pris en considération seulement les éléments qui se trouvent à leur gauche.

Le *Tableau 7*, p. 119, finalement, donne une vue d'ensemble du statut des éléments du champ de *mais* dans l'usage, i. e. de leurs différences de nature stylistique et chronolectale.

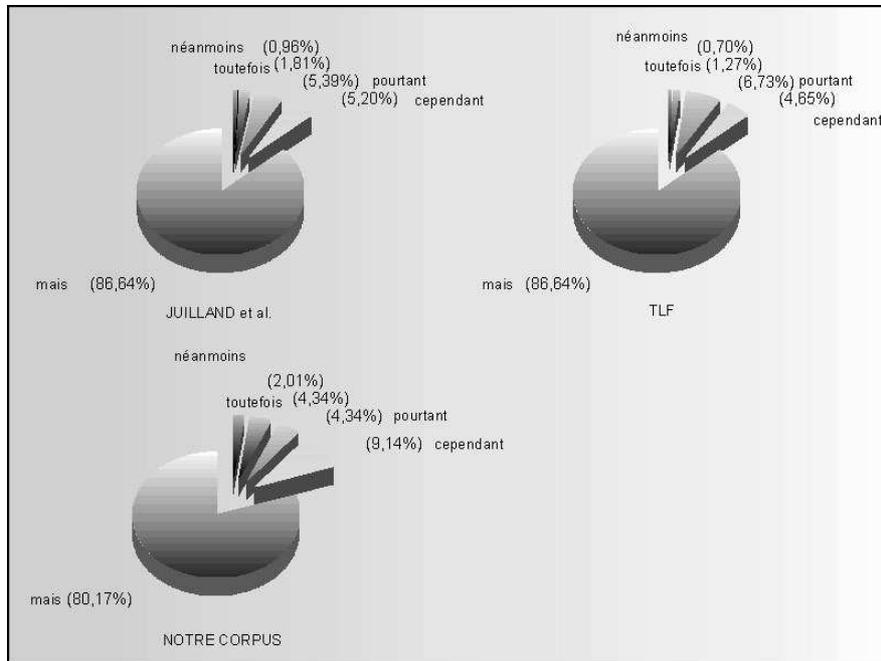


Figure 7

| connecteur | pas de séquence | pas d'emploi autonome | séquence avec |
|------------------------------|-----------------|-----------------------|--|
| <i>mais</i> | + | – | – |
| <i>quoi qu'il en soit</i> | + | – | – |
| <i>toujours est-il que</i> | + | – | – |
| <i>toutefois</i> | + | – | – |
| <i>*importe</i> | 0 | – | <i>mais</i> |
| <i>en revanche</i> | 0 | – | <i>mais</i> |
| <i>en tout état de cause</i> | 0 | – | <i>mais</i> |
| <i>du moins</i> | 0 | – | <i>mais, ou,</i> |
| <i>en tout cas</i> | 0 | – | <i>et, mais, ou,</i> |
| <i>par contre</i> | 0 | – | <i>si ... si, mais</i> |
| <i>malgré tout</i> | – | – | <i>mais</i> |
| <i>seulement</i> | – | – | <i>mais</i> |
| <i>cependant</i> | – | – | <i>et, mais</i> |
| <i>pour autant</i> | – | – | <i>et, mais</i> |
| <i>pourtant</i> | – | – | <i>et, mais</i> |
| <i>de toute façon</i> | – | – | <i>et, mais, cependant</i> |
| <i>au contraire</i> | – | – | <i>et, mais, ou, quand, tandis que</i> |
| <i>néanmoins</i> | – | – | <i>mais, quoi qu'il en soit, bien que</i> |
| <i>n'en * pas moins</i> | – | – | <i>mais, même si, si ... que, si bien que, que</i> |
| <i>toujours</i> | – | – | <i>bien que, enfin, et, mais, même si, quel que</i> |
| <i>quand même</i> | – | 0 | <i>bien que, et, mais, même si, malgré que, ou, pourtant</i> |
| <i>tout de même</i> | – | 0 | <i>et, mais, toutefois, néanmoins, n'importe, ou</i> |

Tableau 6

| connecteur | oral | formel | soutenu | ancien |
|---------------------------------|------|--------|---------|--------|
| 1. <i>tout de même</i> | + | | -/+ | +/- |
| 2. <i>quand même</i> | + | - | - | - |
| 3. <i>mais</i> | + | - | | |
| 4. <i>par contre</i> | + | | | - |
| 5. <i>néanmoins</i> | - | + | + | |
| 6. <i>toutefois</i> | - | + | - | |
| 7. <i>en tout état de cause</i> | - | + | | |
| 8. <i>*importe</i> | +/- | - | 0/+ | +/- |
| 9. <i>en revanche</i> | - | | | - |
| 10. <i>pour autant</i> | - | | | - |
| 11. <i>au contraire</i> | | | + | |
| 12. <i>cependant</i> | | | + | |
| 13. <i>du moins</i> | | | + | |
| 14. <i>n'en * pas moins</i> | | | + | |
| 15. <i>quoi qu'il en soit</i> | | | + | + |
| 16. <i>toujours</i> | | | + | |
| 17. <i>en tout cas</i> | | - | | - |
| 18. <i>pourtant</i> | | - | | |
| 19. <i>de toute façon</i> | | | | - |
| 20. <i>malgré tout</i> | | | | - |
| 21. <i>seulement</i> | | | | |
| 22. <i>toujours est-il que</i> | | | | + |

Tableau 7

ces relatives et sa fréquence absolue et sa dispersion est la plus grande : on le trouve dans des textes équivalant à 99.83% du corpus et relevant de chacun des types représentés. On observe, en même temps, que ses taux de fréquence relatifs aux différents types vont diminuant dans l'ordre discours oral informel — discours journalistique — discours romanesque — discours oral formel (débat parlementaire) — discours écrit formel (documents européens), et l'écart entre ces taux n'est tout de même pas négligeable. Cela ne signifie certainement pas que *mais* soit rare dans les derniers types : sa fréquence est partout largement supérieure à celle des autres éléments de son champ lexical. Il ne nous paraît pas justifiable non plus de supposer que l'opposition y ait un rôle moins important. Tout simplement, *mais*, étant un connecteur „universel” sémantiquement peu différencié, s'emploie facilement dans un discours plus spontané (ou qui entend reproduire cette spontanéité) où la mémoire à court terme et le temps disponible pour les opérations discursives posent des limites à l'introduction d'expressions à coût élevé, tandis que le discours écrit et/ou formel permet (ou exige même) des moyens d'expression plus nuancés, plus différenciés, tels les autres éléments du champ de *mais*, malgré leur coût. *Mais* a, en plus, des emplois qui sont liés à la communication orale quotidienne ; leur absence de discours écrits y diminue évidemment le nombre de ses occurrences.

5.4.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

L'universalité de *mais* est bien indiquée par le fait qu'il est adapté à relier des constituants (textuels) de **tout niveau structurel**. On notera cependant la prépondérance du niveau propositionnel (phrastique), ce qui s'accorde bien avec sa nature grammaticale de conjonction. Cette dernière explique aussi, bien entendu, la restriction absolue de son emploi à la **position initiale**.

Ce qu'ADAM appelle *mais* phatique consiste en l'**emploi déictique** de ce connecteur. En effet, dans le dialogue, l'enchaînement se fait alors sur (une propriété globale de) l'énonciation de l'allocutaire et/ou sur l'attitude (le comportement) de celui-ci. Il s'agit de la même chose, à notre sens, dans le cas de l'emploi interjectif de *mais*, signalé par (ROULET et al. 1985 : 137).

Cette dernière source précise aussi, du reste, que *mais* ne peut pas apparaître comme réaction à des questions rhétoriques, pas plus qu'en suspension de conversation (précédé d'une évaluation du type *pas possible, étonnant*, etc.) et qu'en relance de dialogue. En revanche, il est susceptible d'introduire un terme droit qui fait allusion à l'énonciation elle-même⁴⁹ (id. : 139).

⁴⁹ Pour une précision, voir le dernier paragraphe de 5.4.2.6, p. 133.

Nous nous bornons ici à l'examen de *mais* pris seul, c'est-à-dire que nous excluons les séquences qu'il forme avec d'autres connecteurs. La raison principale en est que dans ces combinaisons, l'autre élément lui est en quelque sorte subordonné, ce qui s'explique déjà par leur nature grammaticale différente ; en même temps, c'est ce deuxième connecteur qui donne un caractère plus spécifique à la relation⁵⁰. Aussi reléguons-nous les séquences de connecteurs aux chapitres traitant de leur deuxième élément.

5.4.2.2 Envergure

L'articulation de constituants textuels de macro-niveau représente déjà une proportion assez faible des emplois de *mais* ; trouver des exemples où son envergure soit grande est encore plus problématique. À la manière de *du moins*, il entre tout au plus dans la constitution de dialogues, dans le discours romanesque, où quelque chose semble s'insérer entre les parties de l'énoncé qui fournissent les pôles de l'opposition. Dans (1), par exemple, *mais* semble mettre en relation *Va-t-en trouver ma femme* et *à cette heure-ci, je ne peux pas me présenter devant elle*, tant qu'on veut y découvrir des entités sémantiquement opposables.

(1) Il tapa sur le bras de son ancien camarade et lui dit : „Va-t'en trouver ma femme, elle t'arrangera ton affaire aussi bien que moi. Je l'ai dressée à cette besogne-là. Moi, je n'ai pas le temps ce matin, sans quoi je l'aurais fait bien volontiers.” Duroy, intimidé soudain, hésitait, n'osait point : „MAIS à cette heure-ci, je ne peux pas me présenter devant elle ? ... Si, parfaitement. Elle est levée. Tu la trouveras dans mon cabinet de travail, en train de mettre en ordre des notes pour moi.” (*Bel-Ami*)

Cependant, nous n'avons que des exemples dialogaux de ce type. Or, c'est le type appelé par (ADAM 1990 : 197) *mais* «phatique» et/ou de démarcation de segments textuels qui s'y incarne :

Ce type de *mais* se trouve généralement en tête de réplique et il enchaîne soit sur une réplique soit sur du non verbal.

Quoiqu'il apparaisse également dans du discours écrit, monologal (où rien ne laisse croire que son envergure soit grande), sa fonction n'en consiste pas moins

⁵⁰ (ROULET et al. 1985 : 142) précise, par exemple, que

mais + cependant/néanmoins ne peuvent recevoir que les interprétations rejet de l'orientation argumentative et constatation d'une contradiction,

i. e. l'ajout de ces deux connecteurs restreint les possibilités interprétatives de *mais* en excluant la fonction de rejet factuel (id. : 140), possible pour *mais* employé seul ou lorsqu'il forme séquence avec *quand même* ou *pourtant*

à articuler des morceaux discursifs a priori hétérogènes : une parole sur une autre, à l'oral, un fragment textuel avec un autre, à l'écrit (203).

Ceci dit, dans des cas comme (1), *mais* est possible de toute façon (grâce à ses conditions d'emploi et ses règles interprétatives peu spécifiques⁵¹). En revanche, il est impossible de le substituer à un connecteur à grande envergure, même s'ils sont interchangeable dans d'autres cas. (Lorsqu'une telle substitution est quand même faisable, l'interprétation de l'ensemble s'en trouve modifiée et les constituants textuels contigus sont directement mis en relation par *mais*.)

Par conséquent, nous dirons que l'envergure de *mais* est **petite**.

5.4.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Mais apparaît dans des séquences de tous types ; il est d'un emploi plus aisé dans des séquences non argumentatives, non explicatives aussi, que la plupart des éléments de son champ lexical.

5.4.2.4 Cooccurrences fréquentes

S'il n'y a pas de caractéristiques cotextuelles générales de *mais* qui éclairent davantage ses spécificités sémantiques, on en trouve de spéciales qui facilitent à reconnaître quelques-unes des valeurs dans lesquelles il peut être employé.

Premièrement, par définition, la réalisation réfutative de l'opposition va de pair avec une négation dans le terme gauche de la relation ; cependant, toutes les constructions articulées par *mais* et contenant une négation dans le terme gauche ne sont pas réfutatives (cf. aussi 5.4.2.5).

Deuxièmement, l'expression *non seulement* dans le terme gauche et/ou *aussi/même/également/en (de) plus* dans le terme droit indiquent l'emploi qu'ADAM appelle *mais* de renforcement-renchérissement (voir également 5.4.2.5 à ce sujet).

Troisièmement, *certes* (ou une expression de même valeur, comme *il est vrai que*) dans le terme gauche indique la réalisation concessive de l'opposition.

⁵¹ (ROULET et al. 1985 : 142):

mais* et *quand même* sont les plus argumentatifs. Outre leur propriété scalaire, ils se distinguent par une polyfonctionnalité et une tolérance maximale sur les propriétés de *p* et de *q

Finalement, la présence d'un autre connecteur du champ lexical dans le terme droit spécifie la valeur qui devra être attribuée à *mais* (ou, plus précisément, à l'opposition) dans l'interprétation, en vertu de ce que dit (LUSCHER 1994 : 222-224) de la séquence compositionnelle de connecteurs.

5.4.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | 6 | 9 | 26 |
| indirecte | 1 | | 22 |

Il a été évident, sans la consultation du corpus, que *mais* est susceptible de participer à la réalisation de l'opposition sous toutes ses formes ; ce qui est plus intéressant, c'est de comparer les fréquences avec lesquelles il est utilisé aux différentes fins. Le manque d'exemples de la réalisation réfutative indirecte est sans doute dû à son „utilité” limitée : on constate, en effet, que *mais* est utilisé à exprimer la concession dans les trois quarts des cas et, en même temps, la forme indirecte des réalisations contrastive et réfutative est moins fréquente, en règle générale, que la forme directe (cf. aussi *au contraire* et *par contre*).

Nous citons ici l'unique exemple où *mais* sert à réaliser l'opposition selon le type contrastif indirect surtout afin de montrer combien celui-ci peut prendre des formes plus variées que celles de nos exemples au chapitre 4.

(2) Ce mot : „Forestier” déchirait son oreille ; il avait peur de l'entendre, et se sentait rougir en l'entendant. Il était pour lui, ce nom, une raillerie mordante, plus qu'une raillerie, presque une insulte. Il lui criait : „C'est ta femme qui fait ta besogne comme elle faisait celle de l'autre. Tu ne serais rien sans elle.” Il admettait parfaitement que Forestier n'eût rien été sans Madeleine ; **MAIS** quant à lui, allons donc ! (*Bel-Ami*)

| | | |
|-------------------------------|-------------|------------------------------------|
| Forestier | | lui (= Du Roy) |
| = | MAIS | = allons donc ! = |
| n'eût rien été sans Madeleine | | <¬(n'eût rien été sans Madeleine)> |

En ce qui concerne l'emploi de *mais* dit de renforcement-renchérissement, il convient d'y voir la réalisation réfutative (directe) de l'opposition car il ne serait autrement possible d'y identifier aucun contraste. On y relève donc la négation (explicite ou, plus rarement, implicite) qui frappe la limitation (la restriction) d'un contenu, suivie de l'expression de ce contenu complété de ce en vertu de quoi la restriction a été annulée.

On notera bien que les configurations comme

- (3) A : Le temps n'est pas beau.
B : **MAIS** un rayon de soleil éclaire le salon⁵².

sont ailleurs qualifiées de réfutations. Même si l'on fait abstraction du fait que seule la réponse *Mais si* serait indiscutablement réfutative hors co(n)texte, elles sont légèrement différentes des structures dans lesquelles nous voyons, en général, la réalisation réfutative de l'opposition : celles-ci font enchaîner une affirmation sur une négation polémique (cf. infra, note 53), mais pas les échanges comme (3). *Mais si*, polémique, comporte la négation implicite de ce sur quoi il enchaîne, l'opposition (dont les pôles sont donc fournis par l'énoncé de B à lui seul) pourra donc y être analysée sans problème comme réfutative directe. Quant à la réplique de B telle quelle dans (3), nous serions favorables plutôt à l'analyser en tant que concessive indirecte où les implicites „par défaut” (les pôles de l'opposition que les énoncés de A et de B concourent à fournir) relèveraient du principe de coopération gricéen.

Deux difficultés sont cependant à signaler concernant la reconnaissance des types de réalisation. La première consiste en la distinction de la réalisation réfutative de ce qui ne l'est pas (plus particulièrement, de la réalisation concessive) à la seule base de critères formels. On sait, en effet, que la négation réfutative se reconnaît aisément par la présence de la négation dans le terme gauche de la relation : dans les deux termes, il y a deux prédicats incompatibles ayant un (des) argument(s) commun(s) et à la négation du premier est opposé l'affirmation du second. Un exemple comme (4) laisse quand même des doutes à savoir si ce critère formel est toujours utilisable.

- (4) Nous ne savons pas ce qu'ils font de l'argent, **MAIS** nous savons que nous pouvons diriger des garderies d'excellente qualité tout en faisant payer aux parents un montant que nous jugeons abordable. (*Procès-verbaux*)

Il est clair que l'énonciateur n'entend pas simplement rejeter une hypothèse fautive concernant l'étendue de ses connaissances, ni peut-être opposer seulement ce qu'il sait à ce qu'il ne sait pas. En remontant plus loin dans le cotexte antérieur, on éclaire encore mieux son intention qui est de dire : *Bien que d'autres garderies fassent payer un tarif journalier élevé (dont nous ne savons pas ce qu'ils font), il est possible de diriger des garderies d'excellente qualité tout en faisant payer aux parents un montant abordable.*

⁵² exemple emprunté à (LUSCHER 1994 : 200)

Bref, sous l'apparence de la réalisation réfutative, on découvre la concession. À notre avis, les conditions d'emploi et les règles interprétatives peu spécifiques de *mais* expliquent ce flou. En même temps, les cas de ce type doivent nourrir la réflexion générale sur l'opposition et sur ses manifestations. Ce que dit (MOESCHLER 1989 : 63) à propos de la distinctions de *mais_{sm}* et *mais_{pa}* va dans le même sens : la négation qui précède le premier, c'est-à-dire *mais* utilisé réfutativement, est toujours polémique, le second, i. e. *mais* utilisé concessivement, ne peut être précédé que d'une négation descriptive⁵³, et le même énoncé est susceptible des deux interprétations en fonction du co(n)texte.

La deuxième difficulté se présente lorsqu'on cherche à identifier le contraste qui permet l'emploi de *mais* en tant que démarcateur de segments textuels et/ou élément phatique. Ce connecteur paraît à la fois naturel et superflu dans des énoncés comme (5) :

(5) mais c'est la vie parisienne qu'il faut voir ... et ça ça c'est autre chose et /aller, allez/ la ... voir la nuit et en plus de ça ce que vous verrez plus qui était très joli avant ... ça vous le verrez plus parce que c'est fini ... c'était les Halles à Paris ... ça les Halles à Paris c'était la vie parisienne ... vous voyiez les forts des Halles et tout ça ça aussi je l'ai fait ... décharger les camions la nuit ... de légumes et tout ça ... /et, hé/ vous savez je il y avait pas de sots métiers du moment qu'on gagne son argent honnêtement il y a pas de sots métiers ... euh moi ... vous voyez euh ...
MAIS ce c'était une belle vie la vie parisienne (*Le français parlé*)

Nous estimons que, malgré l'absence de rapports sémantico-logiques bien serrés, il est toujours possible de révéler l'opposition sous-jacente à ce type de *mais* aussi⁵⁴, même si c'est à un niveau tout à fait abstrait qu'on l'atteint par le biais d'implicites multiples et/ou très généraux, ou en se référant à l'énonciation elle-même et aux attitudes des co-énonciateurs. Cela nous amène également à la problématique générale de l'opposition : nous pouvons y voir un élément de réponse à la question de savoir ce qui permet de distinguer l'opposition dans la langue des fins auxquelles elle peut être utilisée dans le discours.

53

La distinction entre négation polémique et descriptive peut se résumer comme suit [DUCROT 1973 et MOESCHLER 1982] : une négation polémique introduit un acte de réfutation qui s'oppose à un autre acte d'assertion antérieur ou virtuel ; une négation descriptive modifie un contenu propositionnel dont la valeur de vérité est «faux». (ibid.)

⁵⁴ (DUCROT 1980) fait également observer que, dans le cas de *mais* qui relie deux alinéas tout à fait hétérogènes, il y a sans doute des contenus sous-jacents qui sont articulés.

5.4.2.6 Composantes sémantiques particulières

Mais manque tout à fait de transparence : c'est une marque opaque, purement formelle, exemple par excellence du connecteur.

(DUCROT et VOGT 1979) indiquent l'expression d'un rapport d'ordre quantitatif comme la source étymologique de sa valeur actuelle : il se dessine clairement un passage direct du comparatif latin *magis* à *mais* réfutatif (*mais_{SN}*) ; le passage direct de *magis* à *mais* dans ses autres emplois (*mais_{PA}*) n'est certes pas attesté mais les langues romanes ont tendance à utiliser le mot provenant du comparatif *magis* dans les deux fonctions. Cela est dû certainement à la nature scalaire des configurations argumentatives qu'il permet de réaliser⁵⁵ ; en effet, une phrase comme *J'ai envie de me promener mais j'ai mal aux pieds* se laisse paraphraser en *J'ai plus mal aux pieds que j'ai envie de me promener* sans problème. L'étymologie de *mais* (comme celle d'autres connecteurs intervenant dans la concession considérée en tant qu'acte de langage dérivé) équivaut, selon (LETOUBLON 1986 : 99), à la fixation dans la langue „de valeurs à l'origine purement argumentatives et rhétoriques”. En tout cas, le rapport des constructions adversatives avec la linéarité du discours et avec leurs possibilités argumentatives confirme l'importance à accorder aux relations quantitatives dans l'étude de l'opposition.

À en juger d'après la quantité d'études consacrées à *mais* et leurs titres, une des questions-clés concernant *mais* est de savoir combien il y a de *mais* au juste : deux (ANSCOMBRE et DUCROT), cinq (ADAM) ou un seul (VLEMINGS) ?

(ANSCOMBRE et DUCROT 1977) démontrent que *mais* équivaut, d'une part, à *sino* espagnol et *sondern* allemand (dans des structures *p mais q* où *p* est une phrase négative formulant un rejet et *q* justifie ce rejet, c'est-à-dire que *p* est réfuté par *q* ; le connecteur est noté alors *mais_{SN}*)⁵⁶, d'autre part à *pero* espagnol et *aber* allemand (dans des structures *p mais q* où *p* et *q* sont argumentativement anti-orientés et *q* est présenté comme ayant une force argumentative plus grande ; le connecteur est noté alors *mais_{PA}*)⁵⁷. La thèse fondamentale de (ANSCOMBRE et DUCROT 1977 : 33) est donc

que le *mais* français non seulement recouvre les deux notions *SN* et *PA*, mais qu'il possède des propriétés distributionnelles différentes

⁵⁵ cf. aussi (ROULET et al. 1985 : 136)

⁵⁶ En hongrois, où la distinction en question existe aussi bien qu'en allemand et en espagnol, l'équivalent de *mais_{SN}* est *hanem*.

⁵⁷ L'équivalent hongrois de *mais_{PA}* est *de*.

selon qu'il exprime l'une ou l'autre. Il existerait donc, à un certain niveau, deux *mais* en français, l'opposition *SN/PA* n'étant neutralisée que d'un point de vue strictement morphologique.

D'après (ADAM 1990 : 192-211), il est possible de distinguer non pas deux mais cinq fonctionnements de *mais* (c'est nous qui indiquons leurs équivalences avec *mais_{sn}* et *mais_{pa}*) :

- *mais* de renforcement-renchérissement (avec *non seulement* dans le terme gauche, en général, et accompagné de *aussi/même/également/en (de) plus* ; *mais_{sn}*) ;
- *mais* réfutatif, (*mais_{sn}*) ;
- *mais* «phatique» et/ou de démarcation de segments textuels (*mais_{pa}*) ;
- *mais* de concession, synonyme et/ou se combinant souvent avec d'autres éléments ; exemple : *C'est un étudiant intelligent mais il échoue à tous ses examens. (~ et pourtant ; mais_{pa})* ;
- *mais* argumentatif ; exemple : *C'est un étudiant intelligent mais paresseux. (mais_{pa})*

(VLEMINGS 1996 : 51-64) conteste les interprétations polysémiques/homonymiques de *mais* en affirmant que

tant les *mais* = PA que les *mais* = SN marquent l'idée de l'«inattendu» du point de vue du destinataire. En effet, *mais* introduit un élément contextuel qui se révèle inattendu par rapport aux inférences attendues sur la base d'un constituant précédent, ou encore sur la base du contexte antérieur. Au niveau argumentatif, *mais* met donc l'accent sur le caractère inattendu de l'élément linguistique qui suit le connecteur *mais*, qui annonce ce nouvel élément *q* apparaissant. (62)

Or, il est évident que les observations et analyses d'ANSCOMBRE et de DUCROT ainsi que d'ADAM sont exactes, si bien que la proposition de VLEMINGS, tout en mettant en évidence une caractéristique de base de l'interprétation des relations d'opposition, constitue, à notre sens, une généralisation abusive puisqu'elle empêche de saisir les traits distinctifs même les plus généraux des réalisations différentes de l'opposition.

Néanmoins, parler de plus qu'un seul *mais* est bien imprudent, d'autant plus que l'on pourrait „multiplier” à l'infini les autres connecteurs aussi

(comme cela a déjà été tenté, du reste, dans le cas d'*au contraire*)⁵⁸. En effet, *mais* est un connecteur polyvalent, et cette polyvalence ne devrait nous cacher en aucun cas les fondements et les mécanismes généraux de l'expression et de l'interprétation de l'opposition, ni les formes particulières sous lesquelles une relation conceptuelle sous-jacente se réalise, sans que cela soit la propriété inhérente de telle lexie plutôt que de telle autre. Ainsi, nous éviterons de parler de *mais_{sn}* car il s'agit là de la réalisation réfutative de l'opposition. Comme on l'a vu, il en va de même pour *mais* „de renforcement-renchérissement”. (Bien entendu, les différences cotextuelles liées à ces emplois n'en sont pas moins à prendre en considération.) Quant à *mais* „«phatique» et/ou de démarcation de segments textuels”, il correspond également aux réalisations concessives. On aura noté, enfin, qu'il n'y a pas de place, dans les cadres des analyses cités, pour un *mais* „contrastif” ...

Il reste deux valeurs définies par ADAM qui peuvent être analysées selon notre système sans problème mais qui sont d'un intérêt tout particulier tant du point de vue de la caractérisation de *mais* que d'un point de vue plus général. *Mais* „de concession” participe à la réalisation directe tandis que *mais* „argumentatif” à la réalisation indirecte de l'opposition selon le type concessif. D'autres chercheurs (comme RIVARA, LUSCHER) les appellent respectivement *mais* de relation directe et *mais* de relation indirecte. Comme le précise (RIVARA 1981 : 46-47), dans le cas du premier,

l'opposition argumentative entre [les deux termes] ne passe pas par des conclusions extérieures à l'énoncé ; elle est présente dans l'énoncé lui-même.

La relation des pôles est asymétrique ; tandis que dans le cas du second, „les conclusions argumentatives *r* et *non-r* sont extérieures à l'énoncé” et les termes de l'opposition sont symétriques : ils peuvent être permutés, éventuellement à prix d'„ajustements syntaxiques mineurs”⁵⁹ :

le résultat est sémantiquement acceptable et le fonctionnement de chacun des arguments est inchangé ; seule la valeur argumentative de l'énoncé global est affectée : elle est, naturellement, inversée.

⁵⁸ Il y a d'autres chercheurs aussi qui rejettent l'idée de conclure de la multiplicité de ses emplois à une description homonymique de *mais* ; cf. (MOESCHLER 1989), (MOESCHLER et al. 1994)

⁵⁹ (ROULET et al. 1985 : 135) exclut la possibilité de permuter les deux termes de *mais*, ce qui est donc une restriction abusive. En revanche, ce qu'il dit de la possibilité, pour *mais*, d'articuler des termes à relation sémantiquement non motivée (id. : 134) concerne sans doute ce deuxième type d'emploi.

(Les exemples comme (6) (voir *infra*) exigent cependant une précision concernant la permutabilité : un connecteur peut **permettre** la relation symétrique de ses pôles, mais la permutabilité effective dépend des caractéristiques et des relations sémantiques des pôles eux-mêmes ainsi que de facteurs cotextuels.)

| <i>mais de relation directe</i> ⁶⁰ | | | <i>mais de relation indirecte</i> ⁶¹ | | |
|---|------|----------|---|--------|----------|
| <i>p</i> | | $\neg p$ | <i>p</i> | → MAIS | <i>q</i> |
| | ↘ | | | → | |
| ↕ | MAIS | ↕ | ↕ | | ↕ |
| $\neg q$ | ∇ | <i>q</i> | <i>r</i> | ∇ | $\neg r$ |

Ce qu'affirme RIVARA (ibid.) au sujet de la distinction de ces deux valeurs („le *mais* de relation directe ne se signale pas, en général, par des caractéristiques linguistiques”) confirme notre position sur le rapport des traits particuliers des connecteurs avec les caractéristiques générales de l'opposition : le même énoncé, se prêtant, hors co(n)texte, préférentiellement à l'une ou à l'autre des lectures, peut imposer les deux dans deux co(n)textes différents. (L'ajout d'un autre connecteur à *mais* pour former une séquence compositionnelle peut cependant forcer l'une des deux lectures même hors co(n)texte ; exemple de RIVARA : *Il est Écossais, mais il est généreux tout de même.*)

(RIVARA 1981 : 49-51) ajoute que le *mais* de relation directe correspond, sur le plan de la signification, à la subordination par *bien que*, à l'exception près des propositions „amplifiantes” introduites de *mais*. Il en emprunte un exemple à LAKOFF :

(6) Lakoff aime le canard laqué, mais tous les linguistes aiment la cuisine chinoise.

qu'il tente ensuite à expliquer à partir de la maxime de quantité de GRICE et de la loi d'exhaustivité de DUCROT. Tout en reconnaissant les mérites de son analyse (qu'il étend sur la problématique du rapport entre la subordination et les actes de langage), nous y objecterons que (6) ne contient simple-

⁶⁰ comme dans *Il pleut, mais je sors* ; la permutation donne un résultat en principe mal formé : *?Je sors, mais il pleut.*

⁶¹ comme dans *Il pleut, mais j'ai envie de prendre l'air* ; la permutation donne un résultat acceptable : *J'ai envie de prendre l'air, mais il pleut.* Les énoncés conclusifs qui peuvent y succéder sont naturellement différents dans le cas des deux phrases.

ment pas un *mais* de relation directe mais, au contraire, un *mais* de relation indirecte :

| | | |
|---|-------------|---|
| <i>Lakoff aime le canard laqué</i> | MAIS | <i>tous les linguistes aiment la cuisine chinoise</i> |
| ↓ | | ↓ |
| <le goût du canard laqué est un „trait distinctif” de Lakoff> | ∇ | <le goût du canard laqué n'est pas un „trait distinctif” de Lakoff> |

Notre analyse est non seulement plus simple mais elle a aussi l'avantage de ne laisser aucune exception à la règle d'interchangeabilité des constructions contenant *mais* de relation directe avec celles qui contiennent *bien que*.

Dans une approche plus immédiate, cela permet de souligner l'importance que présente la problématique du calcul des implicites tant pour la pratique de l'analyse que pour la théorie. À un niveau plus général, on y verra un élément de réponse à la question de savoir quelles sont les bornes que la description linguistique doit se fixer.

Le nombre des travaux portant sur *mais* et le détail avec lequel les propositions de définition y sont élaborées donnent l'occasion d'examiner dans quelle mesure il y a une équivalence entre le couple <conditions d'emploi, règles interprétatives> et la description lexicologique de lexies fonctionnant normalement comme connecteurs. Plus précisément, nous devons nous intéresser à la possibilité de voir en les règles interprétatives les spécificités sémantiques enregistrables dans un dictionnaire, puisque la nécessité de la prise en compte des conditions d'emploi, c'est-à-dire des traits co(n)textuels pertinents va de soi. En d'autres termes, il s'agit de vérifier si, comme le prétend (LUSCHER 1994 : 227),

ces instructions sont [...] descriptives : l'ensemble ordonné des instructions rattachées à un connecteur lui est propre et constitue ainsi sa description.

Si l'on considère les parcours d'interprétation indiqués, par exemple, dans (LUSCHER 1989a et 1994) qui constitueraient la procédure de traitement de *mais* (cf. le chapitre 3 du présent ouvrage), on constate qu'ils ne correspondent pas à (la représentation d')une réalité lexico-grammaticale mais à une hypothèse sur le calcul interprétatif à partir d'un certain nombre de co(n)textes-types, existant indépendamment de l'occurrence de tel connecteur précis ou tel autre. Le schéma que nous avons repris à la page 57 représente donc tout au plus les mécanismes interprétatifs généraux des relations de concession, d'adversation argumentative, de réfutation et de retour sur

l'énonciation⁶², et non pas les valeurs sémantico-pragmatiques particulières de *mais*. En effet, le système que nous utilisons pour l'analyse des connecteurs, assez simple, fondé essentiellement sur des critères cotextuels et bien observables, permet de rendre compte de chacun des emplois de *mais* aussi bien que de n'importe quel autre élément de son champ lexical. En revanche, il faudrait imaginer un schéma procédural à part pour chaque connecteur, comportant éventuellement des éléments identiques ; ce qui permettrait de „réfléter les ressemblances et les divergences” selon (LUSCHER 1994 : 197). Or, il semble une solution bien plus économique et à la fois plus opérationnelle de supposer qu'il existe dans la langue, d'un côté, une relation fondamentale, en particulier l'opposition, ainsi qu'un ensemble restreint de structures de base qu'elle sous-tend, tandis que, de l'autre côté, un sous-ensemble du lexique, bien identifiable mais à contours flous, participe à la réalisation de ces structures selon des restrictions, dont certaines co(n)textuelles, spécifiques pour chaque élément.

La description procédurale de *mais* donne cependant à réfléchir sur deux points.

Premièrement, sa différence avec *pourtant* consiste en la limitation de l'emploi du dernier à la concession directe ((LUSCHER 1994 : 223), ou, d'après (MOESCHLER 1989), à la concession causale). Selon (LUSCHER 1994), *mais* est, au contraire, également adapté à la réalisation de la concession indirecte, tandis que (MOESCHLER 1989) le réserve à ce qu'il appelle la concession argumentative. Or, les indications de LUSCHER sont plus pertinentes, et même (MOESCHLER 1989 : 80) place ces deux connecteurs sur un plan commun en leur affectant des degrés différents sur l'“échelle de la concession”. Il serait donc difficile d'assigner deux procédures aussi différentes à *mais* et à *pourtant* qu'il s'ensuivrait de ce qu'on en trouve dans (MOESCHLER 1989 : 100). Nous y verrons une raison de plus à ne pas confondre les instructions ou règles interprétatives de cette sorte avec la description lexicologique des connecteurs.

Deuxièmement, l'exemple (5) du troisième chapitre (*Le temps n'est pas beau mais moi je ne t'ai rien dit*) présenterait un emploi particulier de *mais* (c'est ce qu'appelle (LUSCHER 1994 : 200) retour sur l'énonciation) dont notre analyse serait incapable de rendre compte. Cependant, il n'en est rien si l'on précise, d'une part, que le constituant textuel introduit par un connecteur du champ de *mais* peut bien enchaîner sur l'énonciation elle-même, et d'autre part, que ces deux propositions sont ici en relation concessive

⁶² cf. (LUSCHER 1994 : 200)

indirecte en vertu de leurs contenus implicites (<je veux influencer ta décision > vs <je ne veux pas influencer ta décision >) Certes, il est impossible ici de substituer à *mais* n'importe quel autre élément du champ lexical, même susceptible par ailleurs de participer à la réalisation d'une opposition concessive indirecte. Mais la synonymie discursive de *je ne t'ai rien dit* avec *c'est à toi de décider* est évidente, or, si nous remplaçons le premier par le second, non seulement la relation ne change pas (elle reste concessive indirecte, l'enchaînement se fait toujours sur l'énonciation), mais le remplacement du connecteur lui-même devient également possible. *Je ne t'ai rien dit* est plutôt une formule extrême parce que très vague et d'un emploi soumis à de strictes limitations contextuelles. Et ceci nous amène à comprendre quelle est la spécificité de *mais* que cet exemple met en évidence.

Sa spécificité sémantique, en effet, c'est le manque de spécificité. On aura vu que les autres éléments de son champ lexical sont plus ou moins spécifiés co(n)textuellement et/ou sémantiquement. Si *je ne t'ai rien dit* ne saurait guère être introduit par autre chose que *mais*, c'est que l'interprétation se heurte, en son cas, à une gêne, même si ce n'est que provisoire, dû à la distance considérable entre son contenu propositionnel et la base de l'opposition, d'autant plus que rien ne signale, à première vue, que l'acte d'énoncer entre également en jeu (fait qui est tout à fait naturel dans le cas où le connecteur articule les interventions du discours dialogal). Il semble donc que plus la relation à exprimer est vague, moins le connecteur à utiliser doit être spécifique. Le „retour sur l'énonciation" n'ébranle donc pas notre dispositif d'analyse/de définition ; tout au plus devra-t-on préciser dans la caractérisation co(n)textuelle des connecteurs si l'enchaînement sur l'énonciation, tant qu'il est possible, se fait uniquement sur celle de l'allocutaire, dans les cadres du dialogue, ou éventuellement aussi bien sur la propre énonciation antérieure du locuteur lui-même, comme c'est le cas de *mais*.

5.4.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le fait que *mais* est adapté à marquer n'importe quelle forme de la réalisation de l'opposition dans des co(n)textes bien variés explique la possibilité théorique de le substituer à tous les éléments de son champ lexical. Dans la pratique, cette possibilité est limitée pour des raisons liées à la différence des propriétés connexives et syntaxiques, mais également stylistiques. Une telle substitution aboutit cependant très souvent à des expressions moins précises, moins riches en information ou même ambiguës. (Pour plus de détail, voir le tableau récapitulatif ainsi que les descriptions des autres éléments du champ lexical.)

L'ÉLÉMENT DE BASE : MAIS

Mais est supprimable dans un certain nombre de co(n)textes, notamment là où il est en quelque sorte redondant, en raison de la présence d'une autre marque (ou marqueur) à fonction analogue, ou à cause de l'autonomie (structurale et sémantico-pragmatique) des constituants textuels reliés. Ce sont surtout les réalisations concessive indirecte et contrastive directe de l'opposition qui semblent alors peu affectées de sa suppression. De légères modifications sont parfois nécessaires (le plus souvent, la dissociation des propositions coordonnées en deux phrases indépendantes).

5.5 Les contrastifs 1 : *AU CONTRAIRE*

AU CONTRAIRE *locution adverbiale* [+ soutenu]

5.5.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (33) | position intérieure (47) | position finale (4) | présence d'un autre connecteur (24) |
|---|------------------------|--------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (7) | 7 | | | 7 (<i>ou</i>) |
| entre propositions (30) | 11 | 18 | 1 | initiale : 5 (<i>mais, ou, tandis que, quand</i>) intérieure : 11 (<i>et, ou, mais, tandis que</i>) finale : 1 (<i>ou</i>) |
| entre phrases (35) | 6 | 26 | 3 | |
| entre macro-unités (5) | 2 | 3 | | |
| en dialogue (7) | 7 | | | |

5.5.2 COMMENTAIRES

Avec ses 84 occurrences dans notre corpus, *au contraire* arrive en septième place sur la liste des fréquences des éléments du champ de *mais* ; c'est donc l'un des connecteurs oppositifs les plus usités. Quoiqu'il n'ait pas été possible de le retrouver dans les fragments de discours oral informel, accident dû sans doute à la faible représentation de ce type dans le corpus, sa dispersion est assez grande (72.62%). D'après les fréquences relatives, c'est la langue journalistique qui y a recours en premier lieu (dans les textes de journaux, il est le quatrième connecteur oppositif le plus fréquent), mais les romans en ont également fourni un grand nombre d'exemples. Son emploi est donc lié aux situations de discours informelles et au code écrit.

Le Robert en énumère les variantes *bien au contraire* et *tout au contraire*, attestées par notre corpus aussi ; elles sont cependant loin d'être aussi fréquentes qu'il faille y considérer les adverbes d'intensité comme partie intégrante de la lexie.

5.5.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

Le tableau des occurrences révèle que **le cadre du fonctionnement d'au contraire est le texte** plutôt que la phrase, mais il répond avant tout pour **la mise en relation de structures de l'ordre de grandeur de la proposition/de la phrase**. Entre **constituants**, il n'est pas seulement rare mais il s'ajoute toujours à un autre mot de relation (c'est, dans notre corpus, *ou*, mais on pourrait aussi bien imaginer *mais*), ce qui arrive aussi dans plus que la moitié des cas où la relation des **propositions d'une phrase** se trouve marquée par *au contraire*. Toutes ces constructions contiennent, en quelque sorte, deux instructions relatives à l'interprétation des rapports des structures jointes. Après la conjonction *ou*, *au contraire* précise que le choix doit s'opérer entre deux entités (considérées comme) antonymiques ; après *et*, il indique que les contenus mis en relation coexistent, tout en formant deux antipodes ; après *quand* et *tandis que*, il marque l'opposition concomitante à une simultanéité temporelle de deux procès (et met en évidence la valeur oppositive dont ces termes subordonnants sont doués dans bon nombre de cotextes ; finalement, quant à *mais*, il en sélectionne/accrue une valeur parmi toutes celles qui lui sont propres. Par ailleurs, la séquence *ou au contraire* **permet à une phrase/proposition interrogative de s'enchaîner sur une autre**.

Ce sont les **phrases** qu'il articule le plus souvent, mais il se rencontre également entre **unités de macro-niveau** et, plus fréquemment, **en dialogue** comme structurant d'interventions. À ce niveau-là, il assure toujours seul la connexion desdites unités.

Le terme droit fournissant le second pôle de l'opposition peut manquer (le second pôle s'interprète uniquement à la base d'implicites) ; le bloc contenant *au contraire* **peut s'enchaîner sur l'interrogation rhétorique** :

(1) "Dis donc, Made ? – Quoi, mon ami ? – L'as-tu fait cocu, ce pauvre Charles ?" Elle murmura, dédaigneuse : "Que tu deviens bête avec ta rengaine. "Mais il ne lâchait pas son idée. "Voyons, ma petite Made, sois bien franche, avoue-le ? Tu l'as fait cocu, dis ? Avoue que tu l'as fait cocu ?" Elle se taisait, choquée comme toutes les femmes le sont par ce mot. Il reprit, obstiné : "Sacristi, si quelqu'un en avait la tête, c'est bien lui, par exemple. Oh ! oui, oh ! oui. C'est ça qui m'amuserait de savoir si Forestier était cocu. Hein ! quelle bonne binette de jobard ? "Il sentit qu'elle souriait à quelque souvenir peut-être, et il insista : "Voyons, dis-le. **Qu'est-ce que ça fait ?** Ce serait bien drôle, **AU CONTRAIRE**, de m'avouer que tu l'as trompé, de m'avouer ça, à moi." (*Bel-Ami*)

Le tableau des occurrences met également en évidence la préférence de **la position** intérieure aux autres. *Au contraire* est cependant fréquent en posi-

tion initiale aussi ; quant à la finale, il ne s'y trouve qu'au cas où le complément du GV est une proposition (et si on prend donc pour repère le GV et non pas les frontières propositionnelles, ces occurrences ne font que multiplier le premier cas), ou *au contraire* constitue la deuxième proposition à lui seul. Si l'on examine les régularités concernant sa position, on trouve qu'elle est définie par deux facteurs, à savoir sa portée, d'une part, et la règle de la montée du connecteur adverbial, de l'autre. Cette dernière est en jeu, entre autres, dans (1), en raison de l'élément anaphorique en tête de phrase, dans (4), où le constituant textuel minimal fournissant le premier pôle de l'opposition ne précède pas immédiatement celui qu'y connecte *au contraire*, dans (5), où le premier (<Il ne faut plus attendre!>) est absent, sous-entendu. En ce qui concerne la portée, son effet s'observe le mieux au niveau phrastique. Lorsqu'il s'agit de mettre en relation des constituants, *au contraire* précède, bien entendu, celui qui fournit le second pôle de l'opposition ; lorsque ce sont des propositions qu'il oppose, il en précède la partie se référant à l'entité en vertu de laquelle leurs contenus sont mis en contraste, cette partie pouvant varier d'un constituant à la proposition entière. En d'autres termes, *au contraire* sert à opposer deux propositions (au sens logique du mot cette fois-ci)⁶³, soit en raison de l'identité d'un argument de leurs prédicats étant par ailleurs totalement différents (réalisation réfutative), soit en raison de leurs prédicats considérés l'un comme la négation de l'autre, ayant des arguments appartenant à la même catégorie d'individus (réalisation contrastive). Or, ce sont toujours les prédicats (au sens logique du terme) que précède *au contraire*. Dans (2), par exemple, il ne s'agit pas d'opposer

CRÉATION_DE_PROBLÈMES(élargissement) vs
 PERMETTRE_LA_MISE_EN_ÉVIDENCE_DE_PROBLÈMES(élargissement),
 mais

CRÉATION(problèmes) vs MISE_EN_ÉVIDENCE(problèmes),
 si bien que le connecteur n'est pas mis en tête de proposition.

(2) En ce sens, l'élargissement, ne créera pas les problèmes, mais permettra **AU CONTRAIRE** de les mettre en évidence et les replacera dans un cadre plus propice à leur résolution. (*Documents européens*)

De même, dans (3), ce n'est pas Bouvard qui est opposé à Pécuchet mais son comportement, considéré comme l'inverse de celui du second : l'ouverture excessive de la bouche à l'ouverture insuffisante.

⁶³ Pour une analyse de type logique, voir 5.5.2.6

(3) Puis ce fut le tour des grandes personnes. La première du côté de l'Évangile était Pécuchet ; mais trop ému, sans doute, il oscillait la tête de droite et de gauche. Le curé eut peine à lui mettre l'hostie dans la bouche, et il la reçut en tournant les prunelles. Bouvard, **AU CONTRAIRE**, ouvrit si largement les mâchoires que sa langue lui pendait sur la lèvre comme un drapeau. (*Bouvard et Pécuchet*)

5.5.2.2 Envergure

Au contraire est un connecteur de grande envergure, comme nous le montre (4) :

(4) Jacques Rival réclama **un gouvernement militaire avec des concessions de terre accordées à tous les officiers après trente années de service colonial**. "De cette façon, disait-il, vous créez une société énergique, ayant appris depuis longtemps à connaître et à aimer le pays, sachant sa langue et au courant de toutes ces graves questions locales auxquelles se heurtent infailliblement les nouveaux venus." Norbert de Varenne l'interrompit : "Oui ... ils sauront tout, excepté l'agriculture. Ils parleront l'arabe, mais ils ignoreront comment on repique des betteraves et comment on sème du blé. Ils seront même forts en escrime, mais très faibles sur les engrais. Il faudrait **AU CONTRAIRE** ouvrir largement ce pays neuf à tout le monde. Les hommes intelligents s'y feront une place, les autres succomberont. C'est la loi sociale." (*Bel-Ami*)

Le premier pôle de l'opposition est fourni par l'énonciation de Jacques Rival, ou, plus précisément, une partie de celle-ci qu'évoque le narrateur seulement sous forme de discours diégétique. Tant les propos cités de ce personnage que le début de ceux de Norbert de Varenne sont des argumentations subordonnées aux deux pôles ; il s'y trouve donc un passage intercalé relativement long qui n'entre pas directement dans la constitution de l'opposition.

5.5.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Au contraire est adapté à marquer la relation d'opposition dans les séquences narratives et descriptives aussi bien que dans le type argumentatif-explicatif. Dans les dialogues, où il est également fréquent (pouvant intervenir même dans le discours indirect libre, comme dans (5)), *au contraire* peut constituer un énoncé à lui seul, en introduisant une intervention (où en étant lui-même une intervention élémentaire). Il s'agit alors d'une réponse (d'une réaction) réfutative à l'intervention du co-énonciateur. Cependant, contrairement à ce qu'en dit (DANJOU-FLAUX 1979 : 61-62), quelque spécifique que soit cet emploi, il n'est pas possible que dans le cadre du dialogue, cf. (6), où *au contraire*, proposition elliptique, fournit le second pôle de

l'opposition, la suite du terme droit n'en constituant qu'une sorte de démonstration.

(5) Il revint la semaine suivante, et se vanta d'avoir, après force démarches, fini par découvrir un certain Langlois qui, depuis longtemps, gagnait la propriété sans faire connaître son prix. — N'importe le prix ! s'écria-t-elle. Il fallait attendre, **AU CONTRAIRE**, tâter ce gaillard-là. (*Madame Bovary*)

(6) « Attention à ne pas trop en faire dans la philosophie de la différence, parce que, de l'autre côté de la Méditerranée, les femmes vont commencer à flipper ! » Nelly Furman, une des mères fondatrices des « women's studies », professeur à l'Université Cornell, ne « flippe » pas, **AU CONTRAIRE** : « Le concept de parité m'enchanté et j'ai l'intention de l'exporter », annonce la féministe américaine. (*Le Nouvel Observateur*)

5.5.2.4 Cooccurrences fréquentes

Il s'en observe deux types. Le premier est celui des connecteurs/termes de relation que seconde *au contraire* (et, ou, mais, quand, tandis que), discuté sous 5.5.2.1. Le second est la présence de la négation dans le premier pôle de l'opposition en cas de réalisation réfutative de l'opposition, comme dans (2) et (6), ou comme dans (1), (4) et (5) où le calcul interprétatif du premier pôle implicite doit opérer avec quelque formule négative.

5.5.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | 26 | 23 | |
| indirecte | 15 | 20 | |

Au contraire possède la propriété rare de réaliser une opposition contrastive ou réfutative non pas entre constituants ou propositions (contenus) simples mais au niveau textuel. Ces relations peuvent être de manifestation directe aussi bien qu'indirecte ; la différence entre les deux n'est pas toujours facile à établir justement à cause de la complexité des contenus mis en relation et des implicites pouvant entrer en jeu. Pour les distinguer, on peut se servir des structures abstraites notées par (JAYEZ 1985), voir p. 143. Sa première formule correspond à ce que nous appelons la réalisation réfutative directe de l'opposition, la deuxième et la cinquième à la contrastive directe, la troisième à la réfutative indirecte et la quatrième à la contrastive indirecte.

5.5.2.6 Composantes sémantiques particulières

Cette lexie est d'une transparence sémantique toute particulière. Formellement, c'est un groupe prépositionnel contenant un substantif sémantique-

ment plein, *contraire*. Or, la signification de ce substantif est une relation bien définissable impliquant deux entités : l'opposition, telle que nous l'avons définie au chapitre 4. La phrase (ou constituant, proposition ou macro-élément) qui contient la locution adverbiale *au contraire* se définit, par conséquent, comme ayant pour caractéristique la valeur inverse de quelque élément saillant du co(n)texte. Autrement dit, les règles interprétatives de ce connecteur sont suffisamment précises pour que le second pôle de l'opposition puisse être calculé avec une précision plus ou moins grande, le cas échéant, uniquement à la base des informations contenues dans le terme gauche. — Les contenus mis en contraste sont, bien entendu, de complexité variable, mais l'emploi d'*au contraire* permet de marquer la relation de contenus beaucoup plus complexes que ceux dont nous nous sommes servi dans les démonstrations du chapitre 4.

Il se trouve que ce connecteur a fait l'objet de plusieurs études qu'il est tout à fait instructif d'évoquer ici. (DANJOU-FLAUX 1979, 1980, 1983) a tenté de décrire cet „opérateur d'antonymie discursive” d'une façon très nuancée, tout en soulevant un certain nombre de problèmes que (JAYEZ 1985) a résolu en un tournemain dans l'espace (cette fois-ci peu limité, certes) d'une note de bas de page, dans un esprit tout à fait proche du nôtre, quoiqu'en des termes plus compliqués.

La plupart des observations empiriques de DANJOU-FLAUX et certains points de leur catégorisation sont, bien sûr, correctes. Il en va de même pour la définition de deux traits essentiels : le premier est la capacité d'*au contraire* de marquer le contraste et la réfutation de contenus (et la relation de structures verbales) complexes, ce qui est appelé par cet auteur l'antonymie discursive, le second est une caractéristique pragmatique inhérente. En effet, *au contraire* présente une spécificité expressive, voire une „coloration affective”, le locuteur ne se contentant pas d'indiquer objectivement et de façon neutre deux faits en contraste mais s'impliquant personnellement ((DANJOU-FLAUX 1983 : 276)), ce qui s'observe particulièrement bien lorsque ce connecteur constitue à lui seul la réponse à une question.

En revanche, nous estimons que la méconnaissance de la nature profonde et des mécanismes textuels-discursifs de l'opposition et, par là, le mauvais choix de critères d'analyse/de classement n'a pas permis à cet auteur de dresser une description en tous points pertinente d'*au contraire*. D'une part, au lieu de saisir la binarité fondamentale de l'opposition d'entités considérées comme discrètes, DANJOU-FLAUX pose le trait [ANTIP] (antipodique) en vertu duquel *au contraire* „distend au maximum l'écart sémantique entre les deux énoncés” (1980 : 129) et „exprime l'opposition radicale”, les deux

éléments opposés étant „éloignés à l’extrême”, c’est-à-dire „aux antipodes l’un de l’autre” (1983 : 275). Or, nous avons insisté, au chapitre traitant des caractéristiques générales de l’opposition, sur l’intérêt élémentaire d’éviter l’idée de la scalarité dans la définition des connecteurs adversatifs. C’est ce que propose d’ailleurs JAYEZ, v. infra.

D’autre part, elle déduit mal à propos toute une série de „traits” de l’emploi d’*au contraire* dans différents cotextes, brouillant ainsi l’appréhension de ses rapports synonymiques aussi. À part [ANTIP] (antipodique) et [SUBJ] (subjectif) mentionnés, elle suppose les traits [REF] (qui mieux est, [REF UNIC] pour *au contraire* opposant „deux parties d’énoncé” et [REF DUO] pour *au contraire* opposant deux énoncés), [CONTR] s’appliquant pour les cas d’alternance (en cas de cooccurrence avec *ou ... ou, tantôt ... tantôt*), de contraste (en cas de cooccurrence seulement avec *ou ... ou* et d’articulation de parties d’énoncé ; l’exemple qui est appelé à illustrer cette valeur la rapproche toutefois de l’alternance) et d’alternative (en cas de cooccurrence avec *si ... si, soit que ... soit que*), et, finalement, [OPP]_D qui ne peut intervenir que lors de la mise en relation d’énoncés (1980 : 126-133).

Plus particulièrement, selon (DANJOU-FLAUX 1983), *au contraire* est avant tout un **marqueur d’acte illocutoire**. Le trait [SUBJ] est sans doute à rattacher à cette caractéristique. En effet, dans les dialogues, ce connecteur marque que

le locuteur ne se contente pas de rejeter la proposition P [...] il affirme – sans l’énoncer explicitement – la proposition contraire [...] et laisse même entendre qu’une proposition Q plus forte que cette dernière serait davantage appropriée [...], cette proposition Q servant de justification au rejet de la proposition P (277).

Nous nuancerions ce constat en précisant qu’indépendamment de la forme dialogale ou monologale, la proposition Q n’est une justification qu’au cas où *au contraire* évoque le second pôle de l’opposition par sa seule présence, le terme droit de la relation ne le fournissant pas, comme dans (6) ; autrement, c’est elle qui fournit le second pôle, comme dans (5), p. 139. Il est également noté que

le rejet est immédiatement suivi d’une assertion ; ou plutôt l’assertion fait partie du mouvement réfutatif lui-même [...] *Au contraire* exprime une „opposition constructive” (279)

ce qui ne saurait constituer, à notre sens, un caractère spécifique : faisant toujours enchaîner un contenu sur un autre, nul élément du champ de *mais* n’est a priori adapté à marquer une opposition „destructive”. — Dans les

monologues, en revanche, *au contraire* ne serait qu'un „renforçateur de l'acte illocutoire de négation” (280). À notre avis, là aussi, il est plus : tantôt il fournit, proposition elliptique, le second pôle de l'opposition à lui seul, tantôt, marque de relation formellement reconnaissable, il introduit le terme droit qui le fournit. Par ailleurs, DANJOU-FLAUX note une particularité d'*au contraire* qui est en rapport avec les contenus implicites :

***au contraire* semble privilégier – du moins lorsqu'il est utilisé seul – une orientation „positive”, au sens moral du terme (287)**

ce qui signifie que ce connecteur ne devrait être chargé tout seul d'indiquer le second pôle de l'opposition qu'au cas où ce pôle est ressenti comme naturellement positif par rapport au premier (CRUSE 1986 : 246 sqq.). ((JAYEZ 1985 : 24) y ajoute que, dans un dialogue, *au contraire*

semble enchaîner sur l'énoncé précédent (et non pas sur une proposition quasi-impliquée par celle qui sous-entend cet énoncé), il est peut-être impossible d'avoir Q(a) vs P(a) :

A – Pierre a trouvé tous les exercices.

B – Au contraire, il n'est pas intelligent.

[Cet exemple] paraît forcer l'interprétation selon laquelle B conteste le fait même invoqué par A („Pierre a trouvé les exercices”).)

Deuxièmement, selon DANJOU-FLAUX, *au contraire* est un **opérateur d'antonymie discursive**, d'où le trait [ANTIP], ayant la

capacité de convertir une simple différence en opposition absolue [...] dans des cadres syntaxiques variés et des conditions sémantiques très peu contraignantes (284),

fait expliquant sa „haute fréquence”. Même lorsqu'il sert à articuler des antonymes codés, il n'y pas toujours entre eux une correspondance exacte (281) ; quand il articule des constructions discursives plus complexes,

***au contraire* peut opposer a et b' à condition que b' soit impliqué discursivement par b : b' ne fait pas partie du sens de b ; l'implication est posée par le locuteur et imposée par lui au destinataire (283)**

c'est-à-dire que cette relation est loin d'être préétablie. L'auteur avoue, du reste, ne pas avoir d'explication concernant le fonctionnement des implications discursives. À notre sens, il s'agit alors de la réalisation indirecte de l'opposition que décrit clairement le schéma de JAYEZ, v. infra, et dont le fonctionnement s'explique par les connaissances partagées des sujets communicants relatives au monde.

Troisièmement, *au contraire* est un **connecteur discursif** qui, sans être indispensable la plupart du temps et fonctionnant donc comme une sorte de

„connecteur auxiliaire”, permet trois types d’emploi : la **substitution** (287), fondée sur le trait [REF] et équivalant à ce que nous appelons la réalisation réfutative de l’opposition, la **disjonction**, à la base du trait [CONTR], qui

s’insère dans une structure disjonctive qu’il renforce et transforme : l’opposition devient contradiction, antagonisme ; l’alternative se dramatise, devient conflit, éventuellement (289),

et l’**opposition**, avec le trait [OPP]_D qui revient au

choix d’un terme appuyé sur le rejet d’un autre. Toutefois, le rejet du premier terme n’est pas toujours explicité. (292)

Dans ce dernier type, l’opposition contrastive (de notre terminologie) se confond avec certains cas de la réfutative.

À ce dispositif d’analyse, (JAYEZ 1985 : 24-25) en oppose un qui est plus simple et plus abstrait en même temps.

Ce qui compte, pour *au contraire*, c’est de se rapporter à un système de deux choix exclusifs, ce qui n’est pas la même chose que de présenter deux termes comme situés aux deux extrémités d’une échelle. [...] L’emploi de *au contraire* requiert donc la constitution d’un ensemble de référence sur lequel s’exerce un choix binaire exclusif.

La constitution de cet ensemble de référence peut se décrire comme suit :

Au lieu d’opposer deux „termes”, j’admettrai qu’on peut associer à chacun d’eux une simple structure prédicative P(x), P étant un prédicat et x une variable d’argument ; *au contraire* gouvernerait un jeu argumentatif portant soit sur P, soit sur x. [...] les éléments joués (dont la vérité est l’enjeu du jeu argumentatif) possèdent une des structures suivantes :

–P(a) vs ¬P(a) (a étant un „individu” au sens logique [...]) ;
exemple :

A – Pierre est parti.

B – Au contraire, il n’est pas parti

–P(a) vs ¬P(b) (b étant toujours un „individu”) ; exemple :

Pierre est parti, Paul, au contraire, n’est pas parti.

–P(a) vs Q(x), où x = a ou x = b et Q(x) quasi-implique ¬P(x) [...]. Exemples :

A – Pierre n’est pas marié.

B – Au contraire, il a une alliance.

Pierre n’est pas marié, Paul, au contraire, a une alliance.

–Q(a) vs P(b) (Q(a) quasi-impliquant ¬P(a)) ; exemple :

Pierre a une alliance, Paul, au contraire, n’est pas marié.

[...]

–P(a) vs P(b) ; exemple :

Est-ce Pierre, ou au contraire Paul, qui est parti ? (24)

5.5.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Les descriptions d'*au contraire* s'accordent sur sa synonymie avec *par contre* et *en revanche* ; DANJOU-FLAUX y ajoute *en réalité*, à *l'opposé*, à *l'inverse*, et *inversement*, avec force de restrictions. Tout en reconnaissant qu'au prix de transformations plus ou moins importantes, ces derniers soient également substituables à *au contraire*, nous ne les considérons pas comme éléments du champ de *mais*.

L'examen de sa supprimabilité est instructif aussi pour des questions de principe. En effet, (DANJOU-FLAUX 1980 : 126) constate que

***au contraire* est le plus souvent facultatif [...] au sens où sa suppression n'entraîne que très rarement l'agrammaticalité de l'énoncé**

Or, à notre sens, il faut considérer les effets de la suppression dans les cadres du texte et du point de vue des normes de la connexité, de la cohésion et de la cohérence. Examinées de ce point de vue-là, les occurrences d'*au contraire* que nous avons relevées ne semblent pas non plus indispensables dans un très grand nombre des cas, sans doute à cause de la présence d'un autre terme de relation ou à cause du caractère bien perceptible du contraste ou de la réfutation présents dans les énoncés⁶⁴. Il semble cependant qu'enlever *au contraire* aux cotextes qui le contiennent en changerait l'interprétation en rendant le discours plus neutre, plus impersonnel et en permettant par là même une plus grande variété de lectures, c'est-à-dire en modifiant sa cohérence sur un point donné. C'est justement à propos de moyens d'expression tels qu'*au contraire* que le principe de pertinence doit être invoqué : ils ont pour fonction d'optimiser le traitement interprétatif du discours. Et c'est également un exemple de la présence du composant pragmatique dans le lexique.

⁶⁴ (DANJOU-FLAUX 1980 : 126) : „la plupart du temps, l'opposition est déjà dans le texte. *Au contraire* ne fait que l'exhiber ou bien lui confère un caractère exacerbé”

5.6 Les contrastifs 2 : *EN REVANCHE*

EN REVANCHE *locution adverbiale* [- oral] [- ancien]

5.6.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (27) | position intérieure (4) | position finale (0) | présence d'un autre connecteur (1) |
|--|------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------------------|
| entre constituants de propositions (0) | | | | |
| entre propositions (4) | 3 | 1 | | initiale : 1 (<i>mais</i>) |
| entre phrases (15) | 13 | 2 | | |
| entre macro-unités (12) | 11 | 1 | | |
| en dialogue (0) | | | | |

5.6.2 COMMENTAIRES

En revanche est un élément du champ de *mais* d'un usage relativement peu fréquent ; il n'arrive qu'en seizième place selon la fréquence absolue dans le corpus. Bien que sa dispersion soit faible (elle dépasse à peine 35%), il apparaît dans quatre types de textes des cinq qui sont représentés (absent des fragments de français parlé quotidien). Si l'on considère les fréquences relatives d'*en revanche* dans les différents types, il se découvre une polarisation assez forte : les textes de journaux et les documents européens en contiennent un nombre d'occurrences beaucoup plus élevé (par rapport au nombre total respectif des mots) que les débats parlementaires et le discours romanesque.

La très faible représentation d'*en revanche* dans ce dernier type peut paraître étonnante à la lumière d'autres recherches. Certes, la différence de taille et de constitution des corpus ne permet que des comparaisons limitées avec les données qu'indique (DANJOU-FLAUX 1980 : 134), puisant uniquement dans le langage écrit littéraire, mais la différence qu'elle note entre les fréquences de *par contre* et d'*en revanche* est justement l'inverse de ce que nous avons pu constater et ceci demande une explication. En effet, chez elle, les occurrences de *par contre* n'atteignent pas le tiers de celles d'*en revanche*, tandis que nous avons trouvé que les occurrences d'*en revanche* sont

d'un quart moins nombreux que celles de *par contre*. Sachant que ce dernier avait été proscrit par une norme puriste mais, plus tard, au cours (de la deuxième moitié) du XX^e siècle, a fini par avoir droit de cité, nous pouvons trouver naturel qu'il soit plus fréquent dans un corpus établi de textes plus contemporains et reflétant plus d'une facette de l'usage. Par ailleurs, la polarisation (la spécialisation) de l'emploi d'*en revanche* est en quelque sorte confirmée par la note 12 de (DANJOU-FLAUX 1980 : 147), faisant remarquer que „les jeunes enfants n'emploient jamais *en revanche*”.

5.6.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

À en juger par ses propriétés syntaxiques, *en revanche* est connecteur par excellence : **il articule des structures du niveau textuel**, et ceci de manière autonome ; **sa position typique est en tête de phrase**. Il n'apparaît jamais entre constituants de propositions, ni entre interventions d'un dialogue. Ce qu'en remarque (DANJOU-FLAUX 1980 : 138) („*en revanche* ne semble pouvoir introduire que des énoncés”) doit être précisé : ce connecteur articule des constituants textuels du discours monologal qui ont la structure de la phrase ou une structure plus complexe. Il s'ensuit tout naturellement qu'il ne saurait constituer ou introduire la réponse à une question / la réplique à l'énoncé précédent ; il ne peut pas enchaîner sur l'interrogation rhétorique non plus. Finalement, on notera que la relation s'établit, avec *en revanche*, toujours entre des contenus, jamais entre des énonciations.

Lorsqu'il n'est pas en position initiale, c'est la primauté de la connexion qui est en jeu. Cependant, il peut arriver que la présence d'*en revanche* soit facultative et qu'il soit considéré moins en tant que structurant qu'en tant que simple complément adverbial. C'est ce qui semble être le cas de (1) :

(1) Jean-Louis Beffa, le PDG de Saint-Gobain, comme d'ailleurs dans d'autres enceintes Jean Peyrelevalde, le PDG du Lyonnais, sont eux sur une position qui relève d'un « gouvernement d'entreprise » bien compris : d'accord pour la transparence, mais seulement pour les PDG et directeurs généraux, qui ont des comptes à rendre aux actionnaires. Dévoiler les salariés qui bénéficient des plus gros plans d'options ne peut **EN REVANCHE** qu'attiser les jalousies entre employés et faciliter la tâche des chasseurs de tête, qui veulent les attirer chez les concurrents. (*Le Nouvel Observateur*)

5.6.2.2 Envergure

Même si c'est un cas peu fréquent, *en revanche* est susceptible de marquer des relations „à grande distance”, comme l'illustre (2), au-delà de constituants textuels intercalés qui ne participent pas directement à l'opposition.

(Dans l'exemple, nous avons mis en évidence les éléments essentiels des pôles de l'opposition.)

(2) Les efforts entrepris par la Commission pour la modernisation de son fonctionnement devraient permettre de **contenir l'évolution de ses dépenses administratives dans des limites strictes**. *Le plafond de la rubrique 5 pourrait alors évoluer à un rythme inférieur à la croissance du PNB des quinze États membres si toutes les institutions appliquent la même discipline budgétaire. Cette dotation devra notamment couvrir les programmes immobiliers en cours et les engagements contractés pour les pensions qui progresseront d'environ 250 millions sur la période.* **EN REVANCHE**, l'élargissement **impliquera un coût supplémentaire** qui sera plus que proportionnel au PNB des nouveaux États membres. (*Documents européens*)

5.6.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Comme cette lexie contient un composant, ayant par ailleurs lui-même le statut de lexie, qui garde sa valeur sémantique originelle, elle implique non seulement la mise en contraste de contenus mais, en même temps, une évaluation qui en est faite par le sujet parlant, et on conçoit bien qu'elle soit employé en premier lieu dans des séquences explicatives, argumentatives. Néanmoins, elle n'est pas étrangère à certaines séquences descriptives, ou encore narratives, comme le laisse observer (3). Description et narration s'y enchevêtrent, et la composante 'évaluation' n'est point absente.

(3) Charles n'était point de complexion facétieuse, il n'avait pas brillé pendant la noce. Il répondit médiocrement aux pointes, calembours, mots à double entente, compliments et paillardises que l'on se fit un devoir de lui décocher dès le potage. Le lendemain, **EN REVANCHE**, il semblait un autre homme. C'est lui plutôt que l'on eût pris pour la vierge de la veille, tandis que la mariée ne laissait rien découvrir où l'on pût deviner quelque chose. (*Madame Bovary*)

5.6.2.4 Cooccurrences fréquentes

Il n'en existe pratiquement pas. En ce qui concerne l'unique cas où il forme séquence avec *mais*, on notera que cette construction, que DANJOU-FLAUX qualifie de tautologique, apparaît alors dans du discours oral, sans doute moins contrôlé que le discours écrit, milieu caractéristique de l'emploi d'*en revanche*. On peut le trouver, en outre, dans le cotexte d'une construction disjonctive dans un petit nombre d'exemples. DANJOU-FLAUX fournit des précisions concernant l'emploi d'*en revanche* entre phrases disjointes ; certaines en sont discutables puisque les exemples qui les illustrent

s'expliquent par des règles plus générales que nous venons d'établir ; quant au reste, nous y reviendrons plus tard.

5.6.2.5 *Types de réalisation de l'opposition*

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | 13 | | 3 |
| indirecte | 5 | | 10 |

En revanche est un élément tout particulier du champ de *mais* : **les pôles de l'opposition sont, sinon toujours explicitement présents, au moins d'un accès très simple**, cf. (4) :

(4) Cette expérience du Minitel est-elle un atout ou un handicap pour la France ?

(Philippe LEMOINE) On peut considérer que c'est un atout puisque depuis des années les sociétés françaises s'étaient habituées à relier leur système informatique à des terminaux grands publics. **EN REVANCHE**, le Minitel était un outil strictement français et personne ne s'était habitué à vendre pour l'international. (*Le Nouvel Observateur*)

Dans l'article, on discute du commerce électronique. À partir du contexte, le sujet interprétant récupère aisément les contenus implicites en jeu :

| | | |
|--|------------------------------------|--|
| <p><i>depuis des années les sociétés françaises s'étaient habituées à relier leur système informatique à des terminaux grands publics</i> (c'est-à-dire) [les sociétés françaises ont une expérience dans le domaine du commerce électronique]</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><suffisance de cette expérience></p> | <p>EN REVANCHE</p> <p>∇</p> | <p><i>le Minitel était un outil strictement français et personne ne s'était habitué à vendre pour l'international</i> (c'est-à-dire) [l'expérience dans le domaine du commerce électronique des sociétés françaises se limite au marché intérieur]</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><insuffisance de cette expérience></p> |
|--|------------------------------------|--|

L'opposition est donc réalisée, dans cet exemple, sous sa forme concessive indirecte.

En même temps, **malgré cette homogénéité** qui se présente à l'interprétation (et qui concerne, on va le voir, les particularités sémantiques de la relation dans chacune des occurrences), on est obligé de voir **des réalisations de l'opposition de types différents dans des exemples en tous points semblables d'ailleurs**. Les documents européens, par, exemple, con-

tiennent un grand nombre de séquences dont l'organisation thématique suit le modèle {[éléments favorables de la situation] vs [éléments défavorables de la situation]}, et ceci de manière manifeste. Néanmoins, si l'on essaie d'établir sous quelle forme se manifeste l'opposition, le résultat n'est pas toujours le même, cf. (5), présentant le type contrastif direct, et (6), présentant le type concessif indirect.

(5) **Il n'existe pas en Hongrie de loi générale** sur la protection des consommateurs. **EN REVANCHE, des dispositions** en la matière **existent dans différents secteurs.** (*Documents européens*)

(6) L'élargissement aux pays de l'Europe centrale et orientale **enrichira le potentiel économique et humain** de l'Union européenne, lui donnant plus de poids et consolidant son rôle dans le monde ainsi que sa propre sécurité et la prospérité qu'elle tire des échanges internationaux. **EN REVANCHE, il lui faudra relever le défi que constituent,** pour ses politiques et pour ses relations extérieures, **la diversité accrue des intérêts et des points de vue ainsi que la modification de sa situation géopolitique.** (*Documents européens*)

5.6.2.6 Composantes sémantiques particulières

En revanche est un des éléments transparents du champ de *mais*. Par le biais de son noyau nominal, signifiant '(une chance de) reprise d'une position (dominante) / prise d'une compensation', il marque la proposition qui la contient comme à considérer sous l'angle d'une relation spécifique existant, sur le plan de la référence, entre son contenu et un autre. Même l'explication qu'en donne le Robert („*en retour*, et, par extension, *au contraire*") témoigne de son évolution sémantico-fonctionnelle observée à propos d'autres connecteurs aussi (composante propositionnelle > composante textuelle > composante pragmatique).

En ce qui concerne les caractéristiques sémantiques des cotextes dans lesquels il peut intervenir (ses conditions d'emploi), nous ferons remarquer avant tout, d'une manière générale, qu'elles confirment ce que nous pensons de la nature profonde de l'opposition : fondamentalement, elle est une, ce ne sont que ses réalisations en surface qui sont différentes (cf. 5.6.2.5). (DANJOU-FLAUX 1979 : 79) cite GREVISSE faisant remarquer, d'après Gide, qu'*en revanche* implique „l'idée d'un équilibre heureusement rétabli" en y ajoutant que

À *en revanche* est liée l'idée d'un jugement de valeur, d'un rééquilibrage entre le bon et le mauvais (cf. le sens du substantif *revanche* qui implique un mouvement vers quelque chose de positif).

Cette métaphore fait ressortir une caractéristique essentielle de ses contextes possibles sans pour autant la formuler avec précision. Dans (DANJOU-FLAUX 1980 : 139), cela est appelé le trait „compensation” ([COMPENS]) d'*en revanche*, qui s'oppose au trait [ALT], ce dernier soulignant le contraste et insistant sur l'absence de relation de cause à effet (id. : 137). Le trait [COMPENS], dit-elle, n'est pas toujours actualisé, *en revanche* peut souligner seulement l'opposition. En revanche, les contenus dont la relation est *a priori* en contradiction flagrante avec l'idée de „compensation” ne sauraient être articulés par le moyen d'*en revanche*.

Cela nous paraît contradictoire dans la mesure où les cas où le trait [COMPENS] „n'est pas actualisé” présentent des relations de contenus absolument incompatibles avec toute idée de „compensation”. À notre sens, il convient de distinguer deux faits au sujet des contextes possibles d'*en revanche*. D'une part, un fait diachronique : en rapport étroit avec son évolution sémantico-fonctionnelle, signalée *supra*, même s'il servait autrefois à introduire quelque chose de positivement évalué après un contenu à évaluation négative, cette règle cesse d'être opérationnelle.

En effet, quoiqu'il s'observe une corrélation <*fait à évaluer négativement*> vs <*fait à évaluer positivement*> dans 24 cas sur 31 de nos concordances, la configuration <*fait à évaluer négativement*> *en revanche* <*fait à évaluer positivement*> est loin d'être de règle : elle n'est représentée que par 10 exemples contre 14 avec <*fait à évaluer positivement*> *en revanche* <*fait à évaluer négativement*>. Aussi trouvons-nous la formulation de (DANJOU-FLAUX 1980 : 143) plus juste :

La locution *en revanche* – et c'est peut-être sa véritable spécificité – investit l'énoncé ou plutôt le couple d'énoncés qu'elle articule d'une forte valeur subjective, dans la mesure où elle laisse entendre que le locuteur est intéressé à l'existence de l'opposition, et plus précisément à l'existence du deuxième terme de l'opposition. Cette valeur subjective apparaît plus nettement quand le trait [COMPENS] est actualisé, naturellement, mais elle n'est jamais complètement absente.

Comme il existe, dans notre corpus même, des configurations où les contenus mis en relation sont neutres, c'est-à-dire ne sauraient se prêter à ce type d'évaluation confrontative, on comprend mieux ce que l'auteur peut entendre par le manque d'actualisation du trait [COMPENS], mais, du coup, on se rend compte également du peu d'utilité de supposer ce trait. Rappelons-nous la „relation de cause à effet” invoquée par DANJOU-FLAUX à propos du trait [COMPENS] : elle est propre à la réalisation concessive de l'opposition ; or, ce type présente le second pôle de l'opposition comme (argumentativement) plus fort, à l'existence de laquelle le locuteur „est inté-

ressé”. La subjectivité dont parle DANJOU-FLAUX est ainsi présente, évidemment, dans les exemples où l’opposition se réalise sous la forme concessive (voir *supra*, par exemple, (6) ou (4)) ; au contraire, le reste des occurrences manifeste une objectivité remarquable. Et c’est justement là que nous devons chercher l’explication de la bizarrerie d’énoncés appelés à illustrer le „rééquilibrage entre le bon et le mauvais” dont *en revanche* impliquerait l’idée. Si l’on revient en effet à ce fameux passage de Gide cité par (GREVISSE 1991 : 1405) :

„Trouveriez-vous décent qu’une femme vous dise : « Oui, mon frère et mon mari sont revenus saufs de la guerre ; *en revanche* j’y ai perdu mes deux fils » ? [...],

on conçoit facilement que ce soit moins le caractère regrettable du contenu de la deuxième proposition que l’objectivité accentuée, conférée à l’énoncé par l’usage d’*en revanche*, incompatible avec la situation du locuteur, qui rend discutable son acceptabilité.

D’autre part, le deuxième fait à noter au sujet des cotextes possibles d’*en revanche* est que les contenus mis en relation sont les deux aspects de la même chose. Plus précisément, les deux pôles de l’opposition sont tels que dans tous les cas où le premier est vrai, le second l’est aussi, et *vice versa*. (Il ne s’agit pas, bien entendu, de la vérité absolue, „référentielle” mais d’une vérité (ou réalité) dont les conditions sont définies par/dans l’énonciation.) Par conséquent, *en revanche* est inadapté à marquer le contraste des termes d’un choix à effectuer. C’est ce qui permet d’affirmer à (DANJOU-FLAUX 1983 : 291) qu’*en revanche* ne peut

renforcer les disjonctions dubitatives, i. e. les disjonctions d’interrogations directes ou indirectes, de termes hypothétiques, où d’affirmations relatives à l’avenir.

5.6.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Nos sources s’accordent sur la synonymie d’*en revanche* avec *au contraire*, *par contre* et *mais* ; DANJOU-FLAUX développe longuement les conditions dans lesquelles ils sont interchangeable. On énumère, en outre, *en contrepartie* et *en compensation* que nous n’examinons pas en tant qu’élément régulier du champ de *mais*.

Quant à la possibilité de supprimer *en revanche* dans ses différents contextes, nous noterons avec (DANJOU-FLAUX 1980 : 134) que

***Par contre* et *en revanche* sont beaucoup moins souvent facultatifs que *au contraire*. Pas du point de vue grammatical, car du fait qu’ils**

servent à articuler la plupart du temps des énoncés, la notion de grammaticalité – qui est construite pour la phrase – n'intervient pas.

Dans la grosse majorité de ses cotextes, sa suppression reviendrait à violer les critères de la texticité.

5.7 Les contrastifs 3 : *PAR CONTRE*

PAR CONTRE *locution adverbiale* [+ oral] [- ancien]

5.7.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (35) | position intérieure (9) | position finale (0) | présence d'un autre connecteur (11) |
|---|------------------------|-------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (0) | | | | |
| entre propositions (7) | 6 | 1 | | initiale : 2 (<i>si</i>) intérieure : 1 (<i>mais</i>) |
| entre phrases (24) | 19 | 5 | | initiale : 6 (<i>si ... si</i>) |
| entre macro-unités (12) | 9 | 3 | | initiale : 1 (<i>si ... si</i>) intérieure : 1 (<i>si ... si</i>) |
| en dialogue (1) | 1 | | | |

5.7.2 COMMENTAIRES

Quinzième sur la liste des fréquences, *par contre* est un élément du champ lexical légèrement plus fréquent que son synonyme *en revanche*. Il s'observe un écart peu important entre la fréquence relative de ses occurrences dans les différents textes. Sa dispersion est considérablement plus grande que celle d'*en revanche* (58.32%), cependant, il n'apparaît que dans des textes de trois types. Il est non seulement absent du discours oral informel et du discours journalistique mais, de surcroît, 90% de ses occurrences ont été relevées dans des textes appartenant à un seul type, à savoir les débats parlementaires. Or, c'est un point à propos duquel les particularités de notre corpus doivent être évoquées. En effet, *par contre* est une lexie qu'une norme puriste proscrivait naguère, si bien que ni le Robert ni le Bon Usage ne manquent d'y consacrer un paragraphe en guise de défense et d'illustration, citant Gide („*Je sais bien que Voltaire et Littré proscrivent cette locution; mais « en revanche » et « en compensation », formules de remplacement que Littré propose, ne me paraissent pas toujours convenables [...] « Par contre » m'est nécessaire et, me pardonne Littré, je m'y*

tiens.” — Voir aussi notre chapitre sur *en revanche.*) (GREVISSE 1991 : 1404) nous apprend que

Par contre, qui n'est pas récent [...], est entré dans l'usage général, même le plus exigeant, dans la seconde moitié du XIXe s., malgré la résistance des puristes et le revirement de l'Acad., qui l'a exclu en 1932 après l'avoir admis en 1835 et 1878 (« dans le style commercial »).

L'interdiction de s'en servir dans un langage soigné a dû être tellement bien inculquée qu'il n'a eu guère de place dans les textes littéraires peu récents, constituant à 31% notre corpus (on en trouve une occurrence chez Maupassant et deux chez Sartre). Sans doute les journalistes parisiens ont-ils bien retenu, eux aussi, cette leçon. En revanche, il est assez fréquent dans le français oral soigné, illustré ici par les procès-verbaux de débats parlementaires canadiens. Cela ne doit tout de même pas nous suggérer que ce serait un régionalisme (ou un archaïsme) : d'une part, comme on le sait, le français parlé informel est très peu représenté dans le corpus (0.59%), d'autre part, notre expérience personnelle contredit cette hypothèse.

5.7.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

Par contre est **un connecteur modèle** : placé en tête de bloc dans l'écrasante majorité des cas, il assure la connexion des termes gauche et droit de la relation d'opposition qu'il est chargé tout seul de marquer (la seule cooccurrence avec *mais* ne doit être qu'un pur accident, dû aux aléas du discours oral). Les structures qu'il articule sont exclusivement des **constituants textuels**.

Ce connecteur ne saurait constituer ou introduire la réponse à une question / la réplique à l'énoncé précédent ; il ne peut pas enchaîner sur l'interrogation rhétorique non plus. Dans le seul exemple où il introduit une intervention dans une séquence dialogale, le locuteur semble reprendre le fil de l'énoncé précédent et de le compléter pour nuancer la description de la situation qu'il réalise ainsi en coopérant avec le co-énonciateur.

(1) En général, je crois que les médias ne commencent qu'à découvrir le domaine de la garde d'enfants ; pour ce qui est de renseigner la population quant aux subventions disponibles aux groupes d'immigrants, les gens ignorent l'existence de ce système. Peut-être incombera-t-il au gouvernement de les faire connaître.

Le président suppléant (M. Nicholson) : **PAR CONTRE**, on nous affirme que, lorsque les renseignements sont disponibles, les médias ethniques locaux ne les publicisent pas ou n'en parlent pas. (*Procès-verbaux*)

Parfois, nous trouvons que le premier pôle de l'opposition n'est pas un contenu mais **une énonciation** :

(2) Tellement de facteurs entrent en jeu qu'il est difficile de dire si celui-là a un effet perturbateur, mais c'est possible. **PAR CONTRE**, je ne peux pas être plus catégorique. (*Procès-verbaux*)

Ici, c'est au niveau des attentes potentielles que permet le fait d'avoir énoncé la première phrase qu'il faut chercher ce dont l'annulation est formulée dans la seconde.

Pour ce qui est de la **position** de *par contre*, bien que sa tendance soit évidente à se mettre en tête de bloc, les quelques cas où il est placé à l'intérieur d'une proposition méritent une commentaire. On remarque d'abord que „position intérieure” ne signifie pas aussi souvent le GV que dans le cas de nombreux connecteurs adverbiaux, c'est-à-dire qu'il est partout fortement attiré à la position initiale. On constate ensuite que normalement c'est le principe de la primauté de la connexion qui est en jeu : *par contre* est empêché de monter en tête de bloc pour garantir la bonne formation textuelle du discours. Enfin, il nous en reste seulement deux occurrences „irrégulières”. Dans l'un de ces cas, les éléments de la suite *par contre*, *si* sont tout simplement permutés en *si par contre*, si bien que la véritable „irrégularité” ne s'observe que dans l'autre, lequel phénomène est donc rarissime et s'explique probablement par le fait que le locuteur traite *par contre* moins en connecteur qu'en simple adverbe, ce qui met en évidence l'aspect diachronique de l'emploi des connecteurs :

(3) Je ne pense pas que personne ait une idée précise de ce coût. Nous savons, **PAR CONTRE**, que ce système ne sera pas bon marché. (*Procès-verbaux*)

5.7.2.2 Envergure

Bien que ce ne soit pas le cas typique, il se trouve quelques exemples où l'opposition est de **grande** (voire de très grande) envergure (nous en avons choisi un qui est moins long pour y mettre en évidence les éléments fournissant les pôles de l'opposition) :

(4) Quand je prenais **un livre**, j'avais beau l'ouvrir et le fermer vingt fois, je voyais bien qu'il **ne s'altérait pas**. *Glissant sur cette substance incorruptible : le texte, mon regard n'était qu'un minuscule accident de surface, il ne dérangeait rien, n'usait pas. Moi, PAR CONTRE*, passif, **éphémère** j'étais un moustique ébloui, traversé par les feux d'un phare ; je quittais le bureau, j'éteignais : invisible dans les ténèbres, le livre étincelait toujours ; pour lui seul. (*Les Mots*)

5.7.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Par contre convient essentiellement aux fins de **l'explication** et de **l'argumentation**. Exceptionnellement, on le voit articuler une séquence **narrative** (l'opposition se réalise sous sa forme indirecte dans notre exemple), cf. (5).

(5) Deux ou trois fois par semaine, la jeune femme arrivait avant qu'il fût levé, se déshabillait en une minute et se glissait dans le lit, toute frémissante du froid du dehors. Duroy, **PAR CONTRE**, dînait tous les jeudis dans le ménage et faisait la cour au mari en lui parlant agriculture ; et comme il aimait lui-même les choses de la terre, ils s'intéressaient parfois tellement tous les deux à la causerie qu'ils oubliaient tout à fait leur femme sommeillant sur le canapé. (*Bel-Ami*)

5.7.2.4 Cooccurrences fréquentes

Ce connecteur intervient fréquemment dans l'articulation de constructions disjonctives en marquant le contraste de deux cas de figure considérés comme une alternative. Presque le quart des occurrences relève de ce type de cotexte (nous avons 8 constructions en *si P, Q par contre si P', Q'* et 2 autres où *si* n'apparaît explicitement que dans le terme gauche de l'opposition, voir (6)).

(6) Cela dépend du revenu de la famille, parce que **si** ce revenu est de 50,000 ou 60,000 \$ par an, je ne vois pas de raison de leur donner un sou. **PAR CONTRE**, pour les revenus plus faibles, disons au-dessous de 35,000 \$ ou 30,000 \$, cela pourrait dépendre du nombre d'enfants. (*Procès-verbaux*)

5.7.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | 16 | | 5 |
| indirecte | 12 | | 11 |

De ce point de vue-là, *par contre* présente des caractéristiques tout à fait analogues à celles d'*en revanche*, avec une plus forte préférence pour la réalisation contrastive et pour les réalisations indirectes, les implicites en jeu qui permettent de récupérer les pôles de l'opposition étant d'un accès simple.

5.7.2.6 Composantes sémantiques particulières

Par contre est une lexie relativement transparente. Formellement, c'est un groupe prépositionnel dont l'élément substantif, *contre*, présente quelque irrégularité. À en croire le dictionnaire, en effet, c'est la préposition *contre* que l'on doit y voir, quoiqu'il s'agisse d'un vocable réunissant une préposi-

tion, un adverbe et un substantif. Certes, *contre* substantif a un emploi limité à des contextes précis, mais, d'une part, il faut compter là aussi avec la primauté étymologique de *contre* préposition, d'autre part, indépendamment de la nature grammaticale qu'on lui attribue, les lexies appartenant à ce vocable gardent toujours une valeur sémantique de base, celle qui marque l'opposition, l'orientation inverse par rapport à un repère quelconque.

Le constituant textuel qui contient la locution adverbiale *par contre* se définit donc comme anti-orienté au premier pôle de l'opposition. Cela constitue, à part les propriétés syntaxiques et les réalisations possibles de l'opposition, **une différence notable par rapport à *au contraire*** : celle-ci marque un contraste considéré comme statique tandis que ***par contre* met en relation des contenus considérés dans leur dynamisme**. Cette observation est confirmée par la distribution des deux connecteurs dans les différents types de séquences : *au contraire* se rencontre dans des descriptions, mais pas *par contre*. La différence des réalisations de l'opposition qu'ils permettent respectivement nous amène à la même conclusion puisque les réalisations contrastive et réfutative, auxquelles est adapté *au contraire*, sont propres essentiellement à la représentation statique de constats, la réalisation concessive, possible seulement avec l'une des deux lexies considérées, *par contre*, est propice à l'expression d'un dynamisme. On ne devra pas entendre par là, bien sûr, la qualification de ce à quoi se réfèrent les pôles de l'opposition : c'est au contraire la représentation discursive de leur relation que nous qualifions de statique ou de dynamique.

Le caractère dynamique de la mise en opposition peut être perçu dans plus d'un exemple qui contient *par contre* reliant des unités de macro-niveau. Dans des cas comme (7), les pôles sont construits au fur et à mesure de la progression du discours, c'est-à-dire qu'ils sont fournis par des éléments discrets, diffus de celui-ci, si bien qu'ils ont un aspect stratifié ; fait d'autant plus remarquable que l'opposition se réalise dans nos exemples selon le type contrastif direct. (Nous avons utilisé plusieurs types de parenthèses pour faire ressortir les composantes des deux pôles.)

(7) Je vais vous dire quel est le plus gros problème que je verrais, comme la plupart des gens, avec ce système de **(garderies non agréées)** ... S'il y avait des problèmes ... Je sais que bon nombre d'entre eux sont des gens **/formidables/**, car nous les avons rencontrés ; bon nombre d'entre eux sont **[instruits]** ; bon nombre d'entre eux ont de bonnes intentions — mais si **{le fait qu'ils s'occupent d'enfants posait un problème ... personne n'est là pour le voir, rien ne permet de le déceler}**. Et même s'il y a une agence de garde, on nous a dit qu'ils font une petite vérification une fois par mois. **PAR CONTRE**, j'ai un peu plus confiance

dans la (**garderie institutionnelle**) — toutes ces personnes /**ne font pas toujours des miracles**/ ou ne sont pas toujours [**instruites**] ni parfaites. Mais lorsqu'elles sont au nombre de quatre ou cinq, {**vous avez plus de chances qu'il n'arrive rien de mal à votre enfant, parce qu'il y a deux ou trois autres personnes et un certain bon sens général**}. (*Procès-verbaux*)

Une autre caractéristique qui distingue *par contre* d'*au contraire* et qui le rapproche d'*en revanche* est son inadéquation à marquer le contraste des termes d'un choix à effectuer. Il ne peut donc pas articuler toutes sortes de constructions disjonctives. Nous avons bien noté ses cooccurrences avec *si*, mais, comme le précise (DANJOU-FLAUX 1980 : 132),

il faut distinguer le cas où les hypothèses en disjonction expriment des relations d'implication correspondant à la réalité, et les cas où l'on a affaire à de „vraies” hypothèses, i. e. à des conjectures construites par le locuteur. Dans le premier cas, *par contre* peut remplacer *au contraire*, mais pas dans le second.

Cet auteur prétend par ailleurs qu'il convient de reconnaître un trait spécifique de complémentarité de *par contre*. C'est en vertu du trait [COMPL]

que l'hypothèse introduite par *par contre* apparaît comme la contrepartie nécessaire de la première (id. : 129).

On observe une relation tout à fait semblable dans des constructions non hypothétiques aussi, cf. (8) :

(8) Les personnes à faible revenu reçoivent certaines subventions — insuffisantes apparemment dans la plupart des provinces et pas assez souples, dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, qui sont acheminées ... Je pense que ce serait par votre ministère des Services sociaux et communautaires. **PAR CONTRE**, les gens qui ont un bon salaire paient des impôts et ne bénéficient pas de déductions suffisantes, du moins d'après ce qu'ils nous disent. (*Procès-verbaux*)

Dans (8), tout comme dans les constructions hypothétiques, l'opposition se réalise sous sa forme contrastive, à laquelle l'exposition de la relation de „contreparties nécessaires” est inhérente. Par conséquent, on devra y voir moins un trait spécifique de *par contre* qu'un fait lié à cette façon de la mise en opposition.

5.7.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Les indications du Robert montrent combien les jugements même discutables d'autorités peuvent avoir un effet durable. Nous avons déjà cité plus d'une fois le Bon Usage et Gide à propos de *par contre* et *en revanche*. Le

Robert, en s'inspirant probablement du dernier, explique la différence de ces synonymes en ces termes :

[par contre] introduit un avantage ou un inconvénient; alors que en compensation et en revanche n'introduisent qu'un avantage.

S'il faut admettre que *par contre* et *en revanche* sont synonymes, les similarités et les différences de leur emploi doivent être cherchées dans les caractéristiques que nous avons tenté d'explorer car, on l'a vu, *en revanche* est loin de ne pouvoir introduire qu'un „avantage”.

Les sources indiquent, du reste, la synonymie de *par contre* avec *au contraire* et avec *mais* ; là encore, on constate l'insuffisance radicale des moyens par lesquels la description traditionnelle essaie d'expliquer les spécificités de ce type de lexies. En effet, le Robert prétend que si ce ne sont pas seulement *en revanche* et *en compensation* qui, parmi les synonymes de *par contre*, ne sauraient toujours lui être substitués mais aussi *mais* et *au contraire*, c'est parce que

mais n'insiste pas assez sur l'opposition. Au contraire marque une opposition trop précise.

Dans (DANJOU-FLAUX 1983 : 294), la différence de ces connecteurs semble être mieux formulée :

mais a une force argumentative beaucoup plus contraignante que par contre et en revanche.

Les essais de substitution dans les exemples peuvent bien nous en convaincre ; il reste seulement à trouver le moyen de tester à quel degré la force argumentative de telle ou telle expression est contraignante. En ce qui concerne l'autre synonyme, (DANJOU-FLAUX 1980 : 129)⁶⁵ nous en apprend que

à la subjectivité de au contraire s'oppose la neutralité de par contre.

S'il en est ainsi, et si l'on admet notre vue d'*en revanche*, on peut ajouter aux similitudes et aux dissemblances de ces trois connecteurs la série des caractéristiques subjectivité (*au contraire*), neutralité (*par contre*), objectivité (*en revanche*).

⁶⁵ DANJOU-FLAUX développe longuement les rapports sémantiques, fonctionnels et pragmatiques des connecteurs en question. Tout en reconnaissant la pertinence de bon nombre de ses observations, nous précisons que ce n'est pas seulement la différence de nos approches qui nous empêche d'accepter plusieurs de ses affirmations. Nous ne sommes pas d'accord avec elle sur plus d'un détail de la distinction de ces connecteurs (v. aussi l'analyse d'*au contraire*) ; qui plus est, les exemples qu'elle donne sont, à notre avis, parfois mal interprétés puisque des facteurs que nous jugeons importants sont ignorés.

LES CONTRASTIFS 3 : PAR CONTRE

Par contre **n'est pas supprimable** sauf les cas bien précis où l'articulation des constituants textuels est assurée par quelque autre moyen aussi. Il s'agit notamment des constructions disjonctives hypothétiques en *si P, Q par contre si P', Q'*. En plus, dans la plupart des cas où *par contre* n'est pas en position initiale, la suppression est également possible, sans doute aussi pour des raisons relevant de la connexité (cf. le principe de la primauté de la connexion).

5.8 Les concessifs „purs” 1 : *POURTANT*

POURTANT *adverbe* [- formel]

5.8.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (19) | position intérieure (18) | position finale (6) | présence d'un autre connecteur (9) |
|--|------------------------|--------------------------|---------------------|------------------------------------|
| entre constituants de propositions (1) | 1 | | | |
| entre propositions (8) | 5 | 2 | 1 | initiale : 5 (<i>et, mais</i>) |
| entre phrases (20) | 11 | 5 | 4 | initiale : 4 (<i>et</i>) |
| entre macro-unités (7) | 1 | 6 | | |
| en dialogue (7) | 1 | 5 | 1 | |

5.8.2 COMMENTAIRES

Pourtant est l'un des éléments principaux du champ lexical : premièrement, à cause de sa fréquence (troisième sur la liste) et de sa dispersion (présent dans 89.03% du corpus). Avec *mais* et *de toute façon*, c'est l'un des rares connecteurs qui apparaissent dans chacun des cinq types de textes examinés. Cela est d'autant plus significatif que le discours oral informel ne représente qu'une quantité extrêmement faible de mots dans le corpus (surtout par rapport à l'ensemble), ce qui rend ces données encore plus éloquentes. (Sur un total de presque trois cents occurrences, nous avons examiné 43 à l'issue d'un choix aléatoire.)

Deuxièmement, c'est l'un des trois connecteurs adversatifs qui ont fait couler le plus d'encre ; nous avons donc l'avantage d'appuyer son étude sur des analyses de fond aussi. Finalement, ses caractéristiques en font un représentant-modèle d'un type de connecteur adversatif, si bien qu'il est évoqué également lors de l'étude d'autres éléments du champ lexical ; nous recourons nous-même à ce procédé confrontatif qui le considère comme élément de référence.

Les fréquences relatives de *pourtant* vont décroissant dans l'ordre discours journalistique – discours oral informel – discours romanesque – discours oral formel – discours écrit formel, avec un écart significatif entre les types liés à des situations de discours plus „libres” et ceux qui sont produits suivant des contraintes (thématiques et institutionnelles) plus strictes.

5.8.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

Ce connecteur est adapté à relier des structures de **tous les niveaux**. Cependant, sa distribution n'est pas égale de ce point de vue-là : il ressort clairement du tableau des occurrences que le fonctionnement de *pourtant* peut être le mieux étudié au **niveau textuel**. Il sert le plus souvent à l'articulation de composantes textuelles **de l'ordre de grandeur de la proposition (de la phrase)**. Dans un nombre peu élevé d'exemples, il seconde *mais* et *et* dont il précise l'interprétation, comme cela est de règle dans le cas de séquences de connecteurs.

Lorsqu'il assure l'enchaînement sur une structure de macro-niveau, le premier pôle de l'opposition peut y être ancré à tout un ensemble de constituants textuels diffus. Dans une séquence dialogale, l'emploi de *pourtant* est donc quasi-déictique dans la mesure où le premier pôle est à chercher dans l'attitude de l'un des locuteurs, que le comportement verbal de celui-ci rend évidente. (1) est la fin d'une longue séquence présentant un dialogue dans lequel „il” et „elle” se disputent : arrivée au rendez-vous, „elle” veut absolument sortir mais „il” lui tient tête. Le premier pôle de l'opposition est fourni là par l'ensemble des interventions d'„elle”, que nous ne citons pas faute de place :

(1) Elle s'arrêta net, et le regardant au fond des yeux pour y lire la vérité :

„Tu dis ?”

Il avait rougi jusqu'aux cheveux : „Je dis que je n'ai pas le sou. Comprends-tu ? Mais pas vingt sous, pas dix sous, pas de quoi payer un verre de cassis dans le café où nous entrerons. Tu me forces à confesser des choses honteuses. Il ne m'était **POURTANT** pas possible de sortir avec toi, et quand nous aurions été attablés devant deux consommations, de te raconter tranquillement que je ne pouvais pas les payer ...” (*Bel-Ami*)

Le mode de référence doit être qualifié de **quasi-déictique** puisque l'enchaînement se fait, après tout, sur du verbal ; *pourtant* est impossible non seulement en réaction à un comportement non verbal mais aussi en réaction de „méta-niveau” à un comportement verbal : comme le fait noter (ROULET et al. 1985), il ne peut pas intervenir dans un emploi interjectif (137) et, en plus, il ne peut pas enchaîner directement sur l'acte illocutoire ou l'énonciation, dans le dialogue (138), ou, dans un énoncé monologal, y faire allusion par l'intermédiaire du terme droit (139), cf. :

(2) A : Je viendrai, c'est promis.

B : **Mais/*Pourtant** tu ne tiens jamais tes promesses.

(3) A : Quel imbécile, Paul !

B : **Mais/*Pourtant** tu n’as pas le droit de dire des choses pareilles.

(4) C’était une bien belle soirée, **mais/?pourtant** quel imbécile, Paul !

D’après la même source (id. 137), ce connecteur peut apparaître en réaction à des questions rhétoriques, en relance de dialogue et en suspension de conversation (précédé alors des évaluations du type *pas possible, étonnant*, etc.).

La **position** de *pourtant* est variable ; la proportion importante des occurrences en tête de bloc est un des indices de sa nature de vrai connecteur. Les cas où il se trouve dans une position autre qu’initiale constituent autant d’exemples excellents du principe de la primauté de la connexion.

5.8.2.2 *Envergure*

Pourtant est non seulement adapté à l’articulation des éléments de macro-niveau mais il accepte d’enchaîner même sur un terme gauche (thématiquement) complexe, si bien que son envergure doit être jugée **grande**. Exemple :

(5) **Mon père avait eu la galanterie de mourir** à ses torts : ma grand-mère répétait qu’il s’était dérobé à ses devoirs ; mon grand-père, justement fier de la longévité Schweitzer, n’admettait pas qu’on disparût à trente ans ; à la lumière de ce décès suspect, il en vint à douter que son gendre eût jamais existé et, pour finir, il l’oublia. Je n’eus même pas à l’oublier : **en filant à l’anglaise, Jean-Baptiste m’avait refusé le plaisir de faire sa connaissance**. *Aujourd’hui encore, je m’étonne du peu que je sais sur lui*. Il a aimé, **POURTANT**, il a voulu vivre, il s’est vu mourir ; cela suffit pour faire tout un homme. (*Les Mots*)

Ce fragment illustre, en plus, le caractère parfois diffus des constituants textuels, échelonnés sur un passage plus ou moins long, qui fournissent le premier pôle de l’opposition, ce que nous venons de noter *supra*.

5.8.2.3 *Différences d’emploi selon les types de séquences*

Les séquences contenant *pourtant* sont, pour la plupart, du type explicatif, ou encore argumentatif. Comme l’a montré le tableau des occurrences, il n’est point rare dans les séquences dialogales. On le trouve également dans des séquences narratives, voire descriptives, mais, dans ce dernier cas, il introduit essentiellement des éléments descriptifs très courts (typiquement des relatives adjectives dans notre corpus), exemple :

(6) Bouvard tomba dans une sorte d’hébétude. Il répétait à voix basse, en souriant du sourire paisible des ivrognes : – "Quinze mille livres de

rente !" et Pécuchet, dont la tête **POURTANT** était plus forte, n'en revenait pas. (Bouvard et Pécuchet)

5.8.2.4 Cooccurrences fréquentes

Dans le cas de *pourtant*, il n'est guère possible de relever quelque caractéristique co(n)textuelle récurrente que ce soit, ce qui semble bien aller de pair avec sa grande dispersion. Néanmoins, on remarque la fréquence nettement supérieure de l'aspect non-accompli, par rapport à l'accompli, si l'on considère le verbe de la proposition qu'introduit *pourtant* : le passé simple et les temps composés y sont assez rares. Cette observation s'accorde avec le fait que l'emploi de *pourtant* est lié avant tout aux séquences explicative et argumentative.

5.8.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 41 (43) |
| indirecte | | | 2 ? (0) |

Cet aspect de la description pourrait n'être traité que succinctement puisque les sources s'accordent entre elles (et avec notre observation aussi) : *pourtant* est le connecteur du champ de *mais* qui est réservé à la réalisation concessive directe de l'opposition, c'est-à-dire que les cotextes qu'il articule correspondent au schéma

| | | |
|----------------|-----------------|----------------|
| p | | $\neg p$ |
| \Updownarrow | POURTANT | \Updownarrow |
| $\neg q$ | ∇ | q |

— i. e. le second pôle de l'opposition est le contraire soit de ce qui expliquerait „normalement” (ou serait impliqué par) le premier pôle, soit de ce qui s'ensuivrait d'après nos attentes (on a donc affaire à une implication déniée ou à l'annulation d'une attente). Le constat de (ROULET et al. 1985 : 134), c'est-à-dire que la relation entre les termes de la relation qu'établit *pourtant* doit être sémantiquement motivée, revient également, en fin de compte, à exclure la réalisation concessive indirecte.

Il doit en être ainsi pour des raisons étymologiques aussi, dont l'explication se trouve déjà dans (LE BIDOIS 1968 : 241) :

***Pourtant* a eu d'abord un sens causal (= pour autant, pour cela même). La préposition *pour*, qui entre dans sa composition, pouvant**

glisser du plan de la causalité à celui de l’opposition⁶⁶ [...], *pourtant* y a pu passer aussi ; et même il s’y est exclusivement établi.⁶⁷

(ANSCOMBRE 1983 : 75-83) propose une explication plus approfondie de son évolution sémantique en se fondant sur la théorie des actes de langage.

Malheureusement, nous avons trouvé un certain nombre d’occurrences dans le corpus qui ne se laissent soumettre à cette lecture qu’assez difficilement. Il y a, bien sûr, trois solutions envisageables : exclure les occurrences problématiques en les condamnant en tant qu’anormales, renoncer à la description de *pourtant* comme connecteur spécialisé à la relation concessive directe, ou essayer de raffiner cette description.

En fin de compte, la plupart des occurrences problématiques se prêtent malgré tout à l’interprétation „normale” (concessive directe) : il suffit de faire abstraction de la simplicité extrême des exemples et de la terminologie métaphorique utilisés dans un grand nombre d’ouvrages qui traitent des connecteurs. En effet, dans un esprit argumentativiste, qui nous fait interpréter la relation établie par *pourtant* à l’aide de formules comme ‘*p* est un argument pour *non-q*’ (ou comme ‘le fait *F* décrit en *p* empêche normalement le fait *G* décrit en *q*’), (7)

(7) [...] je regardai avec bienveillance mes boucles rouler le long de la serviette blanche qui me serrait le cou et tomber sur le plancher, inexplicablement ternies ; je revins glorieux et tondu. Il y eut des cris mais pas d’embrassements et ma mère s’enferma dans sa chambre pour pleurer : on avait troqué sa fillette contre un garçonnet. Il y avait pis : tant qu’elles voltigeaient autour de mes oreilles, mes belles anglaises lui avaient permis de refuser l’évidence de ma laideur. Déjà, **POURTANT**, mon oeil droit entraînait dans le crépuscule. Il fallut qu’elle s’avouât la vérité. (*Les Mots*)

donnerait lieu à une interprétation comme ‘*mes belles anglaises lui avaient permis de refuser l’évidence de ma laideur* est un argument pour *mon oeil droit n’entraînait pas encore dans le crépuscule*’ (ou encore comme ‘le fait que les belles anglaises permettent de refuser l’évidence de la laideur de quelqu’un empêche normalement le fait que l’oeil droit de la personne en question entre dans le crépuscule’). Cela paraît tellement absurde qu’on est tenté de chercher à identifier un autre type de réalisation de l’opposition, plus

⁶⁶ Plus précisément, l’élément *pour* y signifie à peu près *en ce qui concerne ceci/cela*. Le suffixe du hongrois *azért* présente *grosso modo* le même éventail de fonctions sémantiques ; l’évolution et la fonction actuelle de ce mot sont également analogues.

⁶⁷ On observe la même évolution dans le cas de *pour autant*, dont la nature anaphorique reste toujours bien perceptible.

particulièrement, le type indirect. Or, pour se représenter pertinemment l'interprétation de ces phrases faite automatiquement et inconsciemment par tout lecteur, il convient de prendre en considération l'ensemble de leurs implications et des inférences qu'ils permettent, voire leur sens métaphorique ou métonymique. Ainsi, l'expression imagée *mon oeil droit entrait dans le crépuscule* fait référence à la demi-cécité de Sartre ; et, dans le contexte que sélectionne justement l'énoncé articulé par *pourtant*, un oeil louche et amblyope passe pour un élément de laideur. Aussi aura-t-on l'interprétation suivante :

| | | |
|---|-----------------|--|
| <i>mes belles anglaises lui avaient permis de refuser l'évidence de ma laideur</i> | | |
| ↑ | POURTANT | |
| <les boucles de cheveux ne laissaient percevoir aucun élément de laideur : elles les cachaient tous> | ∇ | <i>[un élément de laideur était déjà clairement perceptible]</i> |

Bien entendu, il n'est pas toujours possible de formuler à coup sûr les contenus non explicités et de décider si deux formes d'expression que l'on veut utiliser à cet effet sont à considérer comme impliquant ou paraphrasant l'un l'autre, si bien que pour (7), on peut également supposer l'interprétation suivante :

| | | | |
|--|-----------------|---|--|
| <i>mes belles anglaises lui avaient permis de refuser l'évidence de ma laideur (=les boucles de cheveux cachaient tout élément de laideur)</i> | | ~ | <i>[un élément de laideur était déjà clairement perceptible]</i> |
| ↑ | POURTANT | | ↑ |
| <je ne louchais pas encore> | ∇ | | <i>déjà mon oeil droit entrait dans le crépuscule (= je lou- chais déjà)</i> |

Quoi qu'il en soit, nous aboutissons toujours à reconnaître une concession directe, ce qui nous permet de ranger cette occurrence (ainsi que d'autres de même nature) parmi les „bons” exemples.

Il nous reste cependant deux exemples problématiques. En voilà le premier :

(8) Et une inquiétude le mordait au coeur. S'il allait échouer ? Mais que pouvait-il craindre ? Il se tirerait toujours d'affaire ! **POURTANT** c'était une grosse partie qu'il jouait, ce soir-là ! (*Bel-Ami*)

qui, à la première vue, donnerait lieu à la représentation suivante :

| | | |
|--|-----------------|---|
| <i>Il se tirerait toujours d'affaire</i> | POURTANT | <i>c'était une grosse partie qu'il jouait</i> |
| ↓ | | ↓ |
| <l'inquiétude n'est pas motivée> | ∇ | <l'inquiétude est motivée> |

ce qui correspond à la réalisation concessive indirecte de l'opposition.

Toutefois, (8) s'explique facilement à la lumière de ce qui est dit des particularités sémantico-pragmatiques de *pourtant* sous 5.8.2.6, p. 170 : il s'agit, dans (8), d'un dialogue intérieur où les phrases articulées par ce connecteur sont à attribuer à deux locuteurs virtuels distincts. Celle qui est introduite par le connecteur est donc à interpréter comme la „dénégation” de l'autre (‘il n'est pas vrai qu'il se tirerait toujours d'affaire car c'était une grosse partie qu'il jouait’) : la concession à la place de la réfutation fonctionne comme un moyen stylistique d'atténuation. Du reste, la concession directe avec *pourtant* reliant les mêmes propositions (la lecture *implication déniée*) irait sans problème hors cotexte ou dans un cotexte différent :

| | | |
|--|-----------------|---|
| <i>Il se tirerait toujours d'affaire</i> | ~ | <risque de ne pas pouvoir se tirer d'affaire> |
| ↑ | POURTANT | ↑ |
| <une partie à jouer qui n'est pas grosse et qui est donc peu dangereuse> | ∇ | <i>c'était une grosse partie qu'il jouait</i> |

(8) fournit donc une excellente illustration de la possibilité d'exprimer, à l'aide de *pourtant* et toujours par le biais de la concession directe, tantôt la mise en doute de la relation de p à $\neg q$, tantôt celle de p (cf. p. 171).

Le deuxième exemple problématique est tout à fait semblable, à la différence près que le caractère dialogal du passage est moins évident que dans (8). Néanmoins, le locuteur de (9) s'oppose à son allocutaire dans un débat (que nous ne pouvons pas reproduire tout entier à cause de sa longueur), et ceci en se servant du même procédé stylistico-pragmatique.

(9) J'ai trouvé très intéressant ce que vous nous avez dit ainsi que la perspective dans laquelle vous nous avez présenté les choses. Ce n'est **POURTANT** pas l'impression que nous avons eue à Toronto ni chez les métallurgistes. (*Procès-verbaux*)

Le locuteur **feint** d'abord d'être d'accord avec l'allocutaire et introduit, dans un mouvement concessif, ce qui l'autorise à ne pas l'être en réalité. L'emploi de *pourtant* force une lecture selon laquelle la validité des affirmations de l'allocutaire n'est pas mise en doute, seulement le champ de leurs

implications est restreint. Mais ce n'est qu'une concession formelle, cachant le rejet (d'une partie) des affirmations de l'allocutaire, basée sur la possibilité d'avoir, dans un co(n)texte différent :

| | | |
|---|-----------------|--|
| accorder de l'intérêt aux affirmations de l'allocutaire | ~ | <refuser tout intérêt aux affirmations de l'allocutaire> |
| ↑ | POURTANT | ↑ |
| <avoir une expérience semblable> | ∇ | <avoir une expérience différente> |

5.8.2.6 Composantes sémantiques particulières

Les particularités sémantiques de *pourtant* sont enracinées dans sa spécialisation à marquer la réalisation concessive directe de l'opposition. En plus, (ROULET et al. 1985 : 143) affirme que

bien que et pourtant sont les plus logiques des connecteurs. La contrainte essentielle est liée à l'existence d'une relation sémantique (CAUSE) entre p et q. En ce sens, ils sont plus proches d'un discours démonstratif que d'un discours argumentatif.

Il a été observé cependant quelques particularités cotextuelles de *pourtant* qui ont incité certains à se demander s'il ne fallait pas en proposer une analyse sémantique plus différenciée.

Plus d'une source affirme ((ANSCOMBRE 1983), (ROULET et al. 1985), (LUSCHER 1994)) que la relation entre les termes connectés par *pourtant* est symétrique, c'est-à-dire qu'il permet leur permutation. Si l'on admet que cette symétrie est un trait caractéristique de *pourtant*, on doit y apporter quelques précisions. D'une part, la possibilité de la permutation est due à la fois à la relation sémantico-logique étroite qui relie les pôles d'une opposition qui se réalise sous la forme (concessive) directe, et à la capacité de *pourtant* d'introduire tantôt la négation d'une implication, tantôt l'annulation d'une attente. D'autre part, dans une configuration concrète, on a toujours affaire soit à l'un, soit à l'autre de ces cas de figure : on passe d'un constat soit au refus de ce qui l'expliquerait normalement, soit au rejet de ce qui en serait normalement la conséquence. Or, la permutation des termes gauche et droite du connecteur entraîne, par conséquence logique, la transformation de la relation d'un type en l'autre. Enfin, dans la plupart des cas, ce n'est qu'une possibilité théorique : pour des raisons cotextuelles, la permutation effective des deux termes de *pourtant* est rarement réalisable.

Par ailleurs, la possibilité de l'emploi symétrique est en quelque sorte mise en doute par (ANSCOMBRE 1983 : 69) même : il tente d'expliquer les conditions du fonctionnement de *pourtant* en termes d'argumentation. Il

s’appuie sur la possibilité de substituer *pourtant* à *mais* dans (10) et sur l’impossibilité de procéder de la même façon dans (11) :

- (10) A : Tu as invité Pierre ? Il est ennuyeux comme la pluie.
 B : Je sais, il est ennuyeux, **mais** je l’aime bien.
- (11) A : Tu n’as pas invité Pierre ? Je croyais que tu l’aimais bien.
 B : Je l’aime bien, **mais** il est ennuyeux comme la pluie.

Il précise, d’une part, que la relation entre les deux termes du connecteur n’est pas „une relation causale au sens scientifique du terme” (ibid.), mais basée sur un *topos* (ce qui est valable, nous le savons bien, pour l’écrasante majorité des relations d’opposition), et, d’autre part, que

si Pierre est ennuyeux est, dans la situation choisie, un argument pour Ne pas aimer Pierre, Bien aimer Pierre est beaucoup plus difficilement un argument pour Pierre n’est pas ennuyeux (70)

ce qui revient à nier la possibilité de la relation symétrique. On serait également contraint à transformer la représentation du fonctionnement de *pourtant* proposée sous 5.8.2.5, p. 164, en changeant le rapport sémantico-logique de réciprocité des contenus explicites et implicites de $[p \Leftrightarrow \neg q]$ et $[\neg p \Leftrightarrow q]$ en un rapport „à sens unique” $[p \Rightarrow \neg q]$ et $[\neg p \Rightarrow q]$. (ANSCOMBRE 1983) entend surmonter la contradiction de la description en distinguant *pourtant*₁, *pourtant*₂ et *pourtant*₃ : le *pourtant* „de réfutation”⁶⁸, le *pourtant* „de dénégation” et le *pourtant* „symétrique”, qui ne serait qu’un cas particulier de *pourtant*₁, avec lequel il formerait *pourtant*_e. Or, on a exposé, dans le chapitre traitant de *mais*, les raisons pour lesquelles il est préférable d’éviter une telle „démultiplication” polysémique (voire homonymique) des lexies servant habituellement de connecteurs. La solution, dans les cas comme (10) et (11), est de ne pas imputer au connecteur lui-même ce qui est dû au cotexte. La possibilité d’une relation symétrique entre ses deux termes, même si leur permutabilité reste purement virtuelle dans la plupart des cas, est bien un trait distinctif de *pourtant* qui l’oppose, par exemple, à *pour autant*, comme on va le voir. Qui mieux est, il suffit de remplacer l’énoncé de A dans (11) pour rendre *pourtant* possible dans celui de B :

- (11’) A : Il est impossible d’aimer quelqu’un si la personne en question n’est pas intéressante.
 B : J’aime bien Pierre, **pourtant**, il est ennuyeux comme la pluie.

⁶⁸ NB la différence entre les acceptions de *réfutation* dans cet emploi et dans celui que nous en faisons nous-même.

Même ANSCOMBRE reconnaît d’ailleurs, dans le passage cité, que le remplacement de *mais* par *pourtant* n’est impossible que „dans la situation choisie”. Or, il convient de bien distinguer les spécificités co(n)textuelles variables des propriétés générales d’un connecteur, aussi bien que les caractéristiques générales de la construction du discours argumentatif des traits spécifiques du connecteur en question.

Cependant, on a vu que *pourtant* se combine en séquence de connecteurs avec *et* et *mais*. Celui-ci peut être ajouté à *pourtant* pratiquement dans tous les cotextes, mais pas celui-là, qui est impossible avec le „*pourtant*₂” (le „*pourtant* de dénégation”) d’ANSCOMBRE. C’est ce que formule (ROULET et al. 1985 : 142) en termes différents : du point de vue fonctionnel, la séquence *mais pourtant* permet les interprétations *rejet de l’orientation argumentative*, *constatation d’une contradiction* et *rejet factuel*, tandis que la séquence *et pourtant* exclut la dernière, cf. :

- (12) A : Je ne sais pas conduire.
 B : ***Et pourtant/Mais pourtant** je t’ai vu au volant.

Ne faudrait-il donc pas admettre tout de même le traitement polysémique ou homonymique de *pourtant* ? En effet, les caractéristiques cotextuelles des deux emplois sont ainsi sensiblement différentes ainsi que les interprétations qu’ils semblent permettre : on pourrait être tenté de voir dans des exemples comme (12) la réalisation réfutative indirecte de l’opposition — ce qui est pourtant tout à fait incompatible à la fois avec nos observations et avec les affirmations des sources.

(ANSCOMBRE 1983 : 75-83) prouve que „*pourtant*_e” (le „*pourtant* symétrique et/ou de réfutation”) est primitif par rapport au „*pourtant* de dénégation” (c’est-à-dire que le second provient du premier par voie de dérivation illocutoire) et précise, en même temps, que le „*pourtant* de dénégation”

est très fréquent en dialogue ou dans des monologues qui sont en fait dialogiques. (71)

Or, ces deux constats prouvent justement, à notre sens, qu’„il y a un *pourtant*, mais il n’y a qu’un seul”, pour emprunter la tournure de VLEMINGS. Premièrement, en effet, la coexistence des faits décrits dans les deux termes de *pourtant* a quelque chose de „bizarre”, comme le note ANSCOMBRE, puisque ce qu’ils impliquent respectivement (et/ou ont pour conséquence) sont considérés comme diamétralement opposés en règle générale (ce qui est d’ailleurs la nature même des constructions concessives). Il en découle la nécessité de les faire prendre en charge, dans l’analyse, par des énonciateurs distincts. Quant au locuteur, il s’identifie soit à un énonciateur qui constate simplement cette coexistence bizarre des faits en principe in-

compatibles⁶⁹, soit à un énonciateur qui, en prenant directement en charge le second terme de la relation, marque en quelque sorte son refus par rapport à ce qui est exprimé dans le premier terme. Autrement dit, une construction concessive met en évidence la validité restreinte d’une relation logicoïde, et plus cette relation a un caractère nécessaire aux yeux des interlocuteurs, plus ils sont amenés à conclure à la valeur FAUX de quelque élément de leur environnement cognitif. Nous répétons qu’il ne s’agit pas là d’une spécificité de *pourtant*, et que les facteurs co(n)textuels sont décisifs pour l’interprétation.

Deuxièmement, le fait que le „*pourtant* de dénégation” se rencontre essentiellement dans le dialogue, en qualité d’articulant d’interventions, a pour conséquence qu’on a tendance à considérer le locuteur qui l’utilise comme prenant directement en charge le second terme de la relation (i. e. le contenu de son propre énoncé), et en marquant de la sorte son refus par rapport à ce qui a été exprimé par son allocataire. D’où la possibilité de la lecture *rejet factuel*. C’est ce que constate (JAYEZ 1982 : 204) :

A priori, un usage de *pourtant* peut servir à attaquer la relation elle-même ou *p*. En général, il semble qu’un *p pourtant q*, où *p* et *q* ont même énonciateur ait un impact sur la relation, alors que la même forme avec deux énonciateurs est susceptible d’attaquer *p*.

Il reste cependant à expliquer comment (et pourquoi) on peut se servir d’une expression concessive lorsqu’on aurait à réaliser l’opposition sous sa forme réfutative. En effet, dans les exemples comme (12) ou (13), emprunté à (ANSCOMBRE 1983 : 70), l’énoncé de B constitue le démenti de celui de A :

- (13) A : Il paraît que Pierre s’est cassé la jambe hier à l’entraînement.
B : **Pourtant**, je l’ai rencontré ce matin, il trottait comme un lapin.

On sait l’importance des procédés linguistiques de l’atténuation dont le rôle est d’ôter toute agressivité à l’interaction verbale. Or, démentir un interlocuteur est, au fond, une agression verbale des plus graves ; aussi convient-il de prendre toutes les précautions possibles quant on s’y voit contraint. Se servir d’une construction concessive à la place d’une réfutative en est, selon nous, un moyen allant de soi. Mais c’est un processus discursif tout à fait général qui ne saurait aucunement constituer une spécificité de *pourtant*. „*Pourtant*” (le „*pourtant* de dénégation”) n’existe donc pas en tant qu’entité lexicologique à part. En revanche, sa description lexicologique

⁶⁹ et c’est alors que la construction avec *pourtant* est symétrique, i. e. les deux termes peuvent „pivoter” autour du connecteur.

pourrait bien noter qu'utilisé dans le dialogue comme articulante d'interventions, il peut servir à démentir poliment le propos de l'allocutaire.

Deux remarques finales à ce propos. D'une part, notre corpus n'a pas fourni d'exemple de ce type d'emploi. D'autre part, à la différence des auteurs cités, la séquence *et pourtant* ne nous paraît pas exclue, du moins pas pour des raisons sémantiques, mais purement pragmatiques. En effet, elle rendrait l'intervention qui la contient parfaitement ironique, ce qui ne ferait qu'aggraver l'agression verbale constituée par le démenti, au lieu de l'atténuer.

5.8.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le Robert propose *cependant*, *mais*, *néanmoins*, *pour autant* et *toutefois* ; en fait, *pourtant* est en principe remplaçable par beaucoup d'autres éléments du champ de *mais* capables de concourir à la réalisation concessive directe de l'opposition, pourvu que des restrictions co(n)textuelles ne s'y opposent. Dans les cas concrets, cette possibilité est loin d'être aussi large.

(ROULET et al. 1985) note, d'après (ANSCOMBRE 1983), que *pourtant* n'a pas d'emploi scalaire. Ce n'est qu'une information redondante si l'on songe à ce que le second parle de l'impossibilité en „fonction scalaire d'opposition **indirecte**” (68) : on a vu *supra* que *pourtant* n'intervient pas normalement dans la réalisation indirecte de l'opposition. En revanche, un trait [- scalaire] devient pertinent si l'on le prend au sens qui sera précisé plus loin, à propos du comportement de *pour autant*. *Pourtant* se range alors du côté de *quand même* et de *malgré tout*, et la non-scalarité semble ainsi un critère potentiel de l'établissement des rapports de synonymie.

Pourtant ne pourrait pas être supprimé dans la majorité des cas : cela rendrait les énoncés inacceptables et/ou ininterprétables. Tel est le cas surtout là où il intervient non seulement dans l'articulation sémantico-pragmatique du discours mais assure également à lui seul son articulation formelle (la connexion). Sa suppression a le moins de conséquences dans les cotextes où l'organisation sémantique (et, éventuellement, en même temps formelle) est marquée par d'autres moyens aussi.

5.9 Les concessifs „purs” 2 : *POUR AUTANT*

POUR AUTANT *locution adverbiale* [– oral] [– ancien]

5.9.1 OCCURRENCES⁷⁰

| connexion | position initiale (7*) (1*) | position intérieure (18) | position finale (1) | présence d'un autre connecteur (4) |
|---|-----------------------------|--------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (0) | | | | |
| entre propositions (17) | | 15 | | intérieure : 2 (<i>mais</i>) |
| entre phrases (9*) (4) | 6* (1*) | 2 | 1 | intérieure : 1 (<i>mais</i>), finale : 1 (<i>et</i>) |
| entre macro-unités (2*) (1) | 1* (0) | 1 | | |
| en dialogue (0) | | | | |

5.9.2 COMMENTAIRES

Nous devons distinguer, bien entendu, la locution conjonctive *pour autant que*, appelée par (LE BIDOIS 1968) un „morphème d'égalité” intervenant dans la „phrase de comparaison”⁷¹, qui „accentue la restriction” (259), de la locution adverbiale *pour autant*, connecteur d'opposition concessive : elles sont différentes non seulement sur le plan de leurs propriétés syntaxiques mais sur le plan sémantique aussi, et même très sensiblement. Cela doit être souligné car les ouvrages de référence fournissent peu (ou pas) de renseignements au sujet de ces expressions. La cause en peut être que *pour autant*

a subi une curieuse éclipse entre le XVI^e s. et le XX^e,

⁷⁰ Les astérisques marquent les emplois „fautifs” : ce connecteur ne devrait pas apparaître en position initiale, „faute” relevée dans 7 cas ; en plus, sur ces 7, il n'y a qu'un seul (entre phrases) où l'on trouve *pour autant* dans un contexte „globalement négatif”, ce qui serait une autre condition de son emploi. Six occurrences sont donc doublement mal formées. Voir le détail sous 5.9.2.1.

⁷¹ (GREVISSE 1991 : 1685) le traite dans la section de la proposition adverbiale de condition

bien qu’il soit une expression ancienne, comme l’indique (GREVISSE 1991 : 1499).

C’est un connecteur employé plutôt rarement (il occupe le dix-huitième place de la liste des fréquences) ; sa dispersion est limitée : ses occurrences ont été relevées dans 39.57% du corpus et les textes qui le contiennent appartiennent à trois types seulement sur les cinq qui sont représentés. Plus particulièrement, nous avons dû constater son absence des textes de romans et des fragments de discours oral informel. C’est dans le discours journalistique que sa fréquence est la plus élevée dans notre corpus.

5.9.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

Pour autant est essentiellement **un connecteur du niveau phrastique**, participant plus rarement à la mise en relation de **constituants textuels** proprement dits. Le tableau des occurrences reflète une particularité de notre corpus : les chiffres marqués d’un astérisque représentent les cas où *pour autant* est employé „irrégulièrement”. L’irrégularité consiste, d’une part, en l’absence de la négation ou de l’interrogation de la proposition contenant ce connecteur (dans 6 cas), d’autre part, en son emploi en tête de proposition (dans 7 cas). Dans chacun des cas, nous trouverions *pourtant* ou *cependant* plus naturel à sa place. En plus, toutes les 7 occurrences critiquables relèvent du même ensemble de textes, à savoir des documents européens (mais il n’y a pas que de „mauvais” exemples dans ces documents non plus, cf. (5)). Tout en étant conscient qu’elles ne devraient cependant pas être totalement ignorées, nous estimons qu’il convient de les considérer avec une certaine réserve.

(GREVISSE 1991 : 1498) précise que

***pour autant* s’emploie à peu près uniquement dans un contexte négatif, interrogatif ou dubitatif**

mais il ne cite pas un seul exemple qui justifierait cet „à peu près”. (ANSCOMBRE 1983), qui donne une description très pertinente et détaillée de cette lexie, est plus formel : c’est, selon lui, un **morphème à polarité négative**, c’est-à-dire qu’il „ne peut apparaître que dans un contexte «globalement négatif»” (38). Étant donné que *pour autant* semble la variante de *pourtant* adaptée aux cotextes énumérés, il nous semble juste de mettre les 7 exemples problématiques sur le compte d’une particularité à chercher à la source des textes dont ils proviennent (par exemple, dans l’idiolecte d’un scripteur ou d’un traducteur identique, ayant produit les passages incriminés des documents en question). Dans certains d’entre eux, d’ailleurs, il est possible d’introduire une négation et „sauver” *pour autant* de la sorte :

(1) Il est primordial de préserver la Fonction publique européenne et ses critères de fonctionnement fondés sur la compétence, l'indépendance et la permanence. **POUR AUTANT**, celle-ci doit être capable de s'adapter et se moderniser pour faire face aux défis toujours renouvelés de la construction européenne et d'un environnement en pleine mutation. (*Documents européens*)

(1') Celle-ci **ne doit pas** être **incapable POUR AUTANT** de s'adapter et se moderniser pour faire face aux défis toujours renouvelés de la construction européenne et d'un environnement en pleine mutation. (*Documents européens*)

(La solution „idéale” consisterait ici à employer *n'en * pas moins*.) Dans d'autres cas (et ce sont ceux où l'opposition se réalise – irrégulièrement, comme on va le voir – sous la forme concessive indirecte), une transformation aussi simple ne serait pas possible en raison d'une forte condensation sémantique. Comme on sait, la concession directe correspond à la structure (sémantique) *p connecteur q (parce que r)*. (2) fait économie de *q* en le réduisant à un simple GN sujet, ce qui rapproche la construction de la concession indirecte. (2') développe les éléments constitutifs de la relation de sorte que *pour autant* fonctionne régulièrement.

(2) Il est probable que l'application de normes communes ou minimales prévue par la législation communautaire exigera de la part des Etats adhérents des efforts considérables sur le plan administratif et financier (voir chapitres suivants). **POUR AUTANT**, l'application déficiente de ces normes par un Etat membre pourrait nuire gravement à la santé publique, aux consommateurs ou à l'environnement dans les autres Etats également. (*Documents européens*)

(2') L'application de ces normes par un Etat membre **ne peut pas être** déficiente **POUR AUTANT parce que cela** pourrait nuire gravement à la santé publique, aux consommateurs ou à l'environnement dans les autres Etats également. (*Documents européens*)

Comme il s'ensuit de ce qui précède, **la position** de *pour autant* n'est en principe jamais initiale ; il est placé dans la partie de la phrase qui suit la formule négative (ou interrogative) ou, éventuellement, dans la formule négative ou interrogative, cf. (4). Il peut s'agir d'une négation syntaxique régulière en *ne ... pas* tout aussi bien que d'une négation de nature sémantique, i. e. d'une circonstancielle introduite par *sans que* ou de son équivalent en *sans + infinitif* :

(6) Donc, le tarif doit passer à 18 \$, **sans POUR AUTANT que** cela vous permette de recouvrer intégralement vos coûts. (*Procès-verbaux*)

(5) Outre les effets liés au marché qu'il aura sur les politiques suivies, l'élargissement augmentera la diversité des problèmes agricoles, ruraux et environnementaux dans l'Union européenne. Force sera alors de mieux cibler les mesures prises et d'en étendre l'éventail. Le rôle des instances locales (régionales ou nationales) dans ces politiques devrait aussi être accru, **sans POUR AUTANT mettre** en péril l'exercice d'une concurrence équitable ni la promotion de la cohésion. (*Documents européens*)

(ANSCOMBRE 1983 : 39-40) donne d'autres exemples (inventés), présentant d'autres contextes, non représentés dans notre corpus, dans lesquels *pour autant* peut fonctionner ; ils se caractérisent également sans exception par ce qu'il appelle les différentes formes de la négation sémantique (dont la négation syntaxique serait un cas). Notamment, il s'agit :

- de l'interrogation totale, exemple :
(6) J'ai invité Pierre à ma soirée, mais est-ce qu'il viendra **POUR AUTANT** ?
- des verbes exprimant le doute, l'hésitation, le refus, ... etc., exemple :
(7) Cette hypothèse est très tentante, mais {je refuse de/il est hors de question de/je trouve curieux de/j'hésite à/je doute qu'il faille} poursuivre l'expérience **POUR AUTANT**.
- de l'enchâssement dans une conditionnelle, exemple :
(8) La carrière, c'est important, d'accord : mais s'il faut **POUR AUTANT** tout lui sacrifier, alors je préfère renoncer à la carrière.
- de la combinaison avec *trop pour*, exemple :
(9) Même dans une misère extrême, il est trop fier pour accepter **POUR AUTANT** qu'on l'aide.
- de la combinaison avec *de là + infinitif*, exemple :
(10) D'accord, il y a des risques : de là à en conclure **POUR AUTANT** qu'il faut laisser tomber l'affaire, il y a un pas ...

(ANSCOMBRE 1983 : 40) ajoute qu'il existe encore d'autres contextes „globalement négatifs” mais que la négation lexicale n'en est pas un.

5.9.2.2 *Envergure*

Cette lexie n'articule qu'exceptionnellement des constituants textuels de macro-niveau mais son *envergure* est même alors **petite**.

5.9.2.3 *Différences d'emploi selon les types de séquences*

Pour autant s'emploie dans des séquences argumentatives et explicatives.

5.9.2.4 Cooccurrences fréquentes

Outre la présence de structures propres à la négation et à l’interrogation, on pourrait signaler tout au plus la récurrence de tournures comme *cela ne signifie pas* ou *cela ne veut pas dire*, qui indique que l’emploi de *pour autant* est fortement lié aux séquences de nature explicative.

5.9.2.5 Types de réalisation de l’opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 22 |
| indirecte | | | 4* |

D’après les données que fournit le corpus, *pour autant* est réservé à la réalisation concessive directe de l’opposition. En effet, nous pouvons bien faire abstraction des cinq occurrences où il apparaît entre constituants textuels dont la relation est concessive indirecte, et ceci pour les mêmes raisons que nous avons exposées sous 5.9.2.1 : il s’agit du même ensemble problématique d’exemples relevés dans les documents européens.

L’homogénéité de l’emploi de *pour autant* dans la réalisation de l’opposition confirme son statut de variante de *pourtant* adaptée à un certain nombre de cotextes, dans la mesure où celui-ci est le connecteur-type de la concession causale selon (MOESCHLER 1989), ou, en d’autres termes, de la concession directe (LUSCHER 1994).

5.9.2.6 Composantes sémantiques particulières

(LUSCHER 1994 : 223) affirme que

***pourtant* maintient les deux propositions à un même niveau [...]. Cette absence de hiérarchie entre les propositions permet le renversement de l’ordre des propositions sans altération de l’interprétation.**

Sans discuter cette thèse de symétrie dans le détail et en acceptant sa validité *grosso modo*, nous devons souligner qu’à part le cotexte „globalement négatif” qu’il exige, la différence spécifique de *pour autant* par rapport à son parent *pourtant* consiste en l’**asymétrie** des termes qu’il relie : ils ne sont pas permutable. Bien sûr, la syntaxe elle-même en est parfois la cause, mais c’est la spécificité sémantico-pragmatique de *pour autant* qui s’y oppose en premier lieu. En effet, **il assigne un statut particulier au premier pôle de l’opposition**, et ceci pour des raisons diachroniques aussi, comme le démontre (ANSCOMBRE 1983 : 60-61) :

Dans les usages qu’il avait en ancien français, *pour autant* signifiait à peu près „pour cela, pour cette raison”, en particulier en combinaison avec *que*, où il équivalait à notre *parce que* [...] C’est selon nous

de cette ancienne valeur causale [...] que provient la notion d'importance accordée [au premier pôle de l'opposition] par *pour autant*. [...] *pour autant* est un ancien indicateur de relation causale, plus précisément d'un acte illocutoire de consécuer.

Prenons les exemples de (LUSCHER 1994 : 223) censés d'illustrer la symétrie de *pourtant* :

(11) Il a encore mal, *pourtant* il a pris ses médicaments.

(12) Il a pris ses médicaments, *pourtant* il a encore mal.

Malgré leur différence d'applicabilité à tel ou tel cotexte, ils décrivent le même état de faits, et l'opposition se réalise dans les deux sous sa forme concessive directe. Néanmoins, (11) est basé sur le refus d'une explication tandis que (12) sur **le rejet d'une conséquence attendue**, en d'autres termes, le premier présente une implication déniée et le second l'annulation d'une attente :

| 1 : (11) | | 2 : (12) | |
|---------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| <i>Il a encore mal</i> | | <i>Il a pris ses médicaments</i> | |
| ↑ | | ↓ | |
| EXPLICATION | ↘ <i>pourtant</i> | CONSÉQUENCE | ↘ <i>pourtant</i> |
| ↑ | | ↓ | |
| il n'a pas pris ses médicaments | ~ <i>il a pris ses médicaments</i> | il n'a plus mal | ~ <i>il a encore mal</i> |

Pour autant, au contraire, ne peut articuler que des énoncés permettant l'interprétation du type 2, selon laquelle le premier pôle devrait avoir pour conséquence la valeur opposée à celle du second. Comme, bien entendu, il ne s'agit pas de conséquence au sens strict – scientifique, logique – du terme, on pourrait également dire, avec (ANSCOMBRE 1983 : 47), que le premier pôle doit pouvoir appuyer, en tant qu'argument, la conclusion inverse du second.

Pour autant, en plus, est un connecteur **axiologiquement marqué**. Selon (ANSCOMBRE 1983 : 41),

un morphème *M* est Q-axiologique si on ne peut l'utiliser dans un énoncé (ou une suite d'énoncés) sans conférer par là-même à l'un des objets mis en cause le caractère +*Q* (resp. -*Q*).

Or, *pour autant* est un connecteur Q-axiologique avec la valeur $Q = \{+ \text{important}\}$, si bien que

le locuteur de *X*, $\neg Y$ pour autant attribue aux faits décrits en *X* le trait + *important*. (id. : 43)

Ce trait devient saillant surtout en comparaison avec *pour si peu*, voir infra (20), p. 184. En outre, l'emploi de *pour autant* dote de **scalarité** les contenus en tant qu'arguments mis en rapport. Citons de nouveau (ANSCOMBRE 1983 : 57-58) à ce sujet :

si le locuteur *L* de *pour autant* refuse le passage conclusif de *p* à *q*, ce n'est pas parce qu'il estime qu'il n'y a pas de lien argumentatif entre *p* et *q*. *L* admet qu'il y a un tel lien, et même, il accorde une certaine importance à *p*, avons-nous dit. Ce qu'il refuse, c'est que *p* soit un argument suffisant pour *q*. Nous avons d'ailleurs remarqué que *pour autant* exige que *q* soit en quelque sorte conforme à *p* (dans le cas d'un *Y* de forme assertive *ne pas Y'*, *q* est la proposition exprimée par *Y'*). [...] Ce que fait *L* en énonçant *pour autant*, c'est d'une part d'admettre qu'un certain degré de P-ité est bien lié à *p*, et qu'il s'ensuit donc un certain degré de Q-ité. Mais, en outre – et c'est là toute l'originalité de *pour autant* – *L* déclare que le degré de Q-ité découlant du degré de P-ité lié à *p* est inférieur à celui qui est requis pour pouvoir conclure à *q*.

Quoique cette scalarité soit reflétée dans la partie *autant* de la locution (qui en est, en même temps, l'élément anaphorique, *pour* étant à considérer comme porteur de la valeur relationnelle sémantico-logique de causalité⁷²), elle ne s'avère pas toujours une caractéristique distinctive de *pour autant* : les configurations articulées par d'autres éléments du champ lexical (comme *mais*, pour ne pas aller plus loin) peuvent s'interpréter de la même façon. C'est du moins ce que les tests de substitution peuvent nous apprendre, comme dans (13), où *quand même*, *tout de même*, *malgré tout* seraient, par exemple, autant de synonymes parfaits de *pour autant*⁷³.

(13) Les moutons noirs chassés d'un collège ne sont pas **POUR AUTANT** exclus de l'éducation nationale. (*Le Nouvel Observateur*)

Néanmoins, il y a un type de configuration dont la spécificité met en évidence le rapport de *pour autant* avec la scalarité. Il se trouve, en effet, que la mise en opposition de contenus co-orientés est chose délicate. On admettra que [être très occupé] et [ne pas pouvoir recevoir quelqu'un], aussi bien que [beaucoup travailler] et [s'attendre à la réussite] soient des contenus „objec-

⁷² Il est à remarquer à ce propos que, grâce à sa transparence (ses traits morphologiques), la lexie *pour autant* s'est moins éloignée de sa fonction anaphorique originelle que *pourtant*.

⁷³ Certes, on parle ailleurs (comme dans (ROULET et al. 1985)) d'**emploi** scalaire d'un connecteur mais dire que *pour autant* a un emploi scalaire et (13) n'en est pas un exemple ne nous permettrait pas davantage de saisir son „originalité” par rapport aux autres connecteurs car on en trouve d'autres (comme *mais*, *quand même*, *néanmoins*) qui ont, eux aussi, un emploi scalaire (cf. (ROULET et al. 1985 : 136))

tivement” co-orientés. Or, (14) et (15) ne sont acceptables avec aucun élément du champ lexical.

(14) *Il est très occupé {mais/quand même/malgré tout/pour autant} il ne peut pas le recevoir.

(15) *Il a beaucoup travaillé {mais/quand même/malgré tout} il s'attend à la réussite.

En revanche, lorsque le terme droit est une question, les contenus co-orientés à l'origine peuvent être opposés :

(16) Il est très occupé {mais} est-ce qu'il ne peut {quand même} pas {pour autant} le recevoir {malgré tout} ?

Jusqu'à ce point, les connecteurs ont présenté un comportement homogène. Par contre, (17) nous laisse observer un phénomène intéressant :

(17) Il a beaucoup travaillé {mais} est-ce qu'il s'attend {pour autant/*quand même/*malgré tout} à la réussite ?

(Chaque connecteur est à prendre en considération individuellement, et non pas en séquence, c'est-à-dire qu'il s'agit de *mais* employé seul. On nous aura concédé de ne pas reproduire les changements mineurs à effectuer pour rendre les variantes „naturelles” à tous égards : en effet, (17) serait, par exemple, plus acceptable si l'on transformait les propositions coordonnées en phrases indépendantes lorsqu'on emploie *pour autant*.) (ANSCOMBRE 1983 : 45) nous rappelle ce que des recherches antérieures ont permis de constater :

d'un point de vue argumentatif, l'interrogation totale se comporte comme l'assertion négative correspondante.

Pour lui, l'interrogation totale est donc un cas particulier de la négation sémantique. Cela suffirait à expliquer l'acceptabilité de *pour autant* dans (17), mais non pas l'inacceptabilité de *quand même* et de *malgré tout*, étant donné l'anti-orientation qui résulte de la „négation sémantique”, et encore moins la différence de ceux-ci avec *mais* qui, dans cet exemple, s'apparente à *pour autant*. Qui mieux est, dans (16), le cumul de la négation et de l'interrogation totale (i. e. d'une autre négation) devrait, logiquement, exclure l'opposition puisque la négation de la négation aboutirait à une co-orientation, *a priori* incompatible avec l'opposition, ce qui n'est pas visiblement le cas. Ajoutons finalement (18) et (19) dont les pôles sont certes anti-orientés, mais ne peuvent pas pour autant être articulés par n'importe quel élément considéré.

(18) Il est très occupé {*mais} est-ce qu'il peut le recevoir {quand même/malgré tout/?pour autant} ?

(19) Il a beaucoup travaillé {*mais} est-ce qu'il ne s'attend {quand même} pas à la réussite {malgré tout/*pour autant} ?

Dans le premier, *pour autant* devrait être possible : il figure dans une proposition interrogative (le cotexte „globalement négatif” est donc donné) et, sémantiquement, l'opposition est fondée sur le rejet d'une conséquence attendue, tout comme dans le second. (ANSCOMBRE 1983) tente d'expliquer de tels phénomènes d'une part par la portée de la négation sémantique (qui engloberait *pour autant* mais pas *malgré tout*), d'autre part par la polyphonie du discours. Or, cette explication ne nous paraît pas tout à fait satisfaisante.

Si l'on résume les résultats des tests effectués, on trouve ceci :

| a : terme droit : proposition assertive | |
|---|---------------------------------------|
| a1 : articulation de contenus anti-orientés | tous les connecteurs possibles |
| a2 : articulation de contenus co-orientés | impossible |
| b : terme droit : proposition interrogative | |
| b1 : articulation de contenus anti-orientés sans négation dans le terme droit | <i>quand même, malgré tout</i> ((18)) |
| b2 : articulation de contenus anti-orientés avec négation dans le terme droit | <i>quand même, malgré tout</i> ((19)) |
| b3 : articulation de contenus co-orientés avec négation dans le terme droit | tous les connecteurs possibles ((16)) |
| b4 : articulation de contenus co-orientés sans négation dans le terme droit | <i>mais, pour autant</i> ((17)) |

Les cas *a* ne demandent pas d'explication. Pour expliquer les cas *b*, nous partons des hypothèses suivantes :

(A)

1. Seulement des contenus anti-orientés peuvent être opposés.
2. Des contenus co-orientés à l'origine peuvent être opposés ssi
 - leur caractère co-orienté est mis en doute, ou bien
 - la suffisance du degré de leur co-orientation est mise en doute.
3. L'orientation des contenus ainsi que leur mise en relation repose sur des topoï scalaires (ou, éventuellement, présentant des valeurs discrètes), dans le sens que donnent à ces termes ANSCOMBRE et DUCROT,

- $+Q \rightarrow +R \ \& \ -Q \rightarrow -R$
- $+Q \rightarrow -R \ \& \ -Q \rightarrow +R$.

(B)

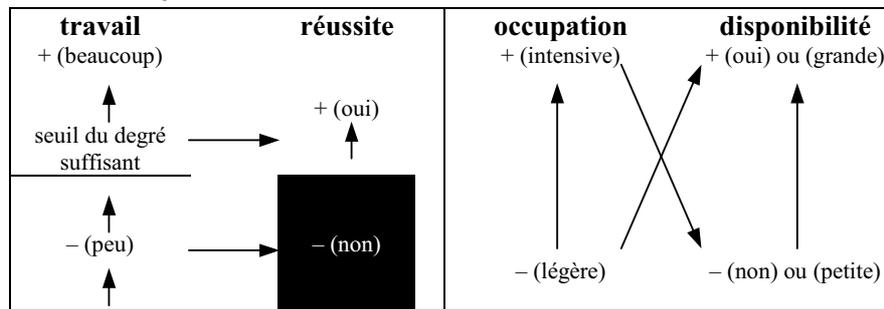
1. La mise en relation sémantique (sémantico-logique, pragmatique) de contenus est un processus discursif qui s’accomplit en n opérations successives, où $n \geq 1$.
2. Les opérations peuvent modifier l’orientation qu’avaient les contenus dans le stade précédant leur application, ou, au contraire, la laisser inchangée.
3. D’après (ANSCOMBRE 1983), l’interrogation totale (aussi bien que la négation) est une opération qui modifie l’orientation du contenu auquel elle est appliquée.
4. L’application d’un connecteur est une opération de mise en relation qui peut requérir l’anti-orientation préexistante des contenus concernés suivant les caractéristiques propres au connecteur en question.
5. Lors de la mise en relation de contenus, les opérations discursives se succèdent dans l’ordre suivant : négation > interrogation totale > application du connecteur.
6. L’orientation d’un constituant du discours en relation avec un autre est celle qu’il a reçue à l’issue de l’application de la dernière opération de la mise en relation.

Prenons maintenant les configurations b1 et b2, illustrés respectivement par (18) et (19). Dans (18), nous trouvons les contenus anti-orientés à l’origine [il est très occupé] et [il peut le recevoir]. L’interrogation qui frappe le second en inverse l’orientation. Étant donné la co-orientation qui en résulte, il faut appliquer un connecteur, en vertu de nos hypothèses de départ, qui puisse en forcer une lecture anti-orientée. Il en va de même dans (19) à la différence près que le caractère anti-orienté des contenus [il a beaucoup travaillé] et [il ne s’attend pas à la réussite] est dû à l’opération de négation appliquée en tout premier temps au contenu [il s’attend à la réussite]. Rappelons que les connecteurs applicables sont *malgré tout* et *quand même*.

En ce qui concerne b4, illustré par (17), les contenus sont à l’origine co-orientés ([il a beaucoup travaillé] et [il s’attend à la réussite]). C’est l’interrogation qui est cette fois-ci appliquée directement au second. Le connecteur que l’on va y appliquer en dernière instance ne devra donc en aucun cas renverser l’anti-orientation ainsi obtenue. Rappelons que ce sont *mais* et *pour autant* qui font l’affaire à l’exclusion des autres connecteurs envisagés.

Il nous reste b3, illustré par (16). La négation qui frappe le contenu [il peut le recevoir] le rend co-orienté avec [il est très occupé] mais cette orientation est renversée par l’opération d’interrogation totale. Il faut donc un connecteur forçant la lecture d’anti-orientation. Bizarrement, chacun des éléments envisagés conviennent. Mais cela ne veut pas dire pour autant que le résultat soit tout à fait identique dans les différents cas. En effet, nous ne retrouvons pas la même base conceptuelle sous-jacente à l’opposition si c’est *malgré tout* ou *quand même* qui articule les deux propositions, ou si, au contraire, c’est *mais* ou *pour autant*.

Le rapport de base des contenus [il a beaucoup travaillé] et [il s’attend à la réussite] est conforme au topos + Q → +R & - Q → - R, tandis que celui qui relie [il est très occupé] et [il peut le recevoir] est conforme au topos + Q → - R & - Q → + R :



La différence entre les connecteurs *mais* et *pour autant*, d’une part, et *malgré tout* et *quand même*, de l’autre est que les premiers, sans forcer l’interprétation des termes reliés en tant que relation de contenus anti-orientés dans une mesure absolue, font valoir la correspondance entre les degrés des systèmes scalaires mis en rapport, tandis que les seconds, exigeant l’anti-orientation des contenus des termes reliés, fondent l’opposition sur l’acceptation ou le refus de la pertinence du rapport argumentatif entre ces systèmes scalaires, sans égard au degré de „P-ité” de *p* par rapport à la „Q-ité” de *q*.

Plus concrètement, dans (17), *quand même* et *malgré tout* seraient impossibles en raison du manque d’anti-orientation préexistante ; l’opposition est cependant réalisable en vertu de la différence scalaire potentielle de [travailler beaucoup] et [travailler suffisamment pour la réussite], activée par *mais* ou *pour autant*. (16) permet l’emploi de tous les éléments envisagés mais il y a une différence sémantique : construite avec *quand même* ou *malgré tout*, la phrase se laisse paraphraser en *Est-ce que son occupation doit l’empêcher de le recevoir ?*, tandis qu’avec *mais* ou *pour autant*, la para-

phrase serait *Est-que son occupation est telle qu'il n'en peut pas le recevoir ?*. Pour les mêmes raisons, il résulterait une absurdité de l'emploi de *mais* ou *pour autant* dans (18) et (19) car ces phrases signifieraient alors respectivement *Est-ce qu'il est suffisamment occupé pour le recevoir ?* et *Est-ce qu'il a suffisamment travaillé pour ne pas s'attendre à la réussite ?*.

Telle est donc, à notre avis, la spécificité de *pour autant* liée à la scalarité.

5.9.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le dictionnaire Robert propose *pourtant* et *pour si peu*. Quant au premier, nous avons vu qu'il peut se substituer à *pour autant* (dans un certain nombre des cas au moins), aussi bien que *cependant*, *néanmoins*, *malgré tout*, *quand même*, *tout de même*, *toutefois*. Quant au second, l'équivalence paraît beaucoup plus problématique, malgré la ressemblance formelle (et, en partie, fonctionnelle). (ANSCOMBRE 1983 : 42) précise, d'une part, que

pour si peu n'est pas encore complètement figé dans ses emplois concessifs. En particulier, on ne le trouve guère que comme complément d'un verbe.

D'autre part, *pour si peu* est axiologiquement marqué dans le sens inverse que *pour autant* (voir 5.9.2.6), ce qui les rend totalement incompatibles dans le type de cotexte qu'ANSCOMBRE illustre de cet exemple :

(20) La famille, c'est très important : mais il ne faut surtout pas se cloîtrer chez soi **pour autant/*pour si peu**.

Pour autant est très souvent supprimable mais la connexité s'en trouve „relâchée” et, le cas échéant, les relations sémantico-logiques n'apparaissent pas avec cette clarté qu'assure le connecteur. Sa suppression est problématique surtout au niveau textuel, lorsqu'il n'y a aucun autre repère formel indiquant l'articulation et la nature de la relation des phrases ou des constituants textuels de macro-niveau.

5.10 Les concessifs „purs” 3 : *NÉANMOINS*

| | | |
|-----------|----------------|---------------------------------------|
| NÉANMOINS | <i>adverbe</i> | [- oral] [+ formel] [+ soutenu] |
|-----------|----------------|---------------------------------------|

5.10.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (16) | position intérieure (20) | position finale (6) | présence d'un autre connecteur (10) |
|---|------------------------|--------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (2) | 2 | | | 2 : <i>et, mais</i> |
| entre propositions (13) | 2 | 9 | 2 | 8 : 2 initiale : <i>et, mais</i> , 5 intérieure : <i>mais, quoi qu'il en soit, bien que</i> , 1 finale : <i>mais</i> |
| entre phrases (11) | 6 | 5 | | |
| entre macro-unités (16) | 6 | 6 | 4 | |
| en dialogue | | | | |

5.10.2 COMMENTAIRES

Sur les 22 lexies étudiées, *néanmoins* arrive en cinquième place selon sa fréquence absolue dans notre corpus⁷⁴. Étant donné cependant la très faible fréquence de la grosse majorité des éléments du champ de *mais*, il s'agit, en réalité, d'une lexie plutôt rare en français quotidien. Bien que présent dans 4 des 5 types de discours qui apparaissent dans le corpus (absent seulement du français parlé informel), sa dispersion n'est que moyenne (on le trouve dans 64,37% du corpus), et il s'observe un écart très grand entre sa fréquence relative et sa fréquence absolue, aussi bien qu'entre ses fréquences dans les différents types de discours. Les données nous convainquent que *néanmoins* est un connecteur utilisé avant tout dans le discours écrit et dans un registre plutôt formel (articles de journaux 0,0548%, documents européens 0,0284%,

⁷⁴ Nous avons pu relever 130 occurrences dans notre corpus dont nous avons examiné à peu près un tiers (42), choisi aléatoirement.

débats politiques 0,0111%, romans 0,0093). L'effort de (re)structuration requis pour l'interprétation pertinente des (fragments de) textes articulés par *néanmoins* (cf. 5.10.2.2) et la charge mémorielle que cela implique en sont certainement des causes majeures.

5.10.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

Néanmoins reliant des **constituants de phrases** représente un cas rare. Il n'y a que deux occurrences indiscutables dans notre corpus ; dans ces cas, *néanmoins* accompagne une conjonction de coordination et introduit un élément verbal : un infinitif et un participe passé. Ex. :

(1) "Vous ne comprenez plus le christianisme ! et la Loi..." -- "Elle en garde l'empreinte" dit M. de Faverges ; "sans lui, elle autoriserait la Polygamie !" Une voix répliqua : "Où serait le mal ? " C'était Bouvard, à demi caché par un rideau. "On peut avoir plusieurs épouses, comme les patriarches, les mormons, les musulmans et **NÉANMOINS** être honnête homme !" -- "Jamais" s'écria le Prêtre ! "l'honnêteté consiste à rendre ce qui est dû. Nous devons hommage à Dieu. Or qui n'est pas chrétien, n'est pas honnête !" (*Bouvard et Pécuchet*)

Dans (2), il semble marquer l'opposition entre une apposition détachée et le reste de la proposition ; en réalité, le constituant antéposé s'interprète aisément comme une proposition elliptique qualifiant (positivement) un objet de discours présenté dans le cotexte antérieur tandis que la proposition connectée par *néanmoins* y ajoute une deuxième qualification, cette fois-ci négative.

(2) L'autre inconvénient de cette formule vient de ce qu'elle ne peut être réalisée que dans un nombre très restreint d'endroits au Canada. Effort notable de créativité, je pense **NÉANMOINS** qu'il s'agit d'une solution aux bienfaits limités. Et je ne me fais aucunement la critique de cette initiative. (*Procès-verbaux*)

(3) suit le même modèle, seulement on y voit plus nettement une proposition elliptique (participiale) que dans (2), au lieu d'une apposition détachée.

(3) Conscientes que la garderie ne pourrait accueillir qu'un petit nombre d'enfants parmi nos membres, il nous semblait **NÉANMOINS** important d'ajouter à la réserve de services de qualité déjà offerts et c'est pourquoi nous pensions qu'il appartenait en définitive aux parents de choisir : si les parents veulent cette solution et en ont besoin, nous devrions essayer de la leur offrir. (*Procès-verbaux*)

Néanmoins apparaît plus souvent comme marque de la relation sémantico-logique de **propositions**. Même en ce cas, il accompagne une véritable

conjonction (ou locution conjonctive) de coordination dans la plupart des occurrences (8 sur 13). Lorsqu’il figure seul, on le trouve tantôt dans une proposition subordonnée, comme, par exemple, dans (4), tantôt dans une proposition juxtaposée, comme dans (5), tantôt il s’agit d’une proposition (cf. (3)) où l’on ne saurait introduire aucune conjonction, auquel cas la position initiale, prévue pour les éléments de jonction (grammaticale ou thématique) reste inoccupée et *néanmoins* reste dans le GV ou en fin de proposition.

(4) Tous ceux qui ont consulté leurs commettants se sont rendu compte qu’un nombre important, et parfois une majorité écrasante, d’entre eux, s’opposent à l’avortement sur demande. C’est une pratique illégale que nous sanctionnons **NÉANMOINS** parce que, selon mes renseignements, les comités des avortements soi-disant thérapeutiques et les hôpitaux approuvent toutes les demandes qu’ils reçoivent. (*Procès-verbaux*)

(5) A la longue ma mère fut intimidée : n’osant plus me féliciter et craignant de me faire de la peine, elle cessa de lire mes écrits pour n’avoir plus à m’en parler. A peine tolérées, passées sous silence, mes activités littéraires tombèrent dans une semi-clandestinité ; je les poursuivais, **NÉANMOINS**, avec assiduité : aux heures de récréation, le jeudi et le dimanche, aux vacances et, quand j’avais la chance d’être malade, dans mon lit ; je me rappelle des convalescences heureuses, un cahier noir à tranche rouge que je prenais et quittais comme une tapisserie. (*Les Mots*)

D’une manière générale, par ailleurs, sa **position** dans les cotextes examinés jusqu’ici semble être fixé dans le GV⁷⁵. Son apparition en tête de proposition n’est qu’accidentelle, et même alors, il est attaché à *mais* :

(6) Cependant, je pense que ce à quoi nous assistons, c’est que malgré l’absence scandaleuse de garderies au Canada, les femmes continuent à travailler dehors. Elles se trouvent coupables, elles sont malheureuses, elles sont inquiètes, elles sont surmenées, mais **NÉANMOINS** elles continuent à travailler. (*Procès-verbaux*)

Étant donné les caractéristiques syntaxiques que *néanmoins* présente au niveau phrastique, **il n’est pas indiqué de le classer parmi les conjonctions** (comme le fait le dictionnaire Robert) : c’est un adverbe qui, quoique chargé de la fonction de connecteur de toute évidence dans un certain nombre de cas (p. ex. dans (2)), n’a pas de rôle à jouer dans la connexion à l’intérieur de la phrase, seulement dans la cohésion et la cohérence.

Au niveau textuel, en revanche (ce qui représente presque les deux tiers des occurrences), *néanmoins* revêt tous les traits du connecteur car il n’est

⁷⁵ Pour (3), voir p. 190

accompagné d’aucune conjonction⁷⁶ et il y est non seulement doué d’une fonction connexive évidente (cf., p. ex., (7) qui, sans la relation anaphorique marquée par le connecteur, ne serait pas une séquence textuelle bien formée), mais on le trouve en position initiale, et ceci dans la moitié des cas.

(7) Il existe également un lien entre les efforts consentis avant l’adhésion et le calendrier de celle-ci. Les efforts requis au cours de la période de pré-adhésion seront essentiellement entrepris par les pays candidats. Ceux-ci se sont déjà engagés sur cette voie, dans le cadre de la stratégie de pré-adhésion, qui met l’accent notamment sur la mise en oeuvre des recommandations du Livre blanc. **NÉANMOINS**, une assistance technique et financière de l’Union sera nécessaire; cette assistance est, du reste, déjà dispensée à l’heure actuelle aux pays candidats. (*Documents européens*)

En sa qualité de structurant du niveau textuel, *néanmoins* apparaît aussi **entre phrases** (11 occurrences) mais notre corpus témoigne d’une préférence assez nette de l’usage pour le réserver aux **constructions de macro-niveau** (16 occurrences).

Quant à ses **positions** autres qu’initiale, elles nous semblent explicables en accord avec le principe de la primauté de la connexion et avec la règle de la montée du connecteur adverbial. En effet, il se peut que *néanmoins* ne puisse pas monter jusqu’en tête de phrase lorsqu’une expression anaphorique occupe cette position, comme dans (8), ou bien lorsque le contenu de la phrase précédente n’y est pas à lui seul directement opposé, comme dans (9).

(8) L’espace est si limité au Centre Jessie dans l’ensemble, et dans cette salle de classe en particulier, qu’un espace qui était autrefois un placard de rangement contient maintenant deux réduits, deux machines à écrire dont deux femmes se servent la plupart du temps. **Cela** reste **NÉANMOINS** essentiellement un placard. (*Procès-verbaux*)

⁷⁶ sauf une seule occurrence, (17), où on peut observer une stratification particulière de la séquence par suite du dédoublement du propos. Ceci fait apparaître une sorte de métadiscours ou commentaire énonciatif, auquel appartient *mais*, mais pas *néanmoins* :

(17) Mme Russell : J’étais à Hamilton , hier, à l’audience, et bien que ces deux exposés aient bien été faits, il y a également eu un certain nombre d’autres organisations et individus qui ont fait des exposés diamétralement opposés. **Je ne suggère pas**, et je suis certaine qu’aucune d’entre nous, dans la coalition ne suggère que nous ayons un soutien universel. **Mais je suis persuadée** que lorsque notre pays a envisagé l’adoption d’un système d’éducation, de soins médicaux, etc., universel, le soutien n’était pas universel. **Mais je pense** qu’on reconnaît **NÉANMOINS** que vous, dirigeants de ce pays, avez une responsabilité sociale qui vous impose de montrer le chemin. (*Procès-verbaux*)

(9) Au cours des deux dernières années, la Hongrie a accéléré l'élimination de plusieurs obstacles aux échanges toujours en place; elle a généralement bien respecté les délais fixés à cet égard par l'Accord européen. Elle a enregistré des progrès considérables sur la voie de la libre circulation des marchandises. Elle a déjà libéré les prix, libéralisé les échanges et les régimes de change et adopté des règles juridiques et commerciales garantissant la sécurité et la transparence aux opérateurs économiques privés. De nouveaux efforts sont **NÉANMOINS** nécessaires pour assurer l'adoption et la mise en œuvre intégrales de l'acquis. (*Documents européens*)

Dans (9), la dernière phrase du paragraphe se trouve en contraste avec la première, en fin de compte ; or, les deux autres qui sont enserrées par elles sont thématiquement subordonnées à celle-ci (type de progression à thèmes dérivés). L'effet syntaxique d'une telle configuration se réalise même au cas où *néanmoins* relie deux phrases, non pas des macro-unités : dans (10), la proposition introduite par *et* est thématiquement dérivée de celle qui la précède, or, la phrase contenant *néanmoins* est en contraste avec le bloc.

(10) L'élargissement ne devrait pas poser de problèmes graves à la PCP, et les nouveaux États membres devraient être en mesure d'adopter celle-ci sans difficulté. La mise en œuvre effective de l'acquis pourrait **NÉANMOINS** souffrir de l'insuffisance, dans certains pays candidats, de structures administratives spécialisées dans des domaines tels que la collecte des données de base nécessaires. (*Documents européens*)

Les occurrences contenant *néanmoins* en tête de phrase prouvent indirectement la même chose car nous y trouvons un contraste direct entre les phrases contiguës qu'il connecte. Dans (3), il est assez clair que le contraste s'établit entre la proposition qui commence par *et étaient fort surpris* et la phrase qui suit, tout ce qui précède ne participant pas à cette relation. Dans (12), le même phénomène est moins apparente, sans pour autant qu'il en soit autrement : ce sont les idées de Bouvard sur la relation entre les milieux et les comportements humains qui sont en contraste avec le comportement que lui a certainement permis son état d'ébriété, dans un cadre par ailleurs „noble” et luxueux.

(11) Au fond des chambres sur de sales matelas, reposaient des gens dont la figure pendait d'un côté, d'autres l'avaient bouffie et d'un rouge écarlate, ou couleur de citron, ou bien violette, avec les narines pincées, la bouche tremblante ; et des râles, des hoquets, des sueurs, des exhalaisons de cuir et de vieux fromage. Ils lisaient les ordonnances de leurs médecins, et étaient fort surpris que les calmants soient parfois des excitants, les vomitifs des purgatifs, qu'un même remède convienne à des affections diverses, et qu'une maladie s'en aille sous des traitements opposés.

NÉANMOINS, ils donnaient des conseils, remontaient le moral, avaient l'audace d'ausculter. (*Bouvard et Pécuchet*)

(12) Bouvard était surpris par le contraste des choses qui l'entouraient avec celles que l'on disait — car il semble toujours que les paroles doivent correspondre aux milieux, et que les hauts plafonds soient faits pour les grandes pensées. NÉANMOINS, il était rouge au dessert, et entrevoyait les comptiers dans un brouillard. On avait pris des vins de Bordeaux, de Bourgogne et de Malaga... (*Bouvard et Pécuchet*)

On ne trouve guère *néanmoins* en position finale : il ne figure jamais en fin de phrase, seulement à la fin de propositions-noyaux, suivies d'une subordonnée complétive, à la manière que l'on aura observé dans (3) pour le niveau phrastique.

5.10.2.2 *Envergure*

Néanmoins est un connecteur à **grande** envergure : comme son étude syntaxique a déjà permis de noter, le bloc verbal à sa gauche peut être une structure syntaxiquement et sémantiquement plus ou moins complexe, contenant des éléments subordonnés au premier pôle de l'opposition. En ce cas-là, *néanmoins* est capable de „faire le pont” même sur une suite de plusieurs phrases. Son fonctionnement illustre alors bien la conception cognitive de l'anaphore puisque l'antécédent de la relation anaphorique n'est pas donné tel quel : il est à constituer dans l'interprétation.

5.10.2.3 *Différences d'emploi selon les types de séquences*

Les séquences qui le contiennent sont très souvent **descriptives-explicatives, argumentatives**. **Dans le dialogue, *néanmoins* n'est pas employé** en tant que structurant d'échanges. Aussi ne lui trouve-t-on **pas d'emploi déictique**. ((ROULET et al. 1985) constate (p. 137) l'impossibilité de son emploi interjectif.) Il pourrait être utilisé, selon (ROULET et al. 1985), en relance de dialogue et en suspension de conversation (ibid.), ce dont la vérification nous paraît fort problématique, vu les données du corpus, la fréquence et les propriétés stylistiques de *néanmoins*. Les exemples inventés par ces auteurs ne sont pas très convaincants.

5.10.2.4 *Cooccurrences fréquentes*

Néanmoins, dans les 42 occurrences examinées, apparaît dans des propositions **affirmatives, déclaratives**. Nous y trouvons **une expression modale** (celle de la nécessité ou de la possibilité) dans 20 cas (avec des verbes comme *devoir, convenir, nécessiter, pouvoir* ou avec des tournures *il faut, être nécessaire*), **une expression stative** dans 12 cas (avec des verbes

comme *être, rester*), ou encore **un verbe déclaratif, d’opinion ou de jugement** dans 10 cas (avec des verbes comme *croire, penser, affirmer, sembler*), parfois en combinaison.

5.10.2.5 Types de réalisation de l’opposition

Dans toutes les occurrences relevées de *néanmoins* dans le corpus, c’est dans le type **concessif direct** que l’opposition se réalise. Cela semble aller de soi dans la plupart des cas mais la nécessité de constituer, dans l’interprétation, l’antécédent de la relation anaphorique établie par ce connecteur rend parfois peu aisé de reconnaître la vraie nature de l’opposition.

Il en est ainsi lorsque, notamment, ses deux pôles sont pris en charge par des énonciateurs distingués explicitement et/ou le thème central (dont les aspects différents et contradictoires sont développés dans les blocs verbaux connectés⁷⁷) reste diffus, i. e. il n’y a pas *une seule* formule qui l’indique. On est tenté de voir, dans de tels cas, une réalisation contrastive mais on n’arrive cependant pas à reconstruire la base conceptuelle sous-tendant plausiblement cette interprétation.

Or, *néanmoins* figurant dans des propositions principales à subordonnée complétive, forme syntaxique présentant fréquemment ce problème, laisse observer un phénomène particulier. En effet, la proposition principale (qui peut se trouver effectivement en contraste avec une construction parallèle appartenant à l’autre terme de la relation établie par *néanmoins*) contient un commentaire énonciatif du contenu propositionnel de sa subordonnée, ou, en d’autres termes, c’est une proposition à fonction sémantique communicative, performative-modale ou de création d’univers⁷⁸. Bien qu’elle soit de rang syntaxiquement supérieur, ce n’est pas elle mais la subordonnée qui est le second pôle de l’opposition, renversant de la sorte la hiérarchie sur le plan de la structure thématique. Ex. :

(13) **D’aucuns affirment** que nous ferions une erreur en développant les services de garde, ce qui augmenterait les attentes de la population à l’égard de services financés à même les deniers publics. Selon eux, il serait préférable de privilégier les services de meilleure qualité fournis par les parents eux-mêmes à la maison, notamment par la mère, éventuellement au moyen d’avantages fiscaux. A leur avis, la tendance actuelle d’augmentation des taux de participation des femmes dans la population active représente probablement une erreur, commise non par les femmes elles-mêmes mais par l’ensemble de la société, à cause des idées véhicu-

⁷⁷ Cf. 5.10.2.6

⁷⁸ Cf. PETŐFI, *passim*.

lées par des auteurs tels que Betty Friedan, entre autres. En d'autres mots, plutôt que de favoriser cette tendance, il conviendrait d'essayer de la renverser. **D'autres affirment NÉANMOINS** qu'on ne peut pas revenir en arrière. Qu'en pensez-vous ? (*Procès-verbaux*)

La Figure 8 représente la structure thématique de (13).

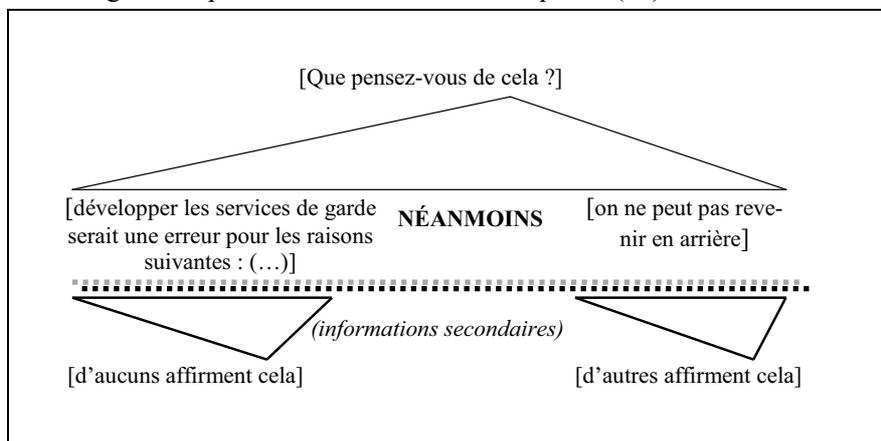


Figure 8

Quoiqu'apparaissant donc dans la proposition principale, ce n'est pas celle-ci que *néanmoins* connecte au premier pôle, sinon par le biais de la subordonnée. En effet, on essaie en vain de construire à l'aide de ce connecteur une phrase où l'opposition se réaliserait sous sa forme contrastive :

(14) X est mort ; néanmoins, Y est vivant.

(14) s'interprète inmanquablement de façon concessive, c'est-à-dire on cherche un rapport régulier de causalité tel que dans chaque cas où X est mort, Y le soit aussi, à laquelle règle échappe le constat formulé en (14). Une lecture de (13) qui y verrait l'expression du simple contraste entre des énonciateurs opposés par leurs affirmations respectives serait donc erronée.

5.10.2.6 Composantes sémantiques secondaires

(ROULET et al. 1985) classe *néanmoins* parmi les connecteurs interactifs contre-argumentatifs, il est donc censé marquer „une relation de contre-argument à acte directeur” (p. 112), un rapport de contradiction dans la séquence *p néanmoins q*

tel que
(i) ou *q* invalide la relation d'implication de *p* à *non-q* convoquée par l'énonciation de *p*

(ii) ou l'acte d'argumentation réalisé en *q* invalide l'acte d'argument réalisé en *p*. (p. 134)

Même si l'on compte avec la polyphonie du discours et le caractère (potentiellement) dialogique du discours monologal⁷⁹, cette interprétation reste au moins forcée pour un bon nombre des emplois de *néanmoins*, comme l'illustre (15) :

(15) La Commission soutient pleinement l'engagement d'inclure les pays associés d'Europe centrale et orientale dans l'Union. Le processus d'élargissement est irréversible. Il répond à des intérêts européens fondamentaux et le prix à payer s'il n'était pas mis en oeuvre serait élevé. L'adhésion des pays candidats n'est plus une perspective éloignée. **NÉANMOINS**, l'élargissement devra être entrepris avec toutes les garanties requises pour sauvegarder l'acquis de quarante années d'intégration européenne. Ces résultats constituent le fondement de la solidarité de l'Union avec ses futurs membres. (*Documents européens*)

D'une part, pour satisfaire le critère (i), il serait trop absurde de supposer une relation d'implication du premier pôle de l'opposition à quelque chose comme *l'élargissement devra être entrepris sans aucune garantie pour ne pas sauvegarder l'acquis de quarante années d'intégration européenne* ; d'autre part, on voit aussi mal en quoi l'acte d'argumentation réalisé en le deuxième pôle invaliderait l'acte d'argument réalisé en le premier, conformément au critère (ii)⁸⁰. Quoiqu'il se trouve bon nombre d'occurrences auxquelles ces critères s'appliquent, ils sont insuffisants pour caractériser *néanmoins*.

D'après nos investigations, du point de vue sémantique et/ou pragmatique, les cotextes du connecteur *néanmoins* sont assez homogènes. Les blocs verbaux connectés développent un thème central, tout en exposant ses aspects différents. Il y existe donc entre eux un lien référentiel très étroit. Leur validité est égale⁸¹ ; le terme droit de la relation ne fait que restreindre

⁷⁹ même (ROULET et al. 1985) affirme que ces connecteurs résolvent la contradiction à l'intérieur de l'intervention (p. 133)

⁸⁰ Même si l'on accepte la thèse de (ANSCOMBRE et DUCROT 1988, p. 166) selon laquelle „Tout énoncé, qu'il serve de prémisses ou non dans une argumentation, est l'objet d'un acte d'argumenter qui, pour nous, fait partie de son sens”.

⁸¹ Ceci est en accord avec la citation, contenue dans le Grand Robert, du *Dictionnaire des synonymes de la langue française* de Pierre-Benjamin Lafaye (Éd. Hachette, 1861 (2e éd.); 1903 (8e éd.)), article *Cependant... Néanmoins* : „Néanmoins, néantmoins, en rien moins (...) affirme la coexistence, la non incompatibilité d'une chose avec une autre. Il ne renverse pas ce qui a été dit, il y rapporte quelque chose qui paraît y répugner et le soutient également : «L'eau, si fluide, si incapable de toute résistance, et néanmoins si forte pour porter», FÉN...

l'ensemble des contenus implicites/des hypothèses/des conclusions qu'il est possible de rattacher au terme gauche, en y apportant de la sorte une précision. Le plus souvent, il s'agit d'articuler deux constats ou évaluations faits à propos d'un même objet de discours, et non pas des arguments. Dans un certain nombre de cas, la proposition contenant *néanmoins* indique l'orientation que devra (ou pourra) prendre l'évolution du référent dans le cas jugé idéal par le locuteur ; le constat formulé dans le terme gauche allant, du reste, souvent déjà dans ce sens souhaité, ex. :

(16) Les ressources humaines et le potentiel restent élevés malgré la réduction des effectifs. Malgré la chute des investissements dans les services techniques ces dernières années, la Hongrie reste l'un des acteurs les plus performants des pays d'Europe centrale et orientale. La production scientifique hongroise place le pays parmi les 20 premiers pays mondiaux **NÉANMOINS**, il est nécessaire d'améliorer la capacité d'innovation de l'économie en général et de l'industrie en particulier et de renforcer les liens des instituts de recherche avec l'industrie et les petites et moyennes entreprises. (*Documents européens*)

(ROULET et al. 1985) précise d'autres traits caractéristiques de *néanmoins*. Ce connecteur est **susceptible d'établir une relation sémantiquement non motivée**⁸², à la différence de *bien que* et de *pourtant* ; **la relation** entre les termes de l'opposition **n'est pas symétrique**, c'est-à-dire qu'il ne permet pas d'interpréter à la fois *p* comme impliquant *non-q* et *q* comme impliquant *non-p*, à la différence de *pourtant* et *cependant*. Si les données de notre corpus n'infirmes pas la seconde thèse, elles ne permettent pas de prouver la première. — De point de vue argumentatif, *néanmoins* **ne présente pas la possibilité de la relation indirecte** entre les pôles de l'opposition, c'est-à-dire que celle-ci „se fait entre la conclusion inférable de *p* et *q*” (p. 135) et non pas entre des conclusions implicites que l'on en tirerait respectivement. En outre, il partage avec *mais* et *quand même* le trait de la **scalarité**. Du point de vue du co(n)texte, on note **l'impossibilité pour *néanmoins* de „faire allusion à l'énonciation elle-même par l'intermédiaire de q”** (p. 139)⁸³.

Toutefois (...) au lieu de poser, comme *néanmoins*, une assertion en face d'une autre (...) pose une règle et exprime une chose qui en sort.”

⁸² Exemple de l'ouvrage cité : *Il connaît son métier, néanmoins il a les yeux bleus.*

⁸³ Exemple de l'ouvrage cité : **C'était une bien belle soirée, néanmoins, quel imbécile, Paul !*

5.10.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le Grand Robert énumère *cependant, quand même, tout de même, notwithstanding, pourtant, toutefois, toujours (est-il)* comme synonymes et paraphrase *néanmoins* avec *malgré, en dépit de* en guise de définition. Le TLF fait appel également à *malgré*. (ROULET et al. 1985) co-catégorise *néanmoins* avec *cependant*.

Comme dans les cas des autres connecteurs, la suppression de *néanmoins*, entraînant toujours une perte d'information plus ou moins grande, est possible lorsque la relation de ses termes est déductible à partir d'autres constituants du cotexte aussi.

quoi l'enchaînement puisse se faire. Cela ne veut pas dire pour autant que ces lexies ne fonctionnent pas en tant que connecteurs dans ces cas-là : comme nous allons le prouver, *quand même* et *tout de même* marquent même alors une relation de nature oppositive, tout en fournissant à l'interprétation des instructions qui servent à optimiser le traitement du message. — Parmi leurs traits communs, on notera également la grande fréquence d'expressions modales (près de 40% des occurrences) dans le terme droit de ces connecteurs.

La différence entre ces deux lexies est, comme on va le voir, de nature essentiellement diachronique et stylistique.

En ce qui concerne *quand même*, il n'est que le neuvième sur la liste des fréquences, ce qui est surprenant d'après l'impression que nous fait l'usage quotidien, mais ne l'est peut-être pas si nous considérons que la plus grande partie du corpus est constituée de discours relevant d'un français plus soigné et que c'est justement le langage oral informel qui contient *quand même* à une fréquence largement supérieure à celle qui est constatée dans les autres types de texte. Sa dispersion est moyenne : les textes dans lesquels il figure représentent quatre types et équivalent, du point de vue de la quantité, à 65.2% du corpus entier. Ce ne sont que les documents européens qui n'en contiennent pas.

Si l'on y regarde de plus près, on remarque que seulement 4 occurrences sur les 62 relèvent de discours dont la forme originelle est écrite, tout le reste provenant de discours oraux enregistrés par écrit. Qui mieux est, dans 2 cas sur les 4 mentionnés, *quand même* figure dans du discours mimétique, et les 2 autres le présentent dans du discours indirect libre. En plus, chacun des exemples à terme gauche manquant nous provient également du discours oral. ***Quand même* est donc spécifiquement lié au code oral.**

5.11.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

Cette lexie peut intervenir dans l'articulation de contenus liés **tant au niveau phrastique qu'au niveau textuel**. Son emploi est cependant fortement lié aux structures d'ordre propositionnel.

Il convient de mettre en évidence ses **occurrences sans terme gauche**. Si l'on recourt à la notation habituelle de la relation par connecteur, $p C q$, cela signifie que p n'est ni un constituant explicite du cotexte, ni un contenu implicite, calculable à partir du cotexte antérieur à *quand même* ou, par voie de référence déictique, à partir d'un élément de la situation. Ce cas de figure sera examiné sous 5.11.2.6, p. 206.

En ce qui concerne ses **emplois dialogaux**, (ROULET et al. 1985 : 137-139) note que *quand même* peut intervenir dans un emploi interjectif. Quoique notre corpus n'en ait pas fourni d'exemple, il ressort de notre expérience aussi la nécessité de noter les cas où *quand même* constitue une phrase du discours à lui seul, en se référant déictiquement à une entité situationnelle. — La même source précise cependant qu'il n'est pas approprié en relance de dialogue. En réaction à des questions rhétoriques, il peut apparaître mais seulement dans un cotexte négatif. Il est impossible, d'après ces auteurs, en suspension de conversation, précédé par des évaluations du type *pas possible, étonnant*, etc. En revanche, il peut enchaîner directement sur l'acte illocutoire ou l'énonciation, et il peut également faire allusion à l'énonciation elle-même par l'intermédiaire de *q*.

Quand même ne semble avoir qu'une **autonomie limitée** : dans plus de 40% des cas, nous avons détecté la présence d'un autre connecteur sur lequel il prend appui, si bien que la suppression de ce dernier rendrait l'énoncé difficilement acceptable. Ce phénomène a poussé (MOESCHLER 1989 : 71) à affirmer que

***Quand même* a donc besoin d'une marque de coordination supplémentaire, qui peut être neutre ou marquée argumentativement.**

Sous cette forme, la thèse de MOESCHLER n'est qu'une généralisation abusive, fondée sur un exemple forgé⁸⁴ encore une fois de plus. Si, en revanche, on prend en considération la dimension textuelle, en étendant l'observation sur une multitude d'exemples réels, on arrive à y apporter les précisions nécessaires. En effet, il reste quand même 60% de nos concordances où ce connecteur se passe d'un tel appui. Il s'impose donc de chercher la cause de la présence obligatoire d'un autre connecteur faisant séquence avec *quand même* dans un certain nombre d'énoncés. Ce sont les exemples ne contenant que *quand même* seul qui nous apportent la réponse.

Partons de l'analyse des cas où cette lexie marque la relation de (contenus de) propositions puisque l'affirmation de MOESCHLER est fondée sur un exemple de cette catégorie. Dans 78%, *quand même* apparaît en séquence, mais même le reste présente une particularité structurelle bien saisissable. Il n'y a point de coordination, au contraire : les propositions sont en relation de dépendance. C'est soit celle qui contient *quand même* qui est subordonnée

⁸⁴ Et quel exemple ! Même si l'on est habitué à trouver dans de nombreuses sources des exemples fabriqués en fonction des besoins de telle ou telle théorie, on s'étonne de voir à quel point ils manquent parfois de vraisemblance. À l'endroit cité, on lit celui-ci : „Paul est marié, mais il trompe quand même sa femme” ; comme s'il y avait moyen de se livrer à cette activité dans des conditions différentes ...

au terme gauche, comme, par exemple, dans (1), soit la proposition contenant *quand même* est la principale et le terme gauche y est subordonné comme, par exemple, dans (2).

(1) En Suède, où 83 p. 100 des femmes ayant des enfants d'âge préscolaire font partie de la population active, on a constaté qu'elles assument **QUAND MÊME** l'essentiel des tâches domestiques. (*Procès-verbaux*)

(2) **Même si** l'on prend la peine d'engager une gardienne à plein temps, il faudra **QUAND MÊME** la remplacer si l'on est appelé à travailler pendant son jour de congé. (*Procès-verbaux*)

L'affirmation de MOESCHLER peut donc être modifiée comme suit : *quand même* employé seul serait inadapté à assurer la bonne formation grammaticale d'une phrase qui est composée de propositions dont il marque la relation sémantico-pragmatique. (*Quand même* ne suffit pas non plus, bien entendu, à relier grammaticalement des constituants de propositions.)

Si l'on essaie de supprimer *mais* dans une séquence *mais quand même*, la première chose que l'on fait automatiquement pour sauver l'acceptabilité de l'énoncé est de mettre un point entre les propositions à l'origine coordonnées. Effectivement, l'analyse du corpus nous apprend que *quand même* ne figure là en séquence que dans 40% des cas ; on serait tenté d'affirmer que cette lexie n'est connecteur à part entière qu'au niveau des constituants textuels proprement dits, d'autant plus que les séquences de connecteurs disparaissent tout à fait lors de la mise en relation d'éléments de macro-niveau. Néanmoins, ces exemples ne nous convainquent pas de son autonomie éventuelle. D'une part, en cas de phrases, tantôt il se découvre un *quand même* qui fait toujours partie d'une construction subordonnée, comme dans (3), tantôt la phrase qui le contient est dotée de quelque marqueur de connexion à part. Même si l'on arrive à le détecter dans un cotexte où un autre connecteur, susceptible d'être employé en tant que synonyme, serait placé en tête de phrase, *quand même* reste relégué en position intérieure, cf. (4).

(3) Donc, il fut résolu que l'on empêcherait Emma de lire des romans. L'entreprise ne semblait point facile. La bonne dame s'en chargea : elle devait quand elle passerait par Rouen, aller en personne chez le loueur de livres et lui représenter qu'Emma cessait ses abonnements. N'aurait-on pas le droit d'avertir la police, si le libraire persistait **QUAND MÊME** dans son métier d'empoisonneur ? (*Madame Bovary*)

(4) Mes enfants sont maintenant des adolescents. Je m'intéresse **QUAND MÊME** énormément aux services de garde d'enfants. (*Procès-verbaux*)

Dans (4), la place qu’il occupe semble la plus „naturelle” pour *quand même*, alors qu’on y mettrait sans problème *pourtant* ou *toutefois* en position initiale. Cependant, aucune restriction strictement syntaxique empêchant *quand même* de monter en tête ne semble être en jeu. — On constate la même chose au niveau des constituants textuels d’ordre supérieur et dans le dialogue : *quand même* n’a jamais de fonction connexive. Nous n’en avons relevé que deux occurrences sur les 62 en position initiale mais, dans les deux, il fait partie d’une séquence.⁸⁵

En cas d’absence du terme gauche, il reste toujours seul à marquer l’opposition, mais il ne peut pas alors être question, pour *quand même*, de marquer la connexion avec quoi que ce soit.⁸⁶

Par conséquent, l’observation de MOESCHLER doit être reformulée ainsi : ***quand même* est inadapté à assurer la fonction de terme de relation grammatical au niveau phrastique aussi bien que textuel.** Aussi serait-il tentant de l’appeler un **pseudo-connecteur** car il ne partage pas tous les traits caractéristiques des termes qui remplissent cette fonction. Néanmoins, étant donné que l’articulation formelle et sémantique peuvent être occasionnellement dissociées dans le cas d’autres éléments du champ lexical aussi, nous préférons introduire, à propos de *quand même*, la notion de **connecteur auxiliaire** pour désigner un connecteur dépourvu de fonction connexive.

5.11.2.2 Envergure

Il est assez difficile de juger si l’envergure de *quand même* est grande ou pas. Sans compter le fait qu’il n’est très souvent qu’un élément d’une séquence de connecteurs, auquel cas ce trait ne pourrait pas lui être attribué en propre, nous nous heurtons au problème que pose le vague avec lequel *quand même* réfère à son antécédent, ce que nous illustrerons par (5).

(5) **Peu leur importe ce que pensent les autres.** Par exemple, la semaine dernière, dans l’autobus, une jeune fille de 15 ans était assise derrière moi en compagnie d’un jeune homme. Je ne sais pas si c’était un camarade ou son petit ami, en tout cas elle lui disait : « **Que t’importe si tu fais du mal à quelqu’un ; la seule chose qui compte, c’est toi, c’est ton bonheur. Alors, cela n’a aucune importance, que ce soit ta mère, ton père, ta soeur, ou qui que ce soit.** » *Je ne crois pas que la façon*

⁸⁵ Il y a encore quelques éléments du champ de *mais* qui n’apparaissent pas en position initiale mais c’est alors une régularité de syntaxe phrastique.

⁸⁶ Par ailleurs, le fait que les occurrences sans terme gauche sont en position intérieure confirme (indirectement) le principe de la primauté de la connexion : comme les constituants textuels contigus ne fournissent pas les pôles de la relation, le connecteur qui sert à la marquer ne peut pas monter en tête de phrase.

dont nous élevons les enfants, aujourd'hui, prépare bien l'avenir. Il faut QUAND MÊME se soucier des autres, car chacun est responsable de son prochain. (Procès-verbaux)

Ici, les propositions que nous avons mises en évidence sont susceptibles de fournir le premier pôle de l'opposition, mais même s'il y avait, avant la proposition qui contient le connecteur, un passage intercalé, ne participant pas à cette relation, tellement long qu'il en devienne impossible de supposer que le premier pôle reste toujours récupérable pour le sujet interprétant⁸⁷, l'interprétation de l'énoncé contenant *quand même* n'en subirait la moindre altération car celui-ci implique, de par les propriétés sémantiques de cette lexie, le rejet de tout argument pouvant y être objecté, les propositions en gras étant comprises dans cet ensemble.

Toutefois, vu sa grande capacité d'évoquer des premiers pôles réels ou virtuels plus ou moins indépendamment du cotexte immédiat, et vu aussi que taxer *quand même* de connecteur à petite envergure serait beaucoup plus problématique, il semble préférable de qualifier son envergure de **grande**.

5.11.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Ce sont, en premier lieu, les séquences dialogales qui sont articulées à l'aide de *quand même* ; son rôle est également important dans des séquences explicatives et/ou argumentatives, et parfois dans les narratives.

5.11.2.4 Cooccurrences fréquentes

Il est très fréquent de trouver dans le cotexte de *quand même* (et surtout dans la proposition qui le contient, ce qui est plus significatif de notre point de vue) une expression modale (un auxiliaire ou une périphrase). 37.1% des occurrences présente cette particularité ; dans les deux tiers de ces cas, il s'agit d'une expression de la nécessité ou de la volonté. Or, cela va à l'encontre de la thèse selon laquelle *quand même* marque le constat d'un écart par rapport à une norme (cf. 5.11.2.6, p. 206) : le locuteur des énoncés de ce type entend exprimer justement que malgré toute circonstance ou argument qui s'y oppose, quelque chose (le cas échéant, une norme ...) peut ou doit toujours s'appliquer, exemple :

(6) Mais tout en allant de l'avant, il faut **QUAND MÊME** exercer une certaine prudence. *(Procès-verbaux)*

⁸⁷ Nous avons bien trouvé un tel exemple, que nous ne citons pas justement à cause de sa longueur.

À notre sens, ce type co(n)texte est en parfait accord avec le sens original de l'expression (cf. 5.11.2.6).

La deuxième particularité récurrente des cotextes de *quand même* est, comme on l'a vu, la cooccurrence d'autres connecteurs avec lesquels il forme séquence. Le tableau de la page 196 met en évidence la variété des lexies entrant en jeu, variété plus grande que l'on ne trouve dans le cas des autres connecteurs.

Normalement, on entend par séquence de connecteurs deux lexies ayant cette fonction et appartenant à la même proposition. Pour le cas de *quand même*, nous avons tenu compte d'une autre configuration, dans laquelle **les lexies** considérées comme formant séquence **appartiennent à deux propositions différentes**. Il s'agit des énoncés où une proposition subordonnée introduite par *même si* précède la principale contenant *quand même*. *Même si* a la même fonction (et la même position) qu'avait *quand même* à l'origine, si bien que ce dernier n'est pratiquement qu'un élément redondant de sa proposition. Leur corrélation dans les constructions *même si p, quand même q* est, à nos yeux, confirmée par le fait que le caractère opposé des deux propositions persiste non seulement après la suppression de *quand même*, i. e. de l'un des constituants de la séquence (ce qui est un trait commun avec les autres séquences de connecteurs), mais aussi dans le cas où cette suppression est suivie de la permutation des propositions (ce qui est un trait distinctif par rapport aux autres constructions dans lesquelles la proposition contenant *quand même* est précédée de sa subordonnée, en rendant possible à cette lexie d'assurer le rôle de connecteur toute seule). La transformation de (2) l'illustre bien :

(2') Il faudra remplacer la gardienne **même si** l'on prend la peine d'en engager une à plein temps, si l'on est appelé à travailler pendant son jour de congé. (*Procès-verbaux*)

La suppression de *quand même* n'a pas affecté sensiblement le sens de l'énoncé, et c'est ce que l'on constate souvent lorsque, par exemple, on supprime un *quand même* qui est précédé de *mais*. En même temps, on a pu inverser l'ordre des propositions, opération impossible avec d'autres types de subordonnées antéposées, comme (1). Ajoutons également que *si* et *même si* ont beau être indifféremment introducteurs de subordonnées hypothétiques : ils sont tout à fait différents du point de vue examiné. La suppression de *quand même* dans une proposition dont la subordonnée antéposée est introduite par *si* aboutit à un changement de sens radical ; il suffit de faire un essai avec (11), p. 207. De tout ce qui précède, nous concluons à ce qu'il convient de voir en *même si ... quand même* une séquence de connecteurs

d'un type particulier (un sous-type de la séquence compositionnelle). Ceci est par ailleurs déjà indiqué, d'une façon sommaire, même dans (LUSCHER 1994 : 224).

Quant aux séquences appartenant à une seule proposition, il s'en trouve des deux types. Par (7), nous illustrons la séquence **additive** : les parenthésages et l'indexation mettent en évidence l'antécédent respectif de chaque connecteur.

(7) Nous avons trouvé une gardienne, mais elle s'occupait très mal de notre fils. Elle ne le lavait pas, ne l'habillait pas et lui donnait beaucoup de bonbons. Elle ne l'amenait jamais à l'extérieur et ne s'occupait pas du tout de son développement. [Nous l'avons sorti de là. Depuis, il va au North-West Communicare, et je suis vraiment très heureuse que cette garderie existe, parce que, sans elle, je ne sais pas ce que nous aurions fait. Mais il y a beaucoup de problèmes. [La garderie même est fantastique, et on s'occupe très bien de mon enfant.]_{cependant} [quand même **Cependant**, à l'époque où je travaillais, [je travaillais à des heures irrégulières]_{et} **et** je devais **QUAND MÊME** déboursier de l'argent pour payer une gardienne la fin de semaine et quand je travaillais le soir et tôt le matin. (*Procès-verbaux*)

Quoique nous ayons marqué le terme gauche de *cependant* aussi, il est actuellement hors de propos d'analyser la façon dont la configuration de différents connecteurs concourt à l'organisation hiérarchique d'une séquence textuelle plus complexe. En revanche, la combinaison de *et* avec *quand même* permet d'observer très clairement à la fois la différence de la portée des constituants de la séquence, et la possibilité qu'une séquence de connecteurs soit additive dans un cotexte et **compositionnelle** dans un autre ; cf. (8).

(8) Nous avons beaucoup de familles dans notre garderie pour lesquelles cela est vrai ; [les deux parents travaillent, leur emploi comporte de lourdes responsabilités]_{et x quand même}, **et** nous obtenons **QUAND MÊME** un degré de participation élevé de la part de ces familles. (*Procès-verbaux*)

Il s'impose une dernière remarque à propos des séquences. Comme certains distinguent *quand même* concessif et réfutatif, cette distinction leur paraît significative à leur niveau aussi et ils soulignent la différence de *et quand même* et de *mais quand même*. (ROULET et al. 1985 : 141) la formule ainsi : dans le dialogue, *et + quand même* ne peut jamais être „interprété comme le rejet du fait dénoté par *p*”, en revanche, cette séquence permet l'interprétation *constatation d'une contradiction*. Avec *mais*, au contraire, l'interprétation *rejet du fait dénoté par p* est possible. Au lieu d'entamer une nouvelle discussion de cette conception, nous nous référons, d'une part, à 5.11.2.6, p. 206, et, de l'autre, à ce qui a été dit de la séquence *et pourtant*, p. 172.

5.11.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 42 |
| indirecte | | | 5 |

Si l'on compare les données chiffrées du tableau des occurrences et de celui-ci, il saute aux yeux un écart non négligeable : jusqu'ici, il était question de 62 occurrences tandis que le tableau ci-dessus n'en représente que 47. En effet, vu que le manque du terme gauche donnerait un caractère trop spéculatif à l'analyse selon les types d'opposition des 15 exemples présentant cette particularité, nous avons renoncé à les faire figurer ici. Cependant, nous estimons que, si l'on en décidait autrement, il faudrait considérer tous les *quand même* sans terme gauche comme concessifs directs puisque, comme on verra, ce type d'emploi repose sur l'organisation thématique sous-jacente [*n'importe quel argument réel ou potentiel pour -q*] QUAND MÊME [*q*].

(LUSCHER 1994 : 225) note que l'emploi de *quand même* est possible „aussi bien dans des concessions indirectes que directes”. Nos observations le confirment ; toutefois, la réalisation concessive indirecte de l'opposition est un emploi presque atypique de ce connecteur, et non seulement parce qu'il est rare⁸⁸. 4 occurrences sur les 5 pour lesquelles nous avons retenu cette analyse relèvent de l'articulation du dialogue et des constituants de macro-niveau ; *quand même* n'y apparaît pas en séquence. Or, l'interprétation de ces énoncés est en général incertaine puisqu'il est aussi difficile de supposer que le second pôle de l'opposition est la négation d'une

⁸⁸ D'après (ROULET et al. 1985 : 135) la relation indirecte est même impossible pour *quand même*. Dans (JAYEZ 1988 : 38), on lit d'abord également que „*quand même* semble bien être un oppositif direct”. Cependant, plus loin (p. 148), il est amené à constater que

Quand même, n'étant pas véritablement un connecteur d'opposition, au sens traditionnel, tolérera aussi bien une opposition directe (comme pourtant) qu'une opposition indirecte (comme mais). C'est bien ce que l'on observe.

Par ailleurs, (ROULET et al. 1985 : 134) prétend également que la relation entre les deux termes de *quand même* ne doit pas être sémantiquement motivée (i. e. ce connecteur supporte le „test de l'acteur aux yeux bleus” : il peut être utilisé à la place de C dans la phrase *Cet acteur connaît son métier C il a les yeux bleus*). Or, à notre avis, si une telle phrase est acceptable (quel que soit le connecteur utilisé), c'est soit en vertu d'un co(n)texte spécial, où la mise en relation de concession directe de contenus „normalement” étrangers l'un à l'autre n'a rien d'extraordinaire, soit en vertu d'une concession indirecte qui est compatible avec un co(n)texte „normal”, moins spécial. Dans le premier cas, il ne s'agit pas d'un trait distinctif, dans le second, il faut admettre la capacité du connecteur en question à réaliser une concession indirecte du moment qu'on le juge apte à supporter le „test de l'acteur aux yeux bleus”.

conclusion (ou d’une prémisses) implicite du premier que d’éviter un excès de spéculations si l’on veut rétablir, à partir du co(n)texte, deux conclusions anti-orientées qu’ils serviraient respectivement ; cf. (9).

(9) Pour répondre à votre question, j’éprouve des sentiments partagés. Ces deux options comportent des avantages et des inconvénients et il suffit que j’opte pour l’une pour que surgissent des problèmes. Je préférerais **QUAND MÊME** que ce soit les parents qui touchent les subventions.

(Procès-verbaux)

| | | | | | |
|--|-------------------|---|--|-------------------|--|
| [sentiments partagés à propos de deux options comportant des avantages et des inconvénients] | | | [sentiments partagés à propos de deux options comportant des avantages et des inconvénients] | QUAND MÊME | Je préférerais que ce soit les parents qui touchent les subventions. |
| ↓ | QUAND MÊME | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| <ni l’une ni l’autre des options n’est préférable> | ∇ | [l’une des options est préférable : que les parents touchent les subventions] | <impossibilité de choisir> | ∇ | <possibilité de choisir> |

C’est encore le caractère vague des relations exprimées à l’aide de *quand même* dont résultent les incertitudes de l’analyse. Vu que la concession directe suppose quand même des relations plus précises, nous préférons l’interprétation concessive indirecte dans les cas comme (9).

Le cinquième exemple de l’emploi indirect de *quand même*, (10), contient une séquence avec *mais* et les termes de l’opposition sont des propositions. L’interprétation en est moins douteuse, si bien que l’opinion de (LUSCHER 1994 : 225-226), selon laquelle dans une séquence *mais ... quand même* en concession indirecte, le dernier sert à introduire dans le contexte une prémisses (implicite) tandis que le premier marque la relation indirecte elle-même, en semble confirmée :

(10) Si tu es malade — mais, de grâce, ne sois pas malade ; reste en bonne santé. Si tu dois prendre une journée de congé, tu n’es pas payée, **mais** tu dois **QUAND MÊME** te rétablir si tu veux rentrer le lendemain

et les autres jours de façon à pouvoir payer les honoraires du médecin et du dentiste. (*Procès-verbaux*)

| | | |
|--|------------------------|---|
| Si tu dois prendre une journée de congé, tu n'es pas payée | MAIS QUAND MÊME | tu dois te rétablir si tu veux rentrer le lendemain et les autres jours |
| ↓ | | ↓ |
| <il ne faut pas prendre de congé> | ∇ | <il faut prendre du congé> |

5.11.2.6 Composantes sémantiques particulières

(MOESCHLER et DE SPENGLER 1982) distinguent deux emplois de *quand même* : l'un concessif, l'autre réfutatif, laquelle distinction correspond en tous points à celle que nous avons examinée à propos de *pourtant* : il s'agit, au fond, d'attribuer un statut à part aux cas où, contenu dans une intervention d'un dialogue, le connecteur (normalement concessif) fait enchaîner un démenti sur le propos de l'allocutaire. Pour les raisons développées dans la section consacrée à *pourtant*, nous refusons de considérer cela comme un trait particulier de *quand même*. Notre conception est, du reste, confirmée même par (MOESCHLER 1989 : 81) qui affirme que „les emplois réfutatifs sont dérivés des emplois concessifs”. Comme, en plus, notre corpus ne contient aucun exemple de ce type (pas plus donc que pour *pourtant*), nous estimons que c'est une lexie unique.

En ce qui concerne maintenant les caractéristiques sémantico-pragmatiques de son emploi concessif, il convient de souligner d'abord qu'à la différence de *pourtant*, *quand même* établit une relation qui n'est pas symétrique ; c'est ce qu'a observé (ROULET et al. 1985 : 135) et on en trouve la confirmation dans (JAYEZ 1988 : 38). Mais ce n'est pas l'aspect problématique de son sémantisme.

À la base de quelques exemples (forgés à cet effet), (MOESCHLER 1989 : 70) prétend que

***Quand même* fait intervenir l'idée de norme implicite ; cela signifie que la relation argumentative $\rightarrow\rightarrow(P, R)$ est fondée sur une norme, relation plus forte que celle de topos.**

Il propose la définition suivante de la norme :

chaque fois qu'un fait F se présente, alors ce fait F a pour corollaire le fait G. Si F_i est vrai dans un monde M_i et G_i dans le même monde, alors la norme $n^{M_i}(F_i, G_i)$ est satisfaite.

Étant donné que tout écart par rapport à la norme est susceptible de provoquer des attitudes psychologiques „qui peuvent aller de la surprise, de

l'étonnement à la protestation" (ibid.), MOESCHLER avance l'hypothèse que *quand même* sert à marquer ces différentes attitudes psychologiques. Or, même si l'on admet qu'une définition générale de ce type comporte tout naturellement des abstractions auxquelles la structure de surface des cas concrets ne doit pas forcément correspondre, des exemples, non seulement réels mais tout à fait plausibles, et non point rares, comme (11), rendent incertaine la définition des particularités de *quand même* à l'aide de la notion de norme.

(11) Si je perdais mon emploi comme psychologue, je pourrais **QUAND MÊME** continuer à vivre sur d'autres plans. (*Procès-verbaux*)

D'une part, un monde admettant la norme (*perte de l'emploi de psychologue, impossibilité de continuer à vivre sur d'autres plans*) serait *quand même* bizarre, et ce n'est sûrement pas l'univers de référence du locuteur ; d'autre part, le contraste entre la perte de l'emploi et la possibilité de continuer à vivre n'a rien de plus étonnant que n'importe quel autre contraste que n'importe quel autre élément du champ de *mais* est capable d'exprimer. Dans (11), *quand même* ne force aucunement l'interprétant à reconnaître chez le locuteur quelque attitude psychologique notable que ce soit (sauf peut-être son optimisme, ce qui ne coïncide pas avec la théorie de MOESCHLER).

La formule de (LUSCHER 1994 : 226), sans s'écarter radicalement de celle de MOESCHLER, est déjà plus prudente :

Nous proposons de concevoir qu'une instruction rattachée à *quand même* provoque l'introduction, dans le contexte d'interprétation, d'une assomption contextuelle (prémisse implicite) de type éthique, ou culturel, concernant la norme que la proposition en question enfreint et construite comme [...] P *quand même* Q : Normalement, quand P, non Q. [...] L'introduction de cette assomption peut certainement avoir deux conséquences : (i) renforcer des croyances, si elle est une *prémisse* implicite et que l'interprétation de l'énoncé amène principalement des conclusions d'un autre ordre, dans un autre domaine ; (ii) introduire une nouvelle norme dans l'encyclopédie de l'interprète, si elle est une *conclusion* implicite et constitue l'essentiel de l'interprétation.

(ROULET et al. 1985 : 136), en accentuant le caractère particulier de la norme et l'importance de la situation de discours, vise également à éviter les extensions indésirables de la notion de norme lorsqu'il affirme que *quand même* est

unique dans la mesure où il est le seul connecteur qui fait allusion à une norme institutionnelle : nous dirons que C fait allusion à une

norme si la relation de p à $non-q$ qu’il convoque implicitement se légitime non pour des raisons sémantiques (p étant la cause de $non-q$) ou argumentatives (p étant un argument pour une conclusion implicite ou pour $non-q$), mais pour des raisons institutionnelles. En d’autres termes, la relation de p à $non-q$ est légitime dans l’institution particulière à la situation de discours.

Étymologiquement, *quand même* est à l’origine introducteur d’une proposition hypothétique, les énoncés le contenant s’étant formés sur le modèle *quand même p , q* ; „depuis une centaine d’années”, comme le dit (LE BIDOIS 1968 : 515), l’emploi absolu (i. e. sans sa subordonnée hypothétique) de *quand même* s’est établi et le schéma de base s’est transformé en *p, quand même q* . En fin de compte, la formation de cette marque de concession relève du type où l’opposition se fonde sur une sorte de concomitance (v. *cependant*). Si, conformément à cet héritage étymologique, l’on conçoit *quand même* comme opposant ce qui est (ou peut/doit être) constant à ce qui vient troubler cette constance, on arrive à interpréter sans problème chacun des exemples cités jusqu’ici, et auxquels l’interprétation de MOESCHLER (et de LUSCHER) ne saurait s’appliquer de façon naturelle. Mais d’où vient donc leur conception, fondée sur l’idée de la norme ?

On a vu que très fréquemment (dans un quart de ses occurrences), *quand même* est dépourvu de terme gauche. C’est à ces exemples que l’on peut le mieux comparer ceux sur lesquels ces théoriciens appuient leur argumentation. En effet, on trouve ceux-ci dans (MOESCHLER 1989 : 70) :

(12) (*A arrive avec une heure de retard au lieu de rendez-vous avec B.*)
B : *Quand même !*

(13) (*A et B sont sur une remonte-pente.*) A : Il neige *quand même* beaucoup !

La norme, ou, si l’on veut, l’assomption contextuelle introduite grâce à *quand même* est de type (plutôt) éthique dans le cas de (12) (‘normalement, il ne convient pas d’arriver avec un tel retard’), et de type purement culturel dans le cas de (13) (‘chez nous, une telle quantité de neige passe pour excessive’)⁸⁹. Dans les deux cas, aucun élément cotextuel précis (ou presque) n’est nécessaire pour rendre accessible à l’interprétation ce contraste entre le cours que suivent normalement les choses et un état de faits particulier : les cadres co(n)textuels généraux de l’énoncé suffisent à ce que *quand même* puisse assurer sa fonction. Les définitions de MOESCHLER et de LUSCHER sont valables essentiellement pour les emplois de *quand même* sans l’un et/ou

⁸⁹ Si la première paraît effectivement plus contraignante (sur le plan moral, avant tout) qu’un topos, nous n’avons pas le même sentiment à propos de la deuxième.

l'autre de ses termes. Si, à la place d'une configuration concessive directe régulièrement explicitée (de forme p , *quand même* q), on n'a que l'une des suivantes : *quand même* q / p , *quand même* / *quand même*, ce connecteur instruit le sujet interprétant qu'il doit

- appliquer la structure sémantique de la réalisation concessive de l'opposition (p <donc non- q > C q <en effet non- p > ou p <en effet non- q > C q <donc non- p >) aux contenus communiqués, liés à *quand même*, et
- chercher à établir les constituants de cette structure sémantique non fournis par le cotexte (p , q ou les deux) à la base du contexte actuel et/ou à la base de l'univers de discours.

Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas d'établir quelque contenu bien précis, au contraire : ce n'est qu'une idée bien générale (tel un lieu commun) qui est en jeu, ou, mieux encore, les cadres mêmes de la réalisation concessive de l'opposition. En insérant *quand même* dans une proposition, le locuteur entend en soutenir le contenu contre tout argument, réel ou virtuel, susceptible de l'attaquer, c'est-à-dire lui assurer en quelque sorte une validité inébranlable. En ce sens, énoncer *quand même* q revient à dire 'il faut admettre q en cas de tout contre-argument possible impliquant non- q '.⁹⁰ En ce qui concerne la partie de la structure sémantique qui devrait soutenir q , le locuteur fait appel à la coopération bienveillante (voire à la complicité) de l'allocutaire ; l'expression fréquente de la nécessité dans q en constitue une confirmation car ce genre d'expression modale suggère fortement que q se passe de justification. Les exemples de notre corpus sont nombreux à illustrer cette tactique discursive, voir, par exemple, (14) ou (15) :

(14) John Ross en a profité pour intervenir alors comment a-t-il fait il a écrit des articles assez savoureux à tous les les grands journaux britanniques ... ainsi que que probablement à l'Argentine en les sommant de bien vouloir cesser de de combattre sur ces îles qui étaient territoires patagon et sur lesquelles ils n'avaient rien à revendiquer car elles ne leur appartenaient pas ... et il a poussé le gag jusqu'à leur dire que si dans un délai prescrit par lui euh tout le toute cette infrastructure militaire n'était pas évacuée il enverrait sur place une canonnière /pou-, ø/ pour mettre de l'ordre, alors ça a été merveilleux parce que les Anglais qui ont **QUAND MÊME** beaucoup d'humour euh les journaux anglais enfin les médias

⁹⁰ En partant de considérations différentes, (JAYEZ 1982 : 215) note également que *quand même* „s'inscrit contre des arguments forts **virtuels**” ; (JAYEZ 1988 : 148) dit que „l'image idéale qu'il impose est celle d'un argument inévitable”.

britanniques ont fini par répondre: avec beaucoup d'humour à cette démarche. (*Le français parlé*)

(15) alors il fallait bien gagner sa vie et puis il fallait bien manger > puis en plus de ça fallait bien boire puis il fallait sortir les petites filles ... eh eh ça coûte cher vous savez ... vous coûtez cher les filles hein ... /et, hé/ que ça soit de mon temps ... ça coûtait cher hé pareil il faut **QUAND MÊME** vous inviter au restaurant et tout ça (*Le français parlé*)

Cette façon d'employer *quand même* ne pourrait pas s'expliquer avec des chances égales à partir de n'importe quelle analyse qui en a été développée. ANSCOMBRE et DUCROT opèrent avec la notion de force argumentative⁹¹. (JAYEZ 1988 : 148) montre d'abord qu'

il semble qu'il y ait autant de raisons de rejeter la hiérarchie de force invoquée par ANSCOMBRE et DUCROT que de l'adopter

et propose, dans le cadre de la théorie des jeux sémantiques, une hypothèse selon laquelle les instructions associées à *quand même* portent non seulement sur les propositions reliées, mais sur les parties (à jouer) possibles. Ainsi, à la différence d'autres connecteurs qui „ne travaillent que dans le cadre de l'échange ou de la phrase où ils s'insèrent” (id. 147) et qui ne donnent pas de précisions concernant la suite du discours,

***quand même* donne [...] une image abstraite de cette suite, ce qui n'implique pas qu'elle s'y conforme effectivement. [...] Les connecteurs [...] peuvent très bien faire intervenir des images de l'évolution discursive, dont le rôle n'est pas de planifier cette évolution, mais d'indiquer certains aspects auxquels il est possible qu'elle se conforme, sauf indications supplémentaires. (id. 147-8)**

L'image idéale qu'impose donc *quand même* est „celle d'un argument inévitable” (ibid.). À cette lumière, on conçoit mieux que

***quand même* [...] ne nécessite nullement la présence d'un autre membre de phrase, puisqu'il hiérarchise sans forcément opposer. (id. 149)**

Le vague que *quand même* permet d'introduire dans l'argumentation⁹² en rend l'emploi très commode, ce qui explique à la fois sa fréquence et le fait

⁹¹ L'idée de la scalarité de *quand même* est reprise dans (ROULET et al. 1985 : 136) mais, d'une part, nous avons trouvé le contraire à l'occasion de l'analyse de *pour autant*, et, de l'autre, dans l'exemple qu'utilise l'auteur d'après ANSCOMBRE et DUCROT, *quand même* n'est pas dissocié de *mais*, ce qui, à notre sens, rend impossible d'en reconnaître les traits spécifiques qui lui appartiennent en propre.

⁹² Même (JAYEZ 1988 : 148) reconnaît que „bien des phénomènes sont obscurs avec *quand même*”.

qu’il est, en fin de compte, réservé au discours oral. Aussi (MOESCHLER 1989 : 178) souligne-t-il

[...] la grande souplesse des emplois concessifs de *quand même*. Par rapport à *mais* et à *pourtant*, la souplesse de *quand même* provient de sa capacité à récupérer comme prémisses impliquées⁹³ n’importe quelle assomption accessible en mémoire, pourvu qu’elle soit en contradiction avec la proposition introduite par *quand même*. C’est cette propriété qui produit des « effets de cohérence » ou de suivi dans le discours que les autres connecteurs concessifs ne peuvent opérer aussi facilement.

(ROULET et al. 1985 : 142) note à son tour que

***mais* et *quand même* sont les plus argumentatifs. [...] ils se distinguent par une polyfonctionnalité et une tolérance maximale sur les propriétés de *p* et de *q* (contenu propositionnel, valeur argumentative, acte illocutoire, énonciation).**

5.11.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Outre la relation très étroite, signalée dès le début, qui existe entre *quand même* et *tout de même*, on pourrait noter qu’en principe, tous les éléments du champ lexical de *mais*, susceptibles de marquer la réalisation concessive de l’opposition, sont synonymes de cette lexie. Tout au plus faudrait-il mettre en évidence deux restrictions cotextuelles générales. D’une part, *quand même* n’est pas conclusif, i. e. il contraste avec les connecteurs comme *en tout état de cause* ou *de toute façon* : comme le fait remarquer (JAYEZ 1988 : 149),

Il sera difficile d’utiliser avec *quand même* un argument qui interdit une prolongation éventuelle du débat, parce qu’il est décisif.

D’autre part, *quand même* semble être unique en raison de sa capacité de marquer un constituant textuel comme ayant le statut d’un argument incontournable, efficace même contre des arguments forts virtuels.

Bien entendu, les considérations stylistiques entrent en jeu dans l’évaluation de ses rapports de synonymie plus fortement que pour n’importe quel autre élément du champ lexical étudié.

Quant à sa supprimabilité, c’est dans les séquences avec des connecteurs capables de marquer l’opposition que la suppression de *quand même*

⁹³ prémisses impliquées :

l’assomption contextuelle la plus accessible dans les circonstances et la plus consistante avec la garantie de pertinence optimale. (id. 177)

n’entraîne pas d’altération majeure des possibilités interprétatives de l’énoncé. Il en va de même pour une (grande) partie des occurrences sans terme gauche : on n’y a intérêt à garder *quand même* qu’au cas où la réalisation effective de quelque contre-argument virtuel a une forte probabilité.

Le grand nombre des occurrences de *quand même* dépourvu de terme gauche nous amène d’ailleurs à une question qui est au coeur de la problématique de la concession : quelle est la raison d’être de ce type de réalisation de l’opposition ? Qu’est-ce qui motive, sur les plans sémantique et pragmatique, le recours aux constructions concessives ? Mieux encore, la supprimabilité fréquente de *quand même*, n’entraînant pas de changement, tout au plus une nuance sémantico-stylistique, nous amène à nous demander pourquoi les locuteurs tiennent à marquer la possibilité/la nécessité d’avoir un „pôle gauche” dans un énoncé où le cotexte ne contient rien qui puisse en fournir un. Il nous semble que les locuteurs visent une sorte de complétude discursive, ce qui requiert la confirmation de leur position contre toute attaque, même virtuelle, assurant ainsi la représentation complète et nuancée du monde/du référent considéré.

5.12 Les concessifs „vagues” 2 : * MÊME 2

| | | |
|--------------|----------------------------|---|
| TOUT DE MÊME | <i>locution adverbiale</i> | [+ oral] [+ ancien] et [- soutenu] ou [- ancien] et [+ soutenu] |
|--------------|----------------------------|---|

5.12.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (0) | position intérieure (30) | position finale (24) | présence d'un autre connecteur (21) |
|--|-----------------------|--------------------------|----------------------|--|
| entre constituants de propositions (2) | | | 2 | finale : 1 (<i>mais</i>) |
| entre propositions (13) | | 9 | 4 | intérieure : 6 (<i>mais</i>) finale : 4 (<i>et, mais</i>) |
| entre phrases (11) | | 7 | 4 | intérieure : 3 (<i>mais, toutefois</i>) finale : 2 (<i>mais, n'importe</i>) |
| entre macro-unités (7) | | 5 | 2 | intérieure : 3 (<i>mais, néanmoins, ou</i>) finale : 1 (<i>n'importe</i>) |
| en dialogue (10) | | 5 | 5 | intérieure : 1 (<i>mais</i>) |
| sans terme gauche (11) | | 4 | 7 | |

5.12.2 COMMENTAIRES

Nous avons analysé toutes les occurrences de *tout de même* trouvées dans le corpus car, avec son douzième rang sur la liste, il appartient aux éléments du champ de *mais* dont la fréquence est relativement peu élevée. Absent du discours oral informel et des documents européens, il est d'une dispersion moyenne : les textes qui le contiennent représentent 59.11% du corpus.

Le dictionnaire Robert prétend que cette lexie est propre au langage familier. Notre corpus, sans nous permettre de dire quelque „vérité absolue” de l’usage de tous les connecteurs, est tout de même suffisamment grand pour nous autoriser à mettre en doute cette qualification. Certes, ce n’est pas dans des discours produits dans les situations les plus formelles que l’on trouve *tout de même*, mais sa distribution entre les types de textes représentés est bien loin de s’accorder avec la valeur stylistique qui lui est attribuée par le dictionnaire.

Si l’on veut donc y voir avec plus de clarté – effort qui s’impose pour que l’on puisse saisir la différence essentielle entre *quand même* et *tout de même* –, on doit partir du fait que plus de la moitié des occurrences relève d’une partie du corpus dont la forme originelle est **orale**, i. e. des débats parlementaires. En revanche, même si ce type de situation permet parfois un certain degré de familiarité, l’examen des concordances prouve qu’en règle générale, il n’en est pas question : ceux qui prennent la parole suivent une norme plus stricte.

Quant au reste, soit 26 occurrences, il y en a un seul qui, tiré d’un article de journal, appartient au **français écrit contemporain** :

(1) L’existence d’une monnaie unique va certainement accélérer le développement du commerce électronique. Mais en 1999, l’euro ne sera **TOUT DE MÊME** pas employé dans la vie de tous les jours. (*Le Nouvel Observateur*)

Ici, le locuteur répondait en direct sur Internet aux questions des internautes du Nouvel Observateur. Il s’agit donc toujours de **discours oral** transposé à l’écrit. Or, même si l’on suppose que le changement de code a été accompagné de rectifications et d’enjolivements, la situation de discours et la personnalité du locuteur constituent un double argument contre la qualification *familier*.

25 occurrences ont été relevées dans le **discours romanesque**. Là aussi, l’emploi de *tout de même* est **lié à l’oralité** : il apparaît dans du discours mimétique (dans les propos de personnages cités en discours direct ou, plus rarement, en discours indirect libre) en 22 cas (dont 12 dans les romans de Maupassant et 3 dans *Bouvard* de Flaubert). Notons bien que les 10 *tout de même* dépourvus de terme gauche ont été trouvés sans exception dans ces

trois romans. Il reste en tout et pour tout 3 exemples (2 dans *Bel Ami*⁹⁴, 1 dans *Les mots* de Sartre) **sans aucun rapport avec l’oralité**.

Comme les passages des romans reproduisant les paroles spontanées des personnages relèvent effectivement du registre familier, une évaluation plus différenciée de l’emploi de *tout de même* devient nécessaire. Il semble, en effet, que ce synonyme presque parfait de *quand même* ait été la même chose pour un état antérieur du français qu’est celui-ci pour le français contemporain. D’abord propre à un langage familier et marquant souvent des relations bien vagues, *tout de même* a changé de registre et, sans cesser d’être fortement lié au discours oral, il s’est établi dans un usage plus soigné où il sert à marquer le contraste avec plus de précision.

5.12.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

Tout de même peut intervenir dans l’articulation de **structures de tout niveau** ; cependant, la prédominance des emplois au niveau **textuel** est sensible (contrairement à ce que l’on a pu découvrir dans le cas de *quand même*). Il s’y ajoute la possibilité d’enchaîner sur un **élément purement virtuel** du co(n)texte, ce qui représente 20% des occurrences. La ressemblance qui se dessine d’après ces données avec *quand même* est renforcée par **l’absence d’exemples contenant tout de même en position initiale** et par la **présence d’un autre connecteur** dans presque 40% des cas.

Le dictionnaire Robert indique la possibilité de l’utiliser dans des **tournures exclamatives**, ce qui revient à dire qu’il a également un **emploi déictique**, apparaissant en réaction au comportement (et/ou à l’énonciation elle-même) de l’interlocuteur. Les occurrences sans terme gauche peuvent en fournir des exemples, comme (2).

(2) Quand il se réveilla, il vit que Mme Forestier sommeillait également, et ayant pris une posture plus commode, il ferma de nouveau les yeux en grommelant : « Sacristi ! on est mieux dans ses draps, **TOUT DE MÊME**. » (*Bel-Ami*)

Pour les mêmes raisons que dans le cas de *quand même*, nous estimons qu’il est justifiable de l’appeler **connecteur auxiliaire : il est inadapté à assurer la fonction de terme de relation syntaxique au niveau phrastique aussi bien que textuel**. En effet, dans ses occurrences fréquentes sans terme gauche, il est tout naturellement privé de fonction connexive, et cela, s’ajoutant aux cas où cette fonction-ci est assurée par un autre connecteur

⁹⁴ Dans ces deux cas, Maupassant utilise *tout de même* dans une structure identique : le connecteur suit un adjectif épithète dont il marque la relation avec un élément du cotexte antérieur.

avec lequel il forme séquence, ne lui laisse que 40% des exemples relevés dans le corpus, où il pourrait agir de façon autonome sur le plan de la connexion aussi. Or, dans le dialogue, ce n'est jamais *tout de même* qui fait enchaîner une intervention sur une autre ; dans les séquences monologiques, tantôt il se découvre un *tout de même* qui fait toujours partie d'une construction subordonnée, comme dans (3), tantôt la phrase qui le contient est dotée de quelque marqueur de connexion à part. Même si l'on arrive à le détecter dans un contexte où un autre connecteur, par exemple, *pourtant*, susceptible d'être employé en tant que synonyme, serait placé en tête de phrase, *tout de même* reste relégué en position intérieure ou finale, comme (4) l'illustre bien.

(3) Si je vous comprends bien, l'objecteur de conscience, qui était libéré de toute obligation militaire, était **TOUT DE MÊME** obligé de payer ses impôts. (*Procès-verbaux*)

(4) Je voudrais tout d'abord aborder la question de l'étendue des services de garde d'enfants à but non lucratif et des services à but lucratif. J'ai un peu l'impression de parler dans le vide. Je poursuis **TOUT DE MÊME**. (*Procès-verbaux*)

5.12.2.2 Envergure

Certains exemples présentent les traits de la mise en relation à **grande** envergure. Il se trouve cependant que, d'une part, *tout de même* y est chaque fois supprimable sans changement sémantique notable, et que, d'autre part, ce connecteur pourrait y être interprété parfois comme dépourvu de terme gauche, cf. (41).

(41) M. Nicholson : Madame Thomson, qui vous harcèle, et pourquoi vous harcèle-t-on, selon vous ? Vous avez déclaré cela.

Mme Thomson : Chaque année, l'Union des étudiants – si vous connaissez ses politiques – a une nouvelle **administration. Chaque année, le trésorier ne veut évidemment pas avoir de déficit dans ses livres. Roger peut me corriger, mais je crois qu'avoir un déficit est une tare. Ils n'en veulent pas.**

M. Nicholson : Il me semble qu'ils ont besoin d'être renseignés au sujet des garderies. Les garderies ne sont pas des entreprises lucratives et elles ne sont pas censées en être ...

Mme Thomson : Notre garderie ne fait pas d'argent, elle en perd, et ils ...

M. Nicholson : Qu'en est-il de l'Union des étudiants, **des représentants élus ? Ils doivent TOUT DE MÊME être sympathiques à votre cause.** Le sont-ils ? (*Procès-verbaux*)

5.12.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Le milieu naturel de *tout de même* est une séquence dialogale ou explicative-argumentative. Néanmoins, il s'en rencontre des occurrences dans des mini-séquences narratives, voire descriptives, comme (6).

(6) Une autre voix lança : « La quête ! » Et tout le public, haletant, mais gai **TOUT DE MÊME**, répéta : « La quête ... la quête ... » (*Bel-Ami*)

5.12.2.4 Cooccurrences fréquentes

Les expressions modales ont une présence marquée dans les cotextes de *tout de même* (dans les propositions qui le contiennent) : il s'en trouve dans 38.9% des cas. Il s'agit de diverses formes d'exprimer la nécessité, la volonté ou le souhait, et la possibilité. Le plus souvent (dans 71.4% de ces exemples, soit dans 27.8% de l'ensemble des occurrences de *tout de même*), on a affaire à l'expression de la nécessité (ou de la volonté). Cela met en évidence, à notre sens, son aptitude à opposer un contenu à validité constante à un autre avec lequel il n'est pas compatible de prime abord mais qui ne peut le renverser. Il paraît donc qu'employer *tout de même* (tout comme *quand même*) dans une proposition revient à en faire un argument fort, ce qui fournit un élément d'explication de son emploi absolu (sans terme gauche).

L'autre ensemble des cooccurrences est constitué par les connecteurs faisant séquence avec *tout de même*. Le rôle de ceux-ci a déjà été évoqué ; ce qui reste encore à noter à leur propos est d'une part leur variété plus grande que celle constatée dans le cas des autres éléments du champ lexical (sans pour autant qu'elle soit identique à celle des séquences de *quand même*). D'autre part, des séquences compositionnelles (comme (1) ou (6)) se rencontrent aussi bien que des séquences additives, cf. (7).

(7) [Il ne serait pas nécessairement bon qu'un tel effort vienne d'un gouvernement]mais qui, du moins de l'extérieur et d'une manière générale, [donne l'impression de vouloir accroître la consommation et les emplois, même s'il s'agit de créer des emplois dénués de sens et de fabriquer des produits sans valeur]tout de même. **Mais** je ne trouve pas impossible que le gouvernement se prononce **TOUT DE MÊME** dans une certaine mesure à l'appui de valeurs autres que celles qui sont à la base de la société de consommation. (*Procès-verbaux*)

5.12.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 42 |
| indirecte | | | 1 |

Pour *tout de même*, notre remarque faite dans la section qui traite de *quand même* au sujet des occurrences du connecteur sans terme gauche reste valable : le manque du terme gauche donnerait un caractère trop spéculatif à l'analyse selon les types d'opposition des 11 exemples présentant cette particularité, si bien que nous avons renoncé à les faire figurer ici. Néanmoins, nous estimons que l'on pourrait les considérer tous vraisemblablement comme concessifs directs puisque ce type d'emploi se repose sur l'organisation thématique sous-jacente [*n'importe quel argument réel ou potentiel pour -q*] **TOUT DE MÊME** [*q*].

L'unique exemple de la réalisation concessive indirecte de l'opposition est (8).

(8) Dès qu'ils furent seuls, il embrassa Madeleine : « Bonjour, Made. Je suis content de revoir les vieux. Quand on est à Paris, on n'y pense pas, et puis quand on se retrouve, ça fait plaisir **TOUT DE MÊME**. » (*Bel-Ami*)

Même si le caractère unique de l'emploi indirect de ce connecteur contraste avec la quantité des emplois directs détectés dans le corpus si bien qu'il est susceptible d'inspirer quelque doute, il ne résulte que des constructions maladroites de toute tentative d'interprétation comme concession directe : en effet, il faudrait supposer que la proposition *on n'y pense pas* (= à *revoir les vieux*) est sous-tendue par la prémisses implicite <*ça ne fait pas plaisir*>. En revanche, l'interprétation concessive indirecte est beaucoup plus plausible :

| | | |
|--|---------------------|----------------------------|
| <i>on n'y pense pas</i> (= à <i>revoir les vieux</i>) | TOUT DE MÊME | <i>ça fait plaisir</i> |
| ↓ | | ↓ |
| < <i>ça ne peut pas manquer</i> > | ∇ | < <i>ça peut manquer</i> > |

Ajoutons que la séquence que *tout de même* fait avec la conjonction *et* n'est qu'une séquence additive, si bien que nous devons imputer entièrement à *tout de même* la capacité de réaliser l'opposition sous cette forme.

Sans cela, cette lexie correspondrait davantage à l'image que certains ont faite de son synonyme *quand même*, à savoir qu'il serait question d'une marque de concession directe.

5.12.2.6 Composantes sémantiques particulières

En comparant *tout de même* à *quand même* et en les permutant dans les mêmes énoncés, on ne détecte pas de différence de nature strictement sémantique ; aussi renvoyons-nous à la section **même 1* pour la caractérisation sémantique de cette lexie. Pourtant, la très forte analogie actuelle de leurs emplois résulte, du point de vue diachronique, d’une évolution convergente d’expressions tout à fait différentes. Citons (LE BIDOIS 1968 : 242) :

Cette locution adverbiale, qui de soi ne paraît propre qu’à signifier la parfaite conformité (= absolument le même), ne se prend guère plus maintenant qu’au sens adversatif de *cependant* ou *néanmoins* [...]. On comprendra ce curieux changement de sens, si l’on observe que *tout de même* s’est très souvent employé soit en compagnie de *cependant* [...], soit dans des phrases énonçant une opposition [...]. Nous pensons, pour notre part, que ce n’est point mal parler. Car de l’idée de persistance dans l’état, fort bien marquée par la locution *tout de même* (= tout pareillement), naît de la façon la plus naturelle – et selon nous la plus légitime – l’idée de l’opposition. Le cas est le même que pour *cependant*.

L’ancienne signification ne semble pas survivre d’après notre corpus, quoique l’on puisse en découvrir des exemples dans des grammaires. À la rigueur, celui qui préférerait voir en *tout de même* un connecteur réservé exclusivement à l’expression de la concession indirecte, interpréterait (8), p. 218, comme un cas quasi-ambigu où la proposition contenant cette lexie signifierait ‘la rencontre des anciens camarades procure le même plaisir qu’autrefois’. Malheureusement cependant, le lecteur contemporain n’a le moindre mal à y appliquer la lecture concessive.

5.12.2.7 Synonymie et supprimabilité

Le Robert propose *néanmoins* et *quand même* comme synonymes. Le rapport est, bien sûr, le plus étroit avec *quand même*. Les remarques concernant la synonymie faites à propos de ce dernier sont valables pour *tout de même* aussi. Il en va de même pour les critères de supprimabilité.

5.13 Les concessifs de concomitance 1 : *CEPENDANT*

CEPENDANT *adverbe* [+ soutenu]

5.13.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (32) | position intérieure (20) | position finale (6) | présence d'un autre connecteur (6) |
|--|------------------------|--------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (2) | 1 | | 1 | initiale : 1 (<i>et</i>) finale : 1 (<i>mais</i>) |
| entre propositions (2) | | 2 | | |
| entre phrases (30) | 19 | 8 | 3 | initiale : 2 (<i>et</i>) |
| entre macro-unités (19) | 7 | 10 | 2 | initiale : 1 (<i>et</i>) |
| en dialogue (5) | 5 | | | 1 (<i>mais</i>) |

5.13.2 COMMENTAIRES

Nous avons compté 599 occurrences de *cependant* dans le corpus, dont 58 choisies aléatoirement ont été soumises à un examen détaillé. Cette lexie est le deuxième connecteur le plus fréquent du champ lexical (après *mais*). On trouve la même chose par rapport à sa dispersion (94.07%) ; cependant, il est absent de nos fragments de discours oral informel. Le fait qu'il ne figure ainsi que dans 4 types de textes n'a quand même rien d'étonnant si l'on considère que sa fréquence dans le discours écrit est, selon nos données, nettement supérieure à celle dans les débats parlementaires.

5.13.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

D'après le tableau des occurrences, l'emploi typique de *cependant* est celui de connecteur de **phrases**, placé en tête de phrase, et celui de connecteur de **macro-unités**. Il n'est pas rare dans l'articulation d'**interventions dialogales** non plus, mais son emploi déictique semble exclu. Par ailleurs, il paraît également peu adapté à enchaîner sur l'énonciation elle-même (cf. aussi (ROULET et al. 1985 : 138), qui note que le terme droit non plus ne peut pas renvoyer à l'énonciation). L'enchaînement sur l'interrogation rhétorique est rare ; les exemples que nous en possédons ne sont pas des meilleurs ; voir, tout de même, (1) :

(1) – Il faut pourtant que je vous voie encore, reprit-il, j'avais à vous dire ... – Quoi ? – Une chose ... grave, sérieuse. Eh ! non, d'ailleurs, vous

ne partirez pas, c'est impossible ! Si vous saviez ... Ecoutez-moi ... Vous ne m'avez donc pas compris ? vous n'avez donc pas deviné ? ... –
CEPENDANT vous parlez bien, dit Emma. (*Madame Bovary*)

Comme (ROULET et al. 1985 : 137) exclut cette possibilité, on peut bien se demander s'il convient ou pas d'interpréter (1) comme un cas d'interrogation rhétorique.

L'un des exemples où il sert à marquer la relation de **propositions** présente une juxtaposition ; dans l'autre, il est contenu dans une relative dont l'autonomie sémantique est sensible :

(2) Ils préfèrent se tourner vers des arrangements ponctuels, qui ne leur permettent **CEPENDANT** pas toujours d'obtenir des services de qualité.
(*Procès-verbaux*)

Dans les cas où il oppose des **constituants de propositions**, il seconde chaque fois un autre élément de liaison, placé en tête de bloc (*et, mais*). Autrement, dans la plus grande part des co(n)textes, il se passe de la concurrence d'autres connecteurs.

Par conséquent, il convient de considérer *cependant* comme fonctionnant normalement de façon autonome, au niveau textuel.

Le dictionnaire Robert fait ce commentaire à propos de sa nature grammaticale :

Du fait que sa place est variable (surtout en début de proposition ou en incise) *cependant* est dit adverbe de liaison plutôt que conjonction de coordination.

Si l'on peut bien en convenir, on s'étonne de ne pas trouver la même remarque dans les articles traitant des autres connecteurs adverbiaux dont la distribution entre les positions de la phrase est la même. En revanche, l'étude du caractère variable de sa **place** nous apprend que celle-ci est déterminée par le principe de la primauté de la connexion et par la règle de la montée du connecteur adverbial (sous sa forme faible). Sur ses 26 occurrences en position non initiale, on ne trouve guère d'exemples où sa mise en tête de bloc serait sans conséquences sémantico-pragmatiques perceptibles, comme, par exemple, dans (3) :

(3) Grâce aux moyens supplémentaires dégagés par la croissance et par une utilisation plus efficace des moyens disponibles, il sera possible de financer tant le développement des politiques structurelles de l'Union à quinze que l'intégration progressive de nouveaux États membres dès leur adhésion. En conséquence, la rubrique 2 consacrée aux Actions structurelles devra conserver une place privilégiée dans le budget communautaire. Il convient **CEPENDANT** d'éviter la rebudgétisation automatique

et systématique dans le cadre de la programmation pluriannuelle. (*Documents européens*)

5.13.2.2 Envergure

Cependant est susceptible d'établir des relations de grande envergure, sans que cela soit typiquement le cas lorsque ce connecteur se trouve entre unités de macro-niveau.

5.13.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Les séquences contenant *cependant* relèvent, en premier lieu, des types **argumentatif** et **explicatif** ; il s'en trouve également des occurrences qui marquent l'opposition entre interventions dans un **dialogue**. Son emploi dans les séquences **narratives** n'a rien d'exceptionnel non plus, ce qui se conçoit bien en raison de la concomitance des valeurs adversative et temporelle.

5.13.2.4 Cooccurrences fréquentes

Aucune particularité cotextuelle récurrente n'a pu être relevée. Tout au plus notera-t-on la préférence de *cependant* à se combiner avec *et* plutôt qu'avec *mais* (4 cas contre 2) : entre autres choses, cela aussi met en évidence la concomitance en tant que trait essentiel de la relation qu'il sert à marquer.

5.13.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| directe | | | 39 |
| indirecte | | | 19 |

Cette lexie permet de réaliser l'opposition sous sa forme **concessive**. Dans la plupart des cas, il s'effectue un **choix direct** dans le faisceau d'inférences possibles à partir du premier pôle de l'opposition, même si celui-là est parfois plus large que dans les exemples du genre de (3). Par exemple :

(4) Jeanne renonçait à comprendre quand elle découvrit dans un coin une bestiole microscopique, que le lapin, s'il eût vécu, aurait pu manger comme un brin d'herbe. Et **CEPENDANT** c'était un lion. (*Une Vie*)

5.13.2.6 Composantes sémantiques particulières

Cependant garde toujours beaucoup de son sens d'origine. Jadis, cet adjectif marquait une relation purement temporelle (la concomitance) de progrès ; à en croire le dictionnaire, cette acception persiste dans un style

littéraire⁹⁵. Même si nous avons écarté les quelques occurrences de *cependant* purement temporel, il nous en est resté plus d'un où ses valeurs temporelle et sémantico-logique s'enchevêtrent. Nos exemples de ce type proviennent tous du discours littéraire, comme en témoigne (5).

(5) Décembre s'écoulait lentement, ce mois noir, trou sombre au fond de l'année. La vie enfermée recommençait comme l'an passé. Jeanne ne s'ennuyait point **CEPENDANT**, toujours préoccupée de Paul que Julien regardait de côté, d'un oeil inquiet et mécontent. (*Une Vie*)

La valeur temporelle a permis de représenter vaguement un contraste, en exprimant une sorte de simultanéité de deux procès *a priori* peu ou pas compatibles. De là, il s'est développé la possibilité d'utiliser *cependant* en tant que moyen d'une expression nuancée^{96, 97}. Il est non seulement adapté à marquer la validité simultanée de deux constats opposés, mais un jeu subtil avec sa position (dans les cadres prévus par la règle de la montée du connecteur adverbial) rend possible au locuteur de manifester son attitude et ses intentions avec autant de précision que possible. Dans (6), par exemple, rien n'empêcherait *cependant* de monter en tête de phrase : du point de vue syntaxique, celle-ci resterait correcte et son contenu logico-sémantique ne changerait pas.

(6) La Roumanie doit affronter un défi particulier en matière d'affaires intérieures et de justice. Elle a pour l'instant fait des progrès limités en matière de reprise de l'acquis en ce domaine. Le nouveau gouvernement a **CEPENDANT** entrepris un programme de grande ampleur pour mener à bien les réformes institutionnelles indispensables. (*Documents européens*)

Le sujet interprétant n'a pourtant pas de mal à déceler l'accent mis sur l'état actuel qui se révèle problématique : on insiste sur le caractère limité des progrès, la dernière phrase s'inscrit dans la continuité thématique du cotexte antérieur. Placer *cependant* en tête de phrase laisserait entendre qu'on rompt cette progression linéaire „à sens unique” pour confronter à

⁹⁵ (LETOUBLON 1983 : 88) est plus catégorique sur ce point :

Ce connecteur constitue donc un exemple de la dérivation diachronique d'une expression de la concession à partir de l'expression de la concomitance temporelle et cette dérivation est si bien passée dans l'usage que la valeur d'origine n'est plus aujourd'hui possible.

⁹⁶ (LETOUBLON 1983 : 88-91) cite des exemples parallèles, français aussi bien qu'anglais et allemands, de ce „glissement sémantique de la concomitance à l'opposition”, que nous pourrions augmenter d'exemples hongrois (*mialatt, ugyanakkor*).

⁹⁷ (ROULET et al. 1985 : 143) parle d'„une certaine neutralité argumentative”

l'insuffisance de la situation actuelle les espoirs nourris par l'ampleur du programme du gouvernement :

(6') La Roumanie doit affronter un défi particulier en matière d'affaires intérieures et de justice. Elle a pour l'instant fait des progrès limités en matière de reprise de l'acquis en ce domaine. **CEPENDANT**, le nouveau gouvernement a entrepris un programme de grande ampleur pour mener à bien les réformes institutionnelles indispensables. (*Documents européens*)

Cette particularité nous donne l'impression que *cependant* a une portée, d'où résulterait cet effet pragmatico-sémantique. Cependant, le fait que le GN sujet *le nouveau gouvernement* précède ou suit le connecteur n'explique pas en soi la différence constatée.

Selon (ROULET et al. 1985 : 134), *cependant* (connecteur „contre-argumentatif”) a la propriété sémantique de pouvoir instaurer une relation sémantiquement non motivée (du type *Il connaît son métier, cependant il a les yeux bleus*), ce que les données de notre corpus ne confirment pas (surtout comme la prise en considération du co(n)texte donne certainement des résultats autres que l'analyse de courtes phrases inventées prises isolément). Leur autre observation sémantique concernant la relation symétrique entre les pôles de l'opposition (id. : 135), notamment que *cependant* (ainsi que *pourtant*)

permettent la permutation entre *p* et *q*, i. e. permettent d'interpréter à la fois *p* comme impliquant *non-q* et *q* comme impliquant *non-p*,

correspond *grosso modo* aux conclusions que l'on peut tirer, sur un plan plus abstrait, de l'analyse de nos exemples ; néanmoins, cette permutation est loin d'être effectivement réalisable dans les cotextes concrets, même à prix de transformations syntaxiques considérables.

(ROULET et al. 1985 : 135) exclut la possibilité pour *cependant* de présenter la relation indirecte. Cela est en contradiction flagrante avec nos observations. (7) suffit à l'illustrer :

(7) Les pays candidats doivent tenir les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'OMC et de l'OCDE. **CEPENDANT**, certains se sont trouvés à plusieurs reprises en désaccord avec l'Union, lorsqu'ils ont placé les règles internationales, telles que la clause de la nation la plus favorisée ou certains arrangements commerciaux, au-dessus des dispositions des Accords européens et de leurs obligations futures d'États membres. (*Documents européens*)

Comme propriété argumentative, cette source précise aussi (136) qu'à la différence de *mais*, *quand même* et *néanmoins*, *cependant* n'a pas d'emploi scalaire.

Lorsqu'on se sert de ce connecteur, les implicites en jeu sont limités, en général, à un strict minimum. Aussi *cependant* ne saurait-il pas constituer le terme droit de la relation à lui seul, ce que nous pouvons illustrer d'un exemple éloquent, explicitant le caractère mal formé d'un tel énoncé :

(8) – "Quel est le but de tout cela ?" – "Peut-être qu'il n'y a pas de but ?"
 – "**CEPENDANT !**" et Pécuchet répéta deux ou trois fois "**cependant**"
 sans trouver rien de plus à dire. (*Bouvard et Pécuchet*)

(ROULET et al. 1985 : 137) enregistrent la même propriété (mais aussi l'impossibilité de l'emploi déictique) en disant que *cependant* ne peut pas intervenir dans un emploi interjectif. En revanche, il est possible en relance de dialogue, tout comme en suspension de communication précédé „par des évaluations du type *pas possible, étonnant, etc.*”. — En l'examinant dans les cadres de l'interaction, la même source précise aussi que ce connecteur ne peut pas introduire une expression (un énoncé) qui exprime (ou peut être interprété(e) comme) le rejet factuel du premier pôle de l'opposition.

5.13.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le Robert définit cette lexie à l'aide des synonymes *néanmoins, nonobstant, pourtant, toutefois, toujours est-il que, n'empêche que, etc.* Comme il partage un certain nombre de traits de base avec plusieurs connecteurs (surtout adverbiaux), on ne s'étonne pas du grand nombre des synonymes proposés mais il faut insister sur le rôle des restrictions co(n)textuelles qui se dégagent du détail de l'analyse respective de ces connecteurs.

La suppression de *cependant* n'est possible que rarement : il faut que le cotexte fournisse quelque(s) repère(s) univoque(s) (tel un autre connecteur qui l'accompagne) pour qu'il n'en résulte pas de faute de connexion. Les exemples où la suppression est sans conséquence sémantique et/ou pragmatique notable, comme (9), sont rares.

(9) Le 4 mars, le sénateur Fairbairn a promis qu'on répondrait d'une façon ou d'une autre à l'appel à l'aide. **CEPENDANT**, la réponse se fait toujours attendre, bien que le gouvernement s'apprête à faire campagne dans l'arrière-pays après avoir distribué des fonds aux quatre coins du pays pour prouver qu'il pouvait vraiment demander sa réélection. (*Procès-verbaux*)

5.14 Les concessifs de concomitance 2 : *TOUTEFOIS*

TOUTEFOIS

adverbe

[– oral]

[– soutenu]

[+ formel]

5.14.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (28) | position intérieure (15) | position finale (0) | présence d'un autre connecteur (0) |
|--|------------------------|--------------------------|---------------------|------------------------------------|
| entre constituants de propositions (1) | | 1 | | |
| entre propositions (5) | 4 | 1 | | |
| entre phrases (18) | 15 | 3 | | |
| entre macro-unités (19) | 9 | 10 | | |
| en dialogue | | | | |

5.14.2 COMMENTAIRES

C'est, bien entendu, par leurs proportions que les données contenues dans le tableau des occurrences nous instruisent de l'usage de *toutefois*, d'autant plus que sa fréquence élevée (289 occurrences dans le corpus qui lui valent la quatrième place dans l'ordre des fréquences) nous a obligé à n'en analyser qu'une partie, soit un exemple sur sept à peu près, à l'issue d'un choix aléatoire.

Cette lexie est l'une de celles dont la dispersion est la plus grande (elle apparaît dans des textes représentant 87.01% du corpus et ce n'est que du discours oral informel qu'elle est absente) ; en revanche, elle présente un écart des plus significatifs entre ses fréquences relatives dans les différents types de textes, ce qui suggère qu'il s'agit d'un item stylistiquement marqué du champ lexical (voir *supra*).

5.14.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

Normalement, cette lexie sert à marquer la relation de **constituants textuels proprement dits**, mais elle est néanmoins susceptible de fonctionner **entre propositions**, voire **entre constituants de propositions** : il se trouve une occurrence parmi les 43 étudiées qui relie une construction participiale à une proposition ; (LE BIDOIS 1968 : 242) cite également un exemple où *tou-*

tefois figure dans un GP complément circonstanciel. Nous ne devons donc pas exclure cette possibilité, quoique ce ne soit pas l'emploi typique du mot.

Toutefois ne semble pas être adapté à l'articulation de dialogues.

L'autonomie de ce connecteur est grande, i. e. il n'est jamais appuyé d'aucun autre élément de même fonction. Non seulement notre corpus ne contient pas de séquence de connecteurs avec *toutefois* mais (LE BIDOIS 1968) remarque aussi qu'il s'emploie „le plus souvent seul” (ibid.).

Quant à sa **position**, notons d'abord que le Robert les énumère toutes, en les illustrant d'exemples : en tête de phrase ou de proposition – après le verbe – après le sujet – en fin de phrase. Mais ce sont autant de positions possibles pour des adverbes, et aucune précision sémantique n'est donnée des éventuelles différences des valeurs de *toutefois* dans ces positions respectives, aucune explication n'est proposée de la distribution de ce connecteur parmi les positions différentes. Or, l'étude du corpus nous a permis d'observer sa tendance à s'insérer dans la trame syntaxique conformément au principe de la primauté de la connexion.

5.14.2.2 *Envergure*

Toutefois est un connecteur à grande envergure : parmi les 19 exemples où il relie des structures de macro-niveau, il se trouve plus d'un qui contient des phrases thématiquement subordonnées, insérées entre ses deux termes, ne participant pas directement à l'opposition. (Faute de place, nous donnons ici l'exemple le plus bref où le caractère thématiquement subordonné des constituants insérés est en revanche moins marqué.)

(1) Pour permettre à l'agriculture européenne de profiter de l'évolution a priori positive du marché mondial, une nouvelle réforme de la PAC doit améliorer la compétitivité de l'agriculture européenne sur les marchés tant intérieurs qu'extérieurs. **L'abaissement des prix profitera aux consommateurs et laissera une plus grande marge pour une différenciation des prix en faveur des produits de qualité supérieure.** *Une orientation accrue des activités en fonction des impératifs du marché facilitera l'intégration progressive des nouveaux États membres et contribuera à la préparation de l'Union aux prochaines négociations dans le cadre de l'OMC. Elle aidera aussi l'Union à consolider sa position de grande puissance exportatrice mondiale. Les prix ne représentent TOUTEFOIS qu'un aspect de la compétitivité.* (Documents européens)

5.14.2.3 *Différences d'emploi selon les types de séquences*

L'emploi de *toutefois* est limité, semble-t-il, à quelques types de séquences, à savoir au type explicatif (descriptif-explicatif) et argumentatif. Excep-

tionnellement, il se rencontre aussi dans le type narratif mais son rôle y est secondaire par rapport à l'articulation de la narration elle-même ; exemple :

(2) Le Docteur aussi vint les voir. Il dénigra le mannequin comme trop éloigné de la nature ; mais profita de la circonstance pour faire une leçon. Bouvard et Pécuchet furent charmés ; et sur leur désir, M. Vaucorbeil leur prêta plusieurs volumes de sa bibliothèque, affirmant **TOUTEFOIS** qu'ils n'iraient pas jusqu'au bout. (*Bouvard et Pécuchet*)

5.14.2.4 Cooccurrences fréquentes

Aucune n'a pu être relevée.

5.14.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | 3 | | 30 |
| indirecte | | | 10 |

Ce sont sans doute les caractéristiques sémantiques de ce connecteur qui expliquent la nature parfois très vague de ce sur quoi est fondé l'opposition en dernier lieu. La simple concomitance de faits considérés comme faisant contraste entre eux donne lieu d'interpréter telle ou telle relation de blocs verbaux comme la **réalisation concessive indirecte** de l'opposition, quoique la réalisation **concessive directe** ait une fréquence nettement supérieure qui pourrait même suggérer que c'est là l'emploi „régulier” de *toutefois*. Cela revient à dire, bien entendu, que les contenus implicites en jeu sont parfois très difficiles à identifier, et qu'on peut en supposer plusieurs, plus ou moins différents. Dans quelques cas limites, on est même forcé à ne voir qu'une simple relation d'opposition **contrastive directe**, comme dans (3)⁹⁸ :

(3) Mais je n'irai pas jusqu'à dire, loin de là, qu'il est prêt à accorder une subvention directe, sans participation du gouvernement fédéral. **TOUTEFOIS**, si cette dernière était assurée, je crois qu'il serait prêt à se lancer. (*Procès-verbaux*)

5.14.2.6 Composantes sémantiques particulières

Même si *toutefois* est loin d'être aussi transparent que *cependant*, par exemple, ses emplois actuels témoignent parfois toujours du fait que c'est une expression marquant originellement la concomitance de deux faits qui a donné naissance au connecteur oppositif. Comme nous l'apprend (LE BIDOIS 1968 : 241) :

⁹⁸ Voir chapitre 4.3.2.4, p. 87 à ce sujet.

c'est une altération graphique de l'ancien composé *tote veie* (lat. *tota via*, littéralement *toute voie* = *durant tout le chemin* ; cf. *cependant*).

La proposition de (LE BIDOIS 1968) n'est pas indiscutable ; en effet, le sens d'origine pouvait bien être 'toutes les fois que ...'. De toute façon, cette lexie est à ajouter aux exemples du „glissement sémantique de la concomitance à l'opposition ou à la concession”, analysé très pertinemment par (LETOUBLON 1983).

En ce qui concerne l'aspect anaphorique du fonctionnement de *toutefois*, l'élément *toute* de la lexie suggère vaguement une référence à un ensemble. À la différence de certains autres éléments du champ de *mais* (comme *en tout état de cause*), l'antécédent est rappelé à peu près comme un bloc non articulé. Cependant, le tableau des occurrences nous montre l'importance de *toutefois* en tant que connecteur de structures de macro-niveau. Or, dans ces cas, on a souvent affaire à une complexité sémantique plus ou moins accrue des termes de la relation si bien que les pôles de l'opposition s'obtiennent à partir de plusieurs constituants (consécutifs ou parallèles) de la structure thématique, échelonnés, au niveau de l'expression, sur un passage parfois assez long. Cela caractérise tantôt le terme gauche, tantôt le terme droit du connecteur, tantôt les deux. Faute de place, nous citerons un exemple plus simple ; la complexité décrite apparaît dans les deux termes ; thématiquement, il s'agit, du côté gauche, d'entités consécutives, et du côté droite, d'entités parallèles :

(4) La libération totale des mouvements de capitaux demande un système financier solide et des progrès durables dans la voie de la stabilisation économique et de l'assainissement durable des positions extérieures. Sans ces conditions préalables, la libération risque de **[faire peser de graves contraintes sur la balance extérieure]** des nouveaux États membres et pourrait **[amener à une réintroduction au moins partielle des restrictions]**. Le Traité lui-même autorise **TOUTEFOIS** l'adoption de **[mesures préventives]** (par exemple, un soutien à la balance des paiements) ainsi que des **[mesures temporaires de sauvegarde]**. Le recours à ces dispositions devrait offrir une protection suffisante aux États adhérents sans affecter le fonctionnement global du marché intérieur. (*Documents européens*)

5.14.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le Robert énumère *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*, *seulement*, mais d'autres éléments du champ lexical pourraient être ajoutés à la liste, en premier lieu *mais*, *par contre*, *en revanche*. Les restrictions co(n)textuelles de la correspondance synonymique sont évidemment importantes (surtout dans le

cas de ces derniers). Quant à la relation entre les deux concessifs de concomitance, *toutefois*, de par son sens d'origine, évoque l'idée d'un rapport constant et régulier entre deux faits, tandis que *cependant* n'a l'air de marquer que le cas isolé d'un rapport unique. Il en résulte le sentiment que *toutefois* exprime une opposition plus „forte”. Comme nous avons vu dans la première partie de l'ouvrage qu'une telle distinction n'est pas pertinente, nous dirons seulement qu'à la différence de *cependant*, *toutefois* présente la relation qu'il établit comme une relation bien motivée.

La suppression de *toutefois* entraînerait des anomalies de gravité variable (allant de l'acceptabilité douteuse à l'ininterprétabilité de l'énoncé). Comme on l'a vu, il n'y a normalement pas d'autre connecteur de fonction analogue dans son cotexte qui l'appuie, les cas où le cotexte permettrait la récupération de l'information liée à la présence de *toutefois* sont donc rares. Il semble que c'est avant tout entre phrases qu'il peut être supprimé, mais le plus souvent, il s'ensuit que l'énoncé ne communique pas d'instructions bien précises quant à son interprétation. Les quelques occurrences les moins problématiques de ce point de vue contiennent *toutefois* à la charnière d'une énumération et/ou d'un changement thématique clairement perceptible, cf. (5).

(5) La Slovénie s'est engagée à effectuer les investissements nécessaires pour la réalisation des TEN afin d'assurer un bon fonctionnement du marché unique. Elle devrait également être à même de reprendre à moyen terme l'acquis en matière d'emploi et d'affaires sociales. **TOUTEFOIS**, des efforts doivent encore être accomplis en matière de protection des salariés et de sécurité et de santé des travailleurs. (*Documents européens*)

5.15 Les conclusifs-réévaluatifs 1 : *DE TOUTE FAÇON*

DE TOUTE FAÇON locution adverbiale [- ancien]

5.15.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (32) | position intérieure (6) | position finale (15) | présence d'un autre connecteur (13) |
|---|------------------------|-------------------------|----------------------|--|
| entre constituants de propositions (0) | | | | |
| entre propositions (13) | 3 | 2 | 8 | initiale : 3 (<i>et</i> , <i>mais</i>) intérieure : 2 (<i>et</i>) finale : 1 (<i>et</i>) |
| entre phrases (19) | 18 | 1 | | initiale : 2 (<i>mais</i>) intérieure : 1 (<i>et</i>) |
| entre macro-unités (14) | 7 | 3 | 4 | intérieure : 1 (<i>cependant</i>) |
| en dialogue (7) | 4 | | 3 | initiale : 1 (<i>mais</i>) finale : 2 (<i>mais</i>) |

5.15.2 COMMENTAIRES

De toute façon est une locution adverbiale que les dictionnaires ne distinguent pas, en général, en tant que telle mais citent comme exemple en se contentant d'en offrir un synonyme : *quoi qu'il en soit*, au lieu de le définir. En raison de sa transparence sémantique, il peut être interprété comme jouant le rôle d'un complément circonstanciel (ou d'un complément du verbe) dans les phrases, cf. (1) :

(1) L'élargissement sera sans aucun doute bénéfique pour l'Union à long terme. [...] Mais ces avantages ne seront pas tous immédiats, ni également répartis. Longtemps après l'élargissement, des efforts d'ajustement substantiels seront inévitables au niveau sectoriel et régional. Ces contraintes pourraient engendrer des tensions économiques, sociales et politi-

ques. Cependant, indépendamment même de l'élargissement, l'Union devra **DE TOUTE FAÇON** changer. (*Documents européens*)

Une analyse plus attentive du cotexte rend cependant cette interprétation douteuse, d'autant plus que dans d'autres cas, *de toute façon* a de toute évidence pour fonction la modification globale de la phrase en marquant une propriété globale, i. e. son rapport sémantico-logique avec le co(n)texte. Il se comporte alors en véritable connecteur :

(2) Le président : A l'ordre, s'il vous plaît. Monsieur Mitges, veuillez commencer votre exposé.

M. Mitges : Merci beaucoup, monsieur le président. D'abord, je ne savais pas trop exactement ce que vous vouliez entendre, et j'ai donc pris la liberté de préparer un exposé écrit, dont des exemplaires vous ont déjà été distribués, je crois. La motion que je voudrais déposer à la Chambre demande que l'article 7 ou d'autres dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés soient modifiés [...] (*suit une longue argumentation*)

Le président : Excusez-moi de vous interrompre, mais vous abordez le fond de la question.

M. Mitges : Je n'étais pas sûr ...

Le président : Je sais qu'il est très difficile, mais là vous abordez une question de fond.

M. Mitges : Je ne suis pas sûr, comme je l'ai dit. On ne m'avait pas dit ce que vous vouliez que je dise, et j'ai donc jugé bon que ... Si vous voulez passer aux questions, c'est très bien.

Le président : Dans notre deuxième rapport, qui a été publié dans les procès-verbaux du 23 mai, nous avons fixé des critères pour l'examen des motions et des projets de loi en tant que questions faisant l'objet d'un vote. Je vous y renvoie. **DE TOUTE FAÇON**, ce n'est pas la première fois que nous avons cette discussion, et si vous n'y voyez pas d'inconvénient ...

M. Mitges : Non.

Le président : ... nous allons passer aux questions. (*Procès-verbaux*)

Cette expression est à considérer comme une lexie. D'une part, en effet, bien qu'il y ait des sources qui prétendent en connaître les variantes *de toutes façons* et *de toutes les façons*, nous n'avons trouvé pas une seule occurrence de ces dernières dans le corpus ; cette locution est donc devenue (à peu près) figée en français moderne. D'autre part, les 53 occurrences relevées font preuve d'une très grande homogénéité fonctionnelle. Il se trouve que, malgré sa transparence, *de toute façon* contribue au sens des énoncés moins par quelque valeur référentielle propre que par le marquage d'une relation co(n)textuelle souvent assez abstraite. Certes, de (4),

(4) Je vous embrasse/félicite/suis **DE TOUTE FAÇON**.

on peut proposer une interprétation comme ‘je vous embrasse/félicite/suis de toutes les façons dont il est possible d’embrasser/féliciter/suivre quelqu’un’ mais cela est déjà peu probable ; ailleurs, comme par exemple dans (2), cette lecture devient absurde ou tout simplement impossible.

Quatorzième sur la liste des fréquences, *de toute façon* appartient à la moyenne des éléments du champ de *mais*. Il figure dans 54.93% du corpus. Puisque les cinq types de textes ont pu en fournir des exemples, sa dispersion peut être jugée assez grande ; on remarque cependant qu’il est pratiquement absent des textes de romans à l’exception de celui de Sartre. Il convient d’en conclure à la différenciation diachronique de l’usage de ce connecteur, i. e. à la présence de la diachronie dans l’usage actuel (voir *infra*, p. 235).

5.15.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

De toute façon est inadapté à relier des constituants de rang inférieur à la proposition. Même les occurrences en-deçà des limites de la phrase sont relativement rares : elles représentent un peu moins d’un tiers des cas. Lorsqu’il marque la relation de **propositions de phrases**, il forme séquence avec *mais* ou avec *et* à peu près dans la moitié des cas, tandis qu’**entre constituants textuels** proprement dits, c’est le plus souvent *de toute façon* seul qui marque l’opposition.

Conformément à sa nature adverbiale (à sa fonction), il est apparemment mobile dans les cadres de la proposition. L’examen attentif des cotextes révèle cependant une régularité certaine de sa distribution. En effet, **la position** de cette lexie est fonction du principe de la primauté de la connexion et de la règle de la montée du connecteur adverbial : elle se trouve en tête de proposition (seule ou en séquence avec *et* ou *mais*) lorsque cette position n’est occupée d’aucun autre élément connexif (anaphorique) et que le constituant textuel voisin gauche tombe directement sous son effet ; autrement, elle est mise dans le GV ou, si cette position est également saturée, elle reste en fin de proposition.

Néanmoins, il est plus prudent d’affirmer qu’il s’agit là d’une tendance et non pas d’une règle absolue, même si l’on ne trouve guère de contre-exemple. Il y en a un seul parmi nos 53 occurrences, (3)⁹⁹.

(3) [P1] Le manque de services appropriés de soins à l'enfance se traduit souvent de telle manière — ou se fera sentir dans d'autres situations à

⁹⁹ Nous numérotions les phrases pour les fins d’une analyse plus détaillée.

l'avenir. [P2] Nous verrons aussi comment des enfants qui ne sont pas gardés convenablement après l'école seront entraînés dans toutes sortes de situations difficiles, qu'elles soient illégales ou non. [P3] Alors, si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que **tôt ou tard et DE TOUTE FAÇON**, la société en fera les frais. [P4] Il nous incombe certainement, de par notre fonction de service d'aide à l'enfance, de suggérer qu'il serait peut-être indiqué de placer les fonds au début du processus et d'éviter ainsi que le problème ne se détériore tout à fait à l'autre bout. (*Procès-verbaux*)

En effet, ce „connecteur" ne devrait pas figurer en tête de proposition en raison de la subordination qui l'affecte et de l'impossibilité de sa combinaison avec *tôt ou tard* en une séquence de connecteurs. Mais *de toute façon* joue-t-il vraiment un rôle de connecteur dans cette phrase ? Nous avons plus d'une raison de dire que son statut y est ambigu. Si on élimine l'expression *tôt ou tard*, *de toute façon* a tendance à ne pas rester en place : plutôt il clôt la proposition, comme le prévoit la règle :

(3)/[P3'] Alors, si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que la société en fera les frais **DE TOUTE FAÇON**.

Par contre, ce n'est pas le cas de *tôt ou tard* : seul, il peut très bien rester à sa place :

(3)/[P3''] Alors, si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que, **tôt ou tard**, la société en fera les frais.

Si, enfin, on essaie de séparer les deux en les plaçant à des positions différentes disponibles à cet effet, on constate que c'est toujours *de toute façon* qui requiert la position finale¹⁰⁰. Par exemple :

(3)/[P3'''] Alors, si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que, **tôt ou tard**, la société en fera les frais **DE TOUTE FAÇON**.

Tôt ou tard, quoique caractérisé par un vague référentiel comparable à celui de *de toute façon*, est, à la différence du second, une locution adverbiale de temps pure et simple, il n'est donc que normal de ne pas la voir affectée d'une règle portant sur les adverbiaux connecteurs. En effet, *tôt ou tard* ne marque aucune relation abstraite, mais une caractéristique temporelle indéfinie d'un procès considéré comme devant nécessairement avoir lieu.

¹⁰⁰ Des phrases comportant les termes examinés dans des positions différant de celles que nous indiquons seraient compréhensibles, voire correctes ; toutefois, ce sont les arrangements par nous retenus dont résulte des phrases les plus „naturelles", „harmonieusement équilibrées". Les données du corpus confirment amplement notre jugement.

Pour rendre compte de cette „anomalie” syntaxique, nous proposons l’explication suivante : l’usage de la locution adverbiale qu’est *de toute façon* s’est de plus en plus limité à la fonction de connecteur, mais ses emplois comme dans (3) témoignent de l’aspect diachronique de cette spécialisation. Comme nous le fait observer (COMBETTES 1994) (d’après TRAUGOTT), les changements sémantico-fonctionnels que subissent les éléments linguistiques transforment, en règle générale, une composante propositionnelle d’abord en une composante textuelle¹⁰¹, ensuite en une composante pragmatique du discours¹⁰². Ainsi, *de toute façon*, complément de manière à l’origine, a revêtu une fonction anaphorique, puis une fonction pragmatique aussi. S’agissant d’un changement relativement récent, on arrive à détecter, dans des discours contemporains, des occurrences où s’observent les différents stades de l’évolution sémantico-fonctionnelle de cette lexie. Tel est le cas de (3) où *de toute façon* est traité syntaxiquement en tant que complément de manière, et cela est valable non seulement pour sa place. En effet, même si les connecteurs se combinent en séquences, cela ne se fait pas à l’aide d’un tiers élément de jonction, à la manière dont *et* relie *tôt ou tard* et *de toute façon* dans notre exemple, combinaison tout à fait normale pour deux compléments circonstanciels de même statut. Coordonner un connecteur avec un constituant de nature différente serait du reste également inconcevable.

Néanmoins, *de toute façon* déclenche bel et bien les mécanismes interprétatifs décrits sous 5.15.2.6. Si l’on y ajoute que [P3] de (3) est perçu quelque peu insolite mais pas (3)/[P3’], on comprend bien que la lexie en question fonctionne, sur le plan pragmatico-textuel, comme connecteur, même si, dans un usage hésitant en raison de son statut diachronique transitoire, elle est traitée, sur le plan de la syntaxe, comme un simple complément circonstanciel.

5.15.2.2 *Envergure*

L’emploi typique de *de toute façon* est celui qui sert à marquer la relation de constituants textuels de macro-niveau. Ceux-ci étant très souvent complexes (sur le plan structurel et sémantique à la fois), il nous arrive de trou-

¹⁰¹ „on va passer de : «de toutes les manières possibles» à : «des manières qui viennent d’être citées»” (id. p. 58)

¹⁰² „la locution [...] ne renvoie pas non plus à des référents explicitement cités dans le texte ; le syntagme indirect „porte” ici sur des actes énonciatifs et ne peut être rattaché à tel ou tel constituant de la phrase. [...] Cette dernière valeur n’apparaît – du moins dans le corpus utilisé – qu’à la fin du XIX^e et au début du XX^e .” (id. p. 59)

ver, à la fin du terme gauche, une proposition qui n'est pas directement opposée au terme droit mais seulement intercalé, thématiquement subordonnée au(x) constituant(s) textuel(s) fournissant le premier pôle de la relation, comme, par exemple, en (5), où nous avons mis en italiques le passage thématiquement subordonné :

(5) [...] nous avons organisé une garderie communautaire [...] Lorsqu'il s'est agi de recruter du personnel, nous avons eu la bonne fortune de trouver des employés exceptionnels. Nous nous sommes efforcés de trouver un effectif représentatif d'un milieu multiculturel. Nous voulions également qu'il y ait des hommes, mais cela a été impossible — *toujours parce que les hommes ne s'intéressent pas à ce domaine en raison de la mauvaise rémunération. Ce problème me préoccupe également, étant donné la nature des programmes de puériculture du collège. Je crois que nous devrions pouvoir attirer une clientèle plus diversifiée dans nos programmes de puériculture, mais le problème de la faiblesse des salaires demeure.* **DE TOUTE FAÇON**, nous avons ouvert notre garderie en septembre dernier et toutes les places ont été prises immédiatement. (*Procès-verbaux*)

Il conviendrait donc de classer *de toute façon* parmi les connecteurs à **grande** envergure. Néanmoins, les mécanismes interprétatifs qu'il est capable de mettre en jeu permettent d'évaluer différemment les implicites liés au terme gauche aussi bien que leur statut dans la structure sémantico-logique d'ensemble. Ainsi, (5) se prête à une double lecture à validité égale : premièrement, il y a opposition entre [*difficultés à la création de la garderie*] et [*ouverture de la garderie*] ; deuxièmement, il y a deux énonciations qui sont en contraste de même : celle du passage imprimé en italiques portant sur les préoccupations du locuteur qui constituent une digression par rapport au thème central; et celle du terme droit de la relation, constituant un retour au thème central. Dans cette deuxième optique, l'envergure du connecteur peut être jugée autrement. Il n'en reste pas moins que *de toute façon* peut assurer le balisage du discours pour l'interprétation des relations à longue distance, tout en reprenant, le cas échéant, un thème dont le développement a été suspendu par l'introduction de ce qui constitue le terme gauche de la relation. L'opposition s'établit alors entre un constituant textuel discontinu et un autre qui est inséré dans ce premier.

5.15.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

De toute façon a un emploi qui est pratiquement limité aux types de séquences **argumentatif, explicatif et dialogal**.

5.15.2.4 *Cooccurrences fréquentes*

Dans la proposition qui contient *de toute façon*, il se rencontre, dans un nombre significatif de cas, une **négation** et/ou **une expression modale** (les verbes *falloir, devoir, pouvoir*, le conditionnel) et/ou un verbe au **futur**. Notons aussi les séquences qu'il forme avec *et* et *mais*.

5.15.2.5 *Types de réalisation de l'opposition*

| | contrastive | réfutative | concessive |
|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| directe | | | 25 |
| indirecte | | | 28 |

Il ressort clairement de l'interprétation sémantique des configurations articulées par *de toute façon* que l'opposition ne peut se réaliser que sous sa forme **concessive**. Comme, grâce à l'emploi de ce connecteur, le locuteur est à même de solliciter des complexes d'implicites si bien que l'accès aux deux pôles de l'opposition suppose le passage par plusieurs étapes, la mise en relation **indirecte** se révèle particulièrement fréquente. Ainsi, dans (2) (p. 232), on est amené à supposer le parcours suivant (pour la commodité de l'analyse, nous appelons indifféremment *unités de discours* – UD – les éléments de statut et de dimensions variés qui y participent) :

| M. Mitges | | Le président |
|--|---|---|
| [UD1] [<i>l'exposé de M. Mitges</i>] | ⇒ | [UD3] <i>vous abordez le fond de la question</i> |
| ↓ | | ↓ |
| [UD2] <prétention au droit à faire cet exposé> | ∇ | [UD4] <contradiction de la prétention de M. Mitges> |
| | ⇔ | |
| [UD5] <i>Je ne suis pas sûr</i> (répété deux fois) | | |
| ↓ | | |
| [UD6] <ce n'est pas une question de fond> | ∇ | [UD7] <i>vous abordez une question de fond</i> |
| | | |
| [UD8] <i>On ne m'avait pas dit ce que vous vouliez que je dise</i> | ⇔ | [UD12] <i>critères fixés dans les procès-verbaux du 23 mai</i> |
| | ⇒ | [UD13] <i>ce n'est pas la première fois que nous avons cette discussion</i> |
| ↓ | | ↓ |
| [UD9] <je ne pouvais/devais pas savoir> | ∇ | [UD14] <vous pouviez/deviez savoir> |
| ↓ | | ↓ |
| [UD10] <mon comportement est justifiable> | ∇ | [UD15] <votre comportement n'est pas justifiable> |
| ↓ | | ↓ |
| [UD11] <ne pas encore passer aux questions> | ∇ | [UD16] <i>nous allons passer aux questions</i> |

De toute façon articule donc cette séquence ainsi :

| | | | |
|---------------------------------|-----------------------|---------------------------|------------------|
| $\Sigma([UD1]...[UD10])+[UD12]$ | <i>de toute façon</i> | $\Sigma([UD13]...[UD15])$ | <donc> [UD16] |
|---------------------------------|-----------------------|---------------------------|------------------|

5.15.2.6 Composantes sémantiques particulières

De toute façon sert à marquer un contraste d'entités discursives dont celle à laquelle se réfère la proposition contenant *de toute façon* appartient au monde de ce qui est ou à celui de ce qui doit être, tandis que l'autre terme du contraste, une entité (ou un ensemble d'entités coordonnées) appartenant au monde de ce qui peut être, est évoqué par le cotexte antérieur. Corollairement, l'énoncé qu'introduit le connecteur est un énoncé conclusif. Le premier pôle de l'opposition peut être fourni par l'expression d'une incertitude ou d'une (d') hypothèse(s) : (1), p. 231, celle d'une alternative : (6), celle d'un (d') argument(s) réel(s) ou virtuel(s) amenant la conclusion opposée à *de toute façon* *q* : (3), p. 233, ou même par l'énonciation (ou simplement

l'attitude) de l'un des participants de l'échange verbal servant de cadre à l'énoncé : (7) :

(6) Les services de garde doivent être de bonne qualité. Tout comme leurs concitoyens de la ville, les habitants des régions rurales souhaitent que leurs enfants soient confiés à des personnes disposant de la formation voulue pour assurer leur épanouissement. Il pourrait s'agir de spécialistes de l'enfance en bas âge ou de femmes qui, après avoir élevé leurs enfants, souhaitent retourner au travail. **DE TOUTE FAÇON**, ces personnes devront être plus qu'une simple gardienne. (*Procès-verbaux*)

(7) L1 il y avait oh c'était je vous parle de ça hein en dix-neuf cent vingt vingt-et-un

L3 ouais: vingt-et-un j'étais pas né

L2 alors non j'étais pas née

L1 c'était un truc qu'on mettait □ il(s) mettai(en)t un peu ça colorait ça ça colorait pas ça donnait un petit goût qui améliorerait le pot-au-feu □ et d'ailleurs il était meilleur à ce moment-là que maintenant hein

L3 oui d'accord avec vous

L2 je vois pas ce que c'est en dix-neuf cent vingt vu que j'étais pas née

L3 mais ma mère j'ai vu cuisiner ma mère hein ma mère ma mère ma mère elle a toujours fait le pot-au-feu comme /mère, XXX/ comme /on le fait, ma femme elle le fait/ elle elle y ajoutait jamais de bisture □.

L1 tu en sais rien tu t'en rappelles plus

L3 XXX

L2 **DE TOUTE FAÇON** c'est en mille neuf cent vingt

L3 des clous de girofle

L2 en mille neuf cent vingt tu étais pas né

L1 des clous de girofle ça va dans l'oignon

L2 en mille neuf cent vingt tu étais pas né (*Le français parlé*)

Dans le discours, tantôt il est fait référence expressis verbis (d'une manière ponctuelle ou diffuse) à l'entité en question, tantôt elle est seulement inférable à partir du co(n)texte. À la difficulté connue par le sujet interprétant dans le deuxième cas, gênant la reconnaissance du contraste, peut s'ajouter une distance parfois considérable qui, dans la linéarité du discours, sépare les éléments discursifs évocateurs des pôles du contraste.

Ces observations ne semblent pas s'accorder tout à fait avec les constats de quelques travaux de fond à propos de *de toute façon*, mais, on l'aura vu, ce n'est qu'une apparence. (ROULET ET AL. 1985 : 192-193) affirme, en ef-

fet, non seulement que *de toute façon* **a)** marque le constituant directeur¹⁰³ dont **b)** le statut est celui d'acte illocutoire et **c)** qu'il effectue nécessairement une subordination rétroactive, mais aussi que **d) le nombre des constituants subordonnés articulés est égal ou supérieur à deux**, c'est-à-dire qu'il y a déjà deux pôles au moins du côté gauche du connecteur au lieu d'un seul. Cela signifie un système de relations tripartite ; or, nous considérons l'opposition comme une relation binaire (et, pour nous, il ne fait pas de doute qu'il s'agit là d'une marque d'opposition ; certes, notre approche – sémantico-lexicologico-textuelle – est différente de celle – conversationnelle, reposant sur la théorie des actes de langage – de l'équipe de Genève).

(ROULET ET AL. 1985) classe *de toute façon* dans la catégorie des connecteurs **réévaluatifs** : ceux-ci sont

les connecteurs qui marquent l'acte directeur et qui présentent celui-ci comme le résultat d'une reconsidération d'un ou de plusieurs) acte(s) ou intervention(s), qui sont subordonnés rétrospectivement à cet acte. (p. 154)

Il précise ensuite que *de toute façon* est l'un des connecteurs **récapitulatifs** qui

ont pour fonction d'opérer la synthèse d'un mouvement discursif préalable, constitué minimalement de deux actes ou interventions (ibid.)

Ils articulent donc des suites conformes au schéma *p, q connecteur r* ; en ce qui concerne *de toute façon*, *p* et *q* sont **antiorientés et invalidés** :

Avec *de toute façon*, les constituants réévalués comme arguments antiorientés sont présentés comme posant une alternative dont le choix est jugé après coup inapproprié ; le point de vue adopté par l'énonciateur indiquant les raisons qui l'ont amené à un tel jugement. (p. 174)

À y regarder de plus près, il n'y a donc pas d'incompatibilité entre cette conception ternaire et la nôtre, binaire : ce que nous appelons le premier pôle de l'opposition est un complexe de contenus explicites et/ou implicites, sous-tendu par une seule et même entité conceptuelle qui permet de les considérer comme un seul bloc, abstraction faite de leurs divergences, et, en même temps, de les mettre solidairement en relation avec le second pôle de

¹⁰³ Nous reprenons la terminologie de ces auteurs en les citant sans pour autant nous en faire la nôtre car le cadre théorique pour lequel nous avons opté n'est pas celui de la théorie des actes de langage et de l'analyse conversationnelle.

l'opposition. C'est ce que constate (SCHELLING 1982 : 96), en décrivant *de toute façon* en tant que forme de clôture à statut conclusif:

ce connecteur introduit un processus rétro-interprétatif portant [...] sur les visées argumentatives inférables du mouvement discursif sur lequel il enchaîne [...] ce connecteur ne sanctionne pas directement la légitimité de ces visées, et coextensivement la valeur argumentative des constituants concernés, mais la pertinence d'un choix à opérer à partir de visées d'orientations contradictoires.

Qui mieux est, d'après les données de notre corpus, ce n'est très souvent qu'un seul des composants de l'alternative qui est effectivement présent dans le cotexte de *de toute façon*. Comme on l'a noté, l'implicite y joue pleinement son rôle. Dans notre lecture, c'est ce que confirme l'observation de (SCHELLING 1982 : 97) :

le processus rétro-interprétatif associé à ce connecteur porte sur l'existence de visées argumentatives préalables dont les orientations sont présentées comme contradictoires, et ceci indépendamment de la nature de la séquence sur laquelle il enchaîne. En ce sens, [...] il se donne comme le résultat d'un raisonnement contradictoire.¹⁰⁴

Or, l'implicite (et donc l'alternative) se réduit à la simple négation hypothétique (paraphrasable avec *même si ...*) des contenus du terme gauche. C'est par rapport à cette hypothèse implicite négative que le connecteur commande l'interprétation du constituant textuel qu'il introduit.

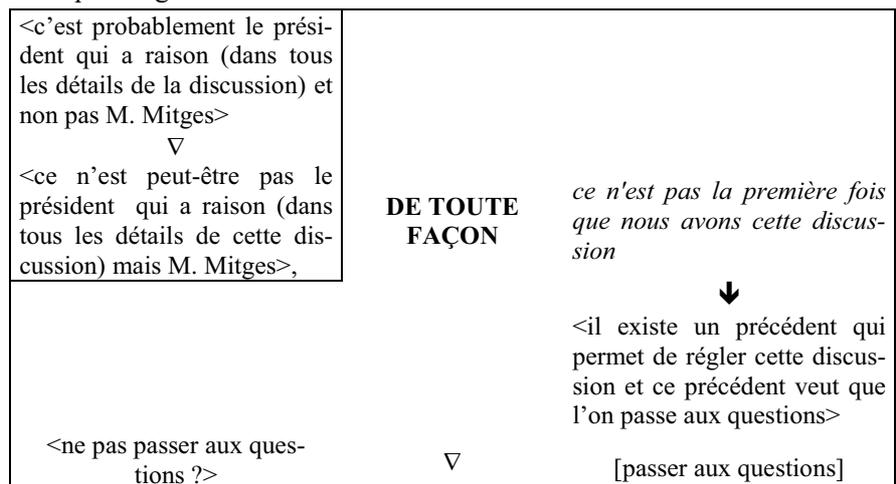
Ainsi, dans le cas de (2), le premier pôle de l'opposition est fourni par l'ensemble des constituants textuels (explicites et implicites) allant de [UD1] à [UD10] complétés par [UD12] ; il est même fait référence à cet ensemble en tant que tel par l'expression anaphorique *cette discussion* dans le terme droit de la relation établie par *de toute façon*. Quant à l'alternative, on peut se la représenter en partant du terme *discussion*. En effet, la visée d'une discussion comme celle-ci est de décider laquelle des parties „a raison”. Dans (2), c'est le président (de par l'autorité qui lui est confiée) qui clôt la discussion. Il apporte d'abord un argument, [UD12], pour changer ensuite de plan discursif en énonçant *de toute façon* [UD13]. Comme le précise (SCHELLING 1982 : 98),

***de toute façon* introduit une visée intentionnelle qui met en cause cette légitimité [celle de la contradiction des visées argumentatives sur**

¹⁰⁴ Bien que (SCHELLING 1982 : 103) insiste sur le caractère explicite des constituants (au nombre de trois au minimum) formant l'unité discursive complexe que configure le connecteur, elle se penche „sur le plan conversationnel” ; ce dont nous avons cru pouvoir faire abstraction, vu la différence de nos approches et celle de la matière étudiée.

lesquelles il enchaîne — CsI]. Une telle disqualification sanctionne à notre avis le caractère contextuellement inapproprié de ces visées par rapport à une perspective en fonction de laquelle le discours doit être finalisé.

Or, le comportement verbal du président repose, jusqu'à [UD12], sur l'implicite <*c'est moi qui ai raison (dans tous les détails de cette discussion)*>, tandis que l'interprétation de [UD13] suppose l'implicite <*même si ce n'est pas moi qui ai raison (dans tous les détails de cette discussion)*>, si bien que l'argumentation se résume ainsi :



Ce type d'hypothèse implicite négative entre régulièrement en jeu dans les règles interprétatives d'un certain nombre de connecteurs, comme, par exemple, **importe* ; la relation établie par de tels connecteurs se caractérise donc par ce que nous proposons d'appeler l'**enchaînement sur l'alternative négative**.

(SCHELLING 1982 : 99-100) propose de différencier les connecteurs (qui établissent une relation avec un premier pôle caractérisé par cette sorte de contradiction entre visées argumentatives) en fonction du type de résolution qu'ils opèrent. Sur la base de ce critère, on peut préciser davantage le sémantisme de *de toute façon* : il

peut introduire deux types de résolution : l'une portant sur la possibilité d'opérer un choix entre des visées argumentatives contradictoires jugées inappropriées, l'autre portant sur la nécessité d'opérer un tel choix. Ces deux types de résolution peuvent être précisés de la façon suivante :

(i) dans le premier cas, seul le choix entre ces visées est mis en cause. La visée intentionnelle comportera alors une information qui peut être considérée comme déjà admise préalablement. Ce connecteur est paraphrasable dans ce cas par des expressions comme *il reste que, il n'empêche que* ;

(ii) dans le second cas, non seulement le choix mais également le statut argumentatif de l'ensemble du mouvement discursif préalable est mis en cause. La visée intentionnelle introduite comporte alors une information nouvelle. Ce sont des expressions comme *quoi qu'il en soit* ou *toujours est-il* qui peuvent servir ici de paraphrase.

(1) peut illustrer le premier cas, (2), entre autres, le second.

5.15.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Les connecteurs que l'on pourrait substituer à *de toute façon*, dans la mesure que permettent les restrictions contextuelles, sont *quoi qu'il en soit, toujours est-il que, en tout état de cause* et *en tout cas*. Sa suppression a des conséquences variables suivant le co(n)texte et la charge qu'il porte dans l'activation d'implicites et dans l'interprétation des structures sémantico-logiques du discours. De manière générale, les mécanismes rétroactives-conclusives de réévaluation ne seraient pas déclenchés sans sa présence. Lorsqu'il fait séquence avec un autre connecteur (avec *mais*), cela passe presque inaperçu ; autrement, l'effet en est variable. Il se peut que le sujet interprétant ait seulement une difficulté moindre à se représenter les intentions du locuteur ou l'articulation du discours. Dans (8), par exemple, les propos de M. Scowen manqueraient de politesse sans *de toute façon* :

(8) La seule chose que je changerais, c'est le numéro six et le numéro un : politique et réglementation de l'État. Cela a toujours été le numéro un sur ma liste.

Le président : Mais c'est sûrement mieux maintenant.

M. Scowen : Je le laisserais quand même là. Ça m'a toujours agacé de savoir que je travaillais pour le gouvernement plus que pour moi-même, à répondre à toutes leurs stupides questions.

M. Mayer : Vous êtes des deux côtés maintenant ; vous faites partie du gouvernement et vous faites partie des agriculteurs.

M. Scowen : **DE TOUTE FAÇON** — revenons à vos enquêtes, celle de Thompson, au Manitoba, par exemple ... (*Procès-verbaux*)

Ailleurs, c'est la connexité qui souffrirait de la suppression de ce connecteur, cf. (9) :

(9) Nous avons pour principe de séparer nos élèves de 7^e et de 8^e années des plus vieux. Cela vaudrait d'autant plus pour de jeunes enfants dont les

besoins sont différents. **DE TOUTE FAÇON**, de par la loi, nous ne pourrions pas les laisser sous la surveillance d'enfants de 10, 11 et 12 ans. (*Procès-verbaux*)

Enfin, dans un certain nombre de cas, surtout là où aucune autre caractéristique structurale ou co(n)textuelle ne concourt au guidage de l'interprétation et, plus particulièrement, lors du marquage indirect de l'opposition, il résulte de sa suppression un problème de cohérence :

(10) Les grandes personnes, établies dans mon âme, montraient du doigt mon étoile ; je ne la voyais pas mais je voyais le doigt, je croyais en elles qui prétendaient croire en moi. Elles m'avaient appris l'existence de grands morts – un d'eux futur – Napoléon, Thémistocle, Philippe Auguste, Jean- Paul Sartre. Je n'en doutais pas : c'eût été douter d'elles. Le dernier, simplement, j'eusse aimé le rencontrer face à face. Je béais, je me contorsionnais pour provoquer l'intuition qui m'eût comblé, j'étais une femme froide dont les convulsions sollicitent puis tentent de remplacer l'orgasme. La dira-t-on simulatrice ou juste un peu trop appliquée ? **DE TOUTE FAÇON** je n'obtenais rien, j'étais toujours avant ou après l'impossible vision qui m'aurait découvert à moi-même et je me retrouvais, à la fin de mes exercices, douteux et n'ayant rien gagné sauf quelques beaux énervements. (*Les Mots*)

5.16 Les conclusifs-réévaluatifs 2 : *EN TOUT CAS*

EN TOUT CAS *locution adverbiale* [- formel] [- ancien]

5.16.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (35) | position intérieure (11) | position finale (3) | présence d'un autre connecteur (5) |
|--|------------------------|--------------------------|---------------------|------------------------------------|
| entre constituants de propositions (8) | 7 | | 1 | initiale : 1 (<i>et</i>) |
| entre propositions (12) | 11 | 1 | | initiale : 4 (<i>mais, ou</i>) |
| entre phrases (13) | 7 | 5 | 1 | |
| entre macro-unités (10) | 4 | 5 | 1 | |
| en dialogue (6) | 6 | | | |

5.16.2 COMMENTAIRES

Bien que le Robert énumère les variantes *en tout (tous) cas*, *dans (en) tous les cas* de cette lexie, celle qui est la plus fréquente et, en même temps, qui est normalement chargée de la fonction de connecteur est, en réalité, *en tout cas*.

Quatorzième sur la liste des éléments du champ de *mais* en raison de sa fréquence, *en tout cas* est présent dans 54.24% de notre corpus ; c'est donc un connecteur moyennement dispersé, avec des occurrences relevant de trois types de textes (il n'a pas pu être repéré dans les fragments de discours oral informel ; dans les textes représentant le langage administratif, il figure deux fois, sous la forme *dans tous les cas (de figure)*, mais il nous a paru préférable de considérer ces occurrences comme constituants syntaxiques complexes et non pas comme lexies telles quelles, faisant un vocable avec *en tout cas*, malgré quelques traits communs).

5.16.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

En tout cas peut servir à la mise en relation oppositive de **constituants de phrases** aussi bien que de **constituants textuels**. L'importance de son étude au niveau textuel est cependant indiquée déjà par le nombre plus élevé de ses occurrences entre phrases et entre blocs de phrases. Même les constituants de propositions qu'il connecte présentent les caractéristiques de propositions

elliptiques ; en plus, tout un complexe de contenus, implicites dans la plupart des cas, est nécessaire à son interprétation chaque fois (cf. (1), *infra*). Il est donc à considérer avant tout comme **structurant textuel**.

La **position** d'*en tout cas* met en évidence à elle seule la fonction typique de connecteur dont il est chargé dans les différents cotextes : on le trouve en position **initiale** dans plus de deux tiers de ses occurrences. Lorsqu'il en est autrement, la règle de la montée du connecteur adverbial en donne l'explication, en général, mais il semble à propos de tenir compte d'un autre facteur aussi. En effet, le premier pôle de l'opposition peut bien n'être lié de façon autonome à aucun élément verbal physiquement présent, étant donné, d'une part, la grande capacité d'*en tout cas* d'activer des implicites, et, de l'autre, le fait que les régularités du complexe des relations qu'impose ce connecteur (ses règles interprétatives) sont telles que l'interprétation complète d'un énoncé peut se fonder, le cas échéant, sur le terme droit, comme dans (1).

(1) Deuxièmement, je voudrais dire un mot des organismes ruraux qui tentent de lutter contre les conséquences de la violence en milieu familial. Dans notre région, **EN TOUT CAS**, ils signalent une augmentation considérable de leurs contacts avec les familles agricoles. (*Procès-verbaux*)

Ce connecteur n'est pas indispensable dans ce fragment pour sa bonne formation, mais son omission aboutirait à l'annulation d'un contenu que le locuteur tient à exprimer, i. e. la circonspection avec laquelle il distingue ce qui est un fait de ce qui pourrait en constituer une extension abusive. Comme le schéma suivant le représente, il n'y a point d'opposition entre la phrase qui contient *en tout cas* et celle qui la précède (le connecteur ne monte donc pas en tête de phrase) ; le locuteur veut opposer ce dont il est sûr à une hypothèse que l'on pourrait lui attribuer, c'est-à-dire qu'il n'entend pas dire que la violence en milieu familial augmente partout uniformément.

| | | |
|--|---|---|
| < dans les autres régions, ⇐ | EN TOUT CAS | ⇐ dans notre région, |
| AUSSI [augmentation considérable des contacts avec les familles agricoles des organismes ruraux tentant de lutter contre les conséquences de la violence en milieu familial] | NON [augmentation considérable des contacts avec les familles agricoles des organismes ruraux tentant de lutter contre les conséquences de la violence en milieu familial]> | [augmentation considérable des contacts avec les familles agricoles des organismes ruraux tentant de lutter contre les conséquences de la violence en milieu familial] |

Bien entendu, le fait que le marqueur d'univers de discours *dans notre région* évoque l'ensemble complémentaire que l'on pourrait appeler simplement *ailleurs* contribue à recréer les implicites en jeu. Là où l'interprétation n'est pas guidée par de tels repères, c'est-à-dire la structure syntaxico-sémantique de l'énoncé reflète trop obscurément la relation sémantico-logique de l'opposition dont l'existence est tout de même marquée par *en tout cas*, les implicites restent calculables *grosso modo*, mais il y a un vague tel que le connecteur ne bouge pas de la position finale, cf. (2).

(2) Nous avons reçu très peu de témoignages de représentants de garderies privées et encore moins de la part de parents clients de ce type de garderie. Je ne sais pas trop pourquoi. Les conseils d'administration des garderies à but non lucratif sont généralement composés de parents qui ont ainsi un intérêt plus direct dans le fonctionnement de la garderie, ne serait-ce qu'à distance **EN TOUT CAS**. (*Procès-verbaux*)

Ici, le contraste est probablement entre des contenus comme <*explications possibles et discutables*> et <*un fait indiscutable qui est une explication possible*>, mais il est problématique de les ancrer aux constituants textuels effectivement présents.

5.16.2.2 Envergure

En règle générale, les structures verbales fournissant les pôles de l'opposition sont dans la stricte contiguïté de ce connecteur ; néanmoins, il s'en trouve quelques occurrences que précède quelque constituant textuel intercalé, comme dans (3) :

(3) **Vous avez dit que les services sociaux devaient être transférés au gouvernement fédéral. Ceci serait très difficile à réaliser.** *Certaines provinces trouvent déjà que nous intervenons trop dans ce domaine parti-*

culier et nous devons en outre respecter les restrictions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique dans ce domaine. Toutefois, je connais le problème et l'assistance sociale provinciale a toujours souffert d'une mauvaise réputation, contrairement aux programmes administrés par le gouvernement fédéral. C'est EN TOUT CAS une approche très intéressante et très originale. Si nous procédions ainsi, j'aimerais que les gouvernements provinciaux transfèrent également une partie des fonds qu'ils perçoivent pour nous aider à payer ces services. (Procès-verbaux)

5.16.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

L'emploi d'*en tout cas* caractérise en premier lieu le discours dialogal, les séquences argumentatives-explicatives, injonctives-programmatives, mais on en trouve dans des séquences narratives, voire descriptives dans lesquelles la narration et la description proprement dites sont doublées de réflexions et/ou de commentaires, cf. (4).

(4) Je permets gentiment qu'on me mette mes souliers, des gouttes dans le nez, qu'on me brosse et qu'on me lave, qu'on m'habille et qu'on me déshabille, qu'on me bichonne et qu'on me bouchonne ; je ne connais rien de plus amusant que de jouer à être sage. Je ne pleure jamais, je ne ris guère, je ne fais pas de bruit ; à quatre ans, l'on m'a pris à saler la confiture : par amour de la science, je suppose, plus que par malignité ; EN TOUT CAS, c'est le seul forfait dont j'aie gardé mémoire. (*Les Mots*)

5.16.2.4 Cooccurrences fréquentes

Aucune régularité saillante de ce type n'est présentée par les données du corpus.

5.16.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| directe | | | 20 |
| indirecte | | | 29 |

L'opposition sous-tendant la mise en relation des contenus véhiculés par les blocs verbaux connectés se manifeste sous la forme concessive. Le premier pôle de l'opposition ayant quelque chose d'incertain dans sa caractérisation, le second représente ce qui reste valide malgré toutes les incertitudes, tantôt à la base d'une formule qui s'y réfère explicitement dans le terme droit, tantôt implicitement, en vertu d'un contraste ou de l'anti-orientation (argumentative) attribuée aux contenus des blocs connectés. Comme la constitution du premier pôle de l'opposition repose largement sur l'activité interprétante mobilisant tous les implicites accessibles, la proportion majoritaire de la réalisation indirecte de l'opposition se conçoit bien.

5.16.2.6 Composantes sémantiques particulières

En tout cas est une lexie transparente dans la mesure où il effectue une référence anaphorique explicite au complexe fournissant le premier pôle de l'opposition et, en même temps, marque la validité du second pôle comme ne dépendant d'aucune variable que le premier peut présenter.

Le premier pôle de l'opposition est fourni par un complexe binaire de contenus (le plus souvent implicites, au moins en partie). Le terme gauche de la relation véhicule, en effet, un contenu dont l'évaluation est susceptible de variations, i. e. sa valeur factuelle ou argumentative (ou celle des contenus qui en sont inférables) peut changer, objectivement ou en raison de changements de point de vue (c'est ce que (ROULET 1987) appelle une incertitude). En d'autres termes, il est possible de l'évaluer positivement ou négativement sur tel plan ou sur tel autre. Par exemple, dans (4), p. 248, le premier pôle de l'opposition est fourni par l'évaluation du prétendu motif du salage de la confiture :

| | | |
|--|----------|---|
| E_1 : CAUSE (amour de la science, salage de la confiture) & \neg CAUSE (malignité, salage de la confiture) | ∇ | E_2 : \neg (CAUSE (amour de la science, salage de la confiture) & \neg CAUSE (malignité, salage de la confiture)) |
|--|----------|---|

Le locuteur s'identifie à E_1 mais tient compte d'une éventuelle évaluation anti-orientée, celle de E_2 , et oppose aux implicites qui peuvent en résulter le second pôle de l'opposition. Ceci nous permet d'observer, du reste, qu'*en tout cas* est l'un des connecteurs du champ de *mais* s'enchaînant sur l'alternative négative.

Le terme droit apporte souvent un élément qui peut „sauver” l'évaluation positive du contenu dont relève le premier pôle, en y ajoutant une précision. Tel est souvent le cas lorsque *en tout cas* introduit un constituant syntaxique, comme dans (1), p. 246.

Le même exemple nous a servi également à démontrer combien le rôle des implicites est grand dans l'interprétation de ce connecteur. Comme ses conditions d'emploi et ses règles interprétatives prévoient avec beaucoup de précision les caractéristiques de son co(n)texte, son emploi permet une forte condensation sémantique. Une analyse plus minutieuse peut même se heurter à du vague, comme l'a montré (2), p. 247. — Notons aussi que la possibilité de fonder l'opposition largement sur l'implicite permet à *en tout cas* d'enchaîner sur l'interrogation rhétorique, comme dans (5) :

(5) Et c'est là que les problèmes commencent à s'accumuler. Madame la présidente, membres du comité, j'aimerais vous demander si, selon vous, il est juste d'imposer les mêmes tarifs aux pauvres et aux riches ? **EN**

TOUT CAS, nous, qui sommes au bas de l'échelle des revenus, pensons que 18 \$ par jour, c'est trop cher. Faut-il conclure que le service doit nous être refusé parce que nous n'en avons pas les moyens ? (*Procès-verbaux*)

En se servant de *en tout cas*, on réalise donc une reformulation non paraprastique (une réévaluation) d'un élément du cotexte antérieur avec une prise de distance de type évaluatif-descriptif ou modal (potentiel vs réel), ce que (ROULET 1987 : 122) formule ainsi, en parlant du discours dialogal :

***en tout cas* subordonne rétroactivement un mouvement discursif impliquant une incertitude et présente l'intervention principale qu'il introduit comme indépendante de celle-ci ; en d'autres termes, il annule rétroactivement une perspective énonciative évoquant une interrogation en *si*.**

5.16.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

À part *quoi qu'il en soit* et *toujours est-il que*, ou encore *en tout état de cause*, substituables à *en tout cas* suivant des restrictions co(n)textuelles, c'est *de toute façon* dont les valeurs en sont les plus proches, comme le confirment d'ailleurs le Robert et (ROULET 1987 : 122). Ce dernier considère *de toute façon* et *de toute manière* en tant que synonymes parfaits et constate de leurs relations lexicales avec *en tout cas* que

Il faut [...] admettre que les deux connecteurs, comme d'ailleurs le suggèrent leurs sémantismes, nous donnent des instructions différentes, même si elles sont souvent applicables aux mêmes co-textes.

En effet, *de toute manière* (ou *de toute façon*) subordonne rétroactivement une intervention impliquant un problème (pas une incertitude), et il annule une perspective énonciative évoquant une interrogation en *comment* (pas en *si*).

La suppression de ce connecteur semble en général possible là où il en seconde un autre, mais nous avons vu qu'il n'y a pas beaucoup de cas de ce type. Ailleurs, il en résulterait, en fonction du cotexte, une altération de degré variable qui va de la perte d'une nuance sémantico-logique à un manque de connexité et/ou de cohérence.

5.17 Les conclusifs-réévaluatifs 3 : EN TOUT ÉTAT DE CAUSE

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE *locution adverbiale* [+ formel]
[- oral]

5.17.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (3) | position intérieure (2) | position finale (2) | présence d'un autre connecteur (1) |
|--|-----------------------|-------------------------|---------------------|------------------------------------|
| entre constituants de propositions (0) | | | | |
| entre propositions (2) | 1 | 1 | | <i>Mais</i> : 1 (initiale) |
| entre phrases (0) | | | | |
| entre macro-unités (5) | 2 | 1 | 2 | |
| en dialogue (0) | | | | |

5.17.2 COMMENTAIRES

Avant-dernier item de la liste des fréquences, cette expression est d'un **usage limité** car il ne semble appartenir qu'au discours administratif (juridique) ; même là, ses occurrences sont assez rares. Le caractère restreint de son emploi se conçoit facilement à la lumière de son étymologie que sa transparence sémantique laisse bien entrevoir (*cause* ayant le sens de *affaire, procès qui se plaide*). Présent dans 8,97% du corpus et seulement dans un des types de discours représentés, *en tout état de cause* est l'élément le moins dispersé du champ lexical de *mais*. Il s'observe un écart des plus importants entre ses fréquences relative et absolue.

Le dictionnaire Robert le fait figurer et dans l'article *Cause* et dans l'article *État* ; ce n'est que dans ce dernier qu'il est qualifié de *locution* ; or, il présente bien les caractéristiques d'une locution figée ayant un emploi adverbial.

5.17.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

En tout état de cause **marque la relation d'éléments de macro-niveau**. Nous en avons en outre relevé deux occurrences **au niveau phrastique** ; dans ces cas-là, son emploi permet une condensation sémantique, i. e. l'indication d'une alternative dont le premier pôle de l'opposition est susceptible (voir développement sous 5.17.2.6), et il s'agit en même temps de la

séparation des fonctions connexive et de marque sémantico-pragmatique, ex. :

(1) On peut attendre du processus d'élargissement qu'il donne une véritable impulsion à la coopération engagée entre États membres de l'Union et pays candidats en vue de traiter dès à présent les problèmes communs. Néanmoins, la mise en oeuvre de mesures efficaces de cette nature nécessitera un apport considérable de ressources en plus des dépenses consenties actuellement par les pays candidats, qui sont **EN TOUT ÉTAT DE CAUSE** déjà insuffisantes pour faire face aux problèmes actuels. (*Documents européens*)

La nature adverbiale d'*en tout état de cause* connecteur est bien confirmée par **sa position**. Le plus fréquemment, il introduit le second terme de la relation. Néanmoins, la primauté de la connexion peut l'empêcher de monter en tête de proposition tant au niveau phrastique qu'au niveau macro-propositionnel. Il ne reste en position finale que dans des propositions minimales (expressions modales) dont dépend une complétive, p. ex. dans (2) :

(2) Par ailleurs, certains États candidats ont des contentieux avec des pays tiers. La Commission considère qu'il appartient aux candidats de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour résoudre, avant l'adhésion, tout litige frontalier les opposant à d'autres États candidats ou à des pays tiers. En cas d'échec, ces pays doivent accepter que le litige soit porté devant la Cour internationale de justice. Par conséquent, avant l'achèvement des négociations d'adhésion, il conviendra **EN TOUT ÉTAT DE CAUSE** que tous les États candidats aient pris l'engagement d'accepter sans condition la juridiction préalable et obligatoire de la Cour internationale de justice (comme l'ont fait la Hongrie et la Slovaquie pour le différend précité), pour tous les litiges de cet ordre, présents et à venir. (*Documents européens*)

5.17.2.2 *Envergure*

L'envergure d'*en tout état de cause* sera dite **grande** pour plus d'une raison. Premièrement, comme il sera expliqué sous 5.17.2.6, l'antécédent de ce connecteur en tant qu'expression anaphorique est toujours complexe si bien qu'il indique, le cas échéant, qu'un constituant textuel éloigné est également à prendre en considération lors de la constitution interprétative du premier pôle de l'opposition. Ceci est bien illustré par (2), où les constituants sémantiques 'réussite dans la résolution des litiges' et 'échec dans la résolution des litiges' sont à la fois à prendre en compte ; or, le premier est véhiculé par une proposition éloignée.

Deuxièmement, on peut se servir d'*en tout état de cause* dans des contextes où la complexité des relations sémantico-logiques est exprimée ; les

constituants mis en relation par ce connecteur peuvent être alors enchâssés dans des structures syntaxiques dont la relation explicitée avec le cotexte est d'un type différent. Ce cas s'observe également bien dans (2). Les contenus à la base desquels le premier pôle de l'opposition est constitué dans l'interprétation se répartissent entre la deuxième et la troisième phrase du paragraphe ; c'est avec cela que *en tout état de cause* met en relation le contenu propositionnel de la quatrième phrase. Celle-ci est, en même temps, coordonnée à la troisième dans une relation de cause à conséquence ; or, l'interprétation d'*en tout état de cause* doit ainsi „faire le pont” sur des constituants syntaxiques intercalés. C'est d'ailleurs la même superposition des relations qui empêche *en tout état de cause* de monter en tête de phrase dans (3) :

(3) Les pays candidats ont déjà accompli des efforts pour remédier aux déficiences de leurs secteurs de l'énergie et adapter leur politique à l'acquis communautaire, mais les résultats obtenus jusqu'à présent varient entre les pays. Ces efforts s'effectuent principalement dans le cadre des Accords européens, du Livre Blanc, de l'ouverture des programmes communautaires dans ce secteur et de la Charte européenne de l'énergie. Il est extrêmement souhaitable que les problèmes soient abordés, dans la mesure du possible, pendant la période de pré-adhésion. Il importe, **EN TOUT ÉTAT DE CAUSE**, que des progrès constants et rapides soient accomplis sur la voie de la pleine application des règles et normes communautaires. (Documents européens)

5.17.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Selon les données fournies par le corpus, **son emploi est limité au type descriptif-argumentatif.**

5.17.2.4 Cooccurrences fréquentes

Le terme droit de la relation instaurée par *en tout état de cause* comporte, dans la quasi-totalité des cas, **une expression modale**. Ce connecteur oppose à des éventualités quelque chose qui doit (ou devra) se réaliser, ou qui appartient déjà à la réalité actuelle. Aussi trouve-t-on dans le terme droit un verbe au futur, au conditionnel ou au subjonctif, le verbe *devoir*, des expressions comme *il convient, il importe*.

5.17.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|----------|-------------|------------|------------|
| direct | | | 6 |
| indirect | | | 1 |

L'opposition se réalise, dans la quasi-totalité des cotextes d'*en tout état de cause*, sous la forme **concessive directe**. Nous avons relevé une occurrence de ce connecteur où l'opposition concessive se réalise indirectement, c'est-à-dire il faut chercher des contenus implicites liés à chacun des termes de la relation pour accéder à l'entité conceptuelle sous-tendant l'opposition. Il s'agit de (4) qui est „irrégulier” à maints égards : même si l'on a affaire à une situation de discours formelle, c'est du discours oral ; les blocs verbaux connectés ne sont pas de macro-niveau et *en tout état de cause* forme avec *mais* une séquence de connecteurs.

(4) Echevin Dusty Miller (Municipalité de Thunder Bay) : Monsieur le président, j'exerce les fonctions d'échevin de la municipalité de Thunder Bay, ainsi que de présidente du Comité permanent des services communautaires du conseil municipal ; il s'agit du comité chargé de veiller sur des questions telles que les maisons de retraite, les services sociaux, les parcs et les loisirs. Je suis accompagnée, aujourd'hui, de M. Jim Dolph, administrateur du secteur des services sociaux et de Mme Barbara Stacey, du même secteur. J'espère que vos questions ne seront pas trop complexes, mais, **EN TOUT ÉTAT DE CAUSE**, ils sont ici pour m'aider à répondre. (*Procès-verbaux*)

Le schéma suivant représente le caractère indirect de la relation ; on voit en même temps qu'il est difficile de démêler ce qui est à mettre sur le compte de *mais* de ce qui est dû à la présence d'*en tout état de cause*. Étant donné le fonctionnement normal du dernier, le parcours (b) semble pourtant plus plausible.

| J'espère que vos questions ne seront pas trop complexes, | | mais, en tout état de cause, | ils sont ici pour m'aider à répondre. |
|--|---|------------------------------|--|
| (a) < autrement, il se peut que je ne puisse pas répondre > | (b) < vos questions pourraient aussi bien être complexes > | ∇ | < il se peut donc que je puisse répondre > |
| | < je risque alors de ne pas pouvoir répondre > | | |

5.17.2.6 Composantes sémantiques particulières

Selon le Grand Robert, l'expression *état de cause* signifie „l'état d'avancement d'une instance judiciaire”, d'où le sens de la locution *en tout état de cause* : „quel que soit l'état de la cause, et, par extension, dans tous les cas, n'importe comment”. Il est donc bien clair que *cause* représente, par voie d'anaphore, l'ensemble verbal fournissant le premier pôle de l'opposition ; quant à *en tout état*, il indique **un nombre n d'alternatives explicitées, implicites ou éventuelles et donc hypothétiques, où $n \geq 2$** , caractérisant le complexe référentiel lié à cet ensemble, par rapport auxquelles le second pôle de l'opposition est à interpréter comme dénotant un fait indiscutable ou une nécessité. *En tout état de cause* opère ainsi, comme *de toute façon*, une « **opération de reformulation non paraphrastique avec prise de distance de type modal** » (ROSSARI 1990 : 351, 353). Il marque, par là, le caractère **conclusif** de l'énoncé qui le contient, dans la structure thématique d'une macro-unité.

Le terme gauche de la relation évoque, dans les cas les plus simples, les alternatives, comme dans (5) :

(5) L'impact à court et à moyen terme de l'élargissement sur la prospérité des régions de l'Union à Quinze est difficile à prévoir et à mesurer. **Des effets positifs aussi bien que des effets négatifs** pourraient en résulter. **EN TOUT ÉTAT DE CAUSE**, l'élargissement ne réduira pas sensiblement les disparités régionales et sociales des Etats membres actuels. La politique de cohésion, expression de la solidarité communautaire, devra donc continuer à s'appliquer à l'ensemble des régions en difficulté de l'Union. (*Documents européens*)

Néanmoins, ce connecteur permet une forte **condensation** grâce à sa capacité d'évoquer **rétroactivement** l'ensemble ou une partie du premier pôle de l'opposition, comme nous l'avons constaté à propos de (1), p. 252. On insiste là sur la nécessité d'un apport considérable (de l'Union européenne) même si les pays candidats consentent eux-mêmes des dépenses pour faire face à certains problèmes. *En tout état de cause* instruit le sujet interprétant de ce qu'il doit considérer la variation quantitative que présentent (ou peuvent présenter) ces dépenses et qu'il doit opposer l'insuffisance des dépenses à l'ensemble de ces variations, même à leur plus haut degré. C'est le cas dans (3) aussi (p. 253), où l'expression *dans la mesure du possible* qui figure dans le terme gauche, renvoie également à une variation quantitative.

5.17.2.7 Synonymie et supprimabilité

Le Robert donne comme synonymes *quoi qu'il en soit* et *de toute manière*. Or, nous n'avons pas trouvé une seule occurrence du second dans le

corpus ; quant au premier, la différence des restrictions co(n)textuelles de leurs emplois est si grande que la synonymie est plutôt théorique.

À part les emplois „irréguliers” d’*en tout état de cause*, comme (4), il est impossible de le supprimer s’il fonctionne effectivement comme connecteur conclusif sans endommager la bonne formation textuelle. En revanche, dans les cas comme (2), où il joue le rôle de renforçateur modal à côté de *par conséquent*, sa suppression n’entraînerait pas de difficulté d’interprétation.

5.18 Les conclusifs-réévaluatifs 4 : *MALGRÉ TOUT*

MALGRÉ TOUT *locution adverbiale* [- ancien]

5.18.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (2) | position intérieure (6) | position finale (0) | présence d'un autre connecteur (4) |
|--|-----------------------|-------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (1) | | 1 | | |
| entre propositions (6) | 2 | 4 | | <i>mais</i> (initiale : 1, intérieure : 3) |
| entre phrases (1) | | 1 | | |
| entre macro-unités (0) | | | | |
| en dialogue (0) | | | | |

5.18.2 COMMENTAIRES

Rare dans le corpus, *malgré tout* est un des éléments des moins fréquents du champ lexical ; il ne devance que *toujours est-il que* et *en tout état de cause*. Du point de vue quantitatif, il est très peu dispersé (19.58%) mais il peut figurer dans n'importe quel type de texte : son absence du discours journalistique doit certainement être mise sur le compte de la faible proportion qu'a ce type dans le corpus étudié. Quoiqu'il semble d'un emploi peu différencié, la comparaison des fréquences relatives nous apprend que c'est l'une des marques préférées de l'opposition dans le discours oral.

5.18.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

Malgré tout illustre par excellence la nécessité de distinguer la **fonction** de connecteur des **signes** susceptibles de la remplir.

Il relie dans la plupart des cas des **propositions** à l'intérieur d'une phrase complexe ; il est également adapté à marquer la relation sémantico-logique de **phrases**. Nous en avons relevé une occurrence où le terme gauche de l'opposition est un **constituant** de la proposition même qui contient ce connecteur ; il s'observe là un effet de condensation :

(1) Lors des dernières négociations d'adhésion, menées avec des pays candidats très bien préparés, des difficultés ont **MALGRÉ TOUT** surgi

au cours des quatre conférences intergouvernementales d'adhésion distinctes, qui se sont tenues parallèlement. (*Documents européens*)

Ce sont <la bonne préparation des pays candidats> et <le surgissement de problèmes> que *malgré tout* met dans une relation particulière. Étant donné le caractère unique de ce cas de figure et la nature verbale du constituant qui fournit le premier pôle, il convient de voir en *malgré tout* essentiellement un connecteur de propositions (de phrases).

Mais est très fréquent dans le cotexte de *malgré tout* : ce dernier accompagne *mais* pour former avec lui une séquence compositionnelle¹⁰⁵ de connecteurs, il en restreint le champ des instructions interprétatives. D'après le peu d'occurrences que nous a permis de relever le corpus, nous sommes tenté de dire que *malgré tout* est la composante de la séquence *mais ... malgré tout* au niveau phrastique (entre propositions) et il est connecteur à part entière lorsqu'il relie des phrases. (2) semble un contre-exemple, mais, en réalité, on est plus proche là du niveau textuel que du niveau strictement phrastique, comme en témoignent le point-virgule sur le plan de la notation et la distance thématique assez grande sur le plan du sens.

(2) Pour nous, la question est de savoir si les moniteurs de garderie peuvent continuer à travailler s'ils éprouvent ces sentiments à l'égard de ce qu'ils font. Je le répète, il s'agit d'employés qui travaillent dans un endroit relativement agréable ; **MALGRÉ TOUT**, la société en général ne leur montre pas la reconnaissance qu'ils estiment mériter, et elle ne comprend pas la nature de leurs fonctions. (*Procès-verbaux*)

(3) serait un autre contre-exemple si sa syntaxe n'était pas toute particulière¹⁰⁶ : en effet, le terme gauche de l'opposition est, syntaxiquement, une proposition subordonnée et, en même temps, incorporée à celle qui, étant le terme droit de la relation, contient *malgré tout*.

(3) Cependant, si l'on se place dans le cadre du Régime d'aide du Canada, cela veut dire qu'il s'agit d'argent consacré au bien-être. Dans ce cas, la question continuera de se poser de savoir si ce sont les gens qui ont des salaires moyens ou de petits salaires qui peuvent en bénéficier. J'aimerais voir fonctionner des services de garde qui ne soient pas placés sous la rubrique de bien-être, de façon à ce que ceux d'entre nous qui n'ont pas le droit de bénéficier ou ne veulent pas passer le test permettant de les faire bénéficier de ce service puissent **MALGRÉ TOUT** y accéder. (*Procès-verbaux*)

¹⁰⁵ voir (LUSCHER 1994 : 222)

¹⁰⁶ L'unique cas, (5), où un simple constituant de phrase participe à l'opposition y ressemble fortement.

De l'autre côté, la suppression de l'une ou de l'autre des composantes de la séquence *mais ... malgré tout* n'est pas sans conséquences. Si l'on supprime *mais*, il en résulte des phrases à interprétation malaisée ; comparer (4) et (4') :

(4) Julien, nettoyé, la taille cambrée, avait retrouvé un peu de son élégance passée ; **MAIS** sa barbe longue lui donnait **MALGRÉ TOUT** un aspect commun. (*Une Vie*)

(4') ?Julien, nettoyé, la taille cambrée, avait retrouvé un peu de son élégance passée ; sa barbe longue lui donnait **MALGRÉ TOUT** un aspect commun. (*Une Vie*)

Bien sûr, *malgré tout* doit monter en tête de proposition en vertu de la règle de la montée du connecteur adverbial, et l'interprétabilité de la phrase en est sauvée. Néanmoins, la phrase change considérablement : dans (4''), il convient de voir la suite de deux phrases plutôt qu'une phrase complexe formant un seul bloc dans la structure textuelle, tout comme dans (2).

(4'') Julien, nettoyé, la taille cambrée, avait retrouvé un peu de son élégance passée ; **MALGRÉ TOUT**, sa barbe longue lui donnait un aspect commun. (*Une Vie*)

En effet, même l'intonation est légèrement montante avant *mais* tandis qu'avant *malgré tout*, on entend une sorte d'intonation de clôture suivie d'une pause un peu plus longue.

Si, en revanche, on supprime *malgré tout*, il se produit un changement sémantico-pragmatique de degré variable, en fonction du contexte. Dans l'interprétation, (4) est qualifié de description (relativement) objective opposant deux constats, dans (4'''), au contraire, la proposition introduite par *mais* invalide la qualification appréciative posée par le terme gauche de la relation. (Il est alors également préférable de remplacer le point-virgule par la virgule.)

(4''') Julien, nettoyé, la taille cambrée, avait retrouvé un peu de son élégance passée, **MAIS** sa barbe longue lui donnait un aspect commun. (*Une Vie*)

Si la différence n'y est que d'une nuance, elle est plus grande dans (5), comme l'analyse sous 5.18.2.6 va le démontrer.

Par conséquent, *malgré tout* **n'est pas un structurant grammatical** : au niveau phrastique, tantôt il fonctionne comme un adverbe de relation sémantico-logique, tantôt il forme **une séquence compositionnelle avec *mais*** et peut ainsi participer à la structuration formelle de la phrase. En revanche, il est **connecteur de plein droit au niveau textuel**.

5.18.2.2 Envergure

Comme le corpus n'a pas fourni d'exemples où *malgré tout* figurerait entre unités de macro-niveau et dans lesquels il serait précédé par quelque constituant textuel non directement opposé au terme voisin droit de ce connecteur, il convient de le classer parmi les éléments à **petite** envergure du champ de *mais*.

5.18.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

Les occurrences relevées sont contenues dans des séquences descriptives, narratives et argumentatives.

5.18.2.4 Cooccurrences fréquentes

Les phrases du corpus qui contiennent *malgré tout* sont déclaratives ; le terme gauche de la relation fait référence à un fait, le terme droit à un fait actuel ou envisagé sous l'angle de la nécessité.

5.18.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 6 |
| indirecte | | | 2 |

C'est la réalisation concessive directe qui s'observe en général mais (2) et (5) prouvent que l'opposition peut également se réaliser sous sa forme concessive indirecte.

5.18.2.6 Composantes sémantiques particulières

Grâce à sa transparence, *malgré tout* offre un excellent exemple de la double nature (i. e. anaphorique – connexive – et sémantico-logique – cohésive –) des connecteurs : les deux fonctions y apparaissent clairement distinguées dans les deux éléments constitutifs de la locution. *Malgré* apporte sa fonction sémantique originale de préposition (marque de concession) ; *tout* est chargé d'activer les éléments de l'environnement cognitif du sujet interprétant qui sont jugés par le locuteur pertinents pour appréhender l'objet du discours sous tous ses aspects. Ces éléments peuvent être explicités dans le cotexte antérieur, comme dans (4), par exemple, ou bien rester (partiellement) implicites, comme dans (5). Vu la fonction totalisatrice de *tout*, l'emploi de ce connecteur réalise „une opération de **reformulation** non paraphrastique” (ROSSARI 1990), avec une **prise de distance** que l'on pourrait appeler **descriptive-évaluative** (il ne s'agit pas d'invalider les contenus explicites et implicites véhiculés par le terme gauche de la relation mais de les compléter de contenus anti-orientés pour mieux représenter un état de faits).

Dans (5), *tout* représente anaphoriquement les contenus développés à propos du thème [la capacité de monter les escaliers en relation avec l'âge].

(5) et là il y avait un escalier □ un escalier magnifique en fer forgé □ il s'élançait □ s'élançait dans dans dans: jusqu'au haut et: □ j'habitions au quatrième étage nous étions perchés /et, hé/ X c'était le dernier étage □ alors aujourd'hui tu tu le sais □ l'e- l'escalier moi c'est > c'est le point noir □ je monte difficilement à mon âge □ euh je bute contre les marches □ mais là pas du tout □ pas du tout □ cet escalier je le montais □ il faut dire que □ euh à ce moment-là j'avais pas j'avais pas soixante seize ans hein □ **MAIS MALGRÉ TOUT** □ ton grand-père □ disait qu'il était balancé qu'il était bien balancé cet escalier □ c'est-à-dire qu'il était fait □ pour que l'on monte sans fatigue (*Le français parlé*)

La séquence de connecteurs sert à y ajouter un contenu à propos du thème [la capacité de monter les escaliers en relation avec l'arrangement des escaliers] ; en plus, non seulement ces contenus sont présentés comme étant dans une sorte d'opposition mais aussi les énonciations (celle du sujet parlant et celle de *ton grand-père*), ce dont *mais* à lui seul serait du reste incapable : il opposerait les contenus liés à la proposition à *ce moment-là j'avais pas j'avais pas soixante seize ans* à (l'objet de) l'énonciation de *ton grand-père*.

5.18.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le Robert indique *de toute façon* et *quand même* ; on pourrait y ajouter, *tout de même*, *toutefois* et *pourtant* (compte tenu des restrictions co(n)textuelles et syntaxiques respectives).

Pour la séquence *mais ... malgré tout*, on a vu les conséquences de la suppression sous 5.18.2.1. Dans les cas où il figure seul, il n'est pas possible de le supprimer sans nuire à la cohésion et/ou à la cohérence textuelles.

5.19 Les structurants thématiques 1 : *N'EN * PAS MOINS*

*N'EN * PAS MOINS* locution adverbiale [+ soutenu]

5.19.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (0) | position intérieure (28) | position finale (0) | présence d'un autre connecteur (14) |
|--|-----------------------|--------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (1) | | 1 | | |
| entre propositions (12) | | 12 | | 11 (<i>mais, même si, si, bien que, que</i>) |
| entre phrases (9) | | 9 | | 3 (<i>mais, si ... que</i>) |
| entre macro-unités (4) | | 4 | | |
| en dialogue (2) | | 2 | | |

5.19.2 COMMENTAIRES

Pour *n'en * pas moins*, la difficulté commence avec la catégorisation grammaticale. Cet ensemble de mots discontinu, présentant fort peu de traits communs avec les lexies „normalement constituées”, se compose de quatre éléments (un pronominal et trois adverbiaux) dépendant chacun du verbe — qui n'en fait pas partie intégrante car, quoiqu'un groupe restreint de verbes occupe le plus souvent la place marquée d'un astérisque, les observations présentées sous 5.19.2.4 montrent que n'importe quel verbe peut y figurer. L'analyse sémantique (v. 5.19.2.6) en démontre néanmoins l'unité. Les éléments constants de la configuration *n'en <verbe conjugué> pas moins* manifestent donc une invariabilité parfaite à la fois sur le plan structurel et sur celui de la signification, si bien qu'il nous a semblé justifiable d'en reconnaître le statut de lexie (de ranger cette construction parmi les locutions) ; étant donné le rôle décisif de ses éléments adverbiaux, nous le considérons comme locution adverbiale.

Cette locution est, d'après sa fréquence, le dix-septième élément en ordre du champ lexical de *mais*. Trois sur cinq des types de textes représentés dans le corpus le contiennent (certes, en ce qui concerne les romans, on ne l'a

déecté que dans ceux de Flaubert ; les textes de journaux et les fragments de discours oral informel n'en ont pas fourni d'occurrences) ; sa dispersion est relativement petite (47.22%).

5.19.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

*N'en * pas moins* peut servir à articuler des **propositions** et des **constituants textuels de rang supérieur**. C'est prévisible d'ailleurs à partir de ses propriétés grammaticales, tout comme sa **position** : il encadre le verbe de la proposition qui est le terme droit de la relation.

Nous avons cependant relevé une occurrence où il marque la relation de **constituants** de propositions, (1) :

(1) Cependant, plusieurs d'entre nous possèdent une trompe anormale, c'est-à-dire derrière le crâne un long tuyau qui monte depuis les cheveux jusqu'aux planètes et nous permet de converser avec les esprits de Saturne ; — les choses **intangibles N'EN** sont **PAS MOINS réelles**, et de la terre aux astres, des astres à la terre, c'est un va-et-vient, une transmission, un échange continu. (*Bouvard et Pécuchet*)

On conçoit bien que ce connecteur ne saurait articuler des constituants quelconques : la mise en relation de l'adjectif épithète du GN sujet avec l'attribut de celui-ci peut s'analyser comme le résultat de la transformation de deux propositions connectées.

Quant à *n'en * pas moins* marquant la relation de propositions de phrases, la cooccurrence d'autres termes de relation saute aux yeux. Tantôt il forme séquence avec *mais*, tantôt il se comporte là à la manière de *toujours* : il constitue avec le terme introducteur d'une subordonnée conditionnelle ou concessive une séquence de connecteurs discontinue, auquel cas il introduit la proposition principale que sa subordonnée précède. Si l'on examine les cas atypiques, c'est-à-dire les propositions qu'il connecte tout seul (nous en avons trouvé un seul exemple, (2)), on constate qu'il n'y a pas de différence : le terme gauche de l'opposition s'analyse comme une proposition concessive infinitive.

(2) Certaines approches suivies par les États candidats à l'égard de problèmes environnementaux, **pour être différentes**, **N'EN** sont **PAS MOINS** efficaces. (*Documents européens*)

La conclusion qu'il est possible d'en tirer est que **c'est au niveau textuel que n'en * pas moins fonctionne comme connecteur autonome**.

5.19.2.2 *Envergure*

Ce connecteur est plutôt rarement utilisé pour relier des éléments de macro-niveau, mais il est alors susceptible d'établir des relations à distance, son envergure devra donc être dite **grande**. Tout au plus remarque-t-on la stricte cohésion des constituants textuels subordonnés à celui qui fournit le premier pôle de la relation : il ne s'y agit jamais de digression mais plutôt de l'explication de ce dont ils dépendent. (3) est l'un de ces exemples.

(3) Pécuchet n'eut plus confiance en Dumas. **Il perdit même tout respect pour Walter Scott, à cause des bévues de son Quentin Durward.** Le meurtre de l'évêque de Liège est avancé de quinze ans. La femme de Robert de Lamarck était Jeanne d'Arschel et non Hameline de Croy. Loin d'être tué par un soldat, il fut mis à mort par Maximilien, et la figure du Téméraire, quand on trouva son cadavre, n'exprimait aucune menace, puisque les loups l'avaient à demi dévorée. Bouvard **N'EN** continua **PAS MOINS** Walter Scott, mais finit par s'ennuyer de la répétition des mêmes effets. (*Bouvard et Pécuchet*)

5.19.2.3 *Différences d'emploi selon les types de séquences*

Vu sa transparence de marque de relations logiques-logicoïdes, il est utilisé en premier lieu dans les types de séquence descriptif-explicatif et argumentatif. Il n'apparaît que rarement en dialogue comme seul responsable de l'articulation sémantico-logique d'interventions. On la trouve exceptionnellement même en séquence narrative (comme le montre (4)), mais le verbe n'est pas alors du type *rester*.

(4) Elle le trouva dans sa boutique, en train de ficeler un paquet. –Serrviteur ! dit-il, je suis à vous. Lheureux **N'EN** continua **PAS MOINS** sa besogne, aidé par une jeune fille de treize ans environ, un peu bossue, et qui lui servait à la fois de commis et de cuisinière. (*Madame Bovary*)

5.19.2.4 *Cooccurrences fréquentes*

À part les termes de relation et les types de subordonnées dont la cooccurrence a été signalée avec *n'en * pas moins* sous 5.19.2.1, les éléments variables du GV qui le contient méritent également notre attention. En effet, on trouve trois verbes (*rester*, *demeurer* et *être*) presque dans les trois quarts des occurrences. D'une manière générale, on notera la préférence pour les verbes statifs et pour les temps verbaux à aspect non-accompli. (C'est le présent de l'indicatif qui est le plus fréquent, l'imparfait le suit ; même dans les cas sporadiques où l'on trouve le passé simple, le verbe est toujours du type *rester* ou *continuer*.) — Le GV fait partie très souvent d'une construction impersonnelle.

5.19.2.5 *Types de réalisation de l'opposition*

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 22 |
| indirecte | | | 6 |

La réalisation typique de l'opposition lors de l'emploi de *n'en * pas moins* est la concessive directe ; il se rencontre cependant des occurrences où l'opposition se réalise sous sa forme concessive indirecte, comme (5). Il semble que dans ce deuxième type de son emploi, seule la construction impersonnelle avec *rester* et *demeurer* est possible.

(5) M. Gray : M. Tobin a, je crois, reçu copie de la lettre que le président nous a fait tenir. Pendant la période transitoire, le fait même que les cadres de la compagnie nous aient signalé par écrit qu'ils ne voulaient pas nécessairement déposer devant le Comité parce qu'ils étaient favorables au projet de loi et que pendant cette période transitoire, jusqu'à l'expiration ... Mais vous avez des questions bien précises à poser, et je pense que vous pourrez les poser mercredi, mais il **N'EN** reste **PAS MOINS** que l'ancienne compagnie et la nouvelle se sont dites d'accord quant au processus. (*Procès-verbaux*)

Les deux pôles de l'opposition restent implicites : *<car il est utile de poser des questions>* pourrait compléter le terme gauche et *<il est donc inutile de poser des questions>* le terme droit de la relation. — Peut-être le fait que la réalisation indirecte n'apparaît jamais dans les textes de romans mérite-t-il d'être noté : ils nous fournissent plus d'un tiers des occurrences, et comme la réalisation directe est largement majoritaire selon l'ensemble des données, c'est probablement celle-ci qui est conforme à une norme plus stricte.

5.19.2.6 *Composantes sémantiques particulières*

L'invariabilité formelle de *n'en * pas moins* va de pair avec une valeur sémantique clairement saisissable. En effet, c'est la négation de la négation qui s'y réalise, équivalant, en vertu de la règle logique, à une affirmation. Si l'on ne gardait que les adverbes de négation *ne ... pas*, on obtiendrait une proposition à sens inverse ; si l'on les supprimait en maintenant *moins*, le résultat serait le même à cela près qu'il ne s'ensuivrait pas une négation totale, seulement l'indication d'un degré inférieur de l'intensité du procès qu'exprime le verbe complété, ce qui revient à produire le même effet contextuel que dans le premier cas (par exemple, à émettre un argument coorienté avec le cotexte antérieur). La négation de la négation n'y est pas une surcomplication superflue, un pur ornement stylistique : elle rend explicite un trait fondamental de l'opposition qu'est la négation : elle rend explicite

l'annulation d'une attente ou la négation d'une implication¹⁰⁷. L'analyse de (6)¹⁰⁸ nous permettra de le mettre en évidence :

(6) Elle accusait Léon de ses espoirs déçus, comme s'il l'avait trahie ; et même elle souhaitait une catastrophe qui amenât leur séparation, puisqu'elle n'avait pas le courage de s'y décider. Elle **N'EN** continuait **PAS MOINS** à lui écrire des lettres amoureuses, en vertu de cette idée, qu'une femme doit toujours écrire à son amant. (*Madame Bovary*)

| | | | |
|--|---|--|---|
| <i>elle souhaitait ... leur séparation</i> | < | <i>une femme doit toujours écrire à son amant</i> | |
| ↓ CAUSE ↓ | ↘ CONCESSION <i>n'en * pas moins</i> ↙ | ↓ CAUSE ↓ | ↑ <i>en vertu de cette idée que</i> ↑ |
| <NON (<i>elle continuait à lui écrire des lettres amoureuses</i>)> | ∇ | <i>elle continuait à lui écrire des lettres amoureuses</i> | |

Après la première phrase du fragment, on ne s'attendrait pas à ce que la personne en question continue à écrire des lettres amoureuses (ce à quoi correspondrait une phrase, un peu mal tournée mais servant bien aux fins de la démonstration, comme *elle en continuait moins à lui écrire des lettres amoureuses*) ; or, c'est justement cette attente qui est annulée par la suite et l'annulation est formulée *expressis verbis* par les adverbes de négation *ne ... pas*. La dernière proposition donne même une explication de l'annulation de l'attente, de sorte que le parcours entier apparaît explicitement, ou presque.

*N'en * pas moins* est transparent pour une autre raison aussi puisque la fonction anaphorique, propre aux connecteurs, y reçoit une formulation à part, i. e. le pronom *en*. Celui-ci renvoie au premier pôle de l'opposition, plus particulièrement, à l'entité sémantique qui devrait amener une conséquence contraire à ce qui est exprimé dans le second pôle.

En accord avec les particularités sémantiques du verbe qu'affecte cette lexie, ce qui est exprimé dans le second pôle est considéré comme toujours inchangé/valable, ce par rapport à quoi le premier pôle de l'opposition est

¹⁰⁷ (RUDOLPH 1996) : denial of expectation, negated implication

¹⁰⁸ Ce schéma ressemble au carré de la concession argumentative de (MOESCHLER 1989 : 56) mais on y retrouve les éléments du triangle de la concession causale (id. : 59). En effet, nous estimons que la relation argumentative (prise dans cette acception) et la relation CAUSE ne font au fond qu'une seule.

quelque chose d'occasionnel, transitoire, hypothétique ou, en tout cas, pas suffisamment fort (en tant que cause ou en tant qu'argument) pour modifier l'état de faits décrit dans le terme droit de la relation. En même temps, *n'en * pas moins* permet la reprise d'un thème antérieur au terme gauche de l'opposition, comme l'illustre (5), p. 265, où [*se sont dites d'accord quant au processus*] constitue un retour à un thème principal ayant déjà reçu une formulation sous [*ils étaient favorables au projet de loi*].

5.19.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Abstraction faite des restrictions co(n)textuelles, un nombre assez grand de lexies appartenant au champ de *mais* entre en ligne de compte comme synonyme : *cependant, de toute façon, quand même, quoi qu'il en soit, toujours, toujours est-il que, tout de même*.

Le caractère limité de sa supprimabilité confirme son statut de connecteur : à part les cas où il „double” un autre connecteur, il ne peut être effacé sans qu'on nuise, dans une mesure qui varie d'un cas à l'autre, à la connexité et/ou à la cohérence du discours. Son effacement suppose d'ailleurs, bien entendu, la transformation syntaxique de la proposition qui le contient.

5.20 Les structurants thématiques 2 : *QUOI QU'IL EN SOIT*

QUOI QU'IL EN SOIT *locution conjonctive* [+ soutenu] [+ ancien]

5.20.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (21) | position intérieure (0) | position finale (1) | présence d'un autre connecteur (0) |
|--|------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------------------|
| entre constituants de propositions (0) | | | | |
| entre propositions (0) | | | | |
| entre phrases (9) | 9 | | | |
| entre macro-unités (11) | 10 | | 1 | |
| en dialogue (2) | 2 | | | |

5.20.2 COMMENTAIRES

Dix-neuvième sur la liste des fréquences et un des éléments du champ lexical les moins dispersés dans le corpus (33.63%), *quoi qu'il en soit* n'apparaît que dans deux types de textes. Plus précisément, sur les 22 occurrences relevées, 21 sont des débats parlementaires canadiens et un seul de Sartre. Cela ne signifie certainement pas que cette lexie soit disparue du français métropolitain de nos jours : un corpus encore plus grand et encore plus diversifié pourrait nous en apprendre plus long, du moins quant à ses caractéristiques stylistiques et chronolectales. Le Grand Robert la répertorie comme une locution, sans s'étendre sur les spécificités de son usage.

5.20.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

L'usage de *quoi qu'il en soit* est réservé au niveau textuel où il sert de connecteur à la fois entre **phrases** et blocs de propositions (**macro-unités**) ; il peut être utilisé en discours monologal aussi bien qu'en dialogue comme **structurant d'interventions**.

Formellement, il a la structure d'une proposition concessive, sa place est donc limitée à celles que ce type de proposition peut occuper. En fait, de par sa fonction de connecteur, on ne le trouve guère ailleurs qu'en **position initiale**. Dans (1), il est placé entre deux propositions d'une phrase, i. e. il est considéré effectivement comme une proposition à part. Sa position peut y

être jugée finale puisqu'il suit la proposition principale (dont il dépend formellement lui-même) constituant le second pôle de l'opposition.

(1) M. Nicholson : Peut-être connaissez-vous un processus intéressant mis sur pied aux États-Unis. Selon la United States Indian Child Welfare Act, des conseils de tribu officiels sont mis sur pied pour étudier le cas des parents nourriciers et des enfants qui ont besoin de protection. Les enfants sont renvoyés aux conseils de tribu avant que l'on ne fasse intervenir les autres règlements. Que pensez-vous de l'idée d'établir un système de ce genre au Canada ?

M. Kirby : Je sais que l'on y pense ; je crois que le gouvernement fédéral y pense à l'heure actuelle, si j'en crois un ami avocat représentant diverses bandes de la région. Je pense qu'il serait intéressant d'avoir une loi qui permette aux Indiens d'agir à l'échelle nationale. Il me semble que c'est ce que les organismes politiques indiens veulent, **QUOI QU'IL EN SOIT**, plutôt que de traiter au niveau provincial. Je parle maintenant de ce que certains appellent l'autonomie politique. Aussi je crois qu'une loi fédérale qui permettrait cela à l'échelle nationale serait une bonne chose, dans l'intérêt des Indiens (*Procès-verbaux*)

(1) confirme le principe de la primauté de la connexion : l'opposition ne concerne pas la phrase qui précède le constituant textuel contenant *quoi qu'il en soit* : elle est thématiquement subordonnée au bloc fournissant le premier pôle de l'opposition.

5.20.2.2 *Envergure*

À en juger par la grosse majorité des occurrences, elle serait petite, i. e. ce qui se trouve à gauche du connecteur participe directement à l'opposition. Le premier pôle de l'opposition peut même n'être que la dernière proposition de la phrase précédente :

(2) Quatrièmement, le gouvernement fédéral devrait discuter avec les provinces des méthodes d'utilisation de ce qui, selon nous, n'est pas le meilleur système qui aurait pu être mis en place aux termes du Régime d'assistance publique du Canada. **QUOI QU'IL EN SOIT**, il est possible d'utiliser à meilleur escient la législation adoptée aux termes du RAPC. Nous incitons fortement le gouvernement fédéral à en prendre l'initiative, ce qui encouragera les provinces à tirer le plus grand parti possible de la législation actuelle. (*Procès-verbaux*)

Des cas comme (1) ou (4) n'étant cependant pas exclus, rien ne s'oppose à ce qu'on considère son envergure comme **grande**.

5.20.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

C'est dans des séquences **argumentatives**, **narratives** et **dialogales** que les occurrences de *quoi qu'il en soit* ont été relevées.

5.20.2.4 Cooccurrences fréquentes

Le cotexte de *quoi qu'il en soit* est assez neutre ; tout au plus pourrait-on remarquer la nature déclarative des blocs verbaux connectés, le fait qu'ils présentent des faits comme indépendamment valides les uns des autres (ou bien, dans quelques cas, hypothétiques pour ce qui est du terme gauche de la relation) et, finalement, la clôture de discours (ou de séquence) qui contient ou suit *quoi qu'il en soit*.

5.20.2.5 Types de réalisation de l'opposition¹⁰⁹

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 11 |
| indirecte | | | 11 |

Dans quelques cas, la réalisation de l'opposition est **concessive directe**, par exemple, dans (2), où la relation de type cause – conséquence entre les thèmes [*les qualités d'un système*] et [*les possibilités d'utilisation du système en question*] restreint l'ensemble des implicites à prendre en considération lors de l'interprétation. Dans un assez grand nombre des cas, dont (5), l'opposition se réalise sous sa forme **concessive indirecte**. Il reste une quantité considérable d'occurrences dont le classement est problématique, même si leur nature fondamentalement concessive ne fait pas doute. En effet, *quoi qu'il en soit* permet l'articulation de constituants textuels sémantiquement complexes, pouvant contenir des formes d'expression très condensées. S'il est clair que cette lexie marque toujours une sorte de contraste, la difficulté de préciser les contenus implicites qui le sous-tendent n'en est pas moins grande. Cela se voit bien dans (1) où toute une argumentation implicite doit être sous-entendue si l'on veut justifier le bien-fondé de l'expression, par le locuteur, d'un contraste. En dernier lieu, on découvre que la base probable de l'opposition est dans le contraste entre les contenus implicites <*il n'y a peut-être pas de volonté visant à permettre que les Indiens agissent à l'échelle nationale*> et <*il y a une volonté, celle des Indiens, visant à permettre qu'ils agissent à l'échelle nationale*>. La reconnaissance de la vraie nature de l'opposition est compliquée encore davantage par le fait que l'énonciation elle-même peut fournir l'un des pôles de l'opposition, comme,

¹⁰⁹ Les données chiffrées du tableau reflètent, bien entendu, notre interprétation des implicites qui sont souvent difficilement calculables, comme l'indique la suite.

par exemple, dans (3), où le fait même de donner la réponse qu'introduit le connecteur s'oppose à l'implicite <je ne réponds pas à votre question>, lié au terme gauche de la relation.

(3) Voici mon point de vue personnel : on devrait dissocier les services de garde à l'enfance des programmes de bien-être, car même l'appellation „Loi sur le bien-être” met mal à l'aise. Je crois que les services de garde à l'enfance représentent surtout un effort pour donner aux enfants une âme saine dans un corps sain, et à en faire des personnes équilibrées et capable de créativité. Quant à mon expérience directe, l'an dernier j'ai eu l'occasion de donner un cours d'art dramatique axé sur la création aux étudiants en développement de la petite enfance. J'ai été très frappé par l'immense créativité des étudiants. Mais je crois que ma réponse déborde largement le cadre de votre question. **QUOI QU'IL EN SOIT**, les garderies ne devraient pas relever, selon moi, de la Loi sur le bien-être. (*Procès-verbaux*)

5.20.2.6 Composantes sémantiques particulières

Pour définir cette locution, le dictionnaire Robert a recours à la *Syntaxe du français moderne* de G. et R. LE BIDOIS :

«formule d'indétermination très usitée ; elle énonce une concession provisoire, ou plus exactement, elle marque, chez le sujet parlant, une indifférence (réelle ou simulée) quant à la vérité de quelque chose qui vient d'être dit».

Quoique traduisant ingénieusement le sens d'un certain nombre d'occurrences de *quoi qu'il en soit* (surtout dans les dialogues), cette explication imagée demande quelque précision pour devenir suffisamment exacte et généralisable. *Quoi qu'il en soit* est l'une des lexies transparentes du champ lexical de *mais* car la fonction de marque sémantico-pragmatique et la fonction anaphorique s'y réalisent analytiquement. *En* est l'élément anaphorique de l'expression permettant la récupération d'antécédents de nature et de dimension variées qui fournissent le premier pôle de l'opposition. Le pronom indéfini *quoi* et les caractéristiques sémantiques liées à la proposition concessive indiquent au sujet interprétant que l'entité référentielle sous-tendant le premier pôle doit être considérée avec toutes les variables, explicites, implicites ou éventuelles, qu'elle est susceptible de présenter ; par rapport à cette entité prise dans tous ses états et sous tous ses aspects, le second pôle de l'opposition est à interpréter comme dénotant un fait invariable/indiscutable ou une nécessité (un souhait)¹¹⁰. *Quoi qu'il en soit* opère

¹¹⁰ En ce qui concerne les variations que peut montrer cette entité qui sous-tend le premier pôle, on notera que c'est par rapport à l'alternative considérée comme négative que l'opposition s'établit, cf., par exemple, (6).

ainsi, comme *de toute façon* ou *en tout état de cause*, une « opération de **reformulation** non paraphrastique avec prise de distance **de type modal** » (ROSSARI 1990 : 351, 353) **ou** – plus souvent – de type **descriptif-évaluatif**. Dans le discours monologal, *quoi qu'il en soit* marque en même temps une clôture de séquence, dans le dialogue, une clôture d'échange.

Lorsque l'opposition ne porte que sur les connectées, le second pôle de l'opposition peut souvent appartenir à la suite du propos dont le développement a été suspendu par une proposition intercalée, une sorte de commentaire ou de digression précédant *quoi qu'il en soit*, que l'on peut ainsi considérer comme **le garant de la continuité thématique**, à la façon de *toujours est-il que*. Cela arrive en premier lieu lors de la mise en relation de phrases, mais il en va de même aussi pour un nombre plus limité de macro-unités constituant le premier pôle, comme le montre (4) :

(4) Mme Diane Carty (Présidente du sous-comité de la garde d'enfants, Canadian Association of Women Executives) : Nous avons sondé nos membres au sujet de notre mémoire. Nous n'avons pas vraiment obtenu de réactions concernant la garde dans le secteur non organisé. Personnellement, j'ai recours à ce type de garde et j'ai, moi aussi, déjà éprouvé de la difficulté à obtenir le reçu d'une gardienne, car elle ne voulait pas être imposée sur la somme. C'était très délicat. Depuis, j'ai changé de formule. **QUOI QU'IL EN SOIT**, le comité n'a obtenu aucune réaction de nos membres à ce sujet. (*Procès-verbaux*)

Quoi qu'il en soit est susceptible de marquer une opposition entre des contenus implicites assez généraux ou flous (phénomène fréquent surtout lors de la mise en contraste concessive indirecte) si bien que le caractère opposé de la relation est à peine perçu : il est estompé par un changement de plan thématique, par une articulation de la narration ou de l'argumentation. Dans (5), par exemple, il serait possible de tirer quelque conséquence positive du thème [*aspect intéressant des propositions*], exprimé par le terme gauche de la relation ; c'est cet implicite vague qui est en contraste avec un contenu implicite, <*vos propositions ont un aspect problématique*>, lié au terme droit.

(5) M. Heap : Merci. Je voudrais demander à M. Cousens de développer un peu son argumentation. Ses propositions me paraissent très intéressantes, et je ne doute pas qu'elles intéressent encore plus certains de mes collègues. **QUOI QU'IL EN SOIT**, je voudrais lui poser une question que l'on a souvent posée aux témoins précédents. Combien coûteraient au gouvernement fédéral les mesures que vous recommandez ? Avez-vous une idée du niveau de dépenses que devrait assumer le gouvernement fédéral pour répondre aux besoins que vous venez d'identifier ? Pensez-

vous, comme certains autres témoins, que le gouvernement devrait adopter un programme très ambitieux dont il assurerait progressivement la mise en oeuvre, sur une période de 10 ans par exemple, ou croyez-vous plutôt qu'il lui suffirait d'aller un peu de l'avant pour stimuler les autres groupes concernés ? (*Procès-verbaux*)

5.20.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Quoi qu'il en soit n'est pas supprimable en général : sa suppression donnerait lieu à des problèmes de connexion et/ou de cohérence de degré variable suivant les cas. Parfois on ne ressentirait que légèrement le manque d'un élément de connexion formel, ailleurs, comme dans (6), la suppression entraînerait un contresens comique (le mari de 67 ans étant alors à considérer comme ingrédient d'un superbe désastre), dans d'autres cas, comme (4), le manque de cohérence serait tel que l'interprétant perdrait tout simplement le fil.

(6) (= (2), p. 277) Et quelle garderie ! Il y avait six enfants, et aucune norme ne tenait, je puis vous l'assurer. C'était un véritable fouillis. Les lieux n'étaient pas sûrs, et qui plus est, malgré toutes ses belles qualités, la personne en charge était nettement incapable de prodiguer quelques soins que ce soit à ces enfants. Il faisait beau dehors, c'était une belle journée ensoleillée, mais je suis persuadé que ces enfants allaient passer le reste de la journée dans la pénombre à regarder la télévision. Elle était absolument incapable de prendre soin de ces enfants. Je suis aussi directeur médical du service des incendies de Toronto. En regardant l'escalier à l'arrière de la maison et les fenêtres à barreaux, je me disais : „Il suffirait d'un tout petit feu sournois, et voilà, sept personnes viendraient probablement y passer”. Son mari de 67 ans s'affairait à quelques bagatelles dans la cour arrière. **QUOI QU'IL EN SOIT**, tous les ingrédients d'un superbe désastre y étaient. (*Procès-verbaux*)

Là où la suppression de *quoi qu'il en soit* semble cependant possible, comme dans (1), une nuance sémantico-pragmatique y disparaît en réalité avec *quoi qu'il en soit* : celle de la prise de distance du locuteur par rapport à ce qu'il ne peut pas affirmer comme indiscutablement valide ou actuel.

Synonymes possibles : *toujours est-il que* (lors de la reprise du propos après un constituant textuel intercalé), *en tout cas* (en dialogue, et en général

dans les cas où des variables sont liées au premier pôle de l'opposition), *mais* (entre phrases). *Mais* se substitue sans conséquence sémantico-pragmatique notable, sauf qu'il n'est pas bien adapté à marquer un changement de plan discursif, ni à reprendre tout seul un thème dont le développement a été suspendu.

Les synonymes proposés par le Robert sont : *en tout état de cause, de toute façon, n'importe comment*.

5.21 Les structurants thématiques 3 : *TOUJOURS EST-IL QUE*

TOUJOURS EST-IL QUE *locution conjonctive* [+ ancien]

5.21.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (5) | position intérieure (0) | position finale (0) | présence d'un autre connecteur |
|--|-----------------------|-------------------------|---------------------|--------------------------------|
| entre constituants de propositions (0) | | | | |
| entre propositions (2) | 2 | | | |
| entre phrases (0) | | | | |
| entre macro-unités (3) | 3 | | | |
| en dialogue (0) | | | | |

5.21.2 COMMENTAIRES

Le Grand Robert ne catégorise pas grammaticalement cette expression ni n'en précise aucune valeur stylistique ou chronolectale. C'est pourtant une lexie à part, quoiqu'utilisée assez rarement et dans du discours soigné seulement. *Toujours est-il que* est l'élément le moins fréquent du champ de *mais* dans notre corpus. Très peu dispersé, il n'est présent que dans deux types de textes et seulement dans 17.44% du corpus ; cependant, il semble être d'un emploi moins spécialisé que *en tout état de cause*.

5.21.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

Toujours est-il que est un connecteur de **macro-unités** avant tout, réservé au discours monologal. En principe, rien n'exclut son utilisation aussi **entre phrases**, voire en tête d'intervention **dans un dialogue** : on peut, en effet, facilement inventer des exemples pour la seconde possibilité ; pour la première, on peut être tenté d'en voir même dans les occurrences relevées comme (1) où la proposition qui précède *toujours est-il que* s'oppose elle-même directement au bloc qui le suit.

(1) L'histoire concerne l'une de mes clientes, une femme fort gentille. Malheureusement, elle pèse environ 300 livres, mais elle est une personne très aimante et très sérieuse aux prises avec un grave problème d'obésité. Je savais qu'elle gardait **des enfants** dans sa maison et j'avais toujours supposé que tout allait bien, mais je n'y avais jamais vraiment pensé. Un jour, elle ne se sentait pas bien, et vous me croirez si vous voulez, mais je

me suis rendu chez elle. Ce n'était pas la première fois, en fait, et ce jour-là, un interne m'accompagnait. Nous nous sommes donc rendus chez elle. Je savais qu'elle vivait au sous-sol de cette maison. Même si la maison lui appartenait, elle passait le plus clair de son temps au sous-sol. J'ai fait le tour de la place. Une grande annexe avait été ajoutée à la maison. Je suis entré et je suis descendu dans ce sous-sol très sombre, où il n'y avait aucun éclairage. **C'était un véritable fouillis**. Dans la première partie du sous-sol, vers l'arrière de la maison, j'ai trouvé ma cliente allongée sur un lit, immobilisée par ce qui s'est révélé plus tard un cas de gangrène au pied. **TOUJOURS EST-IL** qu'en considérant **tout ce fouillis**, mon regard s'est arrêté sur un pied ; en fait, ce pied appartenait à **un enfant** d'environ 18 mois couché dans un berceau, et tout près, il y avait encore un autre enfant à peu près du même âge, couché lui aussi dans un berceau. Il reposait directement sur un morceau de contre-plaqué qui servait de fond à ce berceau ; c'était un bel enfant, assez propre, mais peu importe ... Ensuite, je me suis dirigé vers le centre du sous-sol où je suis arrivé dans la cuisine. Dieu que c'était dégoûtant ! Il y avait là un ou deux autres enfants de trois à quatre ans et un peu plus loin, il y en avait encore deux autres de quatre ou cinq ans qui regardaient la télévision. En fin de compte, le sous-sol de cette maison servait de garderie. (*Procès-verbaux*)

Seulement, la macro-unité introduite par *toujours est-il que* contient, d'une part, un élément (*tout ce fouillis*) qui range rétroactivement la proposition parlant de la cliente dans la hiérarchie thématique du bloc verbal qui forme le terme gauche de la relation ; d'autre part, la reprise du thème [enfants] après le long passage décrivant ce qui est appelé *fouillis* indique qu'on passe non seulement d'une phrase à une autre mais d'une macro-unité à une autre. Ceci témoigne de la complexité sémantico-logique que *toujours est-il que* est susceptible de marquer pour le sujet interprétant tant au niveau des relations des constituants textuels qu'à celui de leurs contenus.

La **position** de ce connecteur dans la syntaxe phrastique est fixe, étant donné que, formellement, c'est une proposition demandant une subordonnée complétive ; son emploi est donc limité à la tête de phrase.

5.21.2.2 *Envergure*

Comme ce qui le précède immédiatement appartient au constituant textuel fournissant le premier pôle de l'opposition, l'envergure de *toujours est-il que* sera dite **petite**. (On y verra une confirmation indirecte du principe de la primauté de la connexion, vu la position obligatoirement initiale de ce connecteur.) Néanmoins, il a souvent la singularité de reprendre un thème dont le développement a été suspendu par l'introduction de ce qui constitue le terme gauche de la relation. Ainsi, l'opposition s'établit entre un constituant

textuel discontinu et un autre qui est inséré dans ce premier. *Toujours est-il que* est donc adapté à assurer le balisage du discours pour l'interprétation des relations à longue distance. (2) l'illustre bien : c'est la suite immédiate de (1) ; à la fin du passage, le narrateur revient au thème [la cliente] en réutilisant *toujours est-il que*.

(2) Et quelle garderie ! Il y avait six enfants, et aucune norme ne tenait, je puis vous l'assurer. C'était un véritable fouillis. Les lieux n'étaient pas sûrs, et qui plus est, malgré toutes ses belles qualités, la personne en charge était nettement incapable de prodiguer quelques soins que ce soit à ces enfants. Il faisait beau dehors, c'était une belle journée ensoleillée, mais je suis persuadé que ces enfants allaient passer le reste de la journée dans la pénombre à regarder la télévision. Elle était absolument incapable de prendre soin de ces enfants. Je suis aussi directeur médical du service des incendies de Toronto. En regardant l'escalier à l'arrière de la maison et les fenêtres à barreaux, je me disais : „Il suffirait d'un tout petit feu sournois, et voilà, sept personnes viendraient probablement y passer”. Son mari de 67 ans s'affairait à quelques bagatelles dans la cour arrière. Quoi qu'il en soit, tous les ingrédients d'un superbe désastre y étaient. **TOUJOURS EST-IL QUE** j'ai soigné ma cliente, et je suis parti. (*Procès-verbaux*)

5.21.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences

L'analyse du corpus n'a pas permis de trouver d'occurrence de *toujours est-il que* en dehors des séquences narratives (et/ou) argumentatives.

5.21.2.4 Cooccurrences fréquentes

Nous n'avons pu en relever aucune dans les cinq occurrences trouvées dans le corpus.

5.21.2.5 Types de réalisation de l'opposition

Dans les occurrences considérées, la réalisation de l'opposition est concessive indirecte : dans l'interprétation, l'entité conceptuelle sous-tendant l'opposition s'obtient via les contenus implicites qui peuvent être déduits de chacun des deux termes reliés. La représentation schématique de (2), avec les implicites que le sujet interprétant sélectionne vraisemblablement en suivant les indications du connecteur, peut en donner un exemple :

| | | |
|---|----------------------------|--|
| ...tous les ingrédients d'un superbe désastre y étaient | TOUJOURS EST-IL QUE | j'ai soigné ma cliente et je suis parti. |
| <réaction au danger> | ∇ | <non-réaction au danger> |

Du reste, l'enchaînement peut se faire aussi sur l'énonciation elle-même, comme en témoigne (3) :

(3) Alors, ils veulent bien gérer le programme, mais ça ne les intéresse pas de le financer. Encore une fois, je me fais l'avocat du diable ; **TOUJOURS EST-IL QUE** même si les résidents d'une municipalité répu- gnent à payer pour ce service, puisqu'ils le réclament, ils devraient peut-être commencer par compter sur eux-mêmes. (*Procès-verbaux*)

5.21.2.6 Composantes sémantiques particulières

Les entités référentielles explicites mises en relation par *toujours est-il que*, en général complexes sont présentées comme coexistantes et indé- pendantes, c'est-à-dire à interpréter individuellement. Il s'agit, en plus, de reprendre, en le précisant ou en le résumant, ou encore pour le développer davantage, le propos dont le développement a été suspendu par une proposi- tion ou une macro-unité intercalées, précédant *toujours est-il que*, que l'on peut ainsi considérer comme le garant de la continuité thématique. Le sé- mantisme de *toujours* doit y jouer un rôle certain.

Notons ce que le Grand Robert cite de R. LE BIDOIS : *toujours est-il que*

«sert à introduire un fait ou un jugement que l'on pose comme cer- tain, en vive opposition avec d'autres faits qui viennent d'être présen- tés sous le signe de l'hésitation, de l'incertitude ou de la probabilité»

En fait, même si le bloc verbal précédant ce connecteur fait référence à des éventualités, ne serait-ce qu'implicitement, ce n'est pas toujours le cas, et les exemples fournis par notre corpus sont loin de présenter une „vive opposition”.

Parfois l'anti-orientation (argumentative) entre les deux pôles se dis- simule derrière une relation de type différent : en effet, *toujours est-il que* est susceptible de marquer un changement de plan thématique, une articulation de la narration ou de l'argumentation, comme l'on a vu dans (1) et (2).

5.21.2.7 Synonymie et supprimabilité

Mais peut être employé dans la plupart des cas mais il peut légèrement changer le sens. En général, *mais* se substitue sans conséquence sémantico- pragmatique notable sauf si le contexte s'y oppose, comme dans (4).

(4) J'ai tenu à m'enquérir auprès du Ministre avant de me présenter de- vant vous ; je l'ai donc interrogé hier et il m'a informé qu'ils sont en train de travailler à plusieurs aspects du programme, concernant notamment la garantie du niveau de rémunération des éducateurs/éducatrices, le finan- cement des investissements et des coûts d'exploitation ; vous savez à quel

point les ministres peuvent être vagues, **TOUJOURS EST-IL** qu'ils comptent présenter, sous peu, certaines recommandations visant à offrir certaines solutions. (*Procès-verbaux*)

En effet, à la différence de *toujours est-il que, mais* ne marque pas de changement de plan thématique et il est inadapté à marquer la reprise d'un thème dont le développement a été interrompu par l'introduction du terme gauche de la relation. Aussi pourrait-il résulter, dans (4), une ambiguïté du fait que les sujets des propositions reliées par *toujours est-il que* permettraient avec *mais* une interprétation coréférentielle. — Le Robert enregistre *néanmoins* et *reste que* comme synonymes.

Toujours est-il que est supprimable si son cotexte comporte à lui seul l'indication d'un changement de plan thématique. Le contraire est vrai pour les cas où son absence laisserait supposer une continuité thématique linéaire, notamment dans les deux occurrences que nous avons relevées de *toujours est-il que* reliant des propositions, (4) et (3).

5.22 Des lexies convergentes 1 : *DU MOINS*

DU MOINS *locution adverbiale* [+ soutenu]

5.22.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (31) | position intérieure (6) | position finale (8) | présence d'un autre connecteur (3) |
|--|------------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------------------|
| entre constituants de propositions (29) | 22 | | 7 | |
| entre propositions (9) | 8 | 1 | | initiale : 3 (<i>mais, ou</i>) |
| entre phrases (5) | 1 | 3 | 1 | |
| entre macro-unités | | | | |
| en dialogue (2) | | 2 | | |

5.22.2 COMMENTAIRES

De prime abord, on pourrait se demander en quoi *du moins* constituerait un élément du champ de *mais*. Les constituants (textuels) qu'il introduit apparaissent plutôt comme une précision ajoutée au propos, non pas y opposée mais allant dans le même sens. Cependant, si l'on y regarde de plus près, on comprend que la relation de ce qui contient *du moins* avec le reste de l'énoncé correspond à celle que nous avons baptisée la réalisation concessive de l'opposition. Aussi le dictionnaire Robert indique-t-il *néanmoins* et *pourtant* comme ses synonymes.

Huitième élément de la liste des fréquences, *du moins* est d'une dispersion assez grande dans notre corpus (74.01%) ; nous n'en avons pas trouvé d'occurrence dans les fragments de discours oral spontané, informel. Son taux de fréquence est le plus élevé dans les textes de journaux, ensuite dans les débats parlementaires. (Le corpus en contient 84 occurrences dont nous avons analysé 45 choisies aléatoirement.)

5.22.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques

Sa distribution selon l'articulation des structures des différents niveaux n'est pas celle d'un connecteur modèle, même s'il assure, dans la quasi-totalité des cas, la mise en relation de façon autonome. Dans 82% des cas, il n'intervient pas au niveau textuel au sens strict du terme. Il marque avant

tout la relation sémantico-logique de **constituants** par rapport au reste de la proposition qui les contient. Il apparaît également entre **propositions** (qui appartiennent souvent à la classe des incidentes). Impossible, selon les données de notre corpus, entre unités de macro-niveau, il peut relier aussi des **phrases**, ou encore des **interventions dans un dialogue** (certes, nous n'avons que quelques exemples littéraires de ce type d'emploi ; *du moins* n'y figure pas une seule fois en tête d'intervention). Notons aussi que nos exemples de son fonctionnement clairement textuel proviennent du discours littéraire en premier lieu.

Le locuteur utilisant *du moins* a la possibilité de **faire référence déictiquement** à un comportement ou à une attitude de son allocutaire, cf. (4), p. 282. Ce connecteur permet également à son terme droit **d'enchaîner sur une énonciation** :

(1) Les fonctionnaires du gouvernement fédéral – **DU MOINS**, c'est ce que nous ont dit les fonctionnaires du gouvernement provincial – essayent de reprendre l'orientation initiale, qui était de fournir des garderies aux familles monoparentales afin de permettre au parent de reprendre un emploi. (*Procès-verbaux*)

(1) est intéressant pour une autre raison aussi. La proposition incidente introduite par *du moins* véhicule un contenu qui s'oppose à quelque chose d'inférable à partir de l'énonciation de la proposition dans laquelle elle est enchâssée. Vu que la partie de celle-ci constituant le propos ne vient qu'après l'incidente, l'emploi du connecteur peut bien y être qualifié de **cataphorique**.

La configuration inverse s'observe dans (2) où *du moins* marque la relation opposée d'une proposition principale qui le contient par rapport à la subordonnée, enchâssée dans celle-ci :

(2) Les autres existences, si plates qu'elles fussent, avaient **DU MOINS** la chance d'un événement. (*Madame Bovary*)

Du point de vue de sa **position** non plus, *du moins* n'est pas un connecteur typique. Le tableau des occurrences est trompeur sur ce point car sur les 31 exemples dans lesquelles cette lexie se trouve en position initiale, elle n'introduit pas une proposition ou une phrase mais seulement un constituant de proposition dans 22 cas. Nous ne les examinons pas, non seulement parce que ce type de problème de micro-syntaxe ne concerne pas les visées du travail actuel, mais aussi parce que le fait de mettre *du moins* avant ou après le constituant qu'il oppose à quelque chose d'autre ne semble avoir aucune conséquence sémantique. Nous nous contentons de noter qu'il ressort des exemples une tendance assez nette à placer *du moins* avant le constituant en

question. Ceci ne devient une obligation qu'au cas où il est chargé, à part sa fonction sémantique, d'articuler la proposition sur le plan formel aussi :

(3) L'honorable Orville H. Phillips : Honorables sénateurs, je remarque que nous n'avons pas encore l'Ordre du jour, **DU MOINS** pas de ce côté-ci du Sénat. (*Procès-verbaux*)

Lorsqu'il sert à marquer la relation de propositions ou de phrases, sa position est déterminée, en général, par le principe de la primauté de la connexion et par la règle de la montée du connecteur adverbial ; en même temps, sa montée semble beaucoup plus facultative que celle d'autres éléments du champ lexical: on l'utilise comme adverbe ordinaire plutôt qu'en tant que moyen de connexion. En revanche, dans les constructions avec *ou*, il doit immédiatement suivre cette conjonction.

5.22.2.2 *Envergure*

Comme *du moins* ne relie jamais d'unités de macro-niveau, on peut bien se douter que son envergure est **petite**. Tout au plus devons-nous noter deux de ses occurrences assez particulières qui établissent, formellement, des relations de grande envergure puisque de (très) longs passages se trouvent intercalés entre les constituants textuels fournissant les pôles de l'opposition. Ces deux exemples sont problématiques pour trois raisons : il s'agit des deux occurrences de *du moins* figurant en dialogue, les deux proviennent, en plus, des dialogues des mêmes deux personnages du même ouvrage du même auteur (Emma et Léon dans *Madame Bovary* de Flaubert) et les énoncés mis en relation ne sont pas au même plan discursif que le passage intercalé. En effet, si l'on considère la phrase qui contient *du moins*, on constate qu'elle est la réponse (la réaction) à l'autre qui fournit le premier pôle de l'opposition, en constituant un échange avec elle. Du point de vue de leurs énonciateurs, il s'effectue donc une mise en relation de petite envergure. Seulement, on assiste à plusieurs conversations (ou échanges) parallèles, dont une partie s'insère entre les deux interventions fournissant les pôles de l'opposition. Du point de vue du lecteur, l'envergure est donc grande. Nous avons choisi, pour les fins de l'illustration, celui des deux exemples, (4), qui est non seulement plus bref mais aussi plus intéressant à cause de l'emploi déictique de *du moins* : ce à quoi réagit la phrase contenant le connecteur n'est pas une intervention mais un comportement de Léon.

(4) Sans répondre, il continuait à marcher d'un pas rapide, et déjà madame Bovary trempait son doigt dans l'eau bénite, quand ils entendirent derrière eux un grand souffle haletant, entrecoupé régulièrement par le rebondissement d'une canne. Léon se détourna. – Monsieur ! – Quoi ? Et il reconnut le suisse, portant sous son bras et maintenant en équilibre contre

son ventre une vingtaine environ de forts volumes brochés. C'étaient les ouvrages qui traitaient de la cathédrale. – Imbécile ! grommela Léon s'élançant hors de l'église. Un gamin polissonnait sur le parvis : – Va me chercher un fiacre ! L'enfant partit comme une balle, par la rue des Quatre-Vents ; alors ils restèrent seuls quelques minutes, face à face et un peu embarrassés. – Ah ! Léon ! ...Vraiment ... je ne sais ... si je dois ... ! Elle minaudait. Puis, d'un air sérieux : – C'est très inconvenant, savez-vous ? – En quoi ? répliqua le clerc. Cela se fait à Paris ! Et cette parole, comme un irrésistible argument, la détermina. Cependant le fiacre n'arrivait pas. Léon avait peur qu'elle ne rentrât dans l'église. Enfin le fiacre parut. – Sortez **DU MOINS** par le portail du nord ! leur cria le Suisse, qui était resté sur le seuil, pour voir la Résurrection, le Jugement dernier, le Paradis, le Roi David et les Réprouvés dans les flammes d'enfer. (*Madame Bovary*)

Cette façon d'utiliser un connecteur est exceptionnelle, et permet peut-être **une précision par rapport à l'envergure** en tant que trait définitoire. L'emploi d'un connecteur suppose la présence des composantes du discours dont il marque la relation et, en même temps, sinon leur contiguïté, au moins un accès linéaire aux contenus mis en rapport. Par conséquent, même dans le cas d'une relation à grande envergure, le(s) constituant(s) textuel(s) intercalé(s) entre ceux qui fournissent les pôles de l'opposition est (sont) structurellement lié(s) à ces derniers, c'est-à-dire en dépend(ent) sur le plan thématique et/ou sémantico-logique. Ce principe du fonctionnement des connecteurs oblige donc dans tous les cas locuteur et sujet interprétant à un traitement conforme du bloc verbal précédant le connecteur.

Si, dans l'interprétation, cette hypothèse de lecture n'est pas confirmée, il en résulte un effet de gêne et le sujet interprétant tente, dans un mouvement interprétatif rétroactif (dont le coût n'est pas à sous-estimer), de retrouver un élément co(n)textuel susceptible de fournir le premier pôle de l'opposition. Ce procédé n'est guère imaginable en dehors du discours écrit, étant donné la charge mémorielle importante qu'il représente.

Quant aux deux occurrences de *du moins* en question, nous estimons que, là non plus, son envergure n'est pas grande. Flaubert en profite pour créer un effet stylistico-sémantique particulier avec la mise en parallèle d'échanges dont l'un ne fait que gêner l'autre, doublée de l'utilisation d'un connecteur génératrice de tensions interprétatives. Dans les deux cas, en effet, il est tout à fait clair que la présence et les propos des autres personnages ennuiet Emma et Léon au plus haut point et ils s'en moquent.

5.22.2.3 *Différences d'emploi selon les types de séquences*

Du moins figure dans des séquences narratives aussi bien qu'explicatives et argumentatives, ou encore dialogales, voire injonctives.

5.22.2.4 *Cooccurrences fréquentes*

Le fait que *du moins* introduit une expression relativisante (i. e. marquant un aspect sous lequel le contenu du terme gauche reste valide ou, en d'autres termes, une restriction) se reflète sur le plan des cooccurrences : cette lexie est très souvent suivie des structures *en ce qui concerne*, *en partie*, *en principe*, *dans* + GN, *pour* + GN.

Du moins suit fréquemment la conjonction *ou* ; il en est alors indissociable (on le trouve toujours en tête de bloc).

Finalement, on notera le rôle spécifique de *du moins* consistant à marquer des propositions incidentes.

5.22.2.5 *Types de réalisation de l'opposition*

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 39 |
| indirecte | | | 6 |

En parfait accord avec ses caractéristiques sémantiques, l'emploi de *du moins* se restreint aux réalisations concessives de l'opposition.

5.22.2.6 *Composantes sémantiques particulières*

Le dictionnaire nous apprend que *du moins* a une valeur restrictive. Comme l'analyse des exemples le met en évidence, cette restriction s'opère, dans la plupart des cas au niveau des contenus inférables à partir du terme gauche de la relation (y compris la présomption de la validité, liée à l'énonciation même du terme gauche). Le constituant (textuel) contenant *du moins* précise un (micro-)univers de discours dans lequel les conditions de vérité du contenu propositionnel du terme gauche sont satisfaites en toutes circonstances. Dans (5), par exemple, la validité universelle du propos suggérée par *on* est restreinte par la proposition *du moins*, *c'était comme cela chez ma mère*.

(5) Malgré le prix très bas de chaque article, madame Bovary mère ne manqua point de trouver la dépense exagérée. – Ne pouvait-on se passer d'un tapis ? Pourquoi avoir renouvelé l'étoffe des fauteuils ? De mon temps, on avait dans une maison un seul fauteuil, pour les personnes âgées, – **DU MOINS**, c'était comme cela chez ma mère, qui était une honnête femme, je vous assure. – Tout le monde ne peut être riche ! Aucune fortune ne tient contre le coulage ! Je rougirais de me droloter

comme vous faites ! et pourtant, moi, je suis vieille, j'ai besoin de soins ... (*Madame Bovary*)

Cette restriction est moins sensible ailleurs, sans pour autant être absente. Dans (4), le comportement du Suisse indique au début qu'il est convaincu de l'intérêt absolu que la cathédrale toute entière doit représenter pour tout le monde. Comme le comportement du visiteur ébranle cette conviction, il essaie à la fin de le persuader de l'intérêt qu'il y a à faire au moins une visite partielle.

On constate donc que *du moins* établit une relation par rapport à un contenu négatif. Cela est parfois explicite :

(6) Mais si je ne suis pas venu, continua-t-il, si je n'ai pu vous voir, ah ! **DU MOINS** j'ai bien contemplé ce qui vous entoure. La nuit, toutes les nuits, je me relevais, j'arrivais jusqu'ici, je regardais votre maison, le toit qui brillait sous la lune, les arbres du jardin qui se balançaient à votre fenêtre, et une petite lampe, une lueur, qui brillait à travers les carreaux, dans l'ombre. (*Madame Bovary*)

Toutefois, le plus souvent (et c'est ce qui estompe la fonction adversative de *du moins*), le premier pôle de l'opposition reste non seulement implicite, mais il faut encore l'effet rétroactif de *du moins* pour le faire émerger. Dans le dynamique de la conversation, le locuteur trouve qu'une objection pourrait avoir lieu à ce qu'il vient d'énoncer et essaie de s'en défendre, comme l'analyse de (7) nous le laisse observer.

(7) Même profonde, jamais la foi n'est entière. Il faut la soutenir sans cesse ou, **DU MOINS**, s'empêcher de la ruiner. (*Les Mots*)

| | | |
|---|-----------------|--|
| Il faut la soutenir sans cesse | DU MOINS | |
| ~ | | |
| <Il ne faut pas la soutenir sans cesse> | | [il faut] s'empêcher de la ruiner |
| ↑ | ∇ | ↑ |
| <la foi se maintient toute seule> | | <la foi ne se maintient pas toute seule> |

Or, ce type de fonctionnement nous est bien connu : il s'agit de l'enchaînement sur l'alternative négative, à la différence près par rapport aux autres connecteurs auxquels cela est propre qu'avec *du moins*, l'existence d'alternatives n'est explicitement signalée ni par le connecteur, ni par la constitution du terme gauche de la relation.

Une mise en perspective contrastive avec le hongrois permet de mettre en évidence davantage les différents fonctionnements de *du moins*. En effet, lorsqu'il marque l'opposition du second pôle par rapport à **l'énonciation** même du terme gauche, comme dans (1), (3) ou (5), il se traduit par *legalábbis*, lorsque le terme gauche fournit le premier pôle sur le plan du **contenu**, comme dans (2), (4) ou (6), l'équivalent hongrois sera *legalább* (et c'est dans ce dernier cas qu'*au moins* peut entrer en ligne compte comme synonyme de *du moins*). Nous découvrons alors que (7) est ambigu de ce point de vue-là puisqu'il permet les deux interprétations (et les deux traductions).

5.22.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le dictionnaire Robert propose, à propos d'un exemple qu'il offre, *néanmoins* et *pourtant* comme synonymes. Si ces deux connecteurs sont acceptables, leur substitution à *du moins* ne pourrait pas se faire sans transformer les phrases constituant le cotexte. En plus, ils ne conviennent que dans quelques cas, comme, par exemple, (6) ; la plupart des occurrences présente les valeurs d'*en tout cas* ou de *de toute façon*. Éventuellement, *quand même* ou *tout de même* peuvent entrer en ligne compte dans les co(n)textes du type de (4).

Du moins n'est pratiquement pas supprimable : même si sa suppression n'entraîne pas partout une malformation de syntaxe (textuelle), l'altération sémantique qui en résulterait est toujours sensible.

5.23 Des lexies convergentes 2 : *SEULEMENT*

SEULEMENT *adverbe*

5.23.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (22) | position intérieure (35) | position finale (3) | présence d'un autre connecteur (15) |
|---|------------------------|--------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (10) | 7 | 1 | 2 | initiale : 7, finale : 2 (<i>mais</i>) |
| entre propositions (12) | 6 | 6 | | initiale : 4, intérieure : 2 (<i>mais</i>) |
| entre phrases (24) | 7 | 16 | 1 | |
| entre macro-unités (9) | 2 | 7 | | |
| en dialogue (5) | | 5 | | |

5.23.2 COMMENTAIRES

Seulement est, comme *toujours*, un adverbe assez fréquent dont la fonction principale n'est pas de marquer une relation d'opposition. Certes, il entre souvent dans une configuration de renforcement-renchérissement avec *mais*, élément emblématique du champ lexical étudié, mais là non plus, il n'est pas chargé lui-même d'exprimer l'opposition. D'un total de 519 occurrences qu'en a fourni notre corpus, plus de 38% représentent ce cas.

Il est connecteur oppositif dans à peine 12% des cas (soit 60 occurrences), le reste étant sans intérêt de notre point de vue actuel. Par ailleurs, même les phrases se prêtant à une lecture qui y considère *seulement* comme marque d'opposition, ne présentent pas toutes un „bon” exemple de connecteur, c'est-à-dire une interprétation simplement restrictive est même alors souvent possible. Comme nous allons le voir, il n'est pas de critère d'une fiabilité absolue qui permette de distinguer les deux types d'emplois.

Présent dans 71.71% du corpus, *seulement* est d'une dispersion assez grande : les cinq types de textes le contiennent dans cette fonction. Il est le dixième élément de la liste des fréquences.

5.23.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

Seulement est apparemment capable de marquer la relation sémantico-logique de structures de **n'importe quel niveau**. Cependant, il saute aux yeux qu'entre constituants de propositions et entre propositions de phrases, il seconde dans la plupart des cas un autre connecteur : *mais*. À part donc un certain nombre de **propositions**, comme il s'en trouve dans (1), par exemple, où ce connecteur introduit une phrase plutôt qu'une simple proposition, nous devons considérer *seulement* comme pouvant connecter de façon autonome les **phrases**, les **macro-unités** et les **unités du dialogue**.

(1) – Vous laisserez tout chez vous. Quant au manteau, – elle eut l'air de réfléchir, – ne l'apportez pas non plus ; **SEULEMENT**, vous me donnerez l'adresse de l'ouvrier et avertirez qu'on le tienne à ma disposition. (*Madame Bovary*)

Ce connecteur revêt parfois, dans les dialogues, une fonction déictique, i. e. le premier pôle de l'opposition est à chercher dans le contexte et/ou dans l'attitude de l'allocutaire :

(2) Jeanne balbutia : "Il veut l'épouser maintenant." La bonne eut un sursaut : "Oh ! madame, vous ne permettrez pas ça. M. Paul ne va pas ramasser cette traînée." Et Jeanne accablée, mais révoltée, répondit : "Ça, jamais, ma fille. Et, puisqu'il ne veut pas venir, je vais aller le trouver, moi, et nous verrons laquelle de nous deux l'emportera." Et elle écrivit tout de suite à Paul pour annoncer son arrivée, et pour le voir autre part que dans le logis habité par cette gueuse. Puis, en attendant une réponse, elle fit ses préparatifs. Rosalie commença à empiler dans une vieille malle le linge et les effets de sa maîtresse. Mais comme elle pliait une robe, une ancienne robe de campagne, elle s'écria : "Vous n'avez **SEULEMENT** rien à vous mettre sur le dos. Je ne vous permettrai pas d'aller comme ça. Vous feriez honte à tout le monde ; et les dames de Paris vous regarderaient comme une servante." (*Une Vie*)

Quant à **sa position**, nous nous heurtons à des problèmes épineux. En effet, les sources ne reconnaissent que pour la position initiale de *seulement* la valeur sémantico-fonctionnelle que nous étudions. Selon (LE BIDOIS 1968 : 105),

**De son sens habituel de « sans plus » (absence d'addition), cet ad-
verbe peut passer au sens de l'opposition (= mais) [...]. Dans cet em-
ploi, seulement est toujours en tête de la phrase.**

Le Robert est du même avis. Deux questions s'ensuivent : est-ce que *seulement* n'a vraiment jamais le „sens de l'opposition” lorsqu'il n'est pas en tête de phrase ? qu'est-ce qui permet de distinguer quel *seulement* en tête de phrase marque l'opposition et quel autre pas ? Nous dirons que

l'interprétation sémantico-logique des énoncés contenant cette lexie ne saurait se réduire à une simple analyse formelle et qu'il serait, de toute façon, problématique de donner une réponse positive assurée à ces questions.

Certes, *seulement* se trouve attaché au GV dans la plupart des occurrences. De ce point de vue-là non plus, il ne fournit pas un „bon” exemple de connecteur. Il est vrai aussi que sa valeur originelle reste en général fortement ressentie, si bien qu'il est traité moins comme connecteur qu'en tant que modificateur du verbe. Mais, en respectant le principe de la primauté de la connexion, il serait tout à fait possible de déplacer *seulement* de cette position, dans une partie des exemples par nous retenus, sans rien changer aux interprétations potentielles de l'énoncé (et, même là où ce changement de place est à éviter, ce ne sont pas des raisons sémantiques qui semblent être en cause). Nous illustrons cette possibilité par (3) et (3'), et nous y ajoutons aussi (4) et (4') pour prouver que *mais* et *seulement* peuvent faire une séquence de connecteurs, remplaçable, le cas échéant, par *seulement* seul.

(3) Je n'ai pas de questions, je tiens **SEULEMENT** à vous remercier.
(*Procès-verbaux*)

(3') Je n'ai pas de questions, **SEULEMENT** je tiens à vous remercier.
(*Procès-verbaux*)

(4) Il est inutile d'entamer un débat sur le sujet, **mais** je veux **SEULEMENT** souligner que je ne pense pas que beaucoup de gens accepteraient nécessairement votre interprétation. (*Procès-verbaux*)

(4') Il est inutile d'entamer un débat sur le sujet, **SEULEMENT** je veux souligner que je ne pense pas que beaucoup de gens accepteraient nécessairement votre interprétation. (*Procès-verbaux*)

Toutefois, *seulement* se distingue parmi les éléments du champ lexical **par sa portée**, ce qui décide, le cas échéant, de sa place dans la trame syntaxique. En nous bornant à l'examen de son comportement dans la connexion (de blocs verbaux opposés), nous constatons que, par rapport à sa portée, le cotexte peut surdéterminer sa position et/ou son interprétation. Chacune des trois phrases de (a)¹¹¹ sont, en effet, acceptables (sauf qu'il conviendrait, pour des raisons essentiellement stylistiques, de pronominaliser les éléments coréférentiels de la deuxième), tandis que les deux premières de (b) ne le sont pas.

¹¹¹ (--) à la place de la première proposition signifie que la proposition qui suit l'accolade est à considérer comme une phrase autonome.

| | | |
|---------------------------------------|---|---|
| (--) | } | Pierre a passé seulement quelques jours à la mer. |
| Paul a passé trois semaines à la mer, | | |
| Paul a pris ses vacances | | |

(a1-3)

| | | |
|---|---|---|
| * (--) | } | Pierre a seulement passé quelques jours à la mer. |
| * Paul a passé trois semaines à la mer, | | |
| Paul a pris ses vacances | | |

(b1-3)

La deuxième et la troisième phrase de (a) et la troisième phrase de (b) réalisent chacune, selon le type contrastif direct, une opposition, c'est-à-dire la même relation sémantico-logique. La différence entre (a2), (a3) et (b3) est secondaire par rapport à cela : dans (a), il s'agit de différences quantitatives tandis que les propositions de (b) opposent [*prendre ses vacances*] et [*ne pas prendre ses vacances*]. Si l'on supprimait *seulement*, la troisième phrase de (a) et de (b) deviendraient difficiles à interpréter car rien n'indiquerait au sujet interprétant en vertu de quelle base conceptuelle la caractérisation de Paul et celle de Pierre constituent les deux valeurs d'une relation binaire. Force est donc de reconnaître le rôle essentiel de *seulement* dans cette mise en relation. Néanmoins, il ne pourrait pas monter en tête de proposition, et, en plus, on ne trouve aucun autre élément du champ de *mais* qui pourrait le remplacer à lui seul dans ces phrases. Par conséquent, *seulement* entre dans la constitution de l'opposition sans pour autant fonctionner comme un connecteur „normal”. (Notons aussi que, pour *seulement*, nous n'avons pas relevé d'exemple de ce type de réalisation de l'opposition dans le corpus.)

Placé en tête de phrase, *seulement* laisse observer d'autres propriétés ; toutefois, l'interaction du cotexte et de la portée de cet adverbe persiste. En ce qui concerne sa portée, elle s'étend soit au constituant qui est en tête de phrase (le GN sujet), soit à la phrase entière. C'est dans le deuxième cas qu'il semble chargé de la fonction de connecteur oppositif ; une pause légèrement plus longue (représentée à l'écrit par la virgule) distingue ce cas du premier. Ceci ne doit pas être d'ailleurs une règle absolue car nous ne trouvons de virgule ni dans les exemples du Robert, ni dans l'un de ceux de (LE BIDOIS).

| | |
|---|---|
| Cet été, la famille est restée à la maison Marie dit que ni elle ni Pierre n'ont bougé de Paris cet été. | } Seulement (,) Pierre a passé quelques jours à la mer. |
|---|---|

(c1-2)

La première séquence de phrases de (c) exclut, à première vue, l'interprétation oppositive, seule la restrictive y est possible, qui se note sans virgule, la deuxième phrase de la séquence signifiant alors 'Pierre seul a passé quelques jours à la mer, et n'a donc pas passé l'été entier à la maison'. Prise dans ce sens, cette séquence de phrases ne permet pas une continuation quelconque. On peut très bien y ajouter une phrase comme *Nous l'avons tous envié*, mais non pas une autre comme *On a donc quand même pu vérifier si notre yacht est en bon état*. Une séquence avec la deuxième ne serait cohésive que dans la mesure où on ne pourrait prêter que le sens donné *supra* à sa deuxième phrase. En effet, bien que la virgule désambiguïse la phrase et rende possible le passage au thème de la vérification du yacht, il semble que ce ne soit pas sa prosodie ou sa notation qui décide de l'interprétation, mais le cotexte. Si l'on passe, après la deuxième phrase, au thème de la vérification du yacht, comme dans (c1'), son interprétation devient obligatoirement 'Mais il y a eu quelqu'un, Pierre, qui a pu se rendre à la mer', qu'on y mette une virgule ou pas.

| |
|---|
| (c1') Cet été, la famille est restée à la maison. Seulement(,) Pierre a passé quelques jours à la mer. On a donc quand même pu vérifier si notre yacht est en bon état. |
|---|

La présence ou l'absence de la virgule (de la pause) a tout de même un léger effet sur l'interprétation : dans le cas de leur manque, la lecture restrictive et la lecture oppositive s'enchevêtrent : 'Mais il y a eu une seule personne, Pierre, qui a pu se rendre à la mer'. Dans ce type de cotexte, *seulement* est indispensable pour la bonne formation textuelle, et il permet de réaliser une opposition sous sa forme concessive directe. Il y fonctionne comme un connecteur régulier, et peut même être remplacé par un autre élément du champ de *mais*.

Dans un cotexte comme (c2), la virgule (la pause) est cependant obligatoire. Cet exemple est un cas de la réalisation concessive indirecte de l'opposition, ce dont *seulement* semble entièrement responsable. L'interprétation restrictive y est tout à fait exclue et c'est un implicite du type <Marie donc ment> qui est activé. *Seulement* y fonctionne également comme un connecteur régulier, et peut aussi être remplacé par un autre élément du champ de *mais*.

Finalement, il se trouve que l'on peut transformer la deuxième phrase des séquences de (c), comme le montre (d), en déplaçant *seulement*, sans que cela change les possibilités d'enchaînement ni les interprétations possibles.

| | |
|---|---|
| Cet été, la famille est restée à la maison Marie dit que ni elle ni Pierre n'ont bougé de Paris cet été. | } Pierre, seulement, a passé quelques jours à la mer. |
|---|---|

(d1-2)

Cette discussion nous aura permis de voir qu'il n'y a pas de correspondance absolue entre la position de *seulement* et l'acceptation qui en est activée dans les différents co(n)textes ; en même temps, ses fonctions sémantiques et/ou logiques différentes ne sont pas toujours séparées l'une de l'autre par quelque frontière étanche.

Pour en venir aux données de notre corpus, c'est effectivement en position initiale que *seulement* présente le mieux son caractère de connecteur. Au niveau des constituants textuels proprement dits, il est alors toujours seul à être chargé de marquer la relation.

De l'autre côté, les énoncés contenant *seulement* en tête de phrase sont, pour la plupart, assez particuliers dans la mesure où souvent il n'y a tout simplement pas de place pour ce terme ailleurs, soit à cause d'une accumulation d'adverbes à éviter en une seule position de la phrase, soit à cause d'une ambiguïté ou d'un contresens qui risquerait de se produire. (5) illustre les deux : *seulement* n'y est possible qu'à l'initiale.

(5) Mais dès qu'il a trouvé un emploi, les difficultés ont commencé et nous avons contacté une agence de garde à domicile. L'expérience a été catastrophique, car la femme qui s'occupait de Kira devait garder trois soeurs âgées respectivement de deux, trois et quatre ans, ses deux enfants âgés de six et huit ans et Kira, âgée de dix mois à l'époque. Tout cela était conforme aux règlements concernant les garderies. **SEULEMENT**, elle s'occupait également de deux autres enfants à l'insu de l'agence, si bien qu'elle était débordée. (*Procès-verbaux*)

Le corpus fournit aussi l'illustration de ce qui a été dit plus haut de la possibilité de déplacer *seulement* marquant la relation de phrases : ce n'est pas en position initiale qu'il est mis dans (6), bien qu'il ne s'y oppose rien ni sur le plan de la structure, ni sur le plan du sens.

(6) – Et quoi de neuf chez vous ? Pas grand-chose. Ma femme, **SEULEMENT**, a été, cette après-midi, un peu émue. (*Madame Bovary*)

Autrement, à l'initiale de propositions „simples” et de syntagmes, il accompagne toujours *mais*.

(7) J'avais plusieurs possibilités d'emploi mais **SEULEMENT** en soirée ou durant la nuit, et je n'ai pas pu les saisir, essentiellement parce que je n'avais pas de famille pour me venir en aide et que je ne pouvais pas compter sur un service de garderie pendant mes heures de travail. (*Procès-verbaux*)

Il ne se place guère en fin de proposition (ou de groupe) : dans l'unique cas où cela se produit au niveau de phrases, c'est le résultat du manque absolu d'expansions.

Les quelques observations présentées au sujet de la position de *seulement* dans la structure phrastique sont loin d'être exhaustives. C'est une problématique qui déborde les cadres de notre travail actuel ; en même temps, ce qui vient d'être dit suffit, à notre sens, à saisir les particularités de *seulement* par rapport aux autres éléments du champ lexical.

5.23.2.2 *Envergure*

Seulement peut servir à établir des relations non seulement à longue distance mais aussi au-delà de constituants textuels intercalés, comme l'illustre (8). Par conséquent, son envergure est **grande**.

(8) **Je ne pense pas que nous puissions le convoquer** car il est ressortissant américain — à moins que nous puissions mettre la main sur lui pendant un séjour au Canada. Lui et M. Fleming sont les seuls qui puissent nous renseigner puisque le ministère du Revenu national dit qu'il ne peut pas le faire lui-même. Je dis **SEULEMENT** que si le Comité veut se pencher là-dessus et obtenir ces renseignements avant la fin du mois de juin, il faut envoyer une convocation officielle à M. Fleming et inviter également M. Wood à venir au Comité. (*Procès-verbaux*)

5.23.2.3 *Différences d'emploi selon les types de séquences*

La fréquence des cooccurrences en matière d'indices d'énonciation nous apprend la préférence des discours centrés sur le locuteur pour *seulement* oppositif. De là le nombre accru de ses occurrences dans les séquences dialogales, argumentatives-explicatives et injonctives-programmatives ; du reste, il apparaît parfois même dans les séquences narratives.

5.23.2.4 *Cooccurrences fréquentes*

Le cotexte de *seulement* oppositif manifeste quelques régularités bien saisissables.

D'une part, le sujet de la proposition qui le contient est très souvent (dans plus de la moitié des exemples) un pronom se référant au(x) locuteur(s), i. e. un pronom de première personne (du singulier dans la plupart des cas). Les (fragments de) discours dans lesquels il figure sont donc caractérisés par une forte subjectivité.

D'autre part, il y a souvent dans la proposition contenant *seulement* une expression modale (celle de la volonté dans l'écrasante majorité des contextes) et/ou une expression d'activité métadiscursive. C'est le plus souvent le verbe.

Finalement, le terme gauche de l'opposition contient très fréquemment une négation. Bien entendu, la combinaison de ces trois types de cooccurrences est également très fréquente.

Si l'on examine ces cooccurrences du point de vue du niveau structurel auquel elles apparaissent, on remarque les tendances suivantes : sur les cinq occurrences de *seulement* articulant le dialogue, il se trouve quatre fois sur cinq dans la combinaison de *je* + expression de volonté (avec *vouloir*, *aimer*) + expression d'activité métadiscursive. Entre unités de macro-niveau, nous trouvons cinq fois sur neuf *je* suivi d'une expression de volonté (comme *vouloir*, *aimer*, *tenir à*) ; la combinaison de *je* + expression d'activité métadiscursive apparaît quatre fois, dont trois se doublent d'une expression de volonté. Lorsque *seulement* articule des phrases tout en occupant une position intérieure, nous trouvons sept expressions modales (comme *vouloir*, *pouvoir*) avec *je/nous*, dont cinq en compagnie d'une expression d'activité métadiscursive, sur un total de seize occurrences, et encore quatre avec *je/nous* + une expression d'activité métadiscursive uniquement. Ces configurations sont connues aussi dans les cas où *seulement* marque la relation de constituants phrastiques (des propositions) mais leur fréquence y est sensiblement inférieure à celle que l'on constate au niveau textuel. — La position typique de *seulement* dans ce type de contexte est dans le GV, immédiatement après le verbe conjugué qui exprime une volonté.

Il en ressort que *seulement* entre dans une construction particulièrement fréquente, que nous pourrions illustrer par (4), p. 289, ou par (9) :

(9) Mais dès qu'ils furent dans la voiture, il lui saisit la main, et la baisant avec passion : „Je vous aime, je vous aime. Laissez-moi vous le dire. Je ne vous toucherai pas. **Je veux SEULEMENT** vous **répéter** que je vous aime.” (*Bel-Ami*)

Cet exemple nous permet également d'observer la négation dans le terme gauche de l'opposition, ce qui caractérise 38 cas sur les 60. Plus particuliè-

rement, la réalisation réfutative de l'opposition suppose une négation affectant le premier pôle.

Nous pourrions en conclure que le statut de marque d'opposition revient, dans tous ces cas, à la construction *je ne + verbe + pas + je + verbe de type vouloir + verbe de type dire*. Quelle que soit la régularité avec laquelle cette configuration se reproduit, cela nous semble fort peu probable. Il s'agit plutôt de la **possibilité co(n)textuellement limitée de réaliser une opposition réfutative au niveau textuel**.

Quant à la négation, il y a certes un nombre restreint de cas où elle apparaît dans le terme droit de la relation établie par *seulement* sans que l'opposition soit du type réfutatif, mais il est possible de distinguer les deux cas de façon quasi mécanique car on trouve dans les propositions fournissant les pôles de la relation réfutative des sujets coréférentiels explicités dans chacune, ou implicite dans la proposition contenant *seulement*.

5.23.2.5 Types de réalisation de l'opposition

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | 22 | 18 |
| indirecte | | | 20 |

Le corpus nous a fourni des exemples des types de réalisation réfutatif direct, concessif direct et concessif indirect de l'opposition.

L'opposition se réalise à l'aide de *seulement* sous sa forme réfutative à la fois au niveau textuel et au niveau phrastique mais on remarque une tendance assez nette à marquer la relation de constituants textuels ayant la structure syntaxique de proposition. Il est également à noter que le type réfutatif va de pair avec la présence, à côté de *seulement*, d'une expression de volonté et/ou d'une expression d'activité métadiscursive dans les deux tiers des cas, le reste des occurrences de ce type fonctionnant surtout aux niveaux intra-phrastiques.

Le type concessif indirect se rencontre presque exclusivement dans les cotextes où *seulement* articule des constituants textuels. Chaque occurrence trouvée en dialogue appartient à ce type de réalisation.

5.23.2.6 Composantes sémantiques particulières

De façon générale, cet adverbe marque une restriction, un degré considéré comme insuffisant ou peu élevé sur une échelle (référentielle ou argumentative), etc. Cela s'ajoute à sa valeur relationnelle lorsqu'il sert à marquer l'opposition, voire en constitue l'essentiel dans quelques cas. En effet, il s'agit de restreindre le champ des implications du premier pôle de

l'opposition, ou bien, quand l'opposition est présentée sous sa forme réfutative, d'opposer au premier pôle le second en vertu de la valeur inférieure que celui-ci reçoit par rapport à une échelle (argumentative) commune.

Les variables du sémantisme de *seulement* sont également liées à sa position dans la trame syntaxique, à sa portée et au cotexte. En raison de cette corrélation, elles ont été traitées sous 5.23.2.1.

5.23.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

En accord avec le dictionnaire Robert, on peut énumérer *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *toutefois* qui, en fonction des caractéristiques sémantiques, logiques et pragmatiques du cotexte et, si besoin est, après les modifications syntaxiques nécessaires, peuvent se substituer à *seulement*.

Comme il a été constaté plus haut, *seulement* marquant l'opposition ne doit pas être supprimé.

5.24 Des lexies convergentes 3 : *TOUJOURS*

TOUJOURS *adverbe* [+ soutenu]

5.24.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (0) | position intérieure (16) | position finale (2) | présence d'un autre connecteur (7) |
|--|-----------------------|--------------------------|---------------------|--|
| entre constituants de propositions (2) | | 1 | 1 | 1 (<i>mais</i>) |
| entre propositions (5) | | 5 | | 5 (<i>mais, et, bien que, même si, quel que</i>) |
| entre phrases (1) | | 1 | | 1 : <i>enfin</i> |
| entre macro-unités (8) | | 7 | 1 | |
| en dialogue (2) | | 2 | | |

5.24.2 COMMENTAIRES

Adverbe marquant la permanence dans le temps, *toujours* a également un emploi non temporel, dit de «constance logique», comme l'indique le Robert en se servant d'un terme de DAMOURETTE et PICHON. Cette valeur lui permet d'entrer dans la constitution de relations d'opposition. S'agissant d'une lexie très fréquente, nous n'avons examiné qu'un sixième de toutes ses occurrences dans le corpus ; douze pour cent des exemples examinés présentaient une relation d'opposition. Par la suite, nous avons établi par estimation que le corpus doit contenir à peu près 110 occurrences de *toujours* connecteur marque d'opposition. 18 en ont été choisies aléatoirement et soumises à une étude plus approfondie.

Sixième sur la liste des fréquences, *toujours* est un des éléments du champ de *mais* les plus dispersés (présent dans 89.5% du corpus) ; cependant, 13 *toujours* connecteur oppositif se trouve dans des textes de romans (de Flaubert et de Maupassant), 4 dans les débats parlementaires canadiens, et 1 seulement dans un document européen (même là avec une valeur temporelle concomitante). Nous en concluons que cet emploi de *toujours* est vieilli et appartient plutôt au langage soutenu.

5.24.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

Toujours fonctionne en tant que connecteur avant tout **au niveau textuel**, et, même là, surtout entre unités de macro-niveau :

(1) Le soir venu, Duroy, qui n'avait plus rien à faire, songea à retourner aux Folies-Bergère, et, payant d'audace, il se présenta au contrôle : "Je m'appelle Georges Duroy, rédacteur à La Vie Française. Je suis venu l'autre jour avec M. Forestier, qui m'avait promis de demander mes entrées. Je ne sais s'il y a songé." On consulta un registre. Son nom ne s'y trouvait pas inscrit. Cependant le contrôleur, homme très affable, lui dit : "Entrez **TOUJOURS**, monsieur, et adressez vous-même votre demande à M. le directeur, qui y fera droit assurément." (*Bel-Ami*)

Ses occurrences entre propositions sont relativement fréquentes aussi, mais il est alors toujours dans le cotexte d'une autre marque de relation (*et à valeur de mais, mais, bien que, même si, quel que*), en constituant souvent avec celle-ci une configuration particulière, une séquence de connecteurs discontinue. Dans ce dernier cas, il introduit une proposition principale précédée de sa subordonnée :

(2) M. Hovdebo : En cas d'investissement – c'est l'investisseur qui paie – est-il possible que cela dépasse un an ? S'il y a transaction entre un investisseur et la compagnie qui doit effectuer la recherche, il est possible qu'il n'y ait pas de résultats avant la deuxième année.

M. Diger : C'est une possibilité car la loi est telle que **même si** vous ne produisez pas de désignation, vous pouvez **TOUJOURS** être admissible à condition de remplir les formulaires. Il s'agit de ces petits formulaires sur lesquels sont mentionnés le nom de l'investisseur et, bien entendu, qui permettent à l'investisseur de réclamer le crédit d'impôt. (*Procès-verbaux*)

Comme *toujours* oppositif apparaît même comme structurant de constituants de propositions dans deux exemples, **rien ne semble l'exclure dans ce rôle à aucun niveau structural** :

(3) Il s'arrêta en face d'elle ; et ils demeurèrent de nouveau quelques instants les yeux dans les yeux, s'efforçant d'aller jusqu'à l'impénétrable secret de leurs coeurs, de se sonder jusqu'au vif de la pensée. Ils tâchaient de se voir à nu la conscience en une interrogation ardente et muette : lutte intime de deux êtres qui, vivant côte à côte, s'ignorent **TOUJOURS**, se soupçonnent, se flairent, se guettent, mais ne se connaissent pas jusqu'au fond vaseux de l'âme. (*Bel-Ami*)

En ce qui concerne sa **position**, il ne monte jamais en tête de proposition. Comme sa fonction de complément de verbe reste très fortement perçue (et comme il présente souvent sa valeur temporelle originale de façon conco-

mitante), **il reste toujours dans les limites du GV**, si bien que ses occurrences en position finale ne sont dues qu'au fait qu'il est alors le dernier complément en lieu du GV.

5.24.2.2 *Envergure*

Quoique les pôles de l'opposition soient fournis, dans la plupart des cas, par l'entourage immédiat du constituant (phrastique/textuel) contenant *toujours*, il arrive que le terme gauche de la relation soit terminé par un long passage intercalé, thématiquement subordonné à ce qui fournit le premier pôle, cf. (4). Il convient donc de reconnaître sa capacité d'établir des relations de **grande** envergure (dans l'exemple, nous avons mis en évidence l'élément qui fournit le premier pôle).

(4) Mais Bouvard s'étala sur la génération. Les réserves de Pécuchet en cette matière l'avaient toujours surpris. Son ignorance lui parut si complète qu'il le pressa de s'expliquer – et Pécuchet en rougissant finit par faire un aveu. Des farceurs, autrefois, l'avaient entraîné dans une mauvaise maison – d'où il s'était enfui, se gardant pour la femme qu'il aimerait plus tard ; – une circonstance heureuse n'était jamais venue ; si bien, que par fausse honte, gêne pécuniaire, crainte des maladies, entêtement, habitude, à cinquante deux ans et malgré le séjour de la capitale, il possédait encore sa virginité. Bouvard eut peine à le croire – puis il rit énormément, mais s'arrêta, en apercevant **des larmes** dans les yeux de Pécuchet. Car les passions ne lui avaient pas manqué, s'étant tour à tour épris d'une danseuse de corde, de la belle-soeur d'un architecte, d'une demoiselle de comptoir – enfin d'une petite blanchisseuse ; – et le mariage allait même se conclure, quand il avait découvert qu'elle était enceinte d'un autre. Bouvard lui dit : – "Il y a moyen **TOUJOURS** de réparer le temps perdu ! Pas de tristesse, voyons ! je me charge si tu veux ..." Pécuchet répliqua, en soupirant, qu'il ne fallait plus y songer. (*Bouvard et Pécuchet*)

5.24.2.3 *Différences d'emploi selon les types de séquences*

Toujours se rencontre également dans des séquences argumentatives, explicatives, dialogales, narratives. Il est peut-être significatif que 13 occurrences sur les 18 examinées sont liées, d'une façon ou d'une autre, au langage oral : tantôt on a affaire à une intervention dans un débat parlementaire, tantôt c'est du discours mimétique, direct, ou bien du discours indirect ou encore indirect libre.

5.24.2.4 *Cooccurrences fréquentes*

À part les termes de relation observées en cooccurrence avec *toujours*, observés sous 5.24.2.1, aucune n'a pu en être observée.

5.24.2.5 *Types de réalisation de l'opposition*

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 14 |
| indirecte | | | 4 |

Les manifestations concessive directe et indirecte de l'opposition peuvent également se réaliser à l'aide de *toujours*. Lorsqu'il s'agit de la réalisation indirecte, il marque la relation d'éléments de macro-niveau.

Les exemples donnés jusqu'ici illustrant la relation concessive directe, nous citons (5) pour l'indirecte :

(5) Mais Duroy ne voyait rien, entendait sans comprendre. Mme de Marelle était là, derrière lui. Que devait-il faire ? S'il la saluait, n'allait-elle point lui tourner le dos ou lui jeter quelque insolence ? S'il ne s'approchait pas d'elle, que penserait-on ? Il se dit : "Je vais **TOUJOURS** gagner du temps." (*Bel-Ami*)

5.24.2.6 *Composantes sémantiques particulières*

Pris dans son acception temporelle, *toujours* signifie que le procès auquel se réfère le verbe qu'il complète a lieu en tous les moments de la totalité du temps (ou d'une période de temps considérée), ou encore à chaque instant d'un ensemble d'instant discontinus. Lorsque c'est la valeur „de constance logique” qui prévaut, *toujours* se trouve dans le groupe d'un verbe au présent ; or, comme il s'agit alors d'un présent intemporel (celui des „vérités générales”), on voit bien, tout en percevant encore une vague référence au temps pris dans sa totalité, comment l'aspect temporel de sa signification devient secondaire et comment l'accent est mis sur la concomitance et/ou sur le rapport logique (logicoïde) de deux faits.

La fonction de marque d'opposition est, dans la plupart des cas, surajoutée à ces valeurs de base, c'est-à-dire qu'on ne peut pas ignorer la lecture temporelle et/ou logique lors de l'interprétation. Les occurrences citées le prouvent bien : (4), p. 299, ou (3), p. 298, se prêtent aussi bien à l'interprétation temporelle ; dans (2), p. 298, on peut également voir l'expression d'une „constance logique”, tandis que (1), p. 298, présente *toujours* en sa valeur oppositive „pure”.

Ce qui permet à *toujours* d'entrer dans la constitution des relations d'opposition, c'est le contraste entre ce qui est constant, durable, inévitable, répétitif, etc., et ce qui ne l'est pas. En effet, le premier pôle de l'opposition est considéré comme présentant des aléas ou un changement par rapport à quelque chose qui, exprimé dans le second pôle, reste toujours inchangé/valable. Comme les exemples cités supra en témoignent, le changement

peut être (et verbalement, et référentiellement) de nature variable. À la différence d'autres éléments du champ lexical (comme *toujours est-il que* ou *quoi qu'il en soit*, par exemple), *toujours* semble donner des instructions d'interprétation moins précises, moins spécialisées dans la mesure où il ne marque pas (ou pas aussi clairement) une reprise thématique suivant l'insertion d'un constituant textuel opposé, et, en même temps, la nature et la structure sémantico-logique de la variation ou du changement caractérisant le premier pôle ne sont pas (aussi) prévisibles.

Tout ce qui vient d'être constaté (la concurrence d'une valeur sémantique moins abstraite – temporelle –, le manque de conditions d'emploi et de règles interprétatives trop complexes, strictes et, par là, l'effort moindre requis à son traitement) explique peut-être la fréquence relative de *toujours* en rôle de connecteur et la préférence qui lui est accordée dans certains types de discours oral.

5.24.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

Le Robert propose *en tout cas*, *de toute façon* et *cependant* comme synonymes de *toujours*. Nous pourrions y ajouter d'autres, comme *quand même*, *tout de même*, en insistant encore une fois sur le vague des conditions d'emploi et des règles interprétatives de *toujours*, ce qui n'est pas propre à la plupart des éléments du champ de *mais* si bien que la possibilité de ces substitutions synonymiques est restreinte.

Toujours est rarement supprimable : on perd, en le supprimant, un élément de la configuration sémantique, dont la grandeur (l'importance) va de la simple nuance (cf. (2), p. 298) à la marque essentielle de cohésion-cohérence (cf. (3), p. 298). Là non plus, il n'est pas possible d'établir de règle générale ; tout au plus constatons-nous que sa suppression a moins de conséquences lorsqu'il seconde une autre marque de relation, comme dans (2), p. 298.

5.25 Lexies convergentes 4 : *IMPORTE

| | | |
|-------------|-------------------------|-----------------------------|
| N'IMPORTE | <i>locution</i> | [+/- oral] & [+/- ancien] & |
| PEU IMPORTE | <i>propositionnelle</i> | [0/+ soutenu] |
| QU'IMPORTE | | [- formel] |

5.25.1 OCCURRENCES

| connexion | position initiale (56) | position intérieure (0) | position finale (0) | présence d'un autre connecteur (3) |
|--|------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------------------|
| entre constituants de propositions (0) | | | | |
| entre propositions (8) | 8 | | | 3 |
| entre phrases (30) | 30 | | | |
| entre macro-unités (4) | 4 | | | |
| en dialogue (14) | 14 | | | |

5.25.2 COMMENTAIRES

C'est l'étude des cotextes plus larges des connecteurs oppositifs qui a attiré notre attention sur la possibilité d'employer dans cette fonction les locutions formées avec *importe*. En général, on ne trouve pas, dans les sources, d'indication de leur analogie avec les éléments du champ de *mais*, quoique le Robert note la possibilité pour elles d'exprimer l'opposition et donne, comme synonymes, *malgré cela* et *n'empêche que*.

Le vocable en question se réalise sous les formes *n'importe*, *peu importe*, *qu'importe*, *peu *importe* et *que *importe*, où l'astérisque équivaut à un complément d'objet indirect pronominal. Syntaxiquement, il convient d'y voir autant de propositions toutes faites qui figurent seules, en donnant lieu à des phrases interrogatives (questions rhétoriques) ou exclamatives, ou bien entrent dans la construction de phrases complexes où elles apparaissent comme des principales à subordonnée complétive (introduite par *que* ou par *si*) ou comme juxtaposées (seules ou complétées d'un GN sujet). Toutes ces formes ne sont pas également usitées en qualité de connecteur mais, vu leurs propriétés étymologiques, syntaxiques et sémantiques communes, c'est le vocable qui doit être envisagé en tant qu'élément du champ de *mais*.

C'est la forme *n'importe* dont on a pu relever le plus grand nombre d'occurrences, en revanche, ce n'est que *peu importe* qu'on ait détecté dans du discours contemporain non littéraire. Les occurrences de *peu im-*

porte/qu'importe complétés d'un objet indirect pronominal sont très rares par rapport à l'ensemble et ils ne sont alors guère chargés du rôle de connecteur.

À en juger par sa fréquence absolue dans le corpus, **importe* appartient à la moyenne des connecteurs marquant le contraste (douzième sur la liste), ce qui est confirmé par le fait que nous avons pu en trouver dans quatre types de textes sur cinq ; néanmoins, plus de 91% des occurrences ont été relevées dans les romans, soit un seul type de texte. Le fait de n'apparaître que dans 39.39% du corpus le range parmi les éléments les moins dispersés du champ lexical. (Les occurrences où **importe* n'est pas connecteur oppositif n'ont pas été prises en considération, bien entendu.)

5.25.2.1 *Capacité connexive et propriétés syntaxiques*

importe* sert avant tout à relier des **phrases ; il est rarement utilisé à l'intérieur de phrases où *mais* l'accompagne souvent. Parfois, il marque la relation de constituants textuels de **macro-niveau**. Son emploi comme **structurant d'interventions** est fréquent dans les dialogues. Ce dernier trait le rend particulièrement adapté à marquer les articulations (les changements d'énonciateur) dans le **discours indirect libre**.

Étant donné que **importe* est, formellement, une phrase simple à sujet postposé, ou bien un GV qui, resté sans sujet exprimé, apparaît comme une phrase elliptique, ou bien encore, complété d'une subordonnée complétive, a le statut d'une proposition principale (qu'elle constitue à elle seule), les conditions syntaxiques de son emploi sont restreintes. Il ne figure, bien entendu, ailleurs qu'en **position initiale** (de proposition).

Même **alors qu'il n'est pas suivi de GN sujet ou de proposition subordonnée** (c'est-à-dire quand sa subordonnée le précède ou quand il n'en a pas du tout), il est séparé du terme droit de la relation qu'il établit d'une virgule, d'un point-virgule, des deux points, d'un point d'exclamation ou d'un point d'interrogation, ce qui montre combien il conserve toujours son statut de proposition à part. Dans ces cas-là, le terme gauche de la relation fournit le premier pôle de l'opposition et le terme droit le second, comme c'est habituel avec les autres connecteurs du champ lexical. Il en va de même dans les cas où **importe* a une complétive détachée en tête de phrase.

En revanche, il convient de voir l'élément fournissant le premier pôle de l'opposition en **le GN sujet ou en la complétive suivant **importe***, tandis

que le terme gauche fournit le second pôle.¹¹² En ce qui concerne les particularités purement syntaxiques de ces occurrences, on notera d'abord, avec le Robert, que l'élément verbal de ce connecteur peut rester invariable même devant un sujet au pluriel, prouvant également sa lexicalisation. Le mode dans la complétive introduite par *que*, est, tout naturellement, le subjonctif ; dans les interrogatives indirectes, nous avons observé l'indicatif, le Robert y ajoute le conditionnel et, dans le langage archaïque, même le subjonctif.

5.25.2.2 *Envergure*

importe* ne se trouve guère entre unités de macro-niveau et même alors l'enchaînement se fait directement sur le constituant textuel voisin gauche. Il en va de même dans les dialogues. Par conséquent, son envergure sera dite **petite.

5.25.2.3 *Différences d'emploi selon les types de séquences*

Ce vocable est employé en qualité de connecteur avant tout dans le **dialogue** (y compris sa forme monologique : le dialogue intérieur, ainsi que le dialogue cité sous forme de **discours indirect libre**, comme (1), ou, éventuellement, de discours indirect). En outre, il se rencontre dans des séquences **argumentatives**, ou, parfois, **narratives**.

(1) Flacardoux l'emporta. M. le comte s'était rejeté sur la garde nationale, sans obtenir l'épaulette de commandant. Les Chavignollais imaginèrent de nommer Beljambe. Cette faveur du public, bizarre et imprévue, consterna Heurtaux. Il avait négligé ses devoirs, se bornant à inspecter parfois les manoeuvres, et émettre des observations. **N'IMPORTE !** Il trouvait monstrueux qu'on préférât un aubergiste à un ancien Capitaine de l'Empire – et il dit, après l'envahissement de la Chambre au 15 mai : "Si les grades militaires se donnent comme ça dans la capitale, je ne m'étonne plus de ce qui arrive !" (*Bouvard et Pécuchet*)

¹¹² Une seule occurrence échappe – partiellement – à cette règle : non seulement le premier mais aussi le second pôle sont fournis par des constituants textuels qui sont à droite du connecteur :

(2) Aussi, le soir, en reconnaissant madame Bovary dans l'Hirondelle, le curé lui conta son embarras, sans paraître, du reste y attacher de l'importance ; car il entama l'éloge d'un prédicateur qui pour lors faisait merveille à la cathédrale, et que toutes les dames couraient entendre. **N'IMPORTE** s'il n'avait point demandé d'explications, d'autres plus tard pourraient se montrer moins discrets. (*Madame Bovary*)

5.25.2.4 *Cooccurrences fréquentes*

Son sémantisme primitif et sa nature interactive sont, de temps en temps, soulignés par des interjections comme *ah, eh, oh, bah* et par leurs combinaisons. Par ailleurs, les marques syntaxiques du discours indirect libre attirent également l'attention sur sa forte capacité de marquer la polyphonie.

5.25.2.5 *Types de réalisation de l'opposition*

| | contrastive | réfutative | concessive |
|-----------|-------------|------------|------------|
| directe | | | 42 |
| indirecte | | | 14 |

Il se conçoit bien, grâce à sa transparence, que **importe* réalise l'opposition sous sa forme **concessive**. La mise en relation **directe** et **indirecte** de contenus est également possible.

5.25.2.6 *Composantes sémantiques particulières*

Selon le Grand Robert, ces locutions „interrogatives ou négatives de valeur ou de forme”, ou encore „affirmatives de forme” mais ayant un sens négatif marquent „l'indifférence à l'égard d'une chose, le peu de cas qu'on en fait”. Pour rendre compte du fonctionnement textuel de ce vocable, son sémantisme doit être saisi avec une plus grande précision ; en effet, il est essentiel de savoir quelle est, où se trouve „la chose” dont on fait „peu de cas”.

Il se trouve que la règle de l'interprétation de **importe* + \emptyset est l'annulation de la prise en compte, en tant qu'argument, du contenu propositionnel primaire et associé (connoté, implicite, sous-entendu) du constituant textuel qui le précède (lequel constituant, en même temps, permet, sur le plan syntaxique, de récupérer le sujet d'*importe*), tandis que **importe* + GN/*que* + *complétive/si* + *complétive* ordonne l'annulation de la prise en compte, en tant qu'arguments, des contenus sémantiques primaires et associés (connotés, implicites, sous-entendus) liés au GN/à la complétive. Autrement dit, les termes mis en relation s'interprètent, dans le cas de **importe* + \emptyset , suivant la formule générale où le terme droit sert d'expression à ce qui est présenté comme plus „fort” par l'énonciateur ; quant à **importe* + GN/*que* + *complétive/si* + *complétive*, l'agencement des pôles de l'opposition est, pour ainsi dire, renversé : l'élément „fort” précède le connecteur, à moins qu'il n'y ait détachement de subordonnée, ce qui peut aboutir à une séquence „irrégulière” avec *mais* : au lieu de *mais *importe*, on a l'inverse (3).

(3) Que quelqu'un aille travailler par nécessité ou par choix, **PEU IMPORTE, mais** on ne saurait pénaliser les enfants, parce que ce serait s'en prendre aux valeurs des parents. (*Procès-verbaux*)

L'emploi de **importe* traduit aussi, dans bon nombre de cas, une prise de distance par rapport à la valeur factuelle d'une variable (binaire) caractérisant le premier pôle de l'opposition, l'enchaînement se faisant sur l'implicite qui présente la valeur négative :

(4) Ils sont peut-être un peu en retard dans leur remboursement de prêt, par exemple d'une année, mais lorsqu'ils veulent bénéficier de ces prêts à 6 p. 100, ils ne semblent pas pouvoir les obtenir parce que vous réduisez arbitrairement la valeur de leur terre. **PEU IMPORTE** que cela soit le bon chiffre ou non, parce que vous considérez le prix auquel une terre a été vendue comme une justification de ce prix, mais il se peut qu'une personne en ait eu ras-le-bol et ait décidé de vendre son terrain à perte. (*Procès-verbaux*)

Ce dernier exemple mérite également notre attention pour d'autres raisons. En effet, les structures sémantiques, décrites dans (BÉKÉSI 1993), qui doublent les relations d'opposition de **relations causales apparaissent très clairement** dans les cotextes de **importe*.

| | | |
|--|--------------------|--|
| [4] <i>il se peut qu'une personne ait décidé de vendre son terrain à perte</i> | → | [2] <i>vous <établissez avec justesse>[1] ∇ {réduisez arbitrairement}[4] la valeur de leur terre</i> |
| ↓ | | ↑ |
| [3'] <ce n'est pas (toujours) le bon chiffre> | ∇ | <c'est (toujours) le bon chiffre> |
| ↑ | | ↑ |
| [3] <i>que cela soit le bon chiffre ou NON</i> | PEU IMPORTE | [1] <i>vous considérez le prix auquel une terre a été vendue comme une justification de ce prix</i> |

Logiquement, l'articulation du raisonnement est [1] ainsi [2]_[4] car [3'] puisque [4] ; l'avantage de **importe* est justement de permettre, suivant les aléas du discours spontané, l'enchaînement sur un constituant textuel contenant déjà [2] tout en concluant à la discussion de [1], où le raisonnement s'articule selon le schéma $\{([2] \text{ peu importe que } [3]) \text{ parce que } [1]\}$ mais [4]¹¹³. Or, il arrive que le terme droit de la relation établie par **importe* soit l'élément causal, comme dans (5), et qu'en même temps il soit impossible de récupérer un second pôle d'opposition (implicite) assez vraisemblable, tandis

¹¹³ En fait, l'argumentation sous-jacente du locuteur est très complexe (nous l'avons schématisée dans la mesure du possible) mais ne reçoit qu'une formulation très condensée et sommaire.

qu'il est tout à fait possible d'interpréter **importe* littéralement. Aussi ne considérons-nous pas les occurrences de ce type comme connecteurs.

(5) "Ah ! c'est qu'il est difficile de trouver un homme qui ait de l'espace dans la pensée, qui vous donne la sensation de ces grandes haleines du large qu'on respire sur les côtes de la mer. J'en ai connu quelques-uns, ils sont morts." Norbert de Varenne parlait d'une voix claire, mais retenue, qui aurait sonné dans le silence de la nuit s'il l'avait laissée s'échapper. Il semblait surexcité et triste, d'une de ces tristesses qui tombent parfois sur les âmes et les rendent vibrantes comme la terre sous la gelée. Il reprit : "**QU'IMPORTE**, d'ailleurs, un peu plus ou un peu moins de génie, **puis-que** tout doit finir !" (*Bel-Ami*)

On a l'impression que la place du second pôle y est saturée ; effectivement, si l'on supprimait *puisque*, on aboutirait à une configuration oppositive „classique” sans pour autant changer le sens de l'original, l'inverse étant également possible pour bon nombre de cotextes où **importe* semble bien introduire le terme droit d'une opposition.

Le manque d'un terme gauche (et donc d'un second pôle) apparent ne signifie pas toujours que **importe* ne soit pas employé en tant que connecteur, cf. (6), où il est facile de rétablir l'implicite <je m'en sers pour cacheter la lettre> :

(6) Pauvre petite femme ! pensa-t-il avec attendrissement. Elle va me croire plus insensible qu'un roc ; il eût fallu quelques larmes là-dessus ; mais, moi, je ne peux pas pleurer ; ce n'est pas ma faute. Alors, s'étant versé de l'eau dans un verre, Rodolphe y trempa son doigt et il laissa tomber de haut une grosse goutte, qui fit une tache pâle sur l'encre ; puis, cherchant à cacheter la lettre, le cachet Amor nel cor se rencontra. – Cela ne va guère à la circonstance ... Ah bah ! **N'IMPORTE** ! Après quoi, il fuma trois pipes et s'alla coucher. (*Madame Bovary*)

5.25.2.7 *Synonymie et supprimabilité*

**importe* n'est pas normalement supprimable (la syntaxe déjà s'y oppose). Le Robert propose *malgré cela* et *n'empêche que* comme synonymes. Dans certains cas, on observe, pour *peu importe*, une analogie avec *quel que* ou *quoique* ; exemple :

(7) Une partie du financement serait assurée par les gouvernements, **PEU IMPORTE** la situation particulière des familles. (*Procès-verbaux*)
(*quelle que soit la situation ... ou quoique la situation soit différente ...*).

5.26 Remarques terminales

Une lecture entièrement linéaire du chapitre dont nous arrivons à la fin nous paraît peu probable. C'est la raison pour laquelle nos observations synthétiques ont été placées avant la série des présentations individuelles des items particuliers, et c'est ce qui mettrait en doute toute tentative de conclusion. Il est cependant utile de résumer, dans les grandes lignes, les traits communs aux lexies étudiées et ceux qui les distinguent, ne serait-ce que pour évaluer l'efficacité de nos critères d'analyse.

Notre essai de définir l'opposition en tant que relation sémantique fondamentale avec autant de rigueur que possible et d'en dériver les différentes manifestations, en surface, du contraste, de la réfutation et de la concession a été profitable puisqu'il nous a permis de saisir le trait commun essentiel des éléments du champ lexical de *mais*. (Ce champ, notons-le bien, est du reste certainement beaucoup plus étendu que l'ensemble par nous retenu pour l'analyse : il suffit de penser à des conjonctions ou locutions conjonctives du domaine de la subordination comme *quoique*, *bien que*, *même si*, ou aux prépositions comme *malgré*.) L'interprétation pertinente des relations établies dans le discours par toutes ces lexies est impossible sans tenir compte de l'inférence et des éléments de l'univers de discours en jeu n'ayant pas reçu une formulation verbale explicite. Cette idée est assez répandue dans la linguistique contemporaine mais ses tenants et ses aboutissants sont conçus de façons différentes et – surtout – elle ne semble pas bien être exploitée par la lexicologie et par les grammairiens. L'approche textuelle pour laquelle nous avons opté nous a rendu possible de dégager, en suivant une formule unique, les contenus sémantico-pragmatiques implicites qui constituent les véritables pôles de l'opposition ainsi que les entités conceptuelles sous-tendant leur mise en relation en vertu d'un rapport binaire d'exclusivité. C'est donc là que l'on découvre le trait générique de l'ensemble étudié.

Ses sous-ensembles, établis sous 5.1.2, se distinguent en premier lieu selon les types de réalisation de l'opposition dans lesquels leurs éléments sont susceptibles d'intervenir. Ce critère ne permet qu'une différenciation très limitée (i. e. la distinction entre les contrastifs et les concessifs) car les réalisations contrastive et réfutative ne sont pas d'une utilité excessive dans l'expression (nuancée) des perceptions, réflexions et intentions des locuteurs. (Dans une autre perspective, on s'étonne peut-être de l'importance qu'a la concession dans le discours.) Si l'on veut aller plus loin et rendre la représentation des lexies concessives plus articulée, il s'impose d'étendre

l'analyse à d'autres facteurs du co(n)texte et aux diverses façons dont on passe de l'opposition sous-jacente aux réalisations en surface. D'autres sous-ensembles résultent ainsi de la prise en compte des traits sémantiques particuliers (d'une caractéristique sémantico-pragmatique typique des termes de la relation établie par les connecteurs examinés, comme la concomitance ou le vague des contenus qu'ils véhiculent, ou d'une fonction que les lexies en question jouent régulièrement dans la structuration du texte, comme l'introduction d'une conclusion-réévaluation ou d'un changement thématique). Une spécialisation encore plus poussée se voit au sein des sous-ensembles ainsi délimités, en fonction des particularités combinatoires et/ou pragmatico-stylistiques des différents items et en fonction de leurs éventuels traits sémantiques additionnels.

À l'issue des analyses présentées dans ce chapitre, on aura donc constaté que les concepts et les critères retenus au début du travail permettent, d'une part, de concevoir l'ensemble des entités lexicales en parenté avec *mais* comme un tout cohérent, aussi bien que de rendre compte, d'autre part, du caractère articulé de cet ensemble. Ils sont également adaptés à interpréter les spécificités de chaque item, tout en nous autorisant à intégrer à la description les acquis de recherches d'orientations variées.

Tous nos critères n'ont cependant pas le même rendement : si l'étude des types de réalisation de l'opposition ou celle de la capacité connexive des lexies en question et celle des entités connectées nous fournit des renseignements de première importance, celle de leurs différences d'emploi selon les types de séquences ne révèle pas toujours de traits définitoires saillants, et le paramètre de l'envergure peut souvent paraître d'un intérêt tout à fait secondaire. Les rapports de synonymie constituent un domaine assez vague ; en effet, les lexies étudiées sont en quelque sorte toutes synonymes en raison de leur fonction de base commune, si bien que les rapprochements synonymiques sont possibles entre des éléments appartenant à des sous-ensembles différents autant qu'à l'intérieur de ces sous-ensembles. D'autre part, chacune de ces lexies possède des traits tellement spécifiques que l'on en arrive à se demander si, dans chaque co(n)texte, il n'y a qu'un seul connecteur „idéal”, ce qui va à l'encontre de tout rapprochement synonymique. Quant au critère de la supprimabilité, il ne sert essentiellement qu'à mettre en évidence un phénomène général du fonctionnement des connecteurs : comme leur présence est décisive du point de vue des valeurs sémantico-pragmatiques du texte, ils ne sont supprimables qu'aux cas où d'autres constituants textuels (redondants), produisant les mêmes effets co(n)textuels qu'eux-mêmes, sont également présents.

REMARQUES TERMINALES

Toutefois, l'ensemble des critères est nécessaire pour la définition globale du champ lexical et pour que chacune des lexies puisse recevoir une caractérisation lexicologique exhaustive et nuancée, et pour que la dimension textuelle de leur fonctionnement puisse être appréhendée.

6. BILAN ET PERSPECTIVES

La longueur de l'ouvrage incitera peut-être plus d'un lecteur à consulter ce chapitre avant tout autre chose. Comme il est impossible de résumer en quelques paragraphes les aboutissements de nos réflexions menées sur le champ lexical de *mais*, nous en récapitulons ici, dans une sorte de guide de lecture, ceux dont l'intérêt est le plus général. Nous le ferons suivre d'une esquisse des tâches que l'ensemble de problèmes abordé impose encore à la recherche.

6.1

Premièrement, nous avons procédé à des préliminaires dont l'essentiel tient à la nécessité de faire face au manque d'univocité constaté dans les travaux de linguistique sur trois plans. D'une part, nous avons dû définir **la notion de connecteur** avec une plus grande circonspection que n'en manifestent ses emplois multiples et généralisés (chapitre 3). D'autre part, il nous a fallu établir une **conception non ambiguë et formalisable de l'opposition** (chapitre 4.3.2.). Finalement, en effectuant un tri terminologique et en créant quelques termes que nécessitaient nos objectifs spécifiques, nous avons dû nous doter d'un **vocabulaire technique** (chapitre 2).

Deuxièmement, tout en considérant les lexies étudiées en tant qu'éléments d'un **ensemble lexicologique** (chapitre 4.2) et en respectant les impératifs d'une **approche textuelle** (-pragmatique), nous avons tâché de distinguer, tout au long du chapitre 5, les **régularités co(n)textuelles et/ou interprétatives générales** de l'emploi d'un connecteur oppositif et les **traits spécifiques** des lexies particulières. Cela nous a permis d'en dresser, sous 5.1.2., un **classement** suivant leurs propriétés partagées et leurs spécificités syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Nous avons pu également proposer des **principes concernant le rapport entre la syntaxe phrastique** (plus

particulièrement, celle du connecteur adverbial) et la **connexion** dans le texte (*PRINCIPE DE LA PRIMAUTÉ DE LA CONNEXION* et *RÈGLE DE LA MONTÉE DU CONNECTEUR ADVERBIAL* dans le chapitre 2).

Le fait de nous être servi d'un **corpus de taille considérable** (cf. 4.4.3.) assure une plus grande fiabilité à nos constatations. Les **renseignements statistiques** (chapitre 5.3.) qu'il nous a été possible d'en tirer auront un intérêt certain puisque, à notre connaissance, aucune donnée de ce genre n'avait été disponible jusqu'à ce jour sur la plupart des lexies examinées ; en effet, les sources comme (JUILLAND et al. 1970) ou le TLF indiquent la fréquence de „mots”, or, la plus grande partie des lexies du champ de *mais* ne le sont pas : ce „ne” sont „que” des locutions formées à partir de „mots”.

6.2

Même si nous estimons avoir pu atteindre les objectifs généraux que nous nous étions fixés, cela ne constitue qu'un premier pas sur un chemin long et sinueux.

En ce qui concerne donc les recherches qui restent à faire, notons d'abord qu'un **corpus plus grand** et surtout **plus diversifié** permettrait de consolider et de nuancer davantage tant la description de telle lexie ou de telle autre que celle du sous-ensemble lexical par elles constitué. Plus particulièrement, on peut beaucoup attendre de l'analyse du **discours oral spontané** dans toutes ses formes. En même temps, les résultats des analyses de corpus devront être confrontés à des **tests** et/ou en être complétés, tests effectués avec des sujets français natifs, afin de vérifier si tout ce que le corpus laisse observer épuise effectivement à tous égards les possibilités d'emploi des lexies en question.

Dans un esprit toujours extensif, **des lexies** que nous avons laissées hors du champ de nos investigations pourront y être intégrées, et la **caractérisation syntaxique** (des éléments mobiles) de l'ensemble pourra être réalisée d'une manière plus détaillée. Ce travail lexicologique complexe aura intérêt à dépasser les limites du monolinguisme et à replacer son objet dans une **perspective contrastive**. Cela a été l'un de nos points de départ (cf. CSÚRY 1994, 1996, 1998), et d'autres langues ont déjà été explorées de ce point de vue¹¹⁴.

¹¹⁴ Il convient, à ce propos, de rendre hommage à (RUDOLPH 1996), ouvrage très remarquable qui traite des relations adversatives et concessives aux niveaux phrastique et textuel dans les langues anglaise, allemande, espagnole et portugaise. Ses vues de l'opposition (du

Les recherches sont à poursuivre dans un sens purement textuel aussi. D'une part, en effet, les blocs verbaux articulés par le connecteur font partie d'un ensemble hiérarchiquement ordonné, et il convient d'établir la part qui revient aux connecteurs dans les différents types d'organisation textuelle. BÉKÉSI (1993 : 161-162) fait remarquer que la représentation des structures constitutives du texte requiert, à partir d'un certain point, des moyens que la linguistique (dans un sens plus traditionnel du terme) n'est pas censée posséder ; aussi les linguistes-textologues auront-ils avantage à étudier avant tout des **structures sémantiques** dont il est possible d'identifier quelques composantes linguistiques sûres. D'autre part, nous avons pu observer, lors de l'analyse du corpus, des cooccurrences multiples des éléments du champ de *mais* qui établissent des **relations superposées et/ou qui présentent des intersections**. L'exploration de ces constructions dialectiques sera instructive non seulement pour la représentation des modèles de structures sémantiques du texte mais aussi pour la caractérisation des lexies en question, dans la mesure où l'on admet l'hypothèse que celles-ci peuvent participer de manière spécifique à l'organisation hiérarchique des structures sémantiques. Ce sont là, du reste, autant de conditions préalables de **l'automatisation de la reconnaissance des réseaux de relations textuelles complexes** dans un système informatisé.

Toutefois, pour atteindre ce dernier objectif, il y a des tâches plus simples (en principe) dont il faudrait s'acquitter. Notre entreprise, quoique lexicologique, ne fournit que la base possible d'une **représentation lexicologique/lexicographique** des éléments du champ lexical de *mais* qui soit **effectivement utilisable** dans un dictionnaire ou dans un logiciel. Cela suppose un (des) **modèle(s) de description formalisable/formalisée** ; il pourrait en être élaboré plusieurs dans des cadres différents. Quant à la textologie sémiotique, son secteur lexico-grammatical doit tenir compte de ces lexies en raison de leur fonctionnement anaphorique ainsi qu'à cause de leur participation variable à l'arrangement linéaire des phrases du texte (cf. PETÓFI, BENKES 1998 : 78). Or, (PETÓFI, DOBI 1998 : 2000), tout en se penchant sur l'utilisation d'explications thésauristiques dans l'analyse coréférentielle et en esquissant les principes de la constitution d'un article de thésaurus, ne laisse pas encore prévoir comment les lexies qui nous intéressent ici devraient y être traitées. Quant au *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, dont nous avons évoqué la conception comme modèle du dictionnaire idéal, il n'en a paru encore que quatre volumes, et il ne s'y

contraste), formulées synthétiquement dans le chapitre qui clôt le livre, sont très éclairantes ; nous nous en sommes senti confirmé dans notre démarche.

trouve qu'une seule des lexies par nous étudiées, à savoir *de toute façon*. Malheureusement, cet article est bien loin de fournir les indications qu'en exigerait une définition pertinente. On ne s'étonne donc pas qu'une entreprise lexicographique moins „idéaliste", plus traditionnelle, se trouve défailante à cet égard. Même le *Trésor de la langue française*, tout en puisant plus ou moins régulièrement dans les ouvrages de linguistique qui s'occupent de connecteurs ou de la concession (il y est fait référence assez systématiquement à (MOREL 1980), par exemple), reste incapable de rendre compte d'une façon satisfaisante de cette richesse des connecteurs oppositifs qui nous permettent, en français, de donner une expression précise et nuancée à nos pensées. Ce qui est tout de même un très grand trésor.

7. INDEX

- acte de langage, 12, 21, 42, 48, 52, 127, 130, 165, 240, 332
- Adam, Jean-Michel, 24, 26, 31, 32, 33, 34, 44, 45, 121, 122, 123, 127, 128, 129
- administratif (discours/langage/style ~), 175, 245, 251
- adverbe, 22, 63, 66, 67, 105, 135, 155, 157, 161, 185, 187, 220, 221, 223, 226, 227, 259, 265, 266, 282, 287, 288, 290, 292, 295, 297
- allocutaire, 121, 133, 167, 168, 171, 172, 206, 209, 281, 288
- Allwood, Jens, 39
- anaphore, 12, 25, 40, 41, 44, 59, 60, 61, 68, 92, 137, 165, 179, 188, 190, 191, 229, 233, 235, 241, 249, 252, 255, 260, 266, 271, 313, 325
- Andersson, Lars-Gunnar, 39
- annulation d'une attente, 164, 168, 178, 266
- Anscombe, Jean-Claude, 26, 47, 48, 50, 127, 128, 165, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 193, 210
- antécédent, 12, 19, 21, 26, 27, 31, 59, 60, 96, 190, 191, 200, 203, 229, 252
- argument, 6, 21, 30, 31, 37, 39, 45, 46, 47, 48, 50, 52, 53, 54, 55, 59, 60, 69, 76, 77, 84, 87, 91, 125, 129, 137, 143, 156, 165, 168, 169, 178, 179, 193, 194, 201, 204, 208, 209, 210, 211, 214, 217, 218, 232, 238, 240, 241, 242, 265, 267, 270, 272, 278, 283, 305, 306, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 333
- argumentation, 4, 5, 6, 9, 20, 21, 29, 30, 31, 32, 33, 40, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 54, 55, 56, 57, 61, 63, 69, 85, 91, 122, 123, 127, 128, 129, 131, 132, 143, 147, 156, 159, 163, 164, 168, 170, 179, 180, 183, 190, 193, 194, 201, 206, 208, 210, 211, 222, 223, 225, 227, 232, 236, 241, 242, 243, 248, 249, 260, 264, 266, 270, 272, 277, 278, 284, 295, 306, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 333
- Békési, Imre, 51, 306, 313
- Benkes, Zsuzsa, 24, 34, 313
- Berrendonner, Alain, 6, 60
- Blair, Anthony, 46
- Blanche-Benveniste, Claire, 71
- bloc verbal, 13, 14, 16, 25, 33, 55, 81, 86, 89, 91, 92, 93, 96, 97, 99, 190, 191, 193, 196, 228, 248, 254, 270, 276, 278, 283, 289, 313
- causalité, 91, 165, 179, 192
- cause, 12, 23, 31, 38, 55, 66, 72, 73, 84, 93, 105, 107, 108, 109, 111, 114, 115, 118, 119, 134, 139, 144, 150, 161, 167, 173, 177, 178, 191, 198, 201, 208, 211, 216, 229, 241, 243, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 264, 267, 270, 272, 274, 275, 282, 289, 292, 313
- champ lexical, 12, 16, 59, 61, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 76, 85, 90, 92, 96, 97,

INDEX

- 98, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 109,
110, 111, 113, 120, 123, 124, 132,
133, 153, 161, 179, 180, 196, 200,
211, 217, 220, 226, 229, 251, 257,
262, 268, 271, 282, 287, 289, 293,
301, 303, 308, 310, 311, 313
- co(n)texte, 8, 18, 27, 48, 55, 64, 68, 69,
78, 80, 84, 88, 89, 90, 91, 110, 125,
126, 130, 131, 133, 134, 140, 168,
194, 196, 202, 204, 205, 215, 221,
224, 232, 239, 243, 249, 286, 292, 309
- co-énonciateur, 19, 30, 126, 138, 154
- cognitif, 18, 27, 40, 57, 60, 171, 260
- cohérence, 17, 18, 30, 34, 39, 44, 45, 46,
49, 69, 72, 109, 144, 187, 211, 244,
250, 261, 267, 273, 309, 328
- cohésion, 18, 34, 44, 45, 144, 176, 187,
255, 260, 261, 264, 291
- Combettes, Bernard, 235
- communication, 4, 5, 8, 18, 33, 34, 39,
46, 47, 56, 57, 121, 191, 225
- compensation, 66, 149, 150, 151, 153,
159
- compétence, 7, 175, 325
- concession, 64, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91,
94, 95, 109, 111, 123, 124, 125, 126,
127, 128, 129, 131, 132, 134, 139,
148, 149, 150, 156, 157, 161, 164,
165, 166, 167, 168, 171, 172, 173,
175, 177, 178, 184, 185, 191, 192,
196, 203, 204, 205, 206, 208, 209,
211, 212, 213, 218, 219, 220, 222,
223, 226, 228, 229, 230, 237, 248,
254, 260, 263, 265, 266, 268, 270,
271, 272, 277, 280, 284, 291, 295,
300, 305, 308, 314, 324, 328, 330, 331
- conclusion, 30, 38, 43, 46, 47, 48, 51, 52,
53, 54, 55, 90, 111, 130, 157, 178,
179, 194, 205, 207, 208, 211, 238,
241, 255, 256, 263, 308, 332
- concomitance, 111, 208, 220, 222, 223,
226, 228, 229, 230, 300, 309
- condensation, 175, 249, 251, 256, 257
- condition, 8, 18, 33, 34, 37, 49, 56, 57,
75, 80, 96, 97, 101, 102, 123, 126,
131, 142, 149, 151, 168, 173, 198,
229, 249, 252, 284, 298, 301, 303, 313
- conditionnel, 176, 237, 253, 263, 304,
328
- configuration, 14, 68, 72, 82, 87, 91, 94,
95, 96, 112, 125, 127, 150, 168, 179,
182, 189, 202, 203, 209, 237, 262,
281, 287, 294, 295, 298, 301, 307
- confrontation, 150, 161
- conjonction, 9, 12, 36, 37, 38, 41, 42, 60,
63, 66, 67, 77, 105, 120, 121, 136,
186, 187, 188, 218, 221, 282, 284,
308, 332
- de coordination, 41, 60, 186, 221, 332
- de subordination, 39
- connecteur, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15,
16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26,
27, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 38, 39,
40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50,
51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61,
63, 64, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74,
76, 78, 81, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91,
92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 100, 101,
102, 105, 106, 107, 108, 109, 110,
111, 112, 114, 115, 116, 118, 119,
120, 121, 122, 123, 124, 126, 127,
128, 130, 131, 132, 133, 135, 137,
138, 139, 140, 141, 142, 145, 146,
149, 153, 154, 155, 156, 157, 159,
161, 162, 163, 164, 165, 167, 168,
169, 170, 171, 173, 174, 175, 178,
179, 180, 181, 182, 183, 184, 185,
187, 190, 191, 192, 193, 194, 195,
196, 197, 198, 199, 200, 201, 202,
203, 204, 206, 207, 209, 210, 211,
213, 214, 215, 216, 217, 218, 219,
220, 221, 222, 223, 224, 225, 226,
227, 228, 229, 230, 231, 232, 233,
234, 235, 236, 237, 238, 240, 241,
242, 243, 245, 246, 247, 249, 250,
251, 252, 253, 254, 256, 257, 258,
259, 260, 262, 263, 264, 266, 267,
268, 269, 271, 275, 276, 277, 278,
280, 281, 282, 283, 285, 286, 287,
288, 289, 290, 291, 292, 297, 298,
301, 302, 303, 304, 305, 307, 309,
311, 313, 314, 324, 325, 326, 327,
328, 329, 330, 331, 332
- argumentatif, 41, 45, 46, 49, 50, 326,
331
- linguistique, 38, 60
- logique, 37, 38, 39, 40

- constituant textuel, 6, 9, 14, 17, 18, 21,
 23, 24, 27, 28, 31, 61, 92, 112, 122,
 123, 132, 134, 137, 146, 154, 157,
 160, 162, 163, 174, 176, 177, 184,
 199, 200, 211, 226, 233, 235, 236,
 241, 245, 247, 252, 260, 263, 264,
 269, 270, 273, 276, 282, 292, 293,
 295, 301, 303, 304, 305, 306, 309
 contexte, 15, 18, 27, 34, 37, 38, 39, 40,
 43, 45, 59, 73, 88, 91, 128, 166, 173,
 174, 205, 207, 209, 259, 278, 288
 contradiction, 54, 80, 122, 143, 150, 169,
 170, 192, 193, 203, 211, 224, 238,
 241, 242
 contraste, 52, 66, 77, 87, 90, 124, 126,
 137, 140, 141, 144, 147, 150, 151,
 156, 157, 158, 189, 190, 191, 192,
 207, 208, 211, 215, 218, 223, 228,
 236, 238, 239, 247, 248, 270, 272,
 300, 303, 308, 313
 contrastif, 86, 87, 89, 91, 94, 95, 109,
 110, 124, 129, 134, 135, 137, 139,
 143, 145, 148, 149, 153, 156, 157,
 158, 164, 177, 191, 192, 204, 218,
 222, 228, 237, 248, 254, 260, 265,
 270, 284, 286, 290, 295, 300, 305,
 308, 312
 contre-argumentatif, 50, 192, 209, 212,
 224, 329
 conversation, 12, 20, 39, 40, 51, 69, 121,
 163, 190, 198, 240, 241, 285, 329, 330
 coordination, 24, 39, 63, 65, 66, 67, 86,
 187, 198, 199, 238, 253
 coréférence, 6, 90
 cotexte, 6, 18, 19, 27, 30, 31, 47, 60, 74,
 80, 85, 90, 91, 96, 100, 125, 147, 148,
 156, 167, 169, 177, 178, 181, 184,
 186, 195, 197, 198, 199, 201, 203,
 209, 212, 215, 216, 224, 225, 230,
 232, 238, 241, 250, 253, 258, 260,
 265, 270, 279, 286, 289, 290, 291,
 293, 294, 296, 298
 Cruse, D. Alan, 76, 113, 142
 Csúry, István, 3, 4, 7, 44, 66, 312

 Dahl, Östen, 39
 Danjou-Flaux, Nelly, 138, 140, 141, 142,
 144, 145, 146, 147, 149, 150, 151,
 158, 159
 déictique, 14, 19, 61, 108, 121, 190, 197,
 215, 220, 225, 282, 288
 description, 13, 18, 31, 32, 39, 40, 48, 54,
 58, 59, 60, 61, 78, 89, 101, 102, 110,
 120, 126, 129, 131, 132, 133, 140,
 144, 154, 157, 159, 163, 164, 165,
 169, 171, 174, 248, 259, 309, 312, 313
 diachronie, 23, 97, 100, 117, 120, 150,
 155, 177, 196, 197, 219, 223, 233,
 235, 268, 275, 325
 dialogal, 19, 20, 22, 29, 30, 93, 94, 95,
 122, 133, 141, 167, 198, 220, 236,
 248, 250, 270, 284, 299
 dialogique, 19, 20, 30, 43, 94, 170, 193
 dialogue, 19, 46, 60, 69, 88, 94, 95, 100,
 108, 120, 121, 122, 133, 135, 136,
 138, 141, 142, 145, 146, 153, 161,
 162, 163, 167, 170, 171, 172, 173,
 185, 190, 196, 198, 200, 203, 204,
 206, 213, 216, 220, 222, 225, 226,
 227, 231, 245, 251, 257, 262, 264,
 268, 271, 273, 275, 280, 281, 282,
 287, 288, 294, 295, 297, 302, 303,
 304, 329, 331
 Dictionnaire explicatif et combinatoire,
 18, 98, 313, 329
 diégétique, 138
 discours, 5, 7, 9, 13, 14, 15, 18, 19, 20,
 25, 29, 30, 33, 34, 38, 39, 40, 42, 43,
 45, 46, 47, 50, 55, 59, 63, 64, 66, 69,
 75, 83, 84, 87, 89, 92, 93, 94, 100,
 101, 120, 121, 122, 126, 127, 133,
 135, 138, 144, 145, 146, 147, 153,
 154, 155, 157, 161, 168, 170, 172,
 174, 181, 182, 185, 186, 193, 194,
 196, 197, 198, 207, 208, 210, 211,
 214, 215, 220, 223, 226, 235, 236,
 237, 239, 242, 243, 245, 248, 250,
 251, 254, 257, 260, 263, 267, 268,
 270, 272, 275, 277, 280, 281, 283,
 293, 294, 299, 301, 302, 303, 304,
 305, 306, 308, 312, 324, 325, 326,
 327, 329, 331
 écrit, 33, 101, 121, 122, 147, 161,
 185, 214, 220, 283
 journalistique, 71, 121, 135, 145, 153,
 161, 174, 185, 209, 214, 257, 263,
 280
 juridique, 67, 189, 251

INDEX

- littéraire, 33, 67, 71, 145, 154, 187, 223, 281, 302
- oral, 19, 33, 100, 101, 119, 120, 121, 123, 126, 135, 145, 147, 153, 154, 161, 173, 174, 185, 196, 197, 210, 211, 213, 214, 215, 220, 226, 239, 245, 251, 254, 257, 261, 263, 280, 299, 301, 302, 312, 325
- distance, 21, 31, 59, 93, 100, 133, 146, 236, 239, 247, 250, 255, 258, 260, 264, 272, 273, 277, 293, 306
- Dobi, Edit, 313
- Ducrot, Oswald, 26, 40, 47, 48, 50, 126, 127, 128, 130, 181, 193, 210
- échange, 19, 20, 21, 50, 66, 92, 95, 125, 149, 189, 190, 210, 239, 263, 272, 282, 283
- échelle, 48, 54, 76, 132, 143, 250, 269, 270, 295
- ellipse, 31, 44, 138, 142, 186, 246, 303
- enchaînement sur l'alternative négative, 20, 242, 285
- énoncé, 13, 14, 19, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 38, 39, 40, 43, 47, 48, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 61, 69, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 94, 95, 96, 100, 101, 102, 105, 111, 113, 122, 125, 126, 129, 130, 138, 140, 141, 142, 144, 146, 150, 151, 152, 154, 155, 162, 166, 169, 171, 172, 178, 193, 198, 199, 201, 202, 204, 207, 208, 212, 219, 225, 230, 232, 238, 246, 247, 255, 280, 282, 289, 292, 326
- énonciateur, 19, 20, 26, 30, 34, 47, 48, 54, 82, 125, 170, 171, 191, 192, 240, 282, 303, 305
- énonciation, 26, 33, 38, 45, 85, 86, 95, 121, 126, 132, 133, 138, 151, 155, 162, 192, 194, 198, 211, 215, 220, 238, 261, 270, 278, 281, 284, 286, 293
- entité conceptuelle, 9, 13, 15, 16, 80, 81, 85, 87, 89, 94, 240, 254, 277, 308
- envergure, 21, 51, 93, 97, 100, 108, 122, 123, 131, 138, 155, 163, 176, 184, 190, 200, 201, 216, 222, 227, 236, 252, 260, 264, 269, 276, 282, 283, 293, 299, 304, 309
- explicatif, 32, 53, 112, 123, 147, 163, 164, 176, 177, 201, 222, 227, 236, 284, 299, 329
- extralinguistique, 6, 18, 33, 48, 54, 56, 60, 90
- extratextuel, 19
- Faltz, Leonard M., 39
- Fauconnier, Gilles, 38
- formel, 6, 7, 18, 34, 37, 39, 46, 50, 72, 74, 78, 86, 91, 92, 93, 95, 96, 100, 101, 119, 120, 121, 125, 127, 161, 168, 172, 174, 184, 185, 196, 200, 214, 226, 245, 251, 254, 259, 265, 273, 282, 289, 302, 325
- fréquence, 65, 103, 113, 114, 115, 121, 142, 145, 153, 161, 164, 174, 185, 190, 197, 210, 213, 220, 226, 228, 245, 262, 280, 293, 294, 301, 303, 312
- Galay, J.-L., 33
- Gide, André, 149, 151, 153, 158
- grammaire, 5, 6, 36, 40, 59, 61, 84, 324, 326
- textuelle, 6, 40, 59, 61, 326
- Grevisse, Maurice, 149, 151, 154, 173, 174
- Grice, Herbert Paul, 39, 130
- Grize, Jean-Blaise, 46
- Grootendorst, Rob, 47
- Harris, Zellig Sabbettai, 38
- Heinz, Michaela, 7
- hongrois, 7, 67, 77, 86, 127, 165, 194, 223, 286, 326
- hypothèse, 20, 39, 54, 59, 65, 70, 85, 86, 125, 131, 154, 158, 176, 207, 210, 238, 241, 242, 246, 283, 313, 327
- hypothétique, 72, 151, 158, 160, 202, 208, 241, 255, 267, 270
- idiolecte, 174
- illocutoire, 7, 141, 142, 162, 170, 178, 198, 211, 240
- implication, 9, 42, 142, 158, 164, 166, 167, 168, 178, 192, 193, 266, 295
- négation d'une ~, 168, 266

- implicite, 9, 13, 14, 20, 29, 30, 42, 47, 51, 52, 57, 59, 61, 84, 86, 87, 89, 90, 111, 124, 125, 126, 131, 133, 136, 139, 142, 148, 156, 169, 194, 197, 205, 206, 208, 218, 225, 228, 236, 237, 240, 241, 242, 243, 246, 247, 248, 249, 254, 255, 260, 265, 270, 271, 272, 277, 285, 291, 295, 305, 306, 307, 308, 326
- inférence, 9, 37, 47, 49, 56, 69, 77, 91, 120, 194, 239, 241, 249, 281, 284, 308, 324, 328, 329
- information, 50, 56, 60, 133, 172, 195, 230, 243
- informel, 101, 121, 135, 153, 154, 161, 174, 185, 197, 214, 220, 226, 245, 263, 280
- intention, 27, 41, 61, 99, 125, 139
- interlocuteur, 19, 30, 53, 60, 82, 84, 94, 171, 215
- interprétation, 6, 15, 26, 27, 29, 30, 32, 37, 39, 40, 45, 46, 48, 51, 52, 56, 57, 58, 60, 69, 70, 72, 74, 79, 88, 89, 90, 92, 94, 96, 98, 113, 120, 122, 123, 124, 126, 128, 129, 131, 133, 136, 142, 144, 148, 162, 165, 166, 170, 171, 177, 178, 183, 186, 190, 191, 193, 197, 201, 203, 204, 205, 207, 208, 218, 230, 232, 233, 236, 237, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 249, 253, 256, 259, 270, 277, 279, 283, 286, 287, 289, 291, 292, 300, 301, 305, 308, 324, 329
- interrogation, 92, 136, 146, 154, 174, 175, 176, 177, 180, 181, 182, 183, 220, 221, 249, 250, 298, 302, 303, 304, 305
- intervention, 12, 19, 20, 21, 29, 30, 50, 60, 92, 93, 94, 95, 100, 133, 136, 138, 146, 154, 162, 171, 172, 193, 206, 216, 220, 222, 240, 250, 264, 268, 275, 281, 282, 299, 303
- isotopie, 6, 24, 25
- Jakobson, Roman, 38
- Jayez, Jacques, 139, 140, 141, 142, 143, 171, 204, 206, 209, 210, 211
- Juilland, Alphonse, 115, 312
- Keenan, Edward L., 39
- Kleiber, Georges, 60
- Kopperschmidt, Josef, 46
- Le Bidois, Georges, Le Bidois, Robert, 98, 164, 173, 208, 219, 226, 227, 228, 229, 271, 278, 288, 290
- Letoublon, Françoise, 127, 223, 229
- lexème, 5, 21, 61, 63, 68
- lexie, 9, 13, 16, 17, 21, 22, 32, 34, 45, 50, 61, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 81, 85, 87, 90, 91, 93, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 120, 129, 131, 135, 139, 147, 153, 156, 157, 159, 169, 174, 176, 179, 185, 197, 198, 199, 201, 202, 206, 211, 214, 218, 219, 220, 222, 225, 226, 229, 232, 233, 235, 245, 249, 262, 266, 267, 268, 270, 271, 275, 280, 281, 284, 287, 289, 297, 308, 309, 310, 311, 312, 313
- linguistique
 - textuelle, 4, 5, 6, 7, 18, 324, 330
- locuteur, 9, 13, 19, 20, 26, 30, 48, 55, 64, 65, 74, 81, 90, 94, 109, 133, 140, 141, 142, 150, 151, 154, 155, 158, 162, 167, 170, 171, 178, 179, 194, 201, 207, 209, 212, 214, 223, 236, 237, 243, 246, 249, 260, 270, 273, 281, 283, 285, 293, 294, 306, 308
- locution, 25, 64, 66, 68, 71, 135, 140, 145, 150, 153, 157, 173, 179, 187, 196, 213, 219, 231, 232, 234, 235, 245, 251, 255, 257, 260, 262, 268, 271, 275, 280, 302
 - adverbiale, 22, 66, 68, 105, 140, 157, 173, 219, 231, 234, 235, 245, 262, 331
 - conjonctive, 66, 67, 105, 173, 187, 308
 - propositionnelle, 105
- logique, 5, 7, 12, 20, 36, 37, 38, 39, 41, 45, 46, 58, 78, 80, 82, 86, 137, 143, 168, 178, 265, 292, 296, 297, 300, 324, 325, 329, 333
- Luscher, Jean-Marc, 32, 38, 42, 45, 56, 58, 93, 97, 124, 125, 129, 131, 132,

INDEX

- 168, 177, 178, 203, 204, 205, 207,
208, 258
- macro-niveau, 13, 14, 21, 22, 24, 31, 92,
100, 108, 120, 122, 135, 136, 145,
153, 157, 161, 162, 163, 173, 176,
184, 185, 188, 189, 196, 199, 204,
213, 220, 222, 226, 227, 229, 231,
235, 245, 251, 254, 255, 257, 260,
262, 264, 268, 272, 275, 276, 278,
280, 281, 282, 287, 288, 294, 297,
298, 300, 302, 303, 304
- marque, 5, 6, 17, 22, 24, 26, 39, 43, 45,
49, 56, 58, 61, 65, 69, 75, 76, 78, 87,
98, 106, 127, 134, 136, 141, 142, 149,
157, 159, 171, 186, 198, 199, 201,
205, 208, 215, 218, 233, 234, 240,
249, 251, 255, 257, 260, 263, 264,
270, 271, 279, 280, 281, 283, 286,
287, 288, 294, 295, 297, 298, 300,
301, 303, 305, 328, 329
- marqueur, 17, 22, 25, 34, 43, 44, 45, 50,
52, 53, 59, 61, 134, 141, 199, 216,
247, 326, 331
- Martin, Robert, 331
- mimétique, 197, 214, 299
- modalité, 31, 111, 190, 197, 201, 209,
217, 237, 250, 252, 253, 255, 256,
272, 294, 332
- modèle, 6, 51, 54, 78, 81, 85, 87, 95, 99,
112, 149, 154, 186, 208, 280, 313, 325
- Moeschler, Jacques, 12, 17, 19, 20, 21,
27, 37, 45, 58, 69, 84, 85, 95, 97, 126,
129, 132, 177, 198, 199, 200, 206,
207, 208, 211, 266
- monologal, 12, 19, 20, 21, 22, 29, 30, 93,
122, 141, 146, 162, 193, 216, 268,
272, 275, 304
- monologique, 19, 20, 22
- montée du connecteur adverbial, 22, 26,
29, 137, 188, 221, 223, 233, 246, 259,
282, 312
- Morel, Mary-Annick, 314
- narration, 31, 32, 147, 201, 217, 228, 248,
260, 270, 272, 278, 299, 304
- négation, 9, 15, 20, 21, 27, 38, 77, 78, 81,
82, 84, 85, 87, 89, 92, 95, 98, 123,
124, 125, 126, 127, 137, 139, 142,
150, 168, 173, 174, 175, 176, 177,
180, 181, 182, 183, 186, 198, 204,
237, 241, 242, 249, 255, 265, 266,
271, 285, 294, 295, 305, 306
descriptive, 126
polémique, 125, 126
totale, 265
- niveau, 7, 9, 13, 14, 15, 18, 22, 23, 24,
28, 39, 41, 61, 87, 91, 95, 97, 98, 99,
112, 121, 126, 128, 131, 137, 139,
146, 155, 162, 174, 177, 184, 187,
188, 190, 197, 199, 200, 203, 215,
221, 229, 231, 245, 251, 252, 258,
259, 263, 268, 269, 272, 276, 278,
280, 284, 288, 292, 293, 294, 295,
298, 312
- Nølke, H., 26
- norme, 8, 36, 39, 42, 68, 144, 146, 153,
175, 201, 206, 207, 208, 214, 253,
265, 273, 277
- Olbrechts-Tyteca, Lucie, 46
- organisateur, 17, 22, 25, 44, 45, 60, 61,
64, 87, 332
- orientation, 4, 5, 6, 40, 49, 55, 63, 122,
142, 157, 170, 181, 182, 183, 194,
227, 241, 281, 309
anti-orientation, 55, 82, 127, 157, 180,
181, 182, 183, 205, 248, 249, 260,
278
co-orientation, 179, 180, 181, 182,
183
- paradigme, 8, 17, 97, 105, 326
- paraphrase, 9, 30, 31, 48, 78, 79, 195,
243, 250, 255, 260, 272
- Pellat, Jean-Cristophe, 40, 41, 43, 44, 45
- Perelman, Chaïm, 46
- pertinence, 40, 41, 44, 56, 58, 69, 106,
120, 144, 159, 183, 211, 241, 328, 329
- pertinent, 4, 5, 13, 39, 40, 43, 58, 60, 65,
69, 71, 75, 97, 98, 110, 131, 132, 140,
172, 174, 186, 230, 260, 308, 314, 331
- Petőfi, Sándor János, 3, 4, 24, 33, 34, 90,
191, 313
- phrasème, 21, 25, 35
- plan discursif, 25, 111, 241, 274, 282
- Plantin, Christian, 47
- polémique, 125, 126

- pôles de l'opposition, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 25, 82, 89, 90, 91, 92, 93, 96, 111, 122, 125, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 147, 148, 150, 151, 155, 156, 157, 162, 163, 164, 177, 178, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 201, 204, 212, 222, 224, 225, 229, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 255, 256, 258, 264, 265, 266, 269, 270, 271, 272, 274, 276, 282, 283, 285, 286, 288, 295, 299, 300, 303, 304, 305, 306, 307, 308
- position, 5, 12, 14, 23, 25, 26, 51, 92, 106, 107, 112, 120, 121, 130, 135, 136, 145, 146, 149, 153, 155, 160, 161, 163, 173, 175, 185, 187, 188, 190, 196, 199, 200, 202, 212, 213, 215, 216, 220, 221, 223, 226, 227, 229, 231, 233, 234, 245, 246, 247, 251, 252, 257, 262, 263, 268, 275, 276, 280, 281, 282, 287, 288, 289, 292, 293, 294, 296, 297, 298, 302, 303
- pragmatique, 4, 5, 6, 7, 8, 22, 32, 37, 38, 39, 40, 44, 45, 49, 50, 56, 58, 60, 61, 64, 65, 69, 74, 81, 86, 91, 101, 112, 140, 144, 149, 159, 172, 182, 193, 212, 225, 235, 296, 311, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 332
- primauté de la connexion, 23, 25, 146, 155, 160, 163, 188, 200, 221, 227, 233, 252, 269, 276, 282, 289, 312
- prise en charge, 26, 43, 81, 94
- procédural, 32, 56, 93, 132
- procédure, 15, 16, 17, 27, 43, 57, 75, 131, 132
- proposition
autonome, 25
coordonnée, 134, 180
subordonnée, 23, 86, 187, 202, 258, 303
- Reboul, Anne, 17, 37, 45, 69
- redondance, 67, 97, 134, 172, 202, 309
- référence, 5, 7, 13, 14, 15, 22, 39, 42, 50, 60, 63, 75, 91, 96, 143, 149, 161, 162, 166, 173, 194, 197, 207, 212, 229, 235, 239, 241, 249, 260, 278, 281, 300, 314
- reformulation, 29, 30, 41, 250, 255, 260, 272, 331
- réfutation, 86, 87, 89, 95, 109, 110, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 148, 156, 157, 164, 167, 169, 170, 171, 177, 203, 204, 206, 218, 222, 228, 237, 248, 254, 260, 265, 270, 284, 295, 296, 300, 305, 308, 330
- registre, 101, 185, 215, 298
- rhétorique, 5, 45, 46, 121, 127, 136, 146, 154, 163, 198, 220, 221, 249, 302, 330
- Riegel, Martin, 40, 41, 43, 44, 45
- Rioul, René, 40, 41, 43, 44, 45
- Rivara, René, 129, 130
- Robert, Paul, 36, 65, 66, 67, 71, 73, 75, 97, 98, 135, 149, 153, 158, 159, 172, 184, 187, 193, 195, 214, 215, 219, 221, 225, 227, 229, 245, 250, 251, 255, 256, 261, 264, 268, 271, 274, 275, 278, 279, 280, 286, 288, 290, 296, 297, 301, 302, 304, 305, 307, 325, 328, 329, 331
- Rossari, Corinne, 31, 255, 260, 272
- Roulet, Eddy, 19, 20, 29, 30, 40, 50, 70, 121, 122, 123, 127, 129, 162, 164, 168, 170, 172, 179, 190, 192, 193, 194, 195, 198, 203, 204, 206, 207, 210, 211, 220, 221, 223, 224, 225, 239, 240, 249, 250
- Rubattel, Christian, 22, 70
- Rudolph, Elisabeth, 46, 266, 312
- Sarfati, Georges-Elia, 7
- scalarité, 48, 123, 127, 141, 172, 179, 181, 183, 184, 194, 210, 225, 324
- Schelling, Marianne, 30, 241, 242
- Schneider, Franz, 7
- Schneuwly, Bernard, 41
- sémantique, 4, 6, 13, 16, 17, 18, 24, 25, 30, 32, 34, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 48, 51, 56, 58, 59, 64, 66, 68, 74, 75, 76, 80, 82, 85, 86, 89, 95, 97, 98, 101, 102, 110, 112, 123, 127, 130, 131, 133, 139, 140, 142, 147, 148, 149, 156, 157, 159, 165, 168, 172, 173, 175, 176, 177, 180, 181, 182, 183, 191, 192, 193, 196, 200, 201, 206, 208, 209, 210, 212, 216, 219, 221,

INDEX

- 223, 224, 225, 227, 228, 229, 231, 235, 237, 238, 249, 251, 252, 255, 260, 262, 265, 266, 271, 278, 281, 284, 286, 289, 292, 295, 296, 300, 301, 302, 305, 306, 308, 309, 311, 313, 324, 327, 328, 329
- sémiotique, 4, 33, 34, 313
- séquence, 6, 19, 21, 22, 24, 29, 31, 32, 40, 42, 43, 44, 58, 59, 68, 88, 92, 93, 95, 97, 100, 102, 111, 112, 116, 118, 122, 123, 124, 130, 136, 138, 147, 149, 154, 156, 162, 163, 164, 170, 172, 176, 177, 180, 188, 190, 192, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 211, 216, 217, 218, 222, 227, 233, 234, 235, 237, 238, 241, 243, 248, 254, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 270, 272, 277, 284, 289, 291, 292, 293, 298, 299, 304, 305
- argumentative, 176, 248, 270, 299, 304
- de connecteurs, 32, 58, 97, 100, 122, 162, 170, 199, 200, 202, 203, 227, 234, 254, 261, 263, 289, 298
- descriptive, 147, 260
- dialogale, 95, 154, 162, 163, 201, 217, 293
- explicative, 248
- narrative, 44, 59, 138, 156, 163, 222, 248, 264, 277, 284, 293
- types de ~s, 97, 102, 123, 138, 147, 156, 157, 163, 176, 190, 201, 217, 222, 227, 236, 248, 253, 260, 264, 270, 277, 284, 293, 299, 304, 309
- séquentiel, 38, 58
- Skutta, Franciska, 59
- soutenu (discours/langage/style ~), 100, 101, 119, 135, 185, 196, 213, 220, 226, 262, 268, 280, 297, 302
- structurant de texte, 25, 32, 34, 43, 44
- structure, 4, 6, 13, 14, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 28, 31, 32, 33, 40, 45, 47, 48, 51, 52, 61, 81, 82, 85, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 99, 105, 111, 112, 125, 127, 132, 136, 139, 140, 143, 146, 154, 162, 175, 177, 189, 190, 191, 192, 197, 207, 209, 215, 227, 229, 236, 243, 247, 253, 255, 259, 268, 280, 284, 288, 292, 293, 295, 301, 306, 313, 324
- syntaxique, 24, 32, 190, 253, 295
- thématique, 24, 28, 191, 192, 229, 255, 324
- style, 71, 154, 223
- stylistique, 23, 64, 67, 68, 71, 97, 100, 101, 102, 110, 117, 133, 167, 190, 197, 211, 214, 265, 268, 275, 289
- subordination, 21, 23, 30, 40, 41, 50, 63, 67, 84, 86, 91, 92, 93, 105, 122, 130, 138, 189, 190, 191, 192, 198, 199, 202, 208, 216, 227, 234, 236, 240, 263, 264, 269, 276, 281, 298, 299, 302, 303, 305, 308, 331
- synonymie, 5, 33, 34, 36, 45, 53, 65, 66, 67, 98, 102, 109, 112, 128, 133, 144, 151, 153, 159, 172, 179, 193, 195, 199, 211, 215, 216, 218, 219, 225, 231, 250, 256, 267, 274, 279, 280, 286, 301, 302, 307, 309, 326, 331
- para~, 113
- pseudo~, 113
- syntaxe, 4, 25, 42, 48, 92, 177, 200, 235, 258, 276, 286, 307, 311, 328, 332
- temporel, 41, 42, 136, 222, 223, 234, 297, 298, 300, 301
- temps, 3, 4, 33, 35, 42, 44, 51, 52, 53, 54, 61, 64, 66, 68, 70, 80, 81, 90, 101, 110, 111, 113, 121, 122, 124, 125, 126, 132, 142, 143, 144, 147, 148, 152, 164, 170, 172, 179, 182, 188, 199, 202, 210, 234, 240, 245, 249, 252, 253, 254, 258, 264, 267, 272, 276, 282, 283, 284, 292, 293, 297, 299, 300, 301, 305, 306, 312
- termes du connecteur, 13, 14, 16, 19, 20, 21, 169, 229
- texte, 5, 6, 8, 9, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 31, 32, 33, 34, 40, 41, 42, 44, 45, 47, 49, 51, 55, 59, 60, 61, 63, 67, 68, 69, 71, 78, 90, 100, 103, 110, 114, 115, 121, 130, 135, 136, 144, 145, 146, 153, 154, 155, 161, 174, 186, 197, 204, 214, 220, 226, 233, 235, 245, 257, 262, 265, 268, 275, 280, 287, 297, 303, 309, 312, 313, 325, 326, 327, 329, 330, 332

- texticité, 33, 34, 41, 60, 152
 textologie, 1, 4, 33, 313, 330
 thématique, 6, 25, 27, 28, 29, 40, 111,
 149, 161, 187, 204, 218, 224, 230,
 258, 262, 268, 272, 275, 276, 278,
 279, 283, 301, 309
 thème, 28, 189, 191, 193, 236, 261, 267,
 270, 272, 274, 276, 279, 291
 topos, 48, 56, 169, 181, 183, 206, 208
 Trésor de la langue française, 115, 195,
 312, 314, 325
 univers de discours, 34, 209, 247, 284,
 308
 vague, 5, 24, 111, 133, 196, 200, 205,
 210, 213, 215, 228, 234, 247, 249,
 272, 279, 300, 301, 309
 valeur, 5, 6, 7, 26, 31, 37, 47, 58, 59, 62,
 69, 71, 74, 76, 77, 78, 87, 89, 100,
 101, 102, 106, 110, 111, 123, 124,
 126, 127, 129, 130, 132, 136, 140,
 141, 147, 149, 150, 157, 171, 178,
 179, 181, 211, 214, 217, 222, 223,
 227, 232, 235, 241, 249, 250, 265,
 275, 284, 286, 288, 289, 290, 295,
 297, 298, 300, 301, 305, 306, 309
 Van Eemeren, Frans H., 47
 verbe, 5, 164, 176, 184, 190, 227, 231,
 237, 253, 262, 263, 264, 265, 266,
 289, 294, 295, 298, 300
 groupe verbal, 23, 137, 155, 187, 233,
 264, 289, 294, 299, 303
 vérité, 28, 29, 80, 126, 143, 151, 162,
 165, 214, 271, 284
 Vignaux, Georges, 46
 Vlemings, Joeri, 127, 128, 170
 vocable, 16, 34, 66, 72, 112, 115, 156,
 196, 245, 302, 304, 305
 Vogt, Carlos, 127
 Warner, Richard George, 70

8. BIBLIOGRAPHIE

ADAM, JEAN-MICHEL

- (1984) : „Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs” in *Pratiques* N°43, 107–122
- (1990) : *Éléments de linguistique textuelle*. Liège : Mardaga

ANSCOMBRE, JEAN-CLAUDE

- (1973) : „Même le roi de France est sage” in *Communications* 20, 40–82
- (1983) : „POUR AUTANT, POURTANT (et COMMENT) : à petites causes, grands effets” in *Cahiers de linguistique française* 5, 37–84
- (1985) : „Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession” in *Revue internationale de philosophie* 155, 333–349
- (1990) : „Les syllogismes en langue naturelle. Dédution logique ou inférence discursive ?” in *Cahiers de linguistique française* 11, 215–240
- (1991) : „Dynamique du sens et scalarité” in LEMPEREUR, ALAIN (ed.) : *Colloque de Cerisy. L'argumentation*. Bruxelles : Mardaga

ANSCOMBRE, JEAN-CLAUDE, DUCROT, OSVALD

- (1977) : „Deux *mais* en français ?” in *Lingua* 43, 23–40
- (1978) : „Lois logiques et lois argumentatives” in *Le Français moderne* 46, 347–357 ; 47, 37–52
- (1983) : *L'argumentation dans la langue*. Liège : Mardaga

AUCHLIN, ANTOINE

- (1986) : „Complémentarité des structures thématiques et fonctionnelles pour l'accès aux interprétations dans le discours” in *Cahiers de linguistique française* 7, 169–188

BÉKÉSI, IMRE

- (1993) : *Jelentésszerkezetek interpretációs megközelítése* (= Une approche interprétative des structures sémantiques). Szeged : JGYTF Kiadó

BERNIÉ, JEAN-PAUL

(1993): *Raisonnement pour résumer. Une approche systémique du texte*. Berne, Berlin, Francfort/Main, New York, Paris, Vienne : Peter Lang

BERRENDONNER, ALAIN

(1983): „Connecteurs pragmatiques» et anaphore” in *Cahiers de linguistique française* 5, 215–246

BLAIR, ANTHONY

(1991): „Qu'est-ce que la logique non formelle ?” in LEMPEREUR, ALAIN (ed.) : *Colloque de Cerisy. L'argumentation*. Bruxelles : Mardaga

BLANCHE-BENVENISTE, CLAIRE

(1990): *Le français parlé*. Paris : Éditions du CNRS

BLASS, REGINA

(1993): „Are there logical relations in a text ?” in *Lingua* 90, 91–110

BOREL, MAIRE-JEANNE

(1984): „Dimensions du raisonnement non formel et logique – calcul” in GRIZE, JEAN-BLAISE (ed.) : *Sémiologie du raisonnement*. Berne, Francfort/M, New York : P. Lang

(1989): „Norms and Natural Logic” in MAIER, ROBERT (ed.) : *Norms in Argumentation. Proceedings of the Conference on Norms 1988*. Dordrecht, Providence : Foris, 33–48

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

(1971-94): *Trésor de la langue française*. 16 volumes. Paris : CNRS et Klincksieck/Gallimard

COMBETTES, BERNARD

(1994): „Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs” in *Pratiques* N° 84, 55–67

CORBLIN, FRANCIS

(1987): „Sur la notion de connexion” in *Le Français moderne* 55, N°3/4, 149–157

COYAUD, MAURICE

(1972): *Linguistique et documentation. Les articulations logiques du discours*. Paris : Larousse

CRUSE, D. ALAN

(1972): *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press

CSÚRY ISTVÁN

(1994): „L2 : A diszkurzív-textuális kompetencia fejlesztésének kérdései és egy lehetséges modellje (= L2 : Les problèmes du développement de la compétence discursive-textuelle et un modèle possible)” in *Kétnyelvűség az*

BIBLIOGRAPHIE

- oktatásban és a kutatásban I.* (= BME Folia Practico-linguistica XXIV), 124–129
- (1996) : „Quelques éléments pour une grammaire textuelle comparée : l'étude des paradigmes des connecteurs argumentatifs oppositifs” in *Revue d'Études Françaises* 1, 346–347
- (1998) : „Les Français savent-ils mieux argumenter que les Hongrois ?” in *Certes* 1 (= Colloquia Contrastiva IV). Szombathely : BDTF, 177–192
- (2001) : „Hogyan osztályozzuk a szöveggrammatika kötőelemeit? (A konnekto-rok mibenlétéről és hovatarozásáról) (= Comment classer les éléments de jonction de la grammaire du texte ? De l'identité et de l'appartenance des connecteurs)”, in *Officina Textologica* 5, 27–33, Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó
- (à paraître) : „L'identification d'une discipline : difficultés et perspectives. Commentaires sur les différentes approches d'un objet pluridisciplinaire”, in *Linguistique du texte et du discours*, coll. DYALANG, Rouen : Publications de l'Université de Rouen
- DANJOU-FLAUX, NELLY
- (1979) : „Propositions pour une définition de « au contraire ». Réflexion sur un opérateur d'antonymie discursive” in *Modèles linguistiques* 1/2, 61–93
- (1980) : „AU CONTRAIRE, PAR CONTRE, EN REVANCHE. Une évaluation de la synonymie” in *Bulletin du Centre d'Analyse du Discours* N°4, 123–147
- (1983) : „AU CONTRAIRE, connecteur adversatif” in *Cahiers de linguistique française* 5, 275–303
- DE COLA-SEKALI, MARTINE
- (1992) : „Intersubjectivité et implicite par connexion inter-énoncés : une étude du connecteur anglais BUT” in GROUPE TELOS : *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*. sous la dir. de PERRIN, ISABELLE. Louvain, Paris : Peeters
- DE SPENGLER, NINA
- (1980) : „Première approche des marqueurs d'interactivité” in *Cahiers de linguistique française* 1, 128–148
- DUCROT, OSWALD
- (1980) : „Analyses pragmatiques” in *Communications* 32, 11–60
- (1981) : „L'argumentation par autorité” in *L'argumentation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon
- (1983) : „Opérateurs argumentatifs et visée argumentative” in *Cahiers de linguistique française* 5, 7–36

- DUCROT, OSVALD ET AL.
 (1980) : *Les mots du discours*. Paris : Minit
- DUCROT, OSWALD, VOGT, CARLOS
 (1979) : „De MAGIS à MAIS : une hypothèse sémantique” in *Revue de linguistique romane* 43, 317–341
- FRADIN, BERNARD
 (1977) : *Les concessives extensionnelles en français moderne*. Thèse de 3^e cycle, Paris : Université de Paris VIII – Vincennes
 (1986) : „Pragmatique et constitution de la signification lexicale” in *Cahiers de linguistique française* 7, 115–134
- DUCROT, OSWALD, VOGT, CARLOS
 (1979) : „De MAGIS à MAIS : une hypothèse sémantique” in *Revue de linguistique romane* 43, 317–341
- GALAY, J.-L.
 (1974) : „Le texte et la forme” in *Revue Européenne des Sciences Sociales*, tome XII, n°32
- GOVIER, TRUDY
 (1987) : *Problems in Argument Analysis and Evaluation*. Dordrecht, Providence : Foris
- GREVISSE, MAURICE
 (1991) : *Le Bon usage*. Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot
- GRIZE, JEAN-BLAISE
 (1989) : „The Objects of Discourse : Connexity and Opposition” in CONTE, MARIA-ELISABETH, PETŐFI, S. JÁNOS, SÖZER, EMEL (ed.) : *Text and discourse connectedness. Studies in language comparison, series 16*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 405–412
 (1990) : *Logique et langage*. Paris : Ophrys
 (1992) : „Argumenter, Prouver et Calculer” in RACCAH, PIERRE-YVES (ed.) : *L’argumentation dans le langage*. Gent : Communication & cognition
- GROSS, GASTON, PIOT, MIREILLE
 (1988) : *Syntaxe des connecteurs = Langue française 77*. Paris : Larousse
- HALLIDAY, MICHAEL ALEXANDER KIRKWOOD
 (1985) : „Dimensions of Discourse Analysis : Grammar ; in VAN DIJK, TEUN A. (ed.) : *Handbook of Discourse Analysis : volume 2*. London, Orlando, San Diego, etc. : Academic Press, 29–56

BIBLIOGRAPHIE

HEINZ, MICHAELA

- (1993) : *Les locutions figurées dans le «Petit Robert». Description critique de leur traitement et propositions de normalisation.* Coll. Lexicographica, Series Maior 49. Tübingen : Niemeyer

JAYEZ, JACQUES

- (1982) : „Quand bien même POURTANT, pourtant QUAND MÊME” in *Cahiers de linguistique française* 4, 189–217
- (1985) : „«Trop» : l’excès par défaut” in *Le Français moderne* 53, 22–48
- (1988) : *L’inférence en langue naturelle : le problème des connecteurs : représentation et calcul.* Paris : Hermès

JUILLAND, ALPHONSE, BRODIN, DOROTHY, DAVIDOVITCH, CATHERINE

- (1982) : *Frequency dictionary of French words.* The Hague, Paris : Mouton

KLEIBER, GEORGES

- (1994) : *Anaphores et pronoms.* Louvain-la-Neuve : Duculot

KOPPERSCHMIDT, JOSEF

- (1985) : „An Analysis of Argumentation” in VAN DIJK, TEUN A. (ed.) : *Handbook of Discourse Analysis : volume 2. Dimensions of Discourse.* London, Orlando, San Diego, etc. : Academic Press, 159–168

LANDRE, AGNÈS

- (1994) : „Opérateurs argumentaires et opérateurs interlocutoires” in *Verbum* N°2/1994, 159–174

LE BIDOIS, GEORGES, LE BIDOIS, ROBERT

- (1968) : *Syntaxe du français moderne.* Paris : Éditions A. et J. Picard et C^{ie}

LÉARD, JEAN-MARCEL

- (1987) : „La syntaxe et la classification des conditionnelles et des concessives” in *Le Français moderne* 55, N°3/4, 158–173

LETOUBLON, FRANÇOISE

- (1983) : „POURTANT, CEPENDANT, QUOIQUE, BIEN QUE : Dérivation des expressions de l’opposition et de la concession” in *Cahiers de linguistique française* 5, 85–110

LUNDQUIST, LITA

- (1980) : *La cohérence textuelle. Syntaxe, sémantique, pragmatique.* København : A. Busck

LUSCHER, JEAN-MARC

- (1989a) : „Signification par l’opérateur sémantique et inférence par le connecteur pragmatique, l’exemple de MAIS” in *Sigma* N°12–13, 233–253
- (1989b) : „Connecteurs et marques de pertinence. L’exemple de d’ailleurs” in *Cahiers de linguistique française* 10, 101–145

- (1989c) : „Connecteurs et guidage inférentiel, propositions pour une perspective interlingue” in *Bulletin CILA* 50, 47–58
- (1993) : „La marque de connexion complexe” in *Cahiers de linguistique française* 14, 173–185
- (1994) „Les marques de connexion : des guides pour l’interprétation” in MOESCHLER, JACQUES, REBOUL, ANNE, LUSCHER, JEAN-MARC, JAYEZ, JACQUES : *Langage et pertinence*. Nancy : Presses universitaires de Nancy, 175–228
- MARTEL, GUYLAINE
- (1991) : „Les connecteurs : problèmes particuliers à l’analyse différentielle de discours” in *Langues et Linguistique* N°17, 159–167
- (1993) : „Les connecteurs contre-argumentatifs en français, en anglais et en espagnol : une question d’usage” in *Langues et Linguistique*, N°19, 151–165
- MARTIN, ROBERT
- (1983) : *Pour une logique du sens*. Paris : Presses Universitaires de France
- (1985) : „Argumentation et sémantique des mondes possibles” in *Revue internationale de philosophie* 155, 302–321
- MEL’ČUK, IGOR A., CLAS, ANDRÉ, POLGUÈRE, ALAIN
- (1983) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve : Duculot
- MEL’ČUK, I. A., ARBATCHEWSKY-JUMAIRE, N., IORDANSKAJA, L., MANTHA, S.
- (1992) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Montréal : Presses de l’Université de Montréal
- MEYER, MICHEL
- (1982) : *Logique, langage et argumentation*. Paris, Hachette
- MOESCHLER, JACQUES
- (1993) : „Lexique et pragmatique. Les données du problème” in *Cahiers de linguistique française* 14, 7–35
- (1994) : „Structure et interprétabilité des textes argumentatifs” in *Pratiques* N°84, 93–111
- (1985) : *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris : Crédif, Hatier
- (1989) : *Modélisation du dialogue : représentation de l’inférence argumentative*, Paris : Hermès
- (1989b) : „«Marques linguistiques», interprétation pragmatique et conversation” in *Cahiers de linguistique française* 10, 43–76

BIBLIOGRAPHIE

- (1992): „Topoi et inférences” in RACCAH, PIERRE-YVES (ed.): *L'argumentation dans le langage*. Gent : Communication & cognition
- MOESCHLER, JACQUES, DE SPENGLER, NINA
- (1981): „Quand même : de la concession à la réfutation” in *Cahiers de linguistique française* 2, 93–112
- (1982): „La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle” in *Cahiers de linguistique française* 4, 7–36
- MOESCHLER, JACQUES, REBOUL, ANNE
- (1994): *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Éditions du Seuil
- MOREL, MARY-ANNICK
- (1980): *Étude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain*. Thèse de 3^e cycle. Paris : Université Paris III
- NØLKE, H.
- (1985): „Le subjonctif. Fragments d'une théorie énonciative” in *Langages* n°50
- PERELMAN, CHAÏM, OLBRECHTS-TYTECA, LUCIE
- (1988): *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles
- PETŐFI, SÁNDOR JÁNOS
- (1985): „Lexicon” in VAN DIJK, TEUN A. (ed.): *Handbook of Discourse Analysis: volume 2*. London, Orlando, San Diego, etc. : Academic Press, 87–101
- (1997): *Egy poliglott szövegnyelvészeti-szövegtani kutatóprogram*. (= Un programme de recherches polyglottes en linguistique textuelle/textologie) *Officina Textologica 1*. Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó
- PETŐFI, SÁNDOR JÁNOS, BENKES, ZSUZSA
- (1998): *A szöveg megközelítései*. (= Les approches du texte) Budapest : Iskolkultúra
- PETŐFI, SÁNDOR JÁNOS, DOBI, EDIT
- (2000): „Tezaurisztikus explikációk alkalmazása a szemiotikai-textológiai koreferenciaelemzésben” (= Emploi d'explications thésauristiques dans l'analyse coréférentielle sémiotico-textologique) in *Officina Textologica 4*. Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó
- PIOT, MIREILLE
- (1993): „Les connecteurs du français” in *Lingvisticae Investigationes* XVII : 1, 141–160

PLANTIN, CHRISTIAN

(1985): „Connecteurs pragmatiques : propositions pédagogiques” in *Revue de phonétique appliquée* 76, 397–411

(1990): *Essais sur l'argumentation : introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*. Paris : Editions Kimé

REBOUL, ANNE, MOESCHLER, JACQUES

(1995): „Le dialogue n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente” in *Cahiers de linguistique française* 17, 229–248

RIEGEL, MARTIN, PELLAT, JEAN-CRISTOPHE, RIOUL, RENÉ

(1994): *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France

RIVARA, RENÉ

(1981): „Mais, le *but* anglais et les subordonnées de concession” in *Sigma* N°6, 45–56

ROBERT, PAUL

(1992): *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française de Paul Robert* (deuxième édition entièrement revue et enrichie par ALAIN REY). vol. 1–9, Paris : Éditions Le Robert

ROSSARI, CORINNE

(1990): „Projet pour une typologie des opérations de reformulation” in *Cahiers de linguistique française* 11, 345–359

(1996): „Identification d'unités discursives : les actes et les connecteurs” in *Cahiers de linguistique française* 18, 157–177

ROULET, EDDY

(1987a): „Approche pragmatique de quelques locutions adverbiales données comme synonymes par les dictionnaires du français contemporain” in *Cahiers Ferdinand de Saussure* N° 41. *Cahier dédié à Georges Redard*. 177–184

(1987b): „Complétude interactive et connecteurs argumentatifs” in *Cahiers de linguistique française* 8, 111–140

(1990): „Et si, *après tout*, ce connecteur pragmatique n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisses impliquées ?” in *Cahiers de linguistique française* 11, 329–343

ROULET, EDDY ET AL.

(1985): *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne, Francfort s/Main : Peter Lang

BIBLIOGRAPHIE

RUBATTEL, CHRISTIAN

- (1982) : „De la syntaxe des connecteurs prgamatiques” in *Cahiers de lingusitique française* 4, 37–61
- (1990) : „Polyphonie et modularité” in *Cahiers de lingusitique française* 11, 297–310

RUDOLPH, ELISABETH

- (1989) : „The Role of Conjunctions and Particles for Text Connexity” in CONTE, MARIA-ELISABETH, PETŐFI, S. JÁNOS, SÖZER, EMEL (ed.) : *Text and discourse connectedness. Studies in language comparison, series 16*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 175–190
- (1996) : *Contrast. Adversative and Concessive Relations and their Expression in Englis, German, Spanish, Portuguese on Sentence and Text Level*. Berlin, New York : De Gruyter

SARFATI, GEORGES-ELIA

- (1995) : *Dire, agir, définir. Dictionnaires et langage ordinaire*. Paris : L'Harmattan

SCHELLING, MARIANNE

- (1982) : „Quelques modalités de clôture : les conclusifs : FINALEMENT, EN SOMME, AU FOND, DE TOUTE FAÇON” in *Cahiers de lingusitique française* 4, 63–106

SCHIFFFRIN, DEBORAH

- (1985) : „Everyday Argument : The Organization of Diversity in Talk” in VAN DIJK, TEUN A. (ed.) : *Handbook of Discourse Analysis : 3. Discourse and Dialogue*. London, Orlando, San Diego, etc. : Academic Press

SCHNEIDER, FRANZ

- (1989) : *Comment décrire les actes de langage ? De la linguistique pragmatique à la lexicographie : « La belle affaire » et « Tu m'en diras tant ! »*. Tübingen : Niemeyer

SCHNEUWLY, BERNARD, ROSAT, MARIE-CLAUDE, DOLZ, JOAQUIM

- (1989) : „Les organisateurs textuels dans quatre types de textes écrits. Étude chez des élèves de dix, douze et quatorze ans” in *Langue française* 81, 40–58

SKUTTA, FRANCISKA

- (1998) : „Points de vue pour le classement des conjonctions de coordination en français” in *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza. Vol. II : Morfologia e sintassi delle lingue romanze*. Tübingen : Niemeyer

STATI, SORIN

- (1990) : *Le Transphrastique*. Paris : Presses Universitaires de France

VAN DIJK, TEUN A.

- (1985): „Semantic Discourse Analysis” in VAN DIJK, TEUN A. (ed.): *Handbook of Discourse Analysis* : volume 2. London, Orlando, San Diego, etc. : Academic Press, 103–136

VAN EEMEREN, FRANS H., GROOTENDORST, ROB

- (1984): *Speech Acts in argumentative discussions : a theoretical model for the analysis of discussions directed towards solving conflicts of opinion*. Dordrecht, Cinnaminson : Foris

VIGNAUX, GEORGES

- (1976): *L'argumentation : essai d'une logique discursive*. Genève : Droz

VLEMINGS, JOERI

- (1996): „Il y a un *mais*, mais il n'y en a qu'un seul” in *Revue Romane* 31/1, 51–64

WARNER, RICHARD GEORGE

- (1985): *Discourse Connectives in English*. New York, London : Garland Publishing Inc.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos..... | 3 |
| 1. Introduction..... | 4 |
| 1.3 Conventions de notation..... | 8 |
| PREMIÈRE PARTIE | |
| 2. Éléments de terminologie..... | 12 |
| 3. La problématique des connecteurs..... | 36 |
| 3.1 Les types de connecteurs..... | 36 |
| 3.1.1 Les connecteurs en logique..... | 37 |
| 3.1.2 Les connecteurs en linguistique..... | 38 |
| 3.1.2.1 Leur analyse dans différents cadres théoriques... | 38 |
| 3.2 Un classement grammatical..... | 40 |
| 3.2.1 Remarques sur la connexité..... | 44 |
| 3.2.2 Remarques sur l'argumentation..... | 45 |
| 3.2.2.1 Les acceptions du terme..... | 46 |
| 3.2.2.2 Connecteurs argumentatifs..... | 49 |
| 3.3 Des théories à la recherche empirique..... | 50 |
| 3.3.1 Implicatures et „double syllogisme”..... | 51 |
| 3.3.2 Interprétation dans le cadre de la théorie de l'argumentation.. | 54 |
| 3.3.3 Interprétation dans le cadre de la pragmatique de la pertinence | |
| | 56 |
| 3.4 Connecteurs et anaphore..... | 59 |
| 3.5 Conclusion : nos options théoriques et terminologiques..... | 61 |
| 4. Les cadres empiriques et méthodologiques de l'étude du champ lexical | |
| de <i>mais</i> | 63 |
| 4.1 Le champ lexical de <i>mais</i> et les aspects de son étude..... | 63 |
| 4.2 L'identification des éléments du champ lexical..... | 65 |
| 4.2.1 Le dictionnaire, point de départ..... | 65 |
| 4.2.2 Les travaux de fond..... | 69 |
| 4.2.3 L'analyse de corpus..... | 70 |

| | |
|--|------------|
| 4.3 Problèmes de la représentation lexicologique des lexies de type | |
| <i>mais</i> | 73 |
| 4.3.1 Les exigences à satisfaire | 73 |
| 4.3.2 Types d'opposition | 75 |
| 4.3.2.1 Relations élémentaires et relations dérivées | 76 |
| 4.3.2.2 Extensions du modèle..... | 81 |
| 4.3.2.3 Les réalisations de l'opposition | 86 |
| 4.3.2.4 Problèmes de l'application du modèle | 87 |
| 4.3.3 Types de relation..... | 91 |
| 4.3.3.1 Capacité connexive | 91 |
| 4.3.3.2 Envergure | 92 |
| 4.3.3.3 Discours dialogal et discours monologal..... | 93 |
| 4.3.3.4 Cooccurrences | 96 |
| 4.3.3.5 Aspect référentiel | 96 |
| 4.3.4 Rapports paradigmatiques..... | 96 |
| 4.3.5 Le statu quo lexicographique vs le dictionnaire „idéal” | 98 |
| 4.4 De la méthode et des techniques..... | 99 |
| 4.4.1 Les critères d'analyse..... | 99 |
| 4.4.2 L'usage des dictionnaires et des travaux de fond | 102 |
| 4.4.3 L'usage du corpus | 102 |
| 4.4.4 La présentation des résultats | 103 |
| DEUXIÈME PARTIE | |
| 5. Le champ lexical de <i>mais</i> | 105 |
| 5.1 Présentation générale..... | 105 |
| 5.1.1 Problèmes de systématisation et de classement | 105 |
| 5.1.2 Proposition pour un classement sémantique-fonctionnel..... | 109 |
| 5.2 Mode de lecture des analyses de connecteurs | 112 |
| 5.3 Tableaux statistiques récapitulatifs | 113 |
| 5.4 L'élément de base : <i>MAIS</i>..... | 120 |
| 5.4.1 Occurrences | 120 |
| 5.4.2 Commentaires | 120 |
| 5.4.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 121 |
| 5.4.2.2 Envergure | 122 |
| 5.4.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences. | 123 |
| 5.4.2.4 Cooccurrences fréquentes..... | 123 |
| 5.4.2.5 Types de réalisation de l'opposition..... | 124 |
| 5.4.2.6 Composantes sémantiques particulières | 127 |
| 5.4.2.7 Synonymie et supprimabilité..... | 133 |

| | |
|--|------------|
| 5.5 Les contrastifs 1 : <i>AU CONTRAIRE</i> | 135 |
| 5.5.1 Occurrences | 135 |
| 5.5.2 Commentaires | 135 |
| 5.5.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 136 |
| 5.5.2.2 Envergure | 138 |
| 5.5.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences. | 138 |
| 5.5.2.4 Cooccurrences fréquentes | 139 |
| 5.5.2.5 Types de réalisation de l'opposition..... | 139 |
| 5.5.2.6 Composantes sémantiques particulières..... | 139 |
| 5.5.2.7 Synonymie et supprimabilité..... | 144 |
| 5.6 Les contrastifs 2 : <i>EN REVANCHE</i> | 145 |
| 5.6.1 Occurrences | 145 |
| 5.6.2 Commentaires | 145 |
| 5.6.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 146 |
| 5.6.2.2 Envergure | 146 |
| 5.6.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences. | 147 |
| 5.6.2.4 Cooccurrences fréquentes | 147 |
| 5.6.2.5 Types de réalisation de l'opposition..... | 148 |
| 5.6.2.6 Composantes sémantiques particulières..... | 149 |
| 5.6.2.7 Synonymie et supprimabilité..... | 151 |
| 5.7 Les contrastifs 3 : <i>PAR CONTRE</i> | 153 |
| 5.7.1 Occurrences | 153 |
| 5.7.2 Commentaires | 153 |
| 5.7.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 154 |
| 5.7.2.2 Envergure | 155 |
| 5.7.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences. | 156 |
| 5.7.2.4 Cooccurrences fréquentes | 156 |
| 5.7.2.5 Types de réalisation de l'opposition..... | 156 |
| 5.7.2.6 Composantes sémantiques particulières..... | 156 |
| 5.7.2.7 Synonymie et supprimabilité..... | 158 |
| 5.8 Les concessifs „purs” 1 : <i>POURTANT</i> | 161 |
| 5.8.1 Occurrences | 161 |
| 5.8.2 Commentaires | 161 |
| 5.8.2.1 Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 162 |
| 5.8.2.2 Envergure | 163 |
| 5.8.2.3 Différences d'emploi selon les types de séquences. | 163 |

| | | |
|-------------|---|------------|
| 5.8.2.4 | Cooccurrences fréquentes..... | 164 |
| 5.8.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 164 |
| 5.8.2.6 | Composantes sémantiques particulières..... | 168 |
| 5.8.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 172 |
| 5.9 | Les concessifs „purs” 2 : <i>POUR AUTANT</i> | 173 |
| 5.9.1 | Occurrences | 173 |
| 5.9.2 | Commentaires | 173 |
| 5.9.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... .. | 174 |
| 5.9.2.2 | Envergure | 176 |
| 5.9.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 176 |
| 5.9.2.4 | Cooccurrences fréquentes..... | 177 |
| 5.9.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 177 |
| 5.9.2.6 | Composantes sémantiques particulières..... | 177 |
| 5.9.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 184 |
| 5.10 | Les concessifs „purs” 3 : <i>NÉANMOINS</i> | 185 |
| 5.10.1 | Occurrences | 185 |
| 5.10.2 | Commentaires | 185 |
| 5.10.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... .. | 186 |
| 5.10.2.2 | Envergure | 190 |
| 5.10.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 190 |
| 5.10.2.4 | Cooccurrences fréquentes..... | 190 |
| 5.10.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 191 |
| 5.10.2.6 | Composantes sémantiques secondaires..... | 192 |
| 5.10.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 195 |
| 5.11 | Les concessifs „vagues” 1 : *<i>MÊME 1</i> | 196 |
| 5.11.1 | Occurrences | 196 |
| 5.11.2 | Commentaires | 196 |
| 5.11.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... .. | 197 |
| 5.11.2.2 | Envergure | 200 |
| 5.11.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 201 |
| 5.11.2.4 | Cooccurrences fréquentes..... | 201 |
| 5.11.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 204 |
| 5.11.2.6 | Composantes sémantiques particulières..... | 206 |
| 5.11.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 211 |
| 5.12 | Les concessifs „vagues” 2 : *<i>MÊME 2</i> | 213 |
| 5.12.1 | Occurrences | 213 |
| 5.12.2 | Commentaires | 213 |

| | | |
|-------------|---|------------|
| 5.12.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 215 |
| 5.12.2.2 | Envergure | 216 |
| 5.12.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 217 |
| 5.12.2.4 | Cooccurrences fréquentes | 217 |
| 5.12.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 218 |
| 5.12.2.6 | Composantes sémantiques particulières..... | 219 |
| 5.12.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 219 |
| 5.13 | Les concessifs de concomitance 1 : <i>CEPENDANT</i>..... | 220 |
| 5.13.1 | Occurrences | 220 |
| 5.13.2 | Commentaires..... | 220 |
| 5.13.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 220 |
| 5.13.2.2 | Envergure | 222 |
| 5.13.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 222 |
| 5.13.2.4 | Cooccurrences fréquentes | 222 |
| 5.13.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 222 |
| 5.13.2.6 | Composantes sémantiques particulières..... | 222 |
| 5.13.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 225 |
| 5.14 | Les concessifs de concomitance 2 : <i>TOUTEFOIS</i>..... | 226 |
| 5.14.1 | Occurrences | 226 |
| 5.14.2 | Commentaires..... | 226 |
| 5.14.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 226 |
| 5.14.2.2 | Envergure | 227 |
| 5.14.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 227 |
| 5.14.2.4 | Cooccurrences fréquentes | 228 |
| 5.14.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 228 |
| 5.14.2.6 | Composantes sémantiques particulières..... | 228 |
| 5.14.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 229 |
| 5.15 | Les conclusifs-réévaluatifs 1 : <i>DE TOUTE FAÇON</i>..... | 231 |
| 5.15.1 | Occurrences | 231 |
| 5.15.2 | Commentaires..... | 231 |
| 5.15.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... | 233 |
| 5.15.2.2 | Envergure | 235 |
| 5.15.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 236 |
| 5.15.2.4 | Cooccurrences fréquentes | 237 |
| 5.15.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 237 |
| 5.15.2.6 | Composantes sémantiques particulières..... | 238 |

| | | |
|-------------|--|------------|
| 5.15.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 243 |
| 5.16 | Les conclusifs-réévaluatifs 2 : EN TOUT CAS | 245 |
| 5.16.1 | Occurrences | 245 |
| 5.16.2 | Commentaires | 245 |
| 5.16.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... .. | 245 |
| 5.16.2.2 | Envergure | 247 |
| 5.16.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 248 |
| 5.16.2.4 | Cooccurrences fréquentes..... | 248 |
| 5.16.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 248 |
| 5.16.2.6 | Composantes sémantiques particulières | 249 |
| 5.16.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 250 |
| 5.17 | Les conclusifs-réévaluatifs 3 : EN TOUT ÉTAT DE CAUSE... .. | 251 |
| 5.17.1 | Occurrences | 251 |
| 5.17.2 | Commentaires | 251 |
| 5.17.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... .. | 251 |
| 5.17.2.2 | Envergure | 252 |
| 5.17.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 253 |
| 5.17.2.4 | Cooccurrences fréquentes..... | 253 |
| 5.17.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 253 |
| 5.17.2.6 | Composantes sémantiques particulières | 255 |
| 5.17.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 255 |
| 5.18 | Les conclusifs-réévaluatifs 4 : MALGRÉ TOUT | 257 |
| 5.18.1 | Occurrences | 257 |
| 5.18.2 | Commentaires | 257 |
| 5.18.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... .. | 257 |
| 5.18.2.2 | Envergure | 260 |
| 5.18.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 260 |
| 5.18.2.4 | Cooccurrences fréquentes..... | 260 |
| 5.18.2.5 | Types de réalisation de l'opposition..... | 260 |
| 5.18.2.6 | Composantes sémantiques particulières | 260 |
| 5.18.2.7 | Synonymie et supprimabilité..... | 261 |
| 5.19 | Les structurants thématiques 1 : N'EN * PAS MOINS..... | 262 |
| 5.19.1 | Occurrences | 262 |
| 5.19.2 | Commentaires | 262 |
| 5.19.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques... .. | 263 |
| 5.19.2.2 | Envergure | 264 |

| | | |
|-------------|---|------------|
| 5.19.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 264 |
| 5.19.2.4 | Cooccurrences fréquentes | 264 |
| 5.19.2.5 | Types de réalisation de l'opposition | 265 |
| 5.19.2.6 | Composantes sémantiques particulières | 265 |
| 5.19.2.7 | Synonymie et supprimabilité | 267 |
| 5.20 | Les structurants thématiques 2 : <i>QUOI QU'IL EN SOIT</i> | 268 |
| 5.20.1 | Occurrences | 268 |
| 5.20.2 | Commentaires | 268 |
| 5.20.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques | 268 |
| 5.20.2.2 | Envergure | 269 |
| 5.20.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 270 |
| 5.20.2.4 | Cooccurrences fréquentes | 270 |
| 5.20.2.5 | Types de réalisation de l'opposition | 270 |
| 5.20.2.6 | Composantes sémantiques particulières | 271 |
| 5.20.2.7 | Synonymie et supprimabilité | 273 |
| 5.21 | Les structurants thématiques 3 : <i>TOUJOURS EST-IL QUE...</i> | 275 |
| 5.21.1 | Occurrences | 275 |
| 5.21.2 | Commentaires | 275 |
| 5.21.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques | 275 |
| 5.21.2.2 | Envergure | 276 |
| 5.21.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 277 |
| 5.21.2.4 | Cooccurrences fréquentes | 277 |
| 5.21.2.5 | Types de réalisation de l'opposition | 277 |
| 5.21.2.6 | Composantes sémantiques particulières | 278 |
| 5.21.2.7 | Synonymie et supprimabilité | 278 |
| 5.22 | Des lexies convergentes 1 : <i>DU MOINS</i> | 280 |
| 5.22.1 | Occurrences | 280 |
| 5.22.2 | Commentaires | 280 |
| 5.22.2.1 | Capacité connexive et propriétés syntaxiques | 280 |
| 5.22.2.2 | Envergure | 282 |
| 5.22.2.3 | Différences d'emploi selon les types de séquences. | 284 |
| 5.22.2.4 | Cooccurrences fréquentes | 284 |
| 5.22.2.5 | Types de réalisation de l'opposition | 284 |
| 5.22.2.6 | Composantes sémantiques particulières | 284 |
| 5.22.2.7 | Synonymie et supprimabilité | 286 |

TABLE DES MATIÈRES